

RAPPORT D'ÉVALUATION

Champ de formations Lettres, langues, sciences
humaines et sociales

Université Clermont-Auvergne

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020
VAGUE A



Pour le Hcéres¹ :

Nelly Dupin, Président par
intérim, Secrétaire générale

Au nom du comité d'experts² :

Mireille Bastien, Omar Zanna, co-
Présidents

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2019-2020 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2019

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Lettres Langues Sciences Humaines et Sociales* de l'Université Clermont-Auvergne et les fiches d'évaluation des formations qui le composent.

- Licence Arts
- Licence Études européennes et internationales
- Licence Géographie et aménagement
- Licence Histoire
- Licence Histoire de l'art et archéologie
- Licence Information-communication
- Licence Langues étrangères appliquées
- Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
- Licence Lettres
- Licence Philosophie
- Licence Psychologie
- Licence Sciences du langage
- Licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- Licence professionnelle Développement de projets de territoires
- Licence professionnelle Gestion et accompagnement de projets pédagogiques
- Licence professionnelle Guide conférencier
- Licence professionnelle Intervention sociale : insertion et réinsertion sociale et professionnelle
- Licence professionnelle Métiers de l'information : métiers du journalisme et de la presse
- Licence professionnelle Métiers du livre : documentation et bibliothèques
- Licence professionnelle Technico-commercial
- Master Civilisations, cultures et sociétés
- Master Création littéraire
- Master Direction de projets ou établissements culturels
- Master Études européennes et internationales
- Master Gestion des territoires et développement local
- Master Histoire, civilisations, patrimoine
- Master Information, communication
- Master Langues étrangères appliquées
- Master Langues littératures et civilisations étrangères et régionales
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), encadrement éducatif
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 1er degré
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 2e degré
- Master Philosophie
- Master Psychologie
- Master Sciences de l'éducation
- Master Sciences du langage
- Master STAPS : activité physique adaptée et santé
- Master STAPS : ingénierie et ergonomie de l'activité physique
- Master STAPS : management du sport

PRÉSENTATION

Issue de la fusion des anciennes universités Clermont 1 et Clermont 2, l'Université Clermont-Auvergne (UCA), créée le 01 janvier 2017, soumet à l'évaluation du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) un ensemble de formations dont le déploiement n'a que dix-huit mois d'existence au moment du bilan. La récence de cette configuration explique vraisemblablement l'aspect pour le moins sommaire voire approximatif des informations fournies dans le document présentant le champ de formation *Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales (LLSHS)*.

Les trente-neuf formations (13 licences, 7 licences professionnelles, 19 masters) se distribuent sur cinq composantes - dont une partie d'entre elles a été remaniée à l'occasion de la fusion - selon des partenariats plus ou moins étroits. Les plus nombreux (23 des 39 formations) sont établis entre les trois unités de formation et de recherche (UFR) Langues, culture et communication (LCC) ; Lettres, culture et sciences humaines (LCSH) ; Psychologie, sciences sociales, sciences de l'éducation (PSSSE). Quatre formations relèvent de l'UFR Sciences et technique des activités physiques et sportives (STAPS) et trois de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE). Par ailleurs, afin de répondre à la réforme récente des études de santé, des actions sont conduites en direction des UFR du secteur santé (Maïeutique ; Médecine ; Odontologie ; Pharmacie). Le document mentionne également trois établissements extérieurs impliqués dans le champ mais ne fournit aucune autre information, à leur sujet, que leur intitulé (AgroParisTech ; École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand ; VetAgro Sup).

La logique du regroupement des formations de ce champ repose sur la volonté d'offrir une réelle pluridisciplinarité. Le périmètre de définition intègre les formations inscrites classiquement dans les secteurs des lettres, des langues, des sciences humaines et sociales mais l'élargit grâce à l'intégration de formations inscrites dans des secteurs jusque-là dissociés (INSPE ; STAPS). Un tel regroupement, censé soutenir la structuration en « majeure/mineures », est cohérent avec l'ambition affichée de faciliter la progressivité de la spécialisation et les éventuelles réorientations, notamment en licence, et avec celle d'élargir l'éventail des perspectives professionnelles. La création de la licence *Sociologie* relève de cette volonté politique (licence qui n'a pas été évaluée et qui est donc absente du présent rapport). Une telle structuration devrait ainsi contribuer à la découverte d'une palette élargie de disciplines et de débouchés plus diversifiés que les classiques métiers de la formation et de la recherche. Toutefois, il est regrettable que le périmètre professionnel du champ soit évoqué seulement de manière allusive dans le document fourni. Tout aussi regrettable est le laconisme des informations relatives à l'ensemble des laboratoires de recherche du champ LLSHS. On apprend néanmoins que les douze unités de recherche sont institutionnellement centralisées dans une unité de service et de recherche, la Maison des sciences de l'homme, dont l'implantation géographique n'est pas précisée. Le document indique que les activités d'enseignement et de recherche sont multi-sites (Aurillac, Clermont-Ferrand, Les Cézeaux-Aubière, Chamalières, Le Puy-en-Velay, Moulins, Vichy, Mirabel) sans autre précision. Pour ce qui concerne le champ LLSHS, l'analyse des dossiers d'autoévaluation des formations montre que ces dernières se déroulent essentiellement sur les campus de Clermont (sans autre précision sur le lieu), à Vichy pour quatre d'entre elles (licence et master *Langues étrangères appliquées*, licence STAPS et LP *Métiers de l'information*), à Moulins pour la LP *Gestion et accompagnement de projets pédagogiques* et à Mirabel en Ardèche pour une partie du master STAPS : *management du sport*. On note également qu'un semestre de la troisième année de licence (L3) *Études européennes et internationales* tout comme l'une des deux années du master *Études européennes et internationales* ont lieu dans une des trois universités européennes partenaires.

Les pôles administratifs (finances, formation continue, ressources humaines) sont quant à eux regroupés à Clermont-Ferrand.

L'établissement est résolument engagé dans une politique d'aide à l'insertion professionnelle, quel que soit le type de diplôme. Le monde socio-économique est ainsi largement impliqué dans les formations, aussi bien dans les programmes de formation, l'enseignement et l'accueil de stagiaires que dans le pilotage. Certaines réorganisations relèvent de cette volonté politique, notamment par le transfert de la LP *Intervention sociale : insertion et réinsertion sociale et professionnelle* d'une UFR du champ LLSHS (LCSH) vers une autre du même champ (PSSSE). Toutefois l'absence d'éléments clairs sur les raisons de ce transfert, qui ne modifie pas la configuration d'ensemble du champ, ne permet pas d'en apprécier les réels bénéfices.

AVIS GLOBAL

La politique de l'établissement est exprimée dans le champ *LLSHS* par les deux grandes lignes de force qu'il revendique : celle de la professionnalisation des formations et celle de l'international. L'appréciation de leur mise en œuvre se heurte cependant au caractère imprécis ou lacunaire des informations fournies dans le document général. On s'étonne ainsi de constater que seules deux des trois UFR au cœur du champ (*LCC* et *LCSH*) soient explicitement mentionnées pour souligner leur engagement dans cette politique, alors que l'ensemble des formations - bien qu'à des degrés divers et selon des modalités variées - est engagé dans des partenariats nombreux et diversifiés avec les acteurs du monde socio-économique et culturel. Certaines de ces formations ont même été créées pour répondre aux demandes locales, en particulier la LP *Intervention sociale : insertion et réinsertion sociale*, rattachée à l'UFR non citée, en l'occurrence PSSSE. La mise en place de portefeuilles de compétences, quoiqu'encore timide, participe de cette volonté d'affichage stratégique, tout comme l'importance accordée à l'international mentionnée dans tous les dossiers, y compris dans les formations dont ce n'est pas la finalité première. Certaines s'efforcent même d'assurer quelques enseignements disciplinaires en langue étrangère. Le fait que la « Mission des relations internationales de la ville de Clermont-Ferrand » soit devenue la « Direction des relations internationales et de l'enseignement supérieur de la ville de Clermont-Ferrand » témoigne de l'importance accordée à cette dimension, qui dans le paysage clermontois va au-delà de l'Université. Le développement de la démarche nécessitera cependant une importante clarification du pilotage du champ. Les dossiers montrent en effet une hétérogénéité de pratiques selon les composantes : par exemple, les relations internationales peuvent être médiatisées par un responsable d'UFR ou par un responsable de département, la différence de granularité pouvant alors se traduire par des différences d'accompagnement des formations et des étudiants.

L'unité de service et de recherche (USR) de la Maison des sciences de l'homme abrite les services administratifs et techniques des unités de recherche dont on ne trouve les intitulés que dans les dossiers des formations. Au-delà de son écologie technico-administrative, un tel regroupement devrait contribuer à accroître la lisibilité de la recherche, laquelle recouvre un pan plus ou moins large des formations. Il aurait été cependant utile de savoir dans quelle mesure la dispersion géographique des structures de recherche évoquée dans certains dossiers affecte l'ensemble du processus de formation et de *facto* le potentiel d'affichage stratégique dans et au-delà du bassin clermontois.

Le champ *LLSHS* est pluridisciplinaire. Il se situe à la croisée de plusieurs disciplines scientifiques (langues, lettres, cultures, psychologie, sciences sociales, sciences de l'éducation, STAPS, ...). Les étudiants sont les premiers à bénéficier de cette richesse disciplinaire dès les premières années du cursus, au travers de mineures et majeures proposées dans le but de favoriser la réorientation (au premier semestre de la première année de licence notamment). La pluridisciplinarité est également une richesse en ce sens où elle participe à préparer les futurs diplômés à des métiers pour lesquels l'ouverture d'esprit est centrale.

L'éventail des formations du champ s'élargit pour s'ajuster aux attentes du monde socio-économique local dans lequel l'établissement est solidement inséré. La structuration du champ, censée favoriser l'interdisciplinarité souvent déjà effective, est une des réponses aux évolutions du marché de l'emploi aussi bien privé que public. Si les intentions manifestes achoppent sur des contraintes institutionnelles classiques de gestion notamment (locaux, matériel, emplois, ...), parfois accrues par la dispersion géographique, il convient de les appuyer sur une structure forte de pilotage. Or celle-ci n'est pas vraiment identifiable. On oscille en effet entre l'autonomie voulue pour les composantes et la synergie des formations, nécessaire à leur pluridisciplinarité, le tout devant s'inscrire dans une politique d'ensemble et une structure générale encore opaques. Un important travail d'explicitation est de fait nécessaire.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Finalités

Le champ regroupe des formations couvrant des domaines étendus. À celles dont la cohérence et la finalité se caractérisaient par l'ancienne appellation « humanités », s'ajoutent celles de la filière enseignement (masters MEEF – *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation*) et du secteur des STAPS (*Sciences et techniques des activités physiques et sportives*).

Les enseignements des formations sont pertinents et ajustés aux objectifs qu'elles annoncent, centrés plutôt sur une poursuite d'études (la plupart des licences généralistes et dans une moindre mesure les masters) ou sur une insertion professionnelle plus rapide ou plus ciblée (licences professionnelles (LP) ou généralistes (L) ;

masters (M)), tout en laissant l'opportunité de passer d'une perspective à une autre. On peut cependant s'interroger sur l'aboutissement professionnel de licences généralistes, au vu des taux médiocres d'insertion des diplômés, tout comme sur la faible employabilité d'étudiants engagés dans une licence qui, bien que généraliste, a pour but affiché une insertion professionnelle rapide comme c'est le cas de la licence *Langues étrangères appliquées* (LEA).

À de rares exceptions près (notamment le master *Civilisations, cultures et sociétés*) les débouchés sont précisés et la plupart du temps en adéquation avec les formations. Notons toutefois que seule une partie d'entre elles fournit un supplément au diplôme recensant les acquis en termes de connaissances et de compétences (L *Arts*, L *Géographie et aménagement*, LP *Intervention sociale* ; M *Psychologie*).

Dans l'ensemble, les dossiers explicitent les connaissances et compétences disciplinaires, générales, transversales et méthodologiques des formations à quelques exceptions près (L *Lettres* ; L *Philosophie* ; M *Création artistique*). Les enseignements sont adaptés aux objectifs annoncés sauf pour le master *Création littéraire* dont l'un des parcours (*Littérature, poétique, création*) repose sur des contenus trop diversifiés qui conduisent à une multitude de débouchés brouillant la lisibilité des objectifs.

La cohérence interne au champ et la mise en œuvre de majeures/mineures favorisent les passerelles entre formations et permettent ainsi de pallier d'éventuelles erreurs d'orientation. Toutefois, cette souplesse s'accompagne parfois d'une forte déperdition d'étudiants en fin de première année de licence (L *Philosophie*, notamment) ; par ailleurs, l'éventail des mineures dans une formation donnée est souvent limité à des disciplines proches voire très proches transformant de facto l'ouverture attendue en renforcement disciplinaire. D'autre part, la multiplication des mineures et autres options nuit à la visibilité et conduit parfois à un éclatement de la mention potentiellement préjudiciable aux étudiants (L *Sciences du langage*, L *Histoire de l'art et archéologie*). L'appartenance à un champ thématiquement cohérent relève alors plus de l'affichage que d'une réelle politique de formation.

Positionnement dans l'environnement

L'offre du champ *Lettres, langues, sciences humaines et sociales* est adaptée aux réalités sociales, économiques et culturelles du département du Puy-de-Dôme et de l'ancienne région Auvergne. Étant la seule de ce type dans cette ancienne région, elle permet ainsi de satisfaire les besoins de formation qui s'y expriment. Il est, dans l'actuelle région Auvergne-Rhône-Alpes, d'autres universités, à Lyon et Grenoble, qui disposent de champs de formations similaires, mais l'éloignement géographique limite la concurrence.

Ce champ de formations comporte par ailleurs des spécificités qui renforcent sa singularité : par exemple, la licence *Études européennes et internationales* (EEI), dérogatoire dans le paysage français ; la licence professionnelle *Technico-commercial*, qui est la seule dans la région à offrir une double compétence dans les secteurs du commerce et de la communication ; le master *EEI* ; le parcours *Littératures, francophonie, poétique* du master *Création littéraire*, labellisé par l'Agence Universitaire de la Francophonie ; les masters *Création littéraire*, parcours *Création éditoriale des littératures de jeunesse et générales*, *Civilisations, cultures et sociétés* ou *STAPS : activité physique adaptée et santé*.

La plupart des masters ont noué des liens avec les unités de recherche de l'Université, au-delà de l'appartenance des enseignants-chercheurs à ces unités (à l'exception du master *Direction de projets ou établissements culturels*). Ces liens sont le plus souvent formalisés, sous la forme par exemple de suivi de séminaires, de possibilité de stages ou de l'organisation d'une journée d'études (M *Création littéraire*, M *LEA*). On note ici la très bonne articulation à la recherche du master *Psychologie*. Il arrive cependant que ces liens ne soient qu'informels et qu'ils se limitent à une simple invitation à assister aux événements scientifiques de telle ou telle unité sans que l'on sache combien d'étudiants se saisissent de cette opportunité. En licence générale, le lien avec la recherche est plus ténu encore, à l'exception de la licence *Lettres* qui prévoit une unité d'enseignement d'initiation à la recherche, de la licence *Science du langage* où les étudiants sont initiés à la collecte de données langagières ou des licences *Psychologie* et *STAPS*.

En licence professionnelle, l'adossement à la recherche ne se fait que par l'appartenance des enseignants-chercheurs à des unités de recherche, mais la situation est classique avec ce type de formation.

De façon générale, le champ de formation a également su établir des liens avec l'écosystème régional, qu'il s'agisse de collectivités, d'entreprises ou d'associations (par exemple, le master *Sciences du langage*, avec le CAVILAM-AF (Centre d'approches vivantes des langues et des médias-Alliance française) de Vichy, voire national (par exemple la licence *EEI*). C'est, entre autres, le cas de l'école de la Croix-Rouge, à Moulins avec la LP *Gestion et accompagnement de projets pédagogiques*. Les masters MEEF font, quant à eux, l'effort de

ne pas se limiter aux seules relations avec le rectorat. Ces formations, particulièrement contraintes par un cadre national souvent très formel et en évolution, développent des relations avec des dispositifs tels « la main à la pâte ». On regrette cependant que pour certaines formations, ces liens soient insuffisamment mobilisés au bénéfice de la formation et des étudiants (par exemple dans la licence *Lettres*).

Enfin, le champ de formations affirme sa vocation à s'ouvrir à l'international, en particulier la licence et le master *EEI* dont c'est la raison d'être. A l'exception des licences professionnelles *Développement de projets de territoires* et *Intervention sociale : insertion et réinsertion sociale et professionnelle*, résolument ancrées dans le tissu local, les autres formations utilisent des conventions ou accords que l'UCA a signés avec des universités européennes et extra-européennes pour faciliter la mobilité sortante des étudiants. On déplore toutefois l'absence fréquente de données chiffrées indiquant l'effectivité de cette mobilité ou, quand elles sont fournies, que les mobilités sortantes soient en-deçà des incitations faites à la mobilité (par exemple en licence *Sciences du langage*, où est notée une seule mobilité sortante sur la période, ou la licence *Philosophie* qui ne voit qu'un ou deux étudiants par an partir à l'international). On soulignera ici néanmoins que certaines formations rendent une mobilité internationale obligatoire, sous la forme d'un stage (licence *EEI*) ou d'un semestre à l'étranger (licence *Langues étrangères appliquées*, parcours *Communication en langue étrangère* - anglais ou espagnol - de la licence *Information-communication*) voire d'une année complète (master *EEI*). La mobilité entrante des étudiants est très rarement renseignée, de même que la mobilité enseignante (sortante et entrante), exception faite de la licence et du master *Langues, littérature et civilisations étrangères et régionales (LLCER)* et de l'ensemble des formations du département de géographie, qui accueillent régulièrement des professeurs invités et dont les enseignants sont nombreux à partir en mobilité.

Organisation pédagogique

Les structures de formation offrent des formes différentes ayant visiblement pour objectif la construction de parcours spécialisés. Les enseignements de tronc commun dans les champs disciplinaires ont encore une place mais les spécialisations des parcours sont parfois réalisées sans réelle clarté, ce qui pourrait affaiblir la lisibilité des diplômes dans un cadrage national. C'est notamment le cas de formations offrant une liste foisonnante d'options (L et M *Langues, littérature et civilisations étrangères et régionales*) ou dont la dénomination des parcours ou options est ambiguë (L *Sciences du langage*). C'est également le cas de la licence *Histoire de l'art et archéologie*, de la licence *Information-communication*, de la LP *Gestion et accompagnement de projets pédagogiques*, du master *Histoire civilisations, patrimoine* et du master *MEEF, deuxième degré*. Dans cette logique générale de spécialisation progressive, il est particulièrement regrettable que la licence *Arts* impose une spécialisation dès la première année. Un nombre important de disciplines offre une formation déployée sur les deux niveaux de diplômes (L et M). Se pose alors le problème de la cohérence inter-diplômes comme on le constate en psychologie où la licence est très précocement spécialisée (L2) alors que la première année de master est commune aux deux parcours.

L'établissement a adopté plusieurs mesures en réponse aux besoins de publics spécifiques, comme les étudiants engagés dans la vie active. Elles débouchent sur des applications concrètes affichées dans certaines mentions (L *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* ; L *Psychologie* : M *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*).

L'organisation des dossiers d'autoévaluation ne permet pas toujours de rendre lisible la structure des formations. Par exemple, la traduction en horaires et répartitions des unités d'enseignement et modalités de suivi n'est pas identique pour toutes les formations. Les volumes horaires ne sont, en effet, pas toujours renseignés et les enseignements pas suffisamment décrits. Il arrive également que les modalités d'évaluation soient peu ou pas présentées. Or les étudiants ont besoin de ces informations pour naviguer au mieux dans les contenus de formation. Certaines formations sont proposées à distance (L *Psychologie*, parcours *Littératures, francophonie, poétique* du master *Création littéraire*) mais rarement en alternance. Concernant la formation continue et la validation des acquis (VAE, VAP), cet aspect est très inégalement développé dans les dossiers.

Des dispositifs d'accompagnement à la réussite ont été mis en place dans la plupart des formations mais on regrette la discrétion voire l'absence des informations sur leur contenu. En revanche, l'accent mis par de nombreuses formations sur les modalités pédagogiques innovantes (pédagogie par projet ; classe inversée ; scénarisation de cours en ligne voire création d'un « business game » en LP *Technico-commercial* ...) est à souligner.

A l'exception de la LP *Guide conférencier*, le numérique occupe une place importante dans les différentes formations, non seulement par l'instauration de dispositifs numériques d'enseignement mais aussi par la possibilité d'accéder aux certifications informatiques. Plus encore, le numérique est un objet d'enseignement dans de nombreuses filières, répondant en cela à des attentes fortes des mondes professionnels.

La préprofessionnalisation est au centre des préoccupations des formations, par une politique incitative de stages. Toutefois, leur accompagnement et leur valorisation varient sensiblement selon les formations. Des améliorations sont à prévoir en particulier pour les licences *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* ; *Sciences du langage* ; la première année du master *Psychologie*, tout comme pour la licence *Philosophie* dont on s'étonne qu'elle confie les stages à l'INSPE.

Un grand nombre de formations inclut une préparation au projet professionnel valorisant l'acquisition de compétences additionnelles et rédactionnelles utiles aussi bien à la recherche qu'à l'insertion. En revanche, il n'est pas fait mention de l'existence ou du rôle éventuel d'un service universitaire compétent sur les questions d'orientation et d'insertion.

Si les liens entre la formation et la recherche sont soutenus et travaillés en bonne intelligence dans les cursus de master, ils semblent plus ténus dans celui des licences.

L'enseignement des langues étrangères, bien que souvent limité à l'anglais, est mentionné dans tous les dossiers y compris dans ceux des licences professionnelles. Il est cependant intégré de façon très inégale dans l'offre globale de formation. Il convient néanmoins de signaler que des formations, des masters notamment, proposent des enseignements disciplinaires en anglais (*STAPS : ingénierie et ergonomie de l'activité physique*, *STAPS : activité physique adaptée et santé*, *Direction de projets ou établissements culturels et Civilisations, cultures et sociétés*). Globalement, les autres langues étrangères gagneraient à être plus soutenues (ou mieux décrites) en licences et masters *Création littéraire* ou *Philosophie* par exemple.

Pilotage

Les structures de pilotage des formations sont classiques (direction de départements, responsables d'années, responsables de parcours, responsables de majeures, de mineures, responsables de stages, etc...). Elles permettent un fonctionnement efficace. Les responsabilités pédagogiques sont bien réparties en licence comme en master. On note que la composition de l'équipe pédagogique du master *MEEF : encadrement éducatif* est déséquilibrée au détriment des enseignants-chercheurs et des volumes horaires qui leur sont attribués. Il en est de même du pilotage de cette formation puisque les responsabilités reposent essentiellement sur des professionnels. Globalement, les équipes de formation sont composées presque exclusivement d'enseignants-chercheurs et enseignants des départements concernés et ne sont pas suffisamment ouvertes aux intervenants extérieurs (à l'exception de la LP *Intervention sociale*, du master *Langues étrangères appliquées*, de la licence et du master *Psychologie*). Ce manque d'ouverture est particulièrement déplorable pour les filières à visée professionnalisante comme la licence *Langues étrangères appliquées*, la licence *Sciences du langage*, la licence *Études européennes et internationales*, la LP *Technico-commercial* et le master *Création littéraire* dans lequel quasiment aucun écrivain n'intervient. Pour ce dernier, tout comme les masters *Études européennes et internationales* et *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*, les étudiants réclament l'intervention plus importante d'acteurs professionnels de la filière. S'agissant de la LP *Gestion et accompagnements de projets pédagogiques* ou de la LP *Guide conférencier*, l'absence de données ne permet pas de conclure si le cadre réglementaire (au moins 25 % du volume horaire global de la formation assurée par des professionnels issus du monde socio-économique du cœur de métier) est bien respecté. Si au regard des chiffres fournis, les professionnels ne sont pas suffisamment représentés dans ces deux LP, ce sont à l'inverse les enseignants-chercheurs qui le sont trop faiblement dans la LP *Métiers du livre*.

L'évaluation des formations par les étudiants est globalement généralisée et prise en considération dans le pilotage. On apprécie également l'évaluation des enseignements par les étudiants (licences *Études européennes et internationales*, *Langues étrangères appliquées*, *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*, *Philosophie*, master *Psychologie*). Il serait souhaitable qu'elle soit systématisée.

Les conseils de perfectionnement sont bien en place, à l'exception des masters *Histoire civilisations, patrimoine* et *Civilisations, cultures, sociétés* qui n'en font pas état. Ces conseils associent quasi-systématiquement des étudiants de tous les niveaux et des professionnels, et jouent pleinement leur rôle dans les ajustements et améliorations des formations quand les dossiers le précisent. Toutefois, leur fonctionnement demeure parfois assez flou et leur rôle souvent vague.

Les dispositifs d'aide à la réussite ne sont pas toujours très formalisés comme on peut le constater pour le master *Sciences du langage*, ou mériteraient d'être développés (par exemple dans la licence *LLCER* dans laquelle le tutorat n'existe que pour le parcours *Espagnol*). Certaines formations ont prévu des passerelles facilitant une éventuelle réorientation, mais on regrette que cette dynamique ne soit pas vraiment systématisée (*L'Histoire de l'art et archéologie*).

L'approche par compétences n'est pas encore généralisée et le portefeuille de compétences n'est que modestement utilisé.

Les procédures de classement, pour la première année de licence par le biais de Parcoursup, sont rarement mentionnées voire refusée (L Sciences du langage). Les modalités de sélection à l'entrée du master sont classiques : jury *ad hoc* examinant les dossiers des candidats en fonction de critères portant sur leur niveau académique et l'adéquation de leur projet professionnel.

Résultats constatés

De façon globale, on peut déplorer que de nombreux dossiers fournissent des données chiffrées brutes sans la moindre analyse (c'est particulièrement le cas de la licence et du master *Langues, littératures et civilisations étrangères*, de la licence *Philosophie*, de la licence *Psychologie*, de la licence et des masters *Sciences du langage, Civilisation, cultures et sociétés*). Peu de formations se sont par ailleurs emparées des enquêtes d'insertion professionnelle et de poursuite d'études fournies en annexe aux dossiers. Il est par conséquent difficile, voire impossible dans certains cas, d'établir un bilan pertinent et objectif quant aux résultats constatés, que ce soit au niveau de l'attractivité de certaines formations, de la réussite des étudiants, de leur insertion professionnelle ou de leur poursuite d'études.

Les effectifs du champ sont contrastés. Certaines formations présentent des effectifs importants, révélant leur grande attractivité : c'est notamment le cas de la licence *Psychologie* (600 étudiants en L1), de la licence STAPS (1026 sur les trois années en 2018), de la licence LLCER (915 étudiants dans les six parcours), de la licence et du master *Langues étrangères appliquées* (en licence, en moyenne 450 étudiants sur les trois années de la formation, en master 130 étudiants sur les deux années). En revanche, d'autres formations affichent des effectifs faibles et/ou en baisse, au niveau de la mention (par exemple, l'effectif du master *Études européennes et internationales* perd 38 % en M1 entre 2014 et 2017, et 30 % en M2 ; celui du master *Philosophie* ne comptait que treize inscrits, M1 et M2 confondus, en 2018-2019) ou au niveau du parcours, certains étant sous le seuil critique de dix étudiants (licence LLCER, parcours *Allemand, Italien, Portugais* ; licence *Lettres*, parcours *Lettres classiques*). Indépendamment des questions que posent ces baisses sur les conditions d'ouverture de groupes et, plus généralement, sur le déploiement de l'offre de formation, un questionnement sur les recrutements semble nécessaire. Hormis la licence professionnelle *Métiers du livre : documentation et bibliothèques*, les six autres LP font preuve d'une belle attractivité, en particulier *Intervention sociale : insertion et réinsertion sociale et professionnelle* et *Gestion et accompagnement de projets pédagogiques* qui attirent plus de quatre fois leur capacité d'accueil.

En L1, les taux de réussite sont disparates selon les formations. Ainsi, là où moins d'un inscrit sur deux valide son année en *Philosophie, Arts, Histoire de l'art et archéologie* et en LLCER, ils sont plus de 70 % à la valider en LEA et en EEI, ce qui est notable. Conformément à la tendance nationale, le taux de réussite croît dans toutes les formations de L2 (entre 68 et 92 % selon les formations). En revanche, on note un fléchissement en L3 dans plusieurs licences : ainsi, le taux de réussite en psychologie perd huit points entre la L2 et la L3 (de 68 % à 60 %) ; de façon plus notable encore, il en perd entre 20 et 30 en EEI selon les années observées (de supérieur à 90 % en L2, il chute à 59 % en L3 en 2018). Certaines licences générales conservent néanmoins un excellent taux de réussite en L3 (il atteint par exemple 94 % en LEA).

Dans chacune des licences professionnelles, les taux de réussite sont excellents (entre 90 et 100 %), à l'exception de la LP *Métiers du livre*. En master, les taux de réussite fluctuent. Ils peuvent être médiocres (master LLCER : 39 % en M1, 48 % en M2, avec un fort taux d'abandon de 17 % ; M2 *Sciences de l'éducation* 46 %), juste moyens (master *Création littéraire* : 50 % en M1 et 66 % en M2 STAPS : *ingénierie et ergonomie de l'activité physique*), ou très satisfaisants (master EEI : 100 % en M2, master *Psychologie* : 92 % en M2).

En matière de poursuite d'études et d'insertion professionnelle, on observe des taux de répondants aux enquêtes menées par l'observatoire des formations de l'Université variant selon les formations. Lorsqu'ils sont élevés (80 % et plus), ils permettent d'avoir des données fiables sur le devenir des diplômés. Lorsqu'ils sont faibles voire très faibles (master EEI : six répondants sur trente enquêtés, LP *Développement de projets de territoires*), des réflexions doivent être menées pour améliorer les dispositifs de suivi des diplômés.

Dans la limite des données fournies, on relève que, conformément aux finalités de ce type de formation, le taux de poursuite d'études est élevé dans les licences (entre 70 et 90 %) lorsqu'elles sont thématiquement en lien avec un master. On observe cependant que les diplômés de la licence *Sciences du langage* ne constituent pas un vivier pour le master du même nom (la très grande majorité s'inscrit dans le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation*, cette situation ne constituant toutefois pas une exception locale). De façon générale, à l'issue du master, très peu d'étudiants s'engagent dans des études

doctorales, y compris lorsque le master dont ils sont diplômés affiche cet objectif (c'est particulièrement vrai du master LLCER et du master STAPS : *ingénierie et ergonomie de l'activité physique*). Une exception à cela : le master *Psychologie* dont, en moyenne, 26 % des diplômés engagent une thèse de doctorat. En licence professionnelle, on note un taux de poursuite d'études trop élevé dans la licence professionnelle *Technico-commercial* en 2017 (36 %), 26,7 % pour la LP *Guide conférencier*, 36 % pour la LP *Métiers de l'information* et jusqu'à 58,3 % pour la LP *Gestion et accompagnement de projets pédagogiques*. Ceci va à l'encontre de l'objectif d'insertion à bac+3 de ce type de formation.

En matière d'insertion professionnelle, la licence professionnelle *Intervention sociale* présente un très bon taux d'insertion (plus de 80 %) en adéquation avec les secteurs d'activité visés par le diplôme. Il est également excellent dans la licence professionnelle *Technico-commercial* (100 %), du moins pour les diplômés qui ne poursuivent pas leurs études. À l'issue du master, les diplômés de master *Création littéraire*, parcours *Création éditoriale des littératures de jeunesse et générales* et du master *Psychologie* trouvent également à s'insérer professionnellement très rapidement dans des secteurs en accord avec les compétences acquises. En revanche, il arrive que les emplois ne correspondent pas au niveau de qualification du diplôme. C'est notamment le cas de la licence professionnelle *Métiers du livre*, du master *Direction de projets ou établissements culturels* ou bien encore du master STAPS : *activité physique adaptée et santé*. Enfin, soulignons l'absence de données qualitatives ne permettant pas d'évaluer le type et le niveau d'emploi pour le master *Civilisations, cultures et sociétés*.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bon positionnement du champ de formation dans son écosystème régional (académique, socio-professionnel et culturel).
- Construction de parcours personnalisés et accompagnement des étudiants.
- Soin accordé à la dimension professionnelle des formations.
- Pilotage efficace et bien adapté aux spécificités de chaque formation.
- Bon investissement des équipes pédagogiques.
- Très bon taux de poursuite d'études après la licence.

Principaux points faibles :

- Absence de résultats et d'analyse dans de nombreux dossiers.
- Place inégale des stages dans les formations.
- Manque de formalisation des dispositifs d'aide à la réussite et manque d'analyse sur leurs effets.
- Organisation pédagogique parfois peu lisible, voire confuse.
- Taux élevé de poursuites d'études dans de nombreuses licences professionnelles.
- Mobilité sortante des étudiants trop peu renseignée ou, quand elle l'est, en deçà de l'ouverture annoncée.
- Poursuite des études en doctorat peu spécifiée.

Recommandations :

Dans leur ensemble, les formations du champ telles que décrites dans les dossiers, présentent des connaissances et compétences en adéquation avec les objectifs affichés, les poursuites d'études ou les débouchés professionnels. La cohérence interne de ce champ gagnerait toutefois à être renforcée en mettant en valeur la communauté épistémique ou méthodologique des formations qui le composent, en particulier lorsqu'elles mettent en relation des composantes distinctes.

Quelques-unes des formations se distinguent par l'avancée de leur réflexion relative aux compétences, qu'il s'agisse de la mise en place du supplément au diplôme ou d'une approche pédagogique par compétences. Il est nécessaire de renforcer cette dynamique afin d'assurer une politique plus volontaire d'information et de diffusion des attendus en termes de connaissances et de compétences. À ce titre, la mise en place systématique du livret de compétences constituera un atout.

Dans son ensemble, le champ affiche un bon positionnement en région Auvergne-Rhône-Alpes, avec plusieurs formations inédites dans les autres universités de cette région, ainsi que dans l'écosystème régional socio-économique et culturel même si on regrette que toutes les formations ne mobilisent pas suffisamment ces liens. Cependant la volonté d'internationalisation annoncée par l'Université est trop peu suivie d'effets. À

cet égard, des actions devraient être mises en place afin de permettre à cette volonté de se concrétiser. Le lien avec la recherche reste par ailleurs à conforter dans plusieurs formations, au-delà de l'appartenance des enseignants-chercheurs à des unités de recherche et des invitations à participer à des événements scientifiques.

Il est régulièrement fait mention de dispositifs d'accompagnement à la réussite, le plus souvent sous la forme de tutorats. Les effets de ces dispositifs sont en revanche peu -voire pas- mentionnés. Leur récent renforcement mis en place dans le cadre des directions des études devrait faire l'objet d'analyses plus approfondies pour garantir leur fonctionnalité. Les conventions entre les formations de l'UCA et celles d'universités étrangères sont nombreuses. Mais l'absence de bilan précis ne permet pas d'en apprécier les retombées exactes. Dans une perspective d'amélioration, la production et l'analyse de données objectives sur la réalité de l'accompagnement, de la mobilité et de l'insertion seraient profitables. Par exemple, le couplage des opportunités de stages et des opportunités de mobilité pourrait inciter les étudiants à enrichir leur formation d'une telle expérience.

Le pilotage interne aux formations semble globalement bien adapté à leurs objectifs. Les formations reposent sur leurs propres enseignants-chercheurs, ce qui est classique, mais certaines à visée plus professionnalisante gagneraient à s'ouvrir davantage aux intervenants extérieurs. Des dispositifs d'aide à la réussite plus formalisés seraient sans doute utiles pour repérer les étudiants en difficulté et améliorer les taux de réussite. Par ailleurs, l'évaluation des enseignements par les étudiants – qui est réglementaire et utile pour identifier les améliorations à apporter aux formations – doit être rendue systématique dans l'ensemble des formations. Enfin, la mise en place généralisée de portefeuilles de compétences pourra contribuer à accompagner les étudiants vers l'insertion.

Les dossiers de nombreuses formations sont lacunaires en ce qui concerne les résultats et/ou leur analyse, ce qui handicape grandement la réalisation d'un bilan objectif et pertinent. Le champ présente des résultats très contrastés en fonction des formations proposées. Si certaines affichent de très bons taux de réussite et d'insertion professionnelle, d'autres présentent des résultats plutôt insuffisants avec des taux de réussite médiocres. On observe également une distorsion entre l'objectif affiché de poursuite d'études doctorales et la réalité du devenir des diplômés de certains masters. En termes d'effectifs, les formations du champ sont pareillement contrastées, certaines se situant sous le seuil critique de dix étudiants. Au niveau du champ, des réflexions devraient être menées pour renforcer l'attractivité de certaines formations et améliorer la réussite des étudiants ou encore pour créer des formations plus en accord avec les projets des étudiants.

POINTS D'ATTENTION

Par son architecture en trois parcours distincts dès le premier semestre, la licence *Arts* ne répond pas aux exigences de spécialisation progressive d'une licence généraliste. Cette structure interroge d'autant plus que les taux d'abandon et d'échecs sont très élevés. Par ailleurs il est regrettable qu'aucune poursuite d'études ne soit offerte localement aux diplômés de deux des trois parcours.

La licence *Histoire de l'art et archéologie* présente une juxtaposition, dès le premier semestre, de majeures et de mineures, puis à partir de la deuxième année, de parcours, de majeures, de mineures et d'options qui rendent sa structure difficilement lisible. Les intitulés même des parcours (*Disciplinaire*, *Archéologie*, *Pluridisciplinaire lettres-administration* ; *Pluridisciplinaire lettres-sciences*) posent la question de la cohérence de la mention.

La licence *Psychologie* n'est pas assez généraliste pour couvrir l'ensemble des champs de la discipline. On observe en effet une trop grande et précoce spécialisation dans seulement deux des sous-disciplines de la psychologie. Par ailleurs, et probablement en lien avec ce premier point, la présentation lacunaire des méthodologies propres à la discipline laisse penser que seule la méthodologie expérimentale est enseignée. Enfin, le taux de réussite en L3 conduit à un trop faible nombre de diplômés au regard des effectifs élevés de L1.

La licence *Sciences du langage* possède une architecture très complexe en majeure / mineures / options / parcours qui nuit à sa lisibilité. L'effectif de l'équipe enseignante permanente n'a pas suivi l'augmentation de l'effectif étudiant ce qui a entraîné la suppression des travaux dirigés en L1 au profit de cours magistraux et la baisse de l'évaluation des étudiants par le contrôle continu. L'équipe pédagogique manque par ailleurs de professionnels des secteurs d'activité visés, et semble plus subir les évolutions de la formation qu'en être actrice.

La LP *Métiers de l'information : métiers du journalisme et de la presse* présente un taux de poursuites d'études trop élevé (36 %) et un taux d'insertion professionnelle faible (50 %). Le dossier d'autoévaluation indique que cette LP ne sera pas reconduite. Une réflexion pourrait toutefois être menée dans l'optique de l'ouverture de cette formation sous la forme d'un parcours de troisième année d'une licence du champ (la licence *Information-communication* ou la licence *Lettres*).

La licence professionnelle *Technico-commercial* possède de nombreux points forts et quelques points faibles qu'il convient de corriger. On note en premier lieu les risques encourus par l'intervention du responsable de la formation pour près de la moitié des enseignements académiques, alors même que la part des enseignements dispensés par des intervenants professionnels est un peu en deçà des 25 % attendus en licence professionnelle. Un rééquilibrage s'impose. Enfin, il convient d'être attentif au taux de poursuite d'études trop élevé.

Le dossier d'autoévaluation du master *Civilisations, cultures et sociétés*, tel qu'il a été rédigé, ne permet d'identifier ni les débouchés visés, ni l'adéquation des contenus à ces objectifs, ni la qualité de l'insertion professionnelle, ni même le public accueilli. Cette formation est peut-être de bonne qualité mais le dossier ne permet pas de s'en rendre compte.

Le master *Histoire, civilisations, patrimoine* ne comporte pas de mise en situation en contexte professionnel obligatoire (ou stage) pour l'un de ses parcours. Il n'a pas mis en place de conseil de perfectionnement, et propose un nombre d'heures de formation trop faible (240 heures sur deux ans pour l'un des deux parcours, 336 pour l'autre). Cette formation ne saurait être reconduite sans un sérieux remaniement.

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE ARTS

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Arts* de l'Université Clermont-Auvergne (UCA) est une licence proposant trois parcours formant aux métiers de la culture : un parcours *Arts du spectacle*, un parcours *Tourisme* et un parcours *Métiers du livre et stratégies numériques*. Elle est rattachée à l'Unité de formation et recherche (UFR) Lettres, Culture, Sciences Humaines (LCSH). Les trois parcours sont organisés sous forme de majeures et de mineures. La proportion des enseignements sur l'ensemble de la licence en taux horaire se répartit de la manière suivante : enseignements fondamentaux de la discipline (30 %), enseignements méthodologiques (10 %), enseignements d'approfondissement et de spécialisation en fonction des parcours (15 %), enseignements de diversification (20 %) et langue étrangère (25 %). Les enseignements de la licence ont lieu sur le site de l'Université à Clermont-Ferrand et sont délivrés en présentiel.

ANALYSE

Finalité

Les objectifs et les compétences visés dans chacun des parcours – *Arts du spectacle* (ADS), *Métiers du livre et stratégies numériques*, *Tourisme* – sont décrits et mis en relation avec les emplois accessibles aux diplômés dans des domaines où la polyvalence et l'adaptation sont attendues. La licence entend, dans la plupart des cas, débiter la formation de futurs professionnels aux métiers du livre et à la médiation numérique, aux métiers des arts de la scène et aux métiers du tourisme. Le dossier différencie de façon pertinente les débouchés selon les différents parcours tant en matière de métiers que de poursuites d'études possibles. Le parcours ADS prépare à « certaines épreuves de concours des écoles professionnelles » mais elles ne sont pas précisées. Il est mentionné qu'une poursuite d'études en master « est largement encouragée » sans néanmoins que les masters accessibles aux diplômés soient répertoriés. Le parcours *Métiers du livre et stratégies numériques* est revendiqué comme préparant à la LP *Métiers du livre, documentation et bibliothèque* – il est regrettable que la passerelle entre la deuxième année de licence (L2) et la LP ne soit pas précisée –, à différents masters de l'UCA – *Direction de projets ou établissements culturels* et *Création littéraire* ou au *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - second degré* parcours *Professeur documentaliste*. Le troisième parcours *Tourisme* prépare « à la diversité des métiers de la culture et du tourisme » - bien détaillés dans le dossier-, propose une passerelle entre la L2 et la LP *Guide conférencier*, et prépare « à la poursuite d'étude en master dans les domaines du tourisme et de la culture » – on regrette alors qu'aucun master précis ne soit identifié.

Positionnement dans l'environnement

On note une bonne insertion de la formation dans le milieu artistique et culturel de la ville de Clermont-Ferrand, avec des partenariats établis tant du côté du SUC (Service Universitaire de la Culture) qu'avec des structures et grands événements culturels clermontois. Les étudiants y sont naturellement associés, que ce soit à l'occasion de stages ou de suivi de créations d'événements. Une part conséquente des intervenants est issue du monde professionnel, en cohérence avec cette visée pré-professionnelle.

La licence ne propose pas à ses diplômés des parcours *ADS* et *Tourisme* de poursuivre dans un master dédié, ce qui est préjudiciable pour cette formation dans la mesure où une licence doit pouvoir être complétée par un master. Pour autant, l'adossement à la recherche est réel, les enseignants-chercheurs intervenant dans la licence étant issus de quatre unités de recherche de l'UCA, les liens entre les enseignements des différents parcours et les domaines de recherche des enseignants sont clairement lisibles.

On note également une réelle ouverture à l'international avec 18 partenaires de l'enseignement supérieur à l'étranger sur des territoires variés (en Europe et aux États-Unis notamment). Il est cependant regrettable de ne pas trouver dans le dossier les taux de mobilité entrante et sortante afin de mesurer la portée exacte des partenariats affichés.

Organisation pédagogique

Dès le premier semestre (S1) de la L1, les étudiants choisissent un des trois parcours. La formation est ensuite construite, dès la L2, sur le modèle d'une spécialisation progressive. Il existe une possibilité dès la L1 d'assister à une mineure disciplinaire permettant une meilleure réorientation à l'intérieur des parcours (ces mineures constituent 20 % des enseignements du point de vue du volume horaire). Cette réorientation dans la mineure du choix des étudiants est également possible en L2. En L3, les étudiants du parcours *Arts du spectacle* s'orientent vers le cinéma ou les arts de la scène.

La formation allie connaissances fondamentales et compétences professionnelles. Elle requiert de chaque étudiant un stage obligatoire de quatre semaines en L2 – validé par un rapport écrit et une soutenance –, ce qui est remarquable. Elle dote les étudiants d'une formation pratique dès la L1, formation éventuellement complétée par des UE libres de pratique en L2 et L3. Le stage est encadré par des enseignements dédiés et une UE en L2 et L3 accompagne les étudiants dans la constitution de leur portefeuille de compétences en lien avec leur projet professionnel. A cette dimension réflexive que chaque étudiant est invité à mener sur son parcours, s'ajoute la présence d'un supplément au diplôme (SAD) qui formalise les compétences acquises au cours de la licence.

La présence d'intervenants professionnels dans l'équipe enseignante ainsi que les cours de découverte du champ professionnel de la culture où sont invités des professionnels, l'accent mis sur le développement des compétences linguistiques des étudiants (les cours de langue représentent 25 % du volume horaire annuel) et la spécialisation progressive en informatique assurent aux étudiants l'acquisition des connaissances et compétences professionnelles indispensables à leur insertion dans les milieux professionnels visés.

Parmi les dispositifs d'aide à la réussite on note la semaine dédiée à la pré-rentrée en L1 permettant aux nouveaux étudiants de se familiariser avec le système universitaire, les caractéristiques de la licence choisie, et de bénéficier d'un accueil par leurs pairs de L2 et L3 ainsi que d'un accueil individualisé par les Directeurs d'Études. Un tutorat de remédiation pour les étudiants en difficulté méthodologique est en prévision pour pallier le taux d'échec élevé en L1 en fonction des parcours. Alors que le taux d'échec en L1 dans le parcours *Arts du spectacle* était d'environ 40 % en 2015-2016 et 2016-2017, il s'élevait à 70 % en 2017-2018 ce qui est très important. Le dossier précise qu'un « parcours renforcé - Remédiation-soutien à l'apprentissage » sera proposé dès la rentrée 2019. Ce parcours ne sera mis en place que pour les étudiants inscrits dans la catégorie « oui si » de Parcoursup. On note également l'attention portée aux étudiants en situations spécifiques (étudiants salariés, artistes) qui bénéficient d'un réel suivi, et aux étudiants en situation de réorientation et de reprise d'études (une commission VAE a été mise en place).

Une sensibilisation à l'éthique et à l'intégrité scientifique a en outre été mise en place au travers de deux matières : « Recherche et veille documentaires » et « Méthodologie du travail universitaire ».

Pilotage

La licence *Arts* possède son secrétariat dédié et se compose d'une équipe pédagogique constituée d'enseignants-chercheurs, d'enseignants, de PAST (5 en *Tourisme* et en *Métiers du livre*, un recrutement prévu en *Arts du spectacle*) et de professionnels.

Un responsable de mention encadre la licence, un directeur d'études encadre la L1 et on compte un responsable par parcours en L2 et L3. L'équipe se réunit régulièrement, au moment des jurys semestriels et de manière plus informelle pour évoquer les cas d'étudiants en difficulté. Une réunion annuelle entre l'équipe enseignante et les professionnels a lieu en fin d'année pour préparer l'année suivante. Les étudiants sont associés aux conseils de perfectionnement (annuels et par parcours) et à une réunion de bilan semestrielle avec les responsables de formation. Le dossier d'autoévaluation reprend un bilan des perspectives soulevées à chaque conseil de perfectionnement et montre une réelle prise en compte des retours faits par les étudiants.

Le suivi des étudiants diplômés s'appuie sur des enquêtes de l'OFDE (Observatoire des Formations et du Devenir des Étudiants), accessibles en ligne sur le site de l'Université.

Résultats constatés

Les effectifs étaient relativement stables en L1 entre 2014 et 2019 (une moyenne de 263 étudiants sur 5 ans) et en L3 (une moyenne de 128 étudiants sur cinq ans). En revanche, ils étaient en baisse en L2 quasi constante en L2 (165 inscrits en 2015 contre 83 en 2019 soit une diminution de 50 %). Le rapport mentionne un taux d'échec très important et croissant en L1 sans le préciser. Quant aux taux de réussite, ils sont calculables à l'aide des tableaux recensant les effectifs. En 2017-2018, en L1 ce taux était de 50 % pour le parcours *Métiers du livre*, 23 % pour le parcours *Tourisme* et 17% pour le parcours ADS.

Les enquêtes menées par l'OFDE sur le devenir des étudiants mettent en évidence des taux d'insertion professionnelle à première vue satisfaisants pour l'année 2016-2017. Ils sont cependant incohérents car les totaux ne font pas 100 %. ; en effet, sur la population globale de la licence arts, le taux d'insertion professionnelle (à noter que ne sont pas distingués les diplômés en emploi et en recherche d'emploi) est de 78,6 % et le taux de poursuite d'études (nombre de répondants représentatifs) s'élève à 67,5 %.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bonne organisation des enseignements en lien avec les débouchés professionnels visés.
- Réel ancrage dans le milieu culturel et artistique local : richesse et complémentarité des enseignements et place des professionnels dans l'équipe enseignante en cohérence avec les visées préprofessionnalisantes de la licence.

Principaux points faibles :

- Caractère artificiel de la mention (juxtaposition de trois parcours tubulaires malgré la présence de mineures, et choix du parcours dès l'entrée en S1).
- Taux d'échec très important et croissant en L1.
- Dispositifs d'aide à la réussite insuffisants.
- Absence de possibilité de poursuite d'études dans un master dédié pour les diplômés des parcours ADS et *Tourisme*.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les trois parcours constitutifs de la *Arts* de l'UCA apparaissent juxtaposés et sans cohérence bien que le dossier d'autoévaluation indique des possibilités de passerelles (dont l'effectivité n'est pas démontrée) entre les parcours. Le fait pour les étudiants de choisir leur parcours dès le S1 ne répond pas aux exigences de spécialisation progressive d'une licence généraliste.

L'étude du dossier d'autoévaluation révèle plusieurs incohérences dommageables. Il faudrait notamment veiller à fournir des données fiables en particulier concernant le suivi des diplômés. Il semble en outre important d'interroger les causes du taux d'échec très important et croissant en L1. Il est urgent de mettre en place des dispositifs efficaces d'aide à la réussite des étudiants.

Enfin, l'absence de possibilité de poursuite d'études localement pour les diplômés des parcours *ADS* et *Tourisme* est problématique. Il serait important de fournir des informations aux étudiants quant aux poursuites d'études envisageables à l'échelle régionale et au-delà.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE ÉTUDES EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Études européennes et internationales* (EEI), mention dérogatoire, dépend de l'offre de formation de la composante Langues, Culture et Communication (LCC) de l'Université Clermont Auvergne (UCA). Il s'agit d'une formation généraliste et pluridisciplinaire à visée professionnalisante. Elle se décline dès la première année de licence (L1) en cinq parcours : *Études franco-allemandes* (EFA), *Études franco-espagnoles* (EFE), *Études franco-italiennes* (EFI), *European studies in English* (ESE) et *Métiers du livre franco-allemand* (MLFA). La troisième année de licence (L3) se déroule obligatoirement à l'étranger. Les enseignements pour les deux premières années de licence (L1 et L2) se déroulent à Clermont-Ferrand. Elle est offerte uniquement en formation initiale classique en présentiel sous forme de cours magistraux et de travaux dirigés.

ANALYSE

Finalité

Les compétences et connaissances attendues par la formation sont clairement exposées, bien répertoriées et déclinées en générales et spécifiques au domaine de l'interculturel. Cet objectif d'acquisition de compétences et de savoirs est rendu atteignable par l'étudiant grâce à la structuration de la maquette pédagogique offerte qu'on apprécie et par l'obligation pour celui-ci d'effectuer une mobilité d'un an (L3) à l'étranger, au sein d'un établissement partenaire. La formation vise à préparer les étudiants à travailler dans un contexte plurilingue et/ou international, dans des domaines tels que la culture, le journalisme, le patrimoine, le marketing, la traduction, le tourisme ou autre.

Les débouchés en termes de poursuite d'études en master sont nombreux, grâce à la pluridisciplinarité de cette licence et à la diversité de ses parcours, que ce soit à l'UCA ou au sein d'autres établissements français ou étrangers ayant une convention avec la licence EEI de l'UCA.

La licence EEI, en fonction de ses parcours, débouche soit sur des doubles diplômes internationaux : L. EEI/Bachelor of arts-deutsch-französische Studien (université de Regensburg, Allemagne) pour le parcours EFA, L. EEI/Cursus conversazione dei beni culturali-studiesitalo-francesi (université d'Udine, Italie) pour le parcours EFI et L. EEI/Bachelor of arts-Literatur und Buch (Université d'Erlangen, Allemagne), soit sur un diplôme conjoint (métiers du livre franco-allemand, pour le parcours MLFA, soit encore sur deux diplômes français avec expérience à l'international (Etudes franco-espagnoles, EFE et European Studies in English, ESE). La double-diplomation est tout particulièrement appréciable car source de plus-value pour les étudiants.

Positionnement dans l'environnement

La licence EEL, du fait de son statut dérogatoire, est unique dans le paysage universitaire français. Cette licence généraliste, à vocation professionnalisante, est classiquement adossée à la recherche via l'appartenance des enseignants-chercheurs qui y enseignent. On regrette l'absence d'un séminaire d'initiation à la recherche dans la maquette pédagogique, mais on apprécie l'obligation faite aux étudiants d'intégrer dans la rédaction de leur rapport de stage des apports en liaison avec les thématiques d'axes de recherche du Laboratoire de recherche sur le langage (LRL), du Centre d'études sur les littératures et la sociologie (CELIS), de l'Institut de l'histoire des représentations et des idées (IHRIM), du Centre histoire, espace et cultures (CHEC) ou d'Espaces humains et interactions culturelles (EHIC).

On apprécie les liens que la licence EEL a noués avec des acteurs du milieu socio-économique du domaine de la culture, qu'ils soient de Clermont-Ferrand (Direction des relations internationales et de l'enseignement supérieur de la ville de Clermont-Ferrand, librairie des volcans, ...), ou à l'étranger (alliance française, consulats ou ambassades, organismes ayant déjà accueilli des stagiaires de la formation, ...), qui offrent aux étudiants des possibilités d'effectuer des stages ou de participer à des montages d'événements culturels qui leur permettent d'acquérir des compétences de métier en cohérence avec leur formation.

L'ouverture de la formation à l'international est importante et matérialisée principalement par l'existence de conventions internationales, ainsi que de partenariats sous accords Erasmus, ce qui est crucial étant donné la finalité de la licence EEL. La mobilité étudiante sortante est obligatoire en L3 avec stage obligatoire pendant cette année de mobilité.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique de la licence EEL est clairement exposée. Elle est structurée autour d'un tronc commun apportant un socle de connaissances à tous les étudiants qui se spécialisent progressivement, en fonction de leur projet professionnel, en intégrant en L2 l'un de ces cinq parcours. Cependant en L1 et L2 des passerelles existent par le biais d'un jeu de majeure (intégrant 60 % des enseignements fondamentaux en L1 et 70 % en L2)/mineure (pour 40 % en L1 et 30 % en L2) et de modules optionnels, permettant la possibilité d'une réelle réorientation des étudiants, y compris vers d'autres mentions de licence de l'UCA, ce qui est appréciable en tant que facteur de réduction d'échecs dus à une mauvaise orientation initiale. Cette licence permet, dans ses différents parcours, une bonne progression de l'acquisition par les étudiants de connaissances et de compétences en intégrant notamment dans sa maquette l'obligation d'une mobilité à l'étranger (L3) et d'un stage (entre 4 et 16 semaines) à l'international pendant l'année de mobilité.

Les aménagements habituels pour faciliter l'accueil des publics spécifiques (étudiants handicapés, sportifs de haut niveau, salariés ...) sont prévus. La licence EEL est ouverte aux validations d'acquis mais n'a pas encore été délivrée via ces dispositifs.

L'aide à la définition du projet professionnel des étudiants est classique mais aussi novatrice avec les interventions recherchées, par les responsables de la mention, d'acteurs de l'Europe institutionnelle.

L'utilisation des ressources numériques à des fins pédagogiques est importante. Elle est certes classique, mais aussi originale en étant un appui pertinent à la formation : e-book, e-édition, ... Les étudiants sont préparés à la certification C2i dans le cadre du module transversal Outils informatiques et internet (O2i). On apprécie le déploiement des innovations pédagogiques dans la formation : pédagogie par projet et classe inversée.

La dimension internationale de cette formation est très présente du fait de sa thématique, de l'apprentissage de deux langues étrangères, de l'obligation d'une mobilité (L3), de stages à l'étranger, des conventions signées avec des universités étrangères pour proposer soit des doubles diplômes, soit un diplôme conjoint.

La fiche du répertoire national des certifications professionnelles, jointe au dossier, est bien détaillée et est en phase avec les objectifs de la licence.

Pilotage

L'équipe pédagogique est peu diversifiée, puisque composée majoritairement d'enseignants-chercheurs statutaires à l'UCA (dans les disciplines des langues, lettres, sciences humaines et sociales, économie, droit, psychologie et sciences de l'éducation) et, *a contrario*, de trop peu d'intervenants issus du monde socio-économique. Elle est structurée classiquement : dirigée par un responsable de la mention auquel est associé un responsable pour chaque parcours. Le compte-rendu du conseil de perfectionnement annexé au dossier,

permet d'apprécier la richesse des thèmes abordés mais de regretter l'absence de représentants du milieu socio-professionnel dans sa composition.

Peu d'informations relatives à la tenue du jury, aux règles de compensation entre matières, sont données dans le dossier. On regrette que ne soit pas encore mise en place l'approche par compétences (à l'exception des enseignements de langues) via la présence du portefeuille d'expériences et de compétences. Dans chaque parcours est produit, pour tous les étudiants, un supplément au diplôme qui est bien renseigné.

L'évaluation des enseignements par les étudiants recourt à des pratiques différentes selon les parcours, elle est la plus méthodique dans le parcours ESE. Une évaluation des stages est faite par les étudiants, ce qui est appréciable étant donné la diversité des lieux où ils se déroulent.

Un effort particulier est déployé pour aider les étudiants à réussir. Il comprend, outre les dispositifs classiques du tutorat et de l'attribution à chaque étudiant d'un enseignant référent, l'existence d'un e-tandem permettant de communiquer avec les étudiants allemands des universités partenaires d'Erlangen et de Regensburg. La structuration de la maquette des enseignements en majeure et mineure, d'une part et, d'autre part la mutualisation de plusieurs cours avec d'autres mentions de licence (*Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*, LLCER ou *Arts*), favorisent la réorientation des étudiants qui pourraient être en échec.

Résultats constatés

Les candidatures pour intégrer la licence EEI sont en nette progression depuis la création de Parcoursup (+ 34 % entre 2018 et 2019), ce qui témoigne de l'attrait de cette formation. Cependant les effectifs d'inscrits sont stables : 227 étudiants cumulés en 2017 et 230 en 2018. Plus finement cet équilibre cache des variations importantes entre les cinq parcours : stabilité pour EFI, MLFA et ESE, mais baisse de 23,40 % pour EFA et en revanche hausse de 32 % pour EFE. La tendance à la baisse des effectifs du parcours EFA s'explique en partie par une concurrence plus vive au niveau national de formations voisines à celui-là.

Le taux de réussite en L1 est excellent et reste stable sur la période en étant supérieur à 70 % (75,60 % en 2018) des inscrits, il en est de même pour celui en L2 qui est supérieur à 90 %, en revanche celui des diplômés tend à baisser (de 76,20 % en 2016 à 59,10 % en 2018) sans que cela soit analysé.

Les diplômés poursuivent très majoritairement leurs études en master, dans des formations cohérentes avec la licence suivie, par exemple les masters binationaux ou trinationaux à l'UCA ou dans d'autres universités françaises ou étrangères, ou le master LLCER, en particulier le parcours *Média et médiation culturelle*. On note toutefois une augmentation du nombre d'étudiants ayant trouvé un emploi à l'issue de la licence.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Excellents taux de réussite en L1 et L2.
- Diversité et originalité des parcours proposés.
- Internationalisation très importante et existence de co-diplômes internationaux.
- Mobilité obligatoire en L3.
- Qualité de la pédagogie numérique.

Principaux points faibles :

- Collaboration trop limitée avec l'environnement socio-économique.
- Absence d'un référentiel de compétences de métier.
- Taux de réussite faible et non analysé en L3.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La maquette de la licence EEI est bien structurée, amenant progressivement les étudiants à se spécialiser, en L3, dans le cadre de cinq parcours spécifiques, bien différenciés. Cette formation affiche clairement des partenariats solides avec des établissements universitaires étrangers organisant des co-diplômations. L'obligation de suivre la L3 et de faire un stage à l'étranger est cruciale.

Cependant, il convient d'ouvrir plus cette formation au monde socio-professionnel, notamment en intégrant des représentants dans le conseil de perfectionnement. Il convient également de renforcer la lutte contre l'échec des étudiants qui s'est accru en L3. On partage l'avis des responsables de la formation sur la nécessité d'introduire une évaluation en termes de compétences acquises.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Géographie et aménagement* de l'Université Clermont-Auvergne (UCA) est une formation généraliste ayant comme objectif principal la poursuite d'études en master tout en permettant, de façon secondaire, une insertion professionnelle directe dans les domaines de l'aménagement et des métiers de l'administration, par voie de concours. Cette formation, délivrée uniquement en présentiel et proposée en formation initiale et continue, est portée au sein de l'Unité de formation et de recherche (UFR) Lettres Culture et Sciences Humaines. La formation, organisée en majeure Géographie/mineure à choix, proposée uniquement sur le site de Clermont-Ferrand, est ouverte à validation partielle ou totale dans le cadre de la Validation des Acquis de l'Expérience et Professionnels.

ANALYSE

Finalité
Les objectifs de la licence <i>Géographie et aménagement</i> sont clairement formulés, tant sur le plan des connaissances et des méthodes à acquérir que des outils spécifiques à maîtriser. La finalité première est la poursuite d'études en master ou éventuellement en licence professionnelle après la deuxième année. La licence <i>Géographie et aménagement</i> contribue ainsi à préparer les étudiants à des poursuites d'études qui ouvrent à des métiers identifiés, dans les différents champs de l'aménagement, de l'administration et de l'enseignement. Les finalités de la formation sont régulièrement présentées et rappelées aux étudiants tout au long de la formation. Celle-ci est conforme à la fiche RNCP nationale et propose un supplément au diplôme clairement rédigé qui lui est propre, fourni dans le dossier.
Positionnement dans l'environnement
La licence <i>Géographie et aménagement</i> de l'UCA contribue au maillage national des formations en géographie. Le positionnement territorial est analysé et pointe l'absence de concurrence directe avec des formations équivalentes à l'échelle régionale. Qui plus est, cette formation est la seule dans son domaine dans l'académie de Clermont-Ferrand. A l'échelle de l'établissement, la licence <i>Géographie et aménagement</i> participe de la diversité de l'offre proposée en sciences humaines et sociales, sans entrer en concurrence avec les autres formations avec lesquelles elle se trouve en contact par le biais des mineures proposées notamment. Les liens qui existent avec les Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) de proximité sont en revanche exposés trop rapidement. L'articulation à la recherche est conforme à ce qui est attendu pour une licence. Les enseignements sont très majoritairement assurés par des enseignants-chercheurs des deux Unités mixtes de recherche (UMR) en géographie du site : Territoires (géographie humaine) et Géolab (géographie physique et environnementale). Ces structures de recherche constituent d'ailleurs des lieux de stage effectifs pour des

étudiants. Les liens avec l'environnement socio-économique apparaissent à travers la qualité des intervenants professionnels et la liste des institutions avec lesquelles la formation est liée à l'occasion d'ateliers et pratiques de terrain. L'excellente intégration territoriale de la formation est appréciable. Ces liens sont à même de construire des débouchés de stage et d'emplois pour les étudiants poursuivant leurs études en licence professionnelle ou master. La place faite à la préprofessionnalisation vers les métiers de l'enseignement est aussi appréciée ; elle se fonde sur l'intervention de collègues en poste dans le secondaire et le primaire. L'ouverture à l'international est réelle via les programmes Erasmus+ et des conventions inter-universités. Les mobilités entrantes et sortantes sont notables. Elles concernent autant les étudiants (sur les deux dernières années : 14 sortantes, 7 entrantes) que les enseignants (15 mobilités sortantes dans le département sur les deux dernières années). La liste des échanges effectifs est connue, toutefois celle des accords n'est pas proposée au-delà de la mention d'un ensemble de pays.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est très lisible avec un respect du principe de spécialisation progressive. La mise en œuvre concrète du principe majeure/mineure dès la première année permet d'offrir un large choix d'orientations et de réorientations aux étudiants. A partir de la deuxième année, une mineure plus professionnelle peut être choisie (Métiers de l'aménagement des territoires et de l'environnement ; Métiers de l'enseignement...). Un système de passerelles existe entre mentions de licence portées par l'UFR grâce au système des mineures. Ce dispositif rend possible une réorientation jusqu'au semestre 4. Cela interroge toutefois les acquis réels des étudiants rejoignant la formation en troisième année par cette voie, et également leurs chances de réussite. L'investissement de l'équipe enseignante au profit de la réussite des étudiants ne fait en revanche aucun doute, avec de multiples dispositifs d'accompagnement (direction des études, enseignants-référents), de remise à niveau et remédiation, ou encore une réflexion poussée sur les modalités d'évaluation. L'ambition d'accueillir tous les publics est affirmée, et des possibilités d'orientation en licence professionnelle existent à l'issue de la deuxième année. Le caractère obligatoire du stage professionnel en troisième année est conforme au souhait de permettre aux étudiants d'affirmer leur projet de poursuite d'études et d'orientation professionnelle. L'articulation des stages (obligatoires, évalués et encadrés) aux dispositifs de préprofessionnalisation est tout à fait cohérente et démontre un réel souci d'appréhender la formation en termes de connaissances et de compétences. Plus largement, la professionnalisation est un moteur d'innovations pédagogiques, notamment à travers les démarches engagées dans le cadre du Projet personnel et professionnel (PPP), mais aussi des pratiques de terrain qui mettent les étudiants au cœur du processus d'apprentissage à travers une pédagogie de projet. Le recours à des démarches de pédagogie inversée est aussi mentionné. Les liens avec la recherche sont essentiellement exposés à travers les dispositifs d'initiation à la recherche (UE de troisième année) et à travers la possibilité pour des étudiants de faire leur stage dans l'une des deux UMR citées. L'ouverture à la recherche passe aussi par les enseignements numériques qui visent à permettre d'acquérir des compétences techniques mais aussi une utilisation raisonnée des outils. La présence du numérique est donc avérée, celui-ci ne se limitant pas au seul environnement de travail. Le numérique est bien un objet d'enseignement technique et disciplinaire qui contribue au processus de professionnalisation des étudiants : cartographie informatique, Système d'information géographique (SIG), statistiques et information géographique... L'internationalisation de la formation repose sur une offre large de langues étrangères et sur une préparation à la mobilité internationale. Aucun cours disciplinaire en langue étrangère n'est proposé.

Pilotage

L'équipe pédagogique est essentiellement formée d'enseignants-chercheurs couvrant différents champs de la géographie. Le recours à des intervenants du monde socio-économique et du système éducatif primaire et secondaire répond à des besoins ciblés et identifiés, notamment en matière de préprofessionnalisation. Les qualités des intervenants extérieurs sont présentées et cohérentes avec les finalités de la formation. Ils interviennent en fonction de leur spécialité et ne remplacent aucunement les enseignants-chercheurs. Les responsabilités pédagogiques sont clairement décrites et réparties entre plusieurs membres du département. Plusieurs instances permettent le pilotage de la formation dans le cadre d'un processus d'amélioration continue, notamment un conseil de perfectionnement, commun avec la *Licence professionnelle Développement de projet de territoires*, qui est actif et dont la composition se veut plurielle (monde socio-économique, académique, étudiants). Il est toutefois regrettable qu'une place insuffisante soit faite aux intervenants extérieurs (2 membres sur 10). Un compte-rendu de réunion est fourni. Il démontre que les données nécessaires au pilotage de la formation sont disponibles et utilisées. Pour autant, la plus-value de cette instance au regard des débats relatés dans ce compte-rendu n'est pas évidente. Les étudiants sont associés à cette démarche et peuvent s'exprimer à travers une évaluation formalisée des enseignements. Des exemples d'adaptation des modalités d'évaluation consécutives à ces dispositifs sont proposés. Une coordination des différentes mentions qui se

trouvent reliées dans le cadre du système majeure/mineure existe au niveau de l'UFR. Elle est appréciée parce que nécessaire au regard de l'organisation mise en place et permet l'existence d'un système de passerelles de réorientation, même si dans les faits il n'est que peu mobilisé par les étudiants. La politique des modalités de contrôle des connaissances et des compétences est d'ailleurs pensée à l'échelle de l'UFR. La répartition contrôle terminal/contrôle continu est équilibrée et cohérente, tout comme la ventilation des ECTS (European credit transfer system) associés. Des dispositifs d'aide à la réussite existent qui reposent sur des dispositifs classiques (méthodologie du travail universitaire), mais aussi un suivi individualisé avec du tutorat. La formation a déjà initié une réflexion constructive sur la formulation du diplôme par compétences et sur sa structuration en blocs de connaissances et de compétences. La démarche d'autoévaluation est bien intégrée par l'équipe pédagogique comme en témoignent les différents indicateurs proposés.

Résultats constatés

Les résultats constatables portent sur une unique année d'exercice de l'offre de formation autoévaluée. L'équipe pédagogique précise cet état de fait propre à l'UCA. L'absence de recul sur la forme actuelle de l'offre de formation n'est donc pas imputable à l'équipe pédagogiques qui fait tout de même l'effort de mettre en perspective les données de l'année 2017-2018 avec celles des années antérieures à la formation de l'UCA. Cela confirme la bonne qualité du suivi de la formation et permet d'avoir la lecture d'une tendance nettement à la hausse des effectifs de première année (54 en 2011 ; 93 en 2018 ; 83 en 2019). Les effectifs de deuxième et troisième année sont eux aussi en hausse sur la période, et tout à fait honorables pour une licence *Géographie et aménagement*. Ils bénéficient notamment de l'arrivée d'étudiants venant de CPGE (jusqu'à 10 % des effectifs de L3). La répartition dans les différentes mineures est équilibrée en première année, mais penche largement en faveur de la mineure Métiers de l'aménagement des territoires et de l'environnement (MATE) à partir de la deuxième année. Les réorientations par le jeu des passerelles sont suivies et se manifestent par des volumes assez faibles (5 sur l'année 2017-2018). Le taux de présence aux examens est bon. Ils atteignent 86 % en première année, et témoignent ainsi de l'efficacité du travail d'encadrement réalisé. Ce taux est porté à 100 % en deuxième année. Les taux de réussite sont, en revanche, sans surprise en première année (55 % des inscrits en 2017-2018), et relativement constants (53 % en moyenne depuis 2014-2015). Ils sont toutefois un peu bas en deuxième et troisième année (autour de 74 % dans les deux cas en 2017-2018) et, plus inquiétants, en baisse depuis 2014-2015. Il est trop tôt pour intégrer dans l'analyse les effets de la structure en majeure/mineure. D'un point de vue général, l'analyse des taux de réussite n'est pas assez précise, notamment en deuxième et troisième année. Le devenir des diplômés fait l'objet d'enquêtes par l'Observatoire des Formations et du Devenir des Étudiants de l'UCA, avec un excellent taux de retour. Ces enquêtes confirment que la quasi-totalité des diplômés poursuivent leurs études, en grande majorité en première année de master à l'UCA. L'adéquation entre les finalités et les résultats est donc avérée.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Des finalités lisibles et en cohérence avec les résultats constatés
- Une équipe d'enseignants-chercheurs titulaires couvrant les besoins d'enseignement fondamentaux
- Une bonne attractivité et des effectifs étudiants en hausse
- Une organisation en majeure/mineure qui assure de nombreuses passerelles de réorientation au sein des licences de l'UFR
- Un travail bien engagé sur les compétences

Principal point faible :

- De taux de réussite un peu faibles en deuxième et troisième année non analysés

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Géographie et aménagement* de l'UCA est une formation bien insérée dans son territoire qui contribue au maillage national de l'offre de formation en géographie et aménagement. Cette formation a trouvé son public avec des effectifs en hausse qui peuvent être accueillis par une équipe enseignante plurielle, équilibrée et investie. Le suivi de la réussite étudiante est toutefois inégal entre les trois années de la formation. Il conviendrait de mieux comprendre la faiblesse relative du taux de réussite en L2 et L3 afin, notamment, de mesurer l'impact de l'organisation en majeure/mineure et des nombreuses passerelles rendues possibles jusqu'au semestre 4. Le manque de recul sur l'offre de formation faisant l'objet de cette autoévaluation ne permet pas de formuler d'autres recommandations que l'encouragement à poursuivre les démarches d'amélioration continue engagées. Pour cela, le conseil de perfectionnement pourrait être mieux mobilisé et surtout ouvert à plus de professionnels issus du monde socio-économique à l'UCA.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE HISTOIRE

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Histoire* délivrée par l'Université Clermont-Auvergne (UCA) offre aux étudiants, dès la première année de licence (L1), une vision généraliste des sciences de l'homme et des humanités. Les deux années suivantes sont l'occasion de se constituer un stock de connaissances plus précis dans le domaine de la science historique. Sauf cas particuliers comme les étudiants salariés notamment, les enseignements (cours magistraux et travaux dirigés) se déroulent en présentiel et uniquement à Clermont-Ferrand. Afin de faciliter la réorientation des étudiants, cette licence propose un système de mineures dès la L1.

ANALYSE

Finalité
Cette licence <i>Histoire</i> propose aux étudiants de construire des connaissances larges dans le domaine des sciences de l'homme au cours de la L1, et des humanités avec un focus sur le domaine de la science historique au fur et à mesure de l'avancée dans la formation. Les mineures proposées dès le L1 facilitent une éventuelle réorientation. Au cours du semestre 1, les étudiants de L1 sont reçus pendant deux heures par des conseillères d'orientation. En troisième année de licence (L3), les divers parcours (<i>Renforcement disciplinaire</i>, <i>Géographie</i>, <i>Archéologie</i>, <i>Lettres-sciences</i>, <i>Lettres-administration</i>), facilitent l'insertion professionnelle et l'ouverture à des disciplines associées. A l'issue de la L3, les étudiants peuvent poursuivre leur formation au sein du master <i>Histoire civilisations, patrimoine</i> ou d'un master <i>Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)</i> de l'UCA. Le master <i>Histoire civilisations, patrimoine</i> se compose de deux parcours <i>Mondes contemporains</i>, pour les étudiants visant les concours administratifs notamment, et <i>Histoire, histoire de l'art et archéologie</i>.
Positionnement dans l'environnement
Cette formation est la seule licence <i>Histoire</i> en Auvergne. Les contraintes liées, entre autres, à la distance ne permettent pas le développement de collaborations au niveau licence avec d'autres universités de la grande région Auvergne-Rhône-Alpes. En revanche, les cours d'archéologie sont mutualisés avec le département d'histoire de l'art. Les mineures disciplinaires impliquent, par ailleurs, des collaborations avec d'autres départements de l'UCA et avec l'INSPE. Les cours d'archéologie privilégient l'archéologie spatiale, spécialité rare en France. Dès la L1, les étudiants sont incités à suivre des séminaires du Centre Histoire Espaces et Culture (CHEC). A noter qu'il s'agit là du centre de recherche de la Maison des Sciences de l'Homme et non d'une école doctorale. En deuxième année de

licence (L2) et L3, les étudiants du parcours *Archéologie* doivent effectuer un chantier de fouilles. Pour les L3, chaque semestre comprend un stage en archives. Des relations avec les entreprises, les associations et autres partenaires industriels ou culturels existent. Elles prennent la forme de stages dans la presse locale, les collectivités territoriales, les services archéologiques ou les monuments historiques. Parmi les coopérations internationales, il faut relever celle avec l'Université de Bologne en Italie. Cette coopération permet, chaque année, à une dizaine d'étudiants de réaliser un stage de fouilles subventionné par l'Italie.

En guise d'ouverture à l'international, les étudiants bénéficient également de conférences assurées par des professeurs étrangers (portugais et états-uniens en 2018-2019).

Organisation pédagogique

L'enseignement observe la progression d'une L1 généraliste à une L3 plus spécialisée. Il comprend un tronc commun en histoire, avec trois mineures en L1, six mineures en L2 et cinq mineures en L3. La répartition entre le tronc commun et les options est équilibrée. Le principe de mineurs permet la réorientation et préparation de la spécialisation en L3. Tous les étudiants bénéficient d'une unité d'enseignement (UE) obligatoire par semestre de langue étrangère à raison de deux heures par semaine. En ce qui concerne les réorientations en fin de L1, elles ne touchent annuellement qu'une dizaine d'étudiants sur 200.

La L2 propose UE de préprofessionnalisation seulement aux étudiants s'orientant vers les métiers de l'enseignement. Toutefois, possibilité est offerte aux étudiants de L2 et de L3 de réaliser un stage en archéologie, et aux étudiants de L3, un stage en Archives ou dans le domaine du Patrimoine. Pour ceux, inscrits, dans le parcours Archéologie, des stages de fouilles sont programmés en L2 et L3. Pour l'ensemble des étudiants, une formation spécifique en informatique permet d'obtenir la certification informatique et internet (C2i). Outre l'usage habituel d'une plate-forme Moodle, tous bénéficient d'une licence d'utilisation d'un logiciel d'amélioration de l'orthographe. Ils sont par ailleurs tous initiés à l'utilisation des bases de données. Dans le domaine du numérique, les enseignants ont à leur disposition un logiciel Moodle dédié à repérer les plagiat. A noter également, une UE *Film et histoire* en lien avec le Centre de documentation du cinéma et du court-métrage de Clermont-Ferrand.

La formation dispense 36 heures de tutorat par an en L1, assurés par des étudiants de master. Ce volume horaire peu conséquent est expliqué, dans le dossier d'autoévaluation, par la faiblesse des attributions budgétaires. Il existe un enseignant référent pour la L1 disposant de 40 heures par an pour 200 étudiants.

Les étudiants inscrits dans le programme Erasmus (18 entre 2016 et 2017), à destination de l'Espagne pour la plupart, bénéficient d'un enseignant référent. Cette faible mobilité sortante est justifiée dans le dossier par les incidences financières des déplacements, alors même que les étudiants en échanges ERASMUS peuvent bénéficier d'aides financières. Enfin, la validation des acquis de l'expérience (VAE) totale ou partielle est possible, mais demeure exceptionnelle.

Les étudiants bénéficiant de l'enseignement à distance tout comme les étudiants étrangers sont peu nombreux.

Pilotage

L'équipe pédagogique comprend 8 professeurs, 14 maîtres de conférences (MCF) dont deux habilités à diriger des recherches (HDR), trois allocataires doctorants et des chargés de cours recrutés dans le secondaire. L'équipe pédagogique tient six réunions de département par an, dont deux avec les chargés de cours. Le conseil de perfectionnement de la licence, mis en place depuis quatre ans, réunit des membres de l'équipe pédagogique, des étudiants et au moins un membre extérieur. Les étudiants sont également représentés au conseil des études de l'unité de formation et de recherche (UFR). En plus des journées d'informations Infosup, et journées portes ouvertes, ils ont accès aux objectifs de connaissances et de compétences de la formation en consultant le site de l'UFR LCSH, la fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et le livret de l'étudiant. Les connaissances et compétences à acquérir sont reprises dans le livret de l'étudiant, au sein de la présentation de chaque UE.

Les modalités d'évaluation des connaissances sont mentionnées dans le livret de l'étudiante et présentées aux différentes promotions lors des réunions de rentrée. Le livret de l'étudiant précise les crédits ECTS affectés à chaque enseignement.

L'évaluation des enseignements par les étudiants est effectuée, d'une part, par les étudiants siégeant au conseil de perfectionnement de la licence et, d'autre part, au moyen d'enquêtes envoyées sur l'espace numérique de travail (ENT). Les suggestions des étudiants sont prises en compte (exemples : refonte de l'emploi du temps, projet de regroupement de certaines UE pour éviter les UE sans travaux dirigés).

Résultats constatés

Les effectifs fluctuent depuis 2010 mais restent tout à fait satisfaisants (2018-2019 : 222 étudiants en L1, 116 en L2 et 108 en L3). Le taux de réussite aux examens est de 50 % environ en L1 (avec 25 % d'abandons dès la fin du semestre 1) et de 85 % en L2 et en L3.

Des enquêtes d'insertion professionnelle sont réalisées pour connaître le devenir des diplômés. Elles révèlent que plus de 95 % des diplômés de L3 s'inscrivent en master. Ils se répartissent entre les masters *Mondes contemporains* (administration publique et journalisme : environ 20 étudiants par an), le *MEEF* (40 étudiants environ par an) et le master à vocation recherche *Histoire, histoire de l'art et archéologie* (environ 20 étudiants par an). Ce dernier master prépare également à l'agrégation d'histoire, à laquelle il a en moyenne deux admis par an.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Possibilité de réaliser des stages en L2 et L3 favorisant l'orientation professionnelle.
- Taux de réussite en L3 élevé.
- Ouverture aux sciences auxiliaires de l'histoire dès la L2.

Principal point faible :

- Taux d'abandon en L1 demeurant important malgré la mise en place d'un dispositif d'accompagnement.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Histoire* est une formation solide et bien structurée travaillant en partenariats avec les autres mentions du champ. Elle permet aux étudiants de bénéficier d'une ouverture culturelle et professionnelle appréciable. Pour remédier aux échecs en L1, la formation a ouvert, en 2018, un parcours de L1 renforcée à l'intention des étudiants en difficulté. Pour cela, une partie des enseignements de mineure sont remplacés par des ateliers d'écriture. Dans le but d'accompagner les étudiants de ce parcours (un quart de la promotion), les effectifs des TD sont ramenés à 20. Toujours dans la perspective d'aide aux étudiants en difficulté, nommer des enseignants référents en L2 et en L3 constituerait une bonne piste.

Si le dossier indique la volonté de mettre en place en 2021 une évaluation par blocs de compétences, cela ne peut constituer le seul levier afin de lutter contre l'échec en 1ère année. Il serait judicieux de mettre en place un dispositif d'aide à la réussite des étudiants, dispositif qui a donné de très bons résultats dans certaines universités.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Histoire de l'art et archéologie* de l'Université Clermont-Auvergne (UCA) s'inscrit dans le champ de formation *Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales*. La première année de licence (L1) est organisée autour de la Majeure Histoire de l'art et archéologie ; les étudiants ont le choix entre deux mineures (Histoire ou Italien). En deuxième année de licence (L2), il existe quatre parcours : *Disciplinaire* (majeure Histoire de l'art et mineure Histoire ou Italien), *Archéologie* (majeure Histoire de l'art et mineure Archéologie), *pluridisciplinaire* (Lettres Administration) et *Pluridisciplinaire* (Lettres, Sciences), qui se poursuivent en troisième année de licence (L3). La licence est rattachée à l'UFR Lettres, Culture, Sciences Humaines (LCSH). Les enseignements de la licence ont lieu sur le site de l'Université à Clermont-Ferrand et sont délivrés en présentiel.

ANALYSE

Finalité
Les compétences et connaissances attendues sont clairement explicitées, mises en relation avec les emplois accessibles aux diplômés, et détaillées dans un livret mis à la disposition des étudiants. Une annexe au diplôme est fournie, mais elle manque de lisibilité. Les concours de l'enseignement, notamment du professorat des écoles et de l'administration, ou les poursuites d'études possibles en master ou à l'École du Louvre sont bien renseignés et correspondent aux parcours de la formation. Le dossier différencie clairement et de façon pertinente les débouchés selon les différents parcours.
Positionnement dans l'environnement
Le dossier recense les universités les plus proches proposant ce type de licence. Aucune Université proche ne propose la même licence Histoire de l'art et archéologie et surtout les mêmes spécialités. Quatre-vingts pourcent des étudiants inscrits en L1 ont obtenu leur baccalauréat dans la région Auvergne Rhône-Alpes ; le recrutement est très majoritairement régional. La formation a établi des partenariats avec l'École Supérieure d'Art de Clermont Métropole et l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand. Elle s'articule essentiellement avec le laboratoire CHEC (Centre d'Histoire Espaces et Culture). Les interactions de la formation avec l'environnement socio-économique sont listées mais non analysées et ne semblent pas faire l'objet de conventions spécifiques. Le dossier cite des coopérations à l'international avec l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne et la Belgique liées à des accords passés visiblement par l'établissement, sans davantage de précisions. Il fait également référence à la mobilité des étudiants, mais là encore sans préciser plus avant les modalités d'accompagnement et les flux. Le

dossier ne mentionne aucun chiffre et ne permet donc pas d'en faire une analyse plus précise.

Organisation pédagogique

Le tableau des unités d'enseignement (UE) est peu lisible. Il est de fait difficile d'apprécier les différents parcours proposés aux étudiants, bien que l'offre de cours non disciplinaires soit riche et variée.

Il est regrettable que le document détaillant la structure de la formation n'explicite pas de manière claire les données mentionnées dans le tableau. Il est par conséquent plus que difficile d'apprécier la spécialisation progressive des étudiants. Il en est de même pour donner un avis sur l'organisation et la répartition cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD) ou le nombre de crédits alloués à chaque UE. Le livret Europass de l'étudiant n'est pas compatible avec les données fournies dans le dossier d'autoévaluation : il n'y a pas ou peu de correspondance entre le tableau 1 (UE) et le parcours de l'étudiant par semestre.

Les modalités d'évaluation sont précisées mais peu détaillées, contrairement aux aménagements proposés aux étudiants ayant des contraintes particulières. Un système de validation des acquis de l'expérience (VAE) est mentionné sans que la démarche en soit précisée.

L'organisation de deux stages obligatoires dans le parcours *Archéologie* (semestre 6 – 6 crédits ECTS), validé par un rapport mais qui ne donne pas lieu à une soutenance, ainsi que leur accompagnement spécifique est très appréciable et cohérente avec la formation de licence. Le dossier d'autoévaluation précise qu'« un stage obligatoire est intégré au cursus de la formation pour le parcours disciplinaire » ; il est manifestement intégré à l'UE d'insertion professionnelle du semestre 5.

Le lien de la formation avec les activités de recherche des enseignants est clair et cohérent.

Les enseignants semblent investir en partie l'espace numérique de travail (ENT). Cependant, la formation des étudiants aux nouvelles technologies est insuffisante. On peut, en outre regretter, l'absence de cours sur des logiciels - tels que Publication Assistée par Ordinateur (PAO), Système d'Information Géographique (SIG) et 3D - dans une filière archéologique.

Sont spécifiés dans le dossier les dispositifs spécifiques d'aide à la réussite mis en place à partir de la rentrée universitaire 2019-2020. Néanmoins, le volume horaire n'étant pas précisé, il est difficilement appréciable.

Les étudiants ont une ouverture à l'international compte-tenu des partenariats établis par l'Université. Cependant, aucune donnée chiffrée ne permet d'en dresser un bilan. S'il existe bien des cours de langue dans la formation, sans que le volume horaire en soit précisé, il est regrettable que ces derniers ne soient pas mis en place dès le premier semestre de la licence.

Pilotage

L'équipe pédagogique se compose de neuf enseignants titulaires, avec un quasi-équilibre entre quatre professeurs de recherche (PR) et cinq maîtres de conférences (MCF). Chaque période est représentée par un PR et un MCF (deux en art moderne). Les responsabilités semblent bien réparties au sein de l'équipe. Des professionnels interviennent (Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP)). La grande majorité de l'équipe titulaire des enseignants est rattachée au CHEC de l'UCA, et un enseignant-chercheur à l'Unité Mixte de Recherche (UMR) 6298-ARTEHIS du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) à Dijon. La proximité du CHEC permet une ouverture sur la recherche pour les étudiants (séminaires, journées d'études). Dans le dossier d'autoévaluation, une instance est judicieusement faite sur le lien visible entre les cours et les recherches des enseignants-chercheurs titulaires de cette licence. Cela permet de donner aux étudiants à voir une continuité entre licence et master. Les intervenants extérieurs professionnels sont nombreux. Il est toutefois regrettable qu'ils ne soient pas plus diversifiés. Les coopérations avec les musées pourraient par ailleurs être plus accentuées. Les modalités de contrôle des connaissances sont conformes à ce type de licence (oral, écrit) mais restent peu précisées dans le dossier (type, durée). Les passerelles entre les filières de la formation sont évoquées mais non spécifiées. Aucun chiffre n'est proposé à ce sujet. Cela rend cette dimension de la licence très floue.

Les étudiants sont associés aux réflexions sur les réussites et dysfonctionnements de la formation ; des réunions semestrielles ont lieu avec des délégués étudiants. Le conseil annuel de perfectionnement réunit la direction du département, les responsables pédagogiques des trois niveaux de licence, la secrétaire du département, les délégués ou représentants étudiants de L3 et deux acteurs du monde professionnel. Il donne lieu à la rédaction d'un compte-rendu transmis à l'UFR LCSH et l'UCA.

Résultats constatés

Les effectifs étaient d'environ 100 étudiants en L1, 39 en L2, 34 en L3 en 2018-2019. Le taux de réussite a baissé et reste assez faible en L1 (un peu en dessous de 50 % des présents aux examens), mais est somme toute conventionnel, compte tenu des abandons. Toujours à propos de réussite, le taux reste également faible en L2

(autour de 65 % en moyenne) et L3 (autour de 80 % en moyenne) alors que généralement une fois passé le cap de la L1, il devrait remonter. Des enquêtes sont réalisées par l'Université pour apprécier le devenir des étudiants. Elles sont proposées en annexe au dossier. Assez logiquement, il n'y a pratiquement aucune insertion professionnelle en fin de L3. La poursuite d'études en master est précisée avec des statistiques, qui montrent une très forte majorité d'étudiants en master recherche à l'UCA, mais très peu ailleurs.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bonne articulation des cours avec la recherche des enseignants.
- Bonne intégration d'intervenants professionnels dans les enseignements.

Principaux points faibles :

- Maquette très peu lisible et la complexité de l'organisation des parcours et des majeures et mineures.
- Interruption regrettable dans la pratique d'une langue vivante en première année (pas de cours de langue vivante en S1).
- Absence de cours de PAO, SIG, 3D préjudiciable à la formation des étudiants.
- Taux de réussite peu satisfaisants en L2 et L3.
- Dossier d'autoévaluation pas toujours lisible et des incohérences dans les données fournies.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier d'autoévaluation de la licence *Histoire de l'Art et archéologie*, tel qu'il est présenté, rend difficile une évaluation de la formation en toute transparence. La maquette fournie est peu lisible et ne permet pas d'apprécier la pertinence de la structuration de la licence. Plus qu'une spécialisation, les parcours, à partir de la L2, tendent vers un éclatement des enseignements, ce qui ne répond pas aux exigences d'une licence généraliste traditionnelle. Il faudrait ainsi rendre plus lisible la maquette par parcours (coefficient, crédits ECTS, volume horaire des CM et TD, estimation de la charge étudiante, ...) et repenser la progression entre les différentes années.

D'autre part, au vu des taux de réussite affichés, il serait peut-être souhaitable de renforcer les cours en petits groupes de TD ou d'autres dispositifs d'aide à la réussite s'appuyant sur des innovations pédagogiques.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE INFORMATION-COMMUNICATION

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Information-communication* de l'Université Clermont-Auvergne (UCA), site de Clermont-Ferrand, UFR Langues, Cultures et Communication), dispensée en présentiel (formation initiale et continue), est une formation généraliste en trois ans dans le domaine des *Sciences de l'Information et de la Communication* (SIC). Elle débouche pour plus de deux tiers des étudiants ayant obtenu la licence sur une poursuite d'études en master, principalement la mention *Information-communication*. La formation propose dès la deuxième année de licence (L2) deux mineures (communication en langue étrangère (CLE) anglais ou espagnol ; information et communication numérique (ICN)). L'UCA a été restructurée en 2017, avec des mineures de L3 ouvertes à la rentrée 2018.

ANALYSE

Finalité
Les enseignements théoriques en L1 constituent une bonne base de culture et de connaissances en sciences de l'information et de la communication. La spécialisation sous forme de mineure et de parcours ensuite répond à la spécialisation progressive de l'étudiant. Les stages obligatoires de quatre semaines en L2 et de huit semaines en L3 permettent d'acquérir en sus des enseignements techniques et théoriques, un socle de compétences permettant la poursuite d'études en master après la L3 ou en licence professionnelle après la L2. L'UCA propose trois licences professionnelles en lien avec la communication : <i>Métiers de l'information : métiers du journalisme et de la presse</i>, <i>Métiers du livre</i> et <i>Technico-commercial, Communication et Multimédia</i>. Les métiers visés restent vagues : chargé ou assistant de communication, community manager,... Les étudiants devraient pouvoir identifier des métiers exercés par d'anciens étudiants (fonction, lieu d'activité,...), ce qui serait plus parlant pour eux. Un annuaire est en projet. La poursuite d'études à l'UCA est facilitée par l'ouverture à la rentrée 2019, dans le master <i>Information, communication</i> de cette Université, d'un parcours en communication digitale (parcours Conduite de projets de communication numérique).
Positionnement dans l'environnement
Les deux spécialisations de la licence sont les seules dans la région et n'ont pas de concurrence directe. L'équipe pédagogique s'entoure de chercheurs du laboratoire Communication et sociétés de l'UCA. Les trois axes du laboratoire Communication et Sociétés, sont représentés dans les enseignements des trois niveaux de licence, et grâce à des cours de méthodologie de la recherche dispensés en L3. Une liste d'entreprises avec

laquelle la licence a noué des relations est fournie. Elles accueillent des étudiants en stage et certaines ont des représentants au conseil de perfectionnement. Toutefois la liste des intervenants extérieurs enseignant dans la formation fait part de cinq intervenants en communication, les autres étant spécialisés en langues. La collaboration avec des professionnels de la communication mériterait d'être développée. Le dossier d'autoévaluation n'indique pas de collaboration spécifique à l'international si ce n'est les échanges classiques dans le cadre d'Erasmus ou d'universités étrangères, permettant ainsi la mobilité des étudiants. Il est à noter que les étudiants de la licence ayant choisi la mineure Communication en Langue étrangère (CLE) effectuent leur semestre 6 à l'étranger.

Organisation pédagogique

L'organisation de la licence est lisible au regard de la maquette fournie : un tronc commun en L1 ; deux mineures en L2 et en L3 : CLE (Anglais ou Espagnol) et ICN.

Des données sur des passerelles envisageables (autres que les deux licences professionnelles) pour les étudiants ne souhaitant pas suivre une mineure de L3 ne sont pas très lisibles. Un RSE (Régime Spécial de l'Étudiant) peut être demandé dès le début du semestre.

L'enseignement en langues est important et valorisé. Il est prépondérant en parcours *Communication langues étrangères*, mais solide également pour les étudiants de l'autre parcours. De plus l'étudiant a de nombreuses possibilités de choix de langues (même en tant que grand débutant).

Les deux stages obligatoires, en L2 et L3, sont un réel atout pour l'étudiant, en termes de découvertes professionnelles, d'apprentissage. Pendant cette période les étudiants sont suivis par un tuteur et doivent produire un rapport de stage analytique. Le semestre 6, pour le parcours *Communication en langue étrangère* doit s'effectuer à l'étranger. Cependant la façon dont ce semestre a été pensé n'est guère étayée. On note d'ailleurs un déficit de crédit ECTS pour ce semestre 6. Pour ce qui concerne l'international, si des villes anglophones ou hispanophones sont citées, nous n'avons pas d'éléments sur les universités qui collaborent et les programmes privilégiés dans ces universités (langues, SIC et langues pour moitié).

Pilotage

L'équipe pédagogique s'est récemment enrichie d'un nouveau maître de conférence et d'un nouveau professeurs agrégés (PRAG) pour répondre aux besoins de la nouvelle offre de formation. L'ensemble des enseignants-chercheurs est rattaché à l'UFR LCC (sauf un de l'IAE de Clermont et de l'UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines). Les enseignants chercheurs sont pour la plupart représentés dans les trois niveaux de licence, ce qui est positif pour la sensibilisation à la recherche. Un enseignant responsable est désigné pour chaque année de formation, auxquels s'ajoutent trois enseignants référents pour les L1, afin de les accompagner au mieux dans leur vie universitaire et de repérer les étudiants fragiles, ce qui préfigure le cadre du contrat pédagogique de réussite étudiante. Les étudiants sont bien intégrés dans les dispositifs d'évaluation de la formation. Ils prennent part au Conseil de perfectionnement et au Conseil de département, participent à une évaluation en ligne sur moodle, même si le taux de réponse n'est pas celui espéré par l'équipe de formation. Notons que l'équipe pédagogique tient compte des remontées des étudiants (cours similaires d'une année à l'autre par exemple) pour des améliorations de la formation.

Les modalités de contrôle des connaissances (MCC) accordent une large place au contrôle continu. Les MCC ainsi que la liste des cours sont fournies dès la rentrée aux étudiants, via le livret de l'étudiant. Aucune indication sur le fonctionnement des jurys d'examens n'est fournie.

Un dispositif de mise à niveau est proposé mais il reste informel : cours de remise à niveau au début du cours d'expression écrite et orale en L1. Il s'agit davantage de repérer les étudiants en situation de difficulté dans cette matière que d'une réelle mise à niveau qui peut s'avérer problématique et « onéreuse » en termes de coût pédagogique.

Résultats constatés

En l'absence de recul suffisant depuis 2017, les données chiffrées ne permettent pas une analyse significative des résultats obtenus par les étudiants, ni de leur devenir.

Avec une capacité d'accueil initiale de 120 étudiants, en 2018-2019 ce sont 144 étudiants qui sont inscrits. Toutefois, nous n'avons aucune donnée sur la procédure de recrutement. Nous pouvons cependant signaler que le taux de réussite est encourageant (90 % en L1, 94 % en L2 et 97 % en L3). On s'interroge en revanche sur l'éventuelle « perte d'étudiants » entre la L1 et la L3 même si elle semble se tasser au fil du temps.

Aucune donnée concernant les effectifs des étudiants provenant d'IUT ou autres formations en L3 ou le départ d'étudiants de L2 (même avant 2018) n'est fournie.

Soixante-seize pourcent des étudiants poursuivent leurs études (dont 67 % en master) ce qui est en accord avec l'objectif de cette licence généraliste. Une minorité d'étudiants fait donc le choix de l'insertion professionnelle avec un salaire médian de 1529 euros.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Véritable spécialisation progressive des étudiants.
- Bonne prise en compte des avis constructifs des étudiants et des professionnels du conseil de perfectionnement dans l'évolution de la formation.
- Présence de stages obligatoires en L2 et L3.
- Semestre 6 à l'étranger obligatoire pour le parcours CLE - communication anglais/espagnol.
- Enseignement des langues vivantes accompagné et valorisé.
- Bon adossement à la recherche.

Principaux points faibles :

- Autoévaluation lacunaire ou imprécise.
- Faible collaboration avec des professionnels et des entreprises en communication.
- Dispositif de mise à niveau trop informel.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Information-communication* est une formation de qualité, bien conçue dans sa structuration, en vue de la poursuite d'études. Toutefois, il apparaît nécessaire de poursuivre le travail d'autoévaluation, tant avec les professionnels qui s'impliquent dans les enseignements qu'avec les étudiants. En effet, les propositions d'amélioration des contenus dans l'enseignement (perfectionner l'apprentissage du numérique) proviennent essentiellement de ces échanges. La professionnalisation des deux parcours est à consolider de façon à offrir des débouchés professionnels aux diplômés. Les effectifs (plus d'une centaine d'étudiants) et l'implication visible des enseignants devraient permettre une analyse fine du devenir des diplômés, y compris dans leur capacité à former réseau. Enfin, il faudrait valoriser davantage l'articulation formation-recherche, par exemple avec une participation des étudiants à l'organisation de journées d'étude et colloques, ou l'appui concret, encadré, à des études et contrats, selon des modalités adaptées.

LICENCE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Langues étrangères appliquées* (LEA) de l'université Clermont Auvergne est une formation professionnalisante et pluridisciplinaire en trois ans. Elle a pour objectif principal de préparer les étudiants à évoluer dans des secteurs professionnels en lien avec le commerce international et le développement des organisations en France ou à l'étranger. Elle est basée sur l'enseignement de deux langues étrangères (l'anglais et une langue vivante B : allemand, arabe, chinois, espagnol, italien, portugais ou russe) et de matières dites d'application (le droit, l'économie et le marketing). À partir de la deuxième année de licence (L2), trois parcours sont proposés : *Conception de l'information multilingue, Commerce et affaires internationales, Interculturalité et ressources humaines*. La préparation à l'international se concrétise au dernier semestre par une mobilité obligatoire dans une université à l'étranger. Les cours sont dispensés sur les sites de Clermont-Ferrand et Vichy.

ANALYSE

Finalité
L'objectif clairement affiché de la formation est l'insertion professionnelle des étudiants dans un contexte en lien avec l'international (commerce international et du développement des organisations, de la communication technique, des ressources humaines et des relations interculturelles, traduction, tourisme ou hôtellerie). Cependant, le dossier ne liste pas les débouchés professionnels possibles. De plus, si ces objectifs sont clairement décrits, il semble que dans les faits, l'employabilité des étudiants reste faible à la sortie de la licence. Ceci s'explique selon le dossier par un fort taux de poursuite d'études en master (huit diplômés sur dix optent pour la poursuite d'études en master).
Positionnement dans l'environnement
Grâce à une large offre en langues vivantes B (il y en a sept), la licence se distingue des universités voisines et attire des étudiants de tout le bassin régional. Le dossier ne mentionne pas une politique active de la recherche au sein de la formation si ce n'est la place et le rôle pédagogique des enseignants-chercheurs qui interviennent. La formation offre aux étudiants un dialogue avec les acteurs socio-économique qui n'est pas assez soutenu ; seules sont mentionnées des actions ponctuelles comme des tables rondes où interviennent des acteurs socio-économiques de la région (toutefois le dossier ne détaille pas ces actions) ou encore l'accueil d'une grande enseignante suédoise venue présenter ses métiers, sa culture d'entreprise et sa politique de recrutement.

Sur le plan international, la formation, en se basant sur les nombreux accords d'échange (dont le dossier ne mentionne pas la nature) avec des universités partenaires à l'étranger, intègre un semestre obligatoire à l'étranger dans la langue A ou B au terme duquel les étudiants doivent rendre un dossier.

Dans le domaine de la mise en œuvre de la validation d'acquis, le dossier indique que la formation reçoit de nombreuses demandes de validation des enseignements supérieurs sans en préciser le nombre.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique s'appuie sur une spécialisation progressive qui se traduit sous diverses formes : le choix d'une coloration dès la L2, l'obligation de réaliser un stage en L2 et la possibilité d'en réaliser un autre en troisième année (L3), l'introduction de cours d'application en anglais à partir de la L3. Des cours de soutien ou de renforcement sont proposés dès la première année.

Les enseignements sont généralistes lors des premiers semestres mais deviennent plus spécifiques et concrétisent la dimension internationale (mobilité obligatoire) de la formation à partir de la L3. On note également une volonté de maintenir l'équilibre entre matières d'application et langues en termes de volume horaire.

Des réunions et des actions de sensibilisation aux stages et à la professionnalisation existent. Les étudiants ayant effectué un stage en L3 sont amenés, dans un exercice écrit appelé bilan de professionnalisation, à réfléchir autour de leur projet d'études ou d'emploi et à se préparer aux entretiens de recrutement. Il serait intéressant de généraliser cette pratique à tous les étudiants de L3, si ce n'est pas le cas. Un obstacle à la généralisation du stage et de sa validation pourrait être la mobilité obligatoire en fin de L3. Dans ce cas, peut-être qu'il faudrait envisager que cette mobilité se fasse en entreprise à l'étranger plutôt que dans une université partenaire. La formation propose des outils et plateformes en ligne, mais il semble que l'utilisation du numérique et du distanciel reste encore classique.

Pilotage

L'équipe d'encadrement est présente à tous les niveaux (directeur du département LEA, responsable de la mention licence, responsable d'année, coordinateurs de langues et de disciplines d'application, délégués des étudiants) pour la coordination et l'organisation des enseignements.

L'équipe pédagogique est représentée en grande partie par des enseignants-chercheurs. Sur la soixantaine d'enseignants qui interviennent dans la licence, on compte autour de cinq professionnels du monde de l'entreprise, ce qui paraît très insuffisant pour une formation professionnalisante. Les documents fournis tendent à montrer que les étudiants sont associés aux réunions des différentes instances de la composante. Le conseil de perfectionnement est commun aux mentions de licence et de master, ce qui permet une coordination plus efficace entre les deux mentions complémentaires. Il se réunit au moins une fois par an et regroupe les différents acteurs impliqués dans la formation. Il donne lieu à un rapport détaillé. Le dossier ne détaille pas les modalités de contrôle de connaissances ni la composition du jury. Les compétences requises pour atteindre l'objectif de professionnalisation sont clairement formulées dans le supplément au diplôme. Des questionnaires pour recueillir l'avis des étudiants sur la formation sont disponibles en ligne. Les résultats sont discutés en réunion de département et permettent d'apporter des points d'amélioration.

Le dossier regrette que la compensation intégrale entre unités d'enseignement mette à mal l'acquisition et le développement des compétences attestées en fin de licence. À ce sujet, le dossier informe qu'une réflexion va être menée au sein du département pour mettre en place une évaluation des connaissances et des compétences dans le cadre du nouvel arrêté licence.

Résultats constatés

Les effectifs sont relativement importants (en moyenne 185 en L1, 134 en L2 et 125 L3). Les données sur le taux de réussite affichent des pourcentages très satisfaisants : 73 % en première année de licence, 92 % en L2 et 94 % en L3. Les données fournies montrent également que les étudiants se dirigent davantage vers la poursuite d'études (80 % en moyenne) que vers le monde professionnel (15 %). Même s'il est de plus en plus courant chez les détenteurs du diplôme de licence LEA, ce phénomène vient interroger la dimension professionnalisante du diplôme). Sur un taux de répondants à 88 %, des données détaillées sur l'insertion professionnelle existent et montrent des disparités en fonction des langues étudiées (25 % en anglais/allemand contre 7 % en anglais/russes).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Offre de langues diversifiée.
- Très bons taux de réussite.
- Dispositif d'aide à la mobilité obligatoire à l'étranger.
- Réflexions poussées sur les pratiques et les stratégies pédagogiques et professionnelles.

Principaux points faibles :

- Réseaux ténus avec le monde socio-économique et socio-professionnel.
- Incompatibilité déclarée entre le stage en L3 et le séjour à l'étranger obligatoire.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Langues étrangères appliquées* de l'Université Clermont-Auvergne est une formation traditionnelle en termes de pluridisciplinarité et de spécialisation progressive. Elle se distingue toutefois par un dispositif de mobilité obligatoire des étudiants en L3 et par une politique à l'internationalisation forte. Les réflexions menées sur les pratiques et les stratégies pédagogiques et professionnelles sont à poursuivre. La dimension professionnelle devrait être développée non seulement par une implication plus soutenue d'acteurs socio-professionnels engagés dans la formation, au-delà de leur participation dans le conseil de perfectionnement, mais aussi par une politique de stages plus incitative les rendant obligatoires également en L3 alors que le dossier présente la formation en mettant en avant la professionnalisation par les stages. Une réflexion devrait être menée sur le système de compensation des enseignements pour une meilleure adaptation à l'évaluation des compétences.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Établissement : Université Clermont-Auvergne (UCA)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Rattachée à l'unité de formation et de recherche (UFR) Langues, Cultures et Communication, la licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER) de l'Université Clermont Auvergne (UCA) présente une offre de six parcours (*Anglais, Espagnol, Allemand, Italien, Portugais, Russe*). L'ensemble des cours sont dispensés en présentiel sur le site Carnot de l'UCA à Clermont-Ferrand mais un enseignement à distance est possible pour les parcours *Anglais* et *Espagnol*. La licence LLCER vise à former des professionnels des métiers de l'enseignement, de la traduction et des métiers de la médiation culturelle, ainsi qu'à préparer les candidats aux concours de la fonction publique.

ANALYSE

Finalité
Les objectifs de la licence LLCER sont classiques mais bien définis. La formation vise le développement de connaissances et compétences (linguistiques, littéraires, culturelles, méthodologiques et analytiques) spécifiques à chaque parcours, soit à la langue. La poursuite d'études en master est sa finalité première. La formation a bien saisi l'intérêt d'identifier et de développer connaissances et compétences, outils pour la réussite d'études en master et pour une bonne insertion professionnelle. Elle s'engage à participer de la formation de professionnels de l'enseignement, de la traduction et de la médiation culturelle. Elle a également pour objectif d'offrir une préparation solide aux étudiants désireux d'entrer par concours dans la fonction publique. Une meilleure information sur l'orientation et notamment les débouchés professionnels est néanmoins attendue des étudiants interrogés.

Positionnement dans l'environnement

La licence LLCER de l'UCA fait preuve d'un bon niveau de réflexion sur son positionnement dans l'environnement pour affirmer son identité et ses spécificités. Elle présente notamment l'offre de parcours la plus diversifiée de la région Auvergne. Si son recrutement est majoritairement local ou régional, l'accès aux parcours *Anglais* et *Espagnol* via l'enseignement à distance lui vaut un recrutement national, outremer et international. Cependant, on ne dispose pas de données détaillées quant aux étudiants inscrits à distance et à leur localisation géographique.

L'articulation enseignement-recherche se fait par le biais de la participation d'enseignants-chercheurs membres de huit laboratoires différents, ainsi que par l'encouragement des étudiants à participer aux activités scientifiques et par la présence d'enseignements d'initiation à la recherche. Des professeurs étrangers sont régulièrement invités ce qui permet un échange de pratiques positif. Des intervenants extérieurs (professionnels de la traduction, par ex., ou enseignants-chercheurs d'autres établissements) assurent certains modules.

La licence LLCER dispose également de nombreux partenaires associatifs, culturels mais les projets engagés ou manifestations organisées ne sont pas détaillés. Elle a également des partenaires universitaires à l'étranger avec lesquels elle collabore notamment pour le recrutement de lecteurs, outre les avantages indéniables de tels liens pour la mobilité sortante des étudiants notamment. En revanche, on note une baisse du nombre d'étudiants étrangers entrants, ce qui atteste un manque de valorisation de la formation sur le plan international. Le compte-rendu du conseil de perfectionnement montre l'attention particulière portée à l'adaptation de la formation au monde socio-économique.

Organisation pédagogique

La licence LLCER est entrée dans une logique de spécialisation progressive de la formation. Le système de majeures et mineures (ouverture, disciplinaires ou pluridisciplinaires) permet de personnaliser les contenus en fonction du projet personnel de l'étudiant. Des passerelles sont possibles vers les mineures choisies et l'offre d'ouvertures est riche, même si les étudiants indiquent avoir parfois des difficultés à construire un parcours cohérent et réclament des mineures disciplinaires. Les parcours *Anglais* et *Espagnol* peuvent être suivis à distance, ce qui montre une prise en compte des situations particulières des étudiants et lève certaines contraintes. De fait, ce système facilite la reprise d'études, l'accès à des étudiants salariés ou éloignés géographiquement, ou donne l'opportunité de suivre plusieurs cursus. Les parcours *Russe* et *Portugais* sont accessibles aux débutants. Les étudiants salariés, sportifs de haut niveau ou les étudiants porteurs de handicap bénéficient d'aménagements.

Les crédits ECTS sont bien répartis entre les différentes unités d'enseignement (UE). Seul le parcours *Portugais* intègre un stage obligatoire et évalué dans son organisation pédagogique. Les autres parcours ont opté pour le stage volontaire mais celui-ci n'est pas valorisé. Cet aspect mérite d'être revu dans une logique de construction et de prise en compte du projet des étudiants. En dépit des informations délivrées, les enquêtes réalisées montrent que les étudiants estiment ne pas être suffisamment informés des carrières possibles et ce point devra faire l'objet d'une attention accrue. Le supplément au diplôme détaille les cours suivis et les compétences développées. Un portefeuille de compétences propre à chaque étudiant et valorisable pourrait être mis en place dans le cadre du PPP. L'approche par projet est mentionnée pour le parcours *Portugais* (une UE dédiée) mais n'est pas une pratique commune.

Le numérique a une place importante dans cette licence qui intègre un enseignement à distance pour deux de ses parcours. Outre les outils désormais classiques, le dossier fait état de pratiques innovantes et de formations à destination des enseignants pour la scénarisation de cours en ligne ou la pédagogie inversée, ce qui constitue un atout pour adapter les cours aux attentes des étudiants.

La recherche est intégrée aux contenus de cours des enseignants-chercheurs rattachés aux laboratoires de l'UCA. Les étudiants sont invités aux colloques, journées d'étude et séminaires. En L3, une UE permet une initiation

à la recherche, notamment aux méthodologies et à la conceptualisation. L'articulation formation-recherche est satisfaisante pour un diplôme de licence, en lien avec l'objectif de poursuite d'études en master.

L'international a une importance forte dans cette licence LLCER. La mobilité sortante existe. Elle est correcte avec une trentaine d'étudiants en mobilité mais au vu des effectifs très importants de cette formation, elle mérite sans doute d'être encouragée. La mobilité entrante est dite en baisse, ce qui implique une meilleure visibilité de l'offre et une meilleure publicité dans les universités partenaires. Les étudiants peuvent également suivre un enseignement en langues pour spécialistes d'autres disciplines (LANSAD), découvrir ou approfondir une LV2, ce qui est un atout certain.

Pilotage

L'équipe pédagogique est conséquente. Elle compte des enseignants-chercheurs, des enseignants, des contractuels et des lecteurs issus des universités partenaires. Les responsabilités nombreuses sont partagées entre le directeur de département, le directeur d'études de première année de licence (L1), des référents de première année de licence, des responsables de deuxième année et de troisième année de licence, le responsable de la mention, ainsi que les responsables de parcours, de parcours à distance et des relations internationales.

Un conseil de perfectionnement, composé de personnels enseignants et administratifs, d'étudiants et de membres extérieurs, représentants du monde socio-économique, existe et réfléchit aux améliorations et ajustements de la formation pour gagner en pertinence. La formation organise également des commissions qui facilitent les échanges avec le public accueilli et permettent une évaluation de la formation complémentaire aux questionnaires d'évaluation des enseignements distribués aux étudiants, ce qui rend le processus d'ajustement plus efficace. Le niveau de satisfaction des étudiants est globalement bon.

Les modalités de contrôle de connaissances sont clairement définies. Des efforts sont faits pour identifier et aider les étudiants en difficultés mais ils méritent d'être développés. Un dispositif de tutorat est à l'œuvre dans le parcours *Espagnol*, assuré par des enseignants titulaires. Ce système mériterait d'être étendu à l'ensemble des parcours pour limiter les abandons en L1 notamment. Un « Parcours adapté renforcé » est mis en place pour les étudiants identifiés comme en difficultés via la plateforme Parcoursup avec notamment une mise à niveau en français et en langue étrangère.

Résultats constatés

Le dossier indique une stabilité des effectifs de la licence LLCER qui comptait, en 2017-2018, 915 étudiants dans ses six parcours. Les parcours *Anglais* et *Espagnol*, qui ont les effectifs les plus importants, notent même une légère augmentation avec en moyenne 600 étudiants en *Anglais* et 186 en *Espagnol*. Les inscrits dans les parcours à distance sont eux aussi très nombreux avec une moyenne de 141 étudiants en *Anglais* et 69 en *Espagnol*. Ces parcours sont donc très attractifs et dynamiques.

Les autres parcours ont des effectifs bien plus restreints mais stables : en moyenne 36 en *Allemand*, 31 en *Italien*, 23 en *Portugais* et 21 en *Russe*. Si on détaille, on note moins de 10 étudiants en L1 et L2 *Allemand*, en L2 et L3 *Italien*, en L2 et L3 *Portugais* et en L2 et L3 *Russe* pour l'année 2017-2018. Ces faibles effectifs posent question quant aux conditions d'ouverture de groupes et aux éventuelles mutualisations L2/L3. Aucune analyse n'est fournie à ce sujet dans le dossier. Il s'agit certes de langues plus rares mais un questionnement sur le recrutement et le rayonnement semble nécessaire.

Nous ne pouvons apprécier que le taux de réussite globale des étudiants de la licence LLCER. Les chiffres sont présentés en annexe mais ne sont pas analysés. Nous n'avons pas de chiffres concernant la réussite en licence en trois ans. Le taux de réussite est en moyenne de 40 % en L1, 71 % en L2 et 66 % en L3, ce qui est un peu faible. Le nombre d'abandons est conséquent en L1 (16 %), ce qui est somme toute classique en première année de licence. Cependant, on note qu'en L2, les abandons persistent (en moyenne 8 %). Le dossier ne fournit malheureusement pas d'élément d'analyse. La majeure partie des diplômés poursuivent leurs études à l'issue de

la licence LLCER : 72,2 % se dirigent vers un master, en particulier vers le master LLCER de l'UCA. Le conseil de perfectionnement commun à la licence et au master LLCER fait donc parfaitement sens et est utile pour la cohérence de la poursuite de la formation. Cette donnée est conforme à la finalité première de la formation. Le taux d'insertion professionnelle est néanmoins bon car le dossier indique que 27 % des anglicistes et 11 % des hispanistes entrent sur le marché du travail à BAC+3, majoritairement dans l'enseignement (63 %). On note que les étudiants trouvent facilement un emploi ou conservent un emploi obtenu pendant leurs études. Ces postes sont cependant en grande partie des CDD, ce qui implique une forme de précarité.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation globalement attractive.
- Parcours déployés en enseignement à distance.
- Bon taux de poursuite d'études.
- Bon partage des responsabilités au niveau du pilotage.

Principaux points faibles :

- Stage non obligatoire (sauf parcours Portugais) et non valorisé.
- Abandons nombreux en L1 et conséquents en L2.
- Très faible effectif de certains parcours. Manque de données concernant effectifs et réussites.
- Mobilité entrante et sortante trop faible.
- Suivi des étudiants à améliorer.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence LLCER est en phase de réflexions et de restructurations. Certains parcours sont très attractifs, très dynamiques, mais les disparités semblent nombreuses entre les parcours. La démarche d'enseignement à distance pour les parcours *Anglais* et *Espagnol* pourrait être imitée par les autres langues afin de renforcer le rayonnement et de renforcer les effectifs. Certains aspects doivent faire l'objet d'une attention accrue : la professionnalisation, la mobilité entrante et sortante, l'aide à la réussite. Le stage obligatoire (déjà en place pour le parcours *Portugais*) pourrait être généralisé à l'ensemble des parcours. Le dossier donne une vision assez partielle de la formation. Davantage de données ou de détails auraient permis de mieux apprécier la cohérence d'ensemble de la formation. Ainsi peu d'éléments sont portés à la connaissance du lecteur au sujet des parcours *Russe* ou *Allemand*, ce qui est regrettable.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE LETTRES

Établissement : Université Clermont-Auvergne (UCA)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Lettres* de l'Université Clermont-Auvergne regroupe deux parcours : *Lettres classiques* et *Lettres modernes*. Elle a pour objectifs de formation sur trois années, la culture, la langue et la littérature française, latine et grecque. Au cours des deux premières années de licence (L1 et L2), les étudiants choisissent une discipline dite "mineure" (philosophie, métiers du livres et stratégies numériques, sciences du langage), qui complète la formation en lettres ou rend possible une réorientation. L'enseignement est dispensé à Clermont-Ferrand, à l'unité de formation et de recherche (UFR) Lettres, Culture, Sciences Humaines. Les débouchés sont les métiers de l'enseignement, du livre, de la communication, les ressources humaines et l'humanitaire, les carrières de la fonction publique.

ANALYSE

Finalité
Il est signalé, dans le dossier, que les objectifs en matière de connaissances à acquérir et de débouchés, sont exposés aux étudiants lors de réunions ou dans des documents. Il est de fait impossible d'apprécier la nature précise de ces connaissances et compétences, leur contenu, la façon dont elles s'articulent et évoluent au cours de la formation car rien n'est précisé dans le dossier. Les objectifs en matière de poursuite d'études et les objectifs professionnels sont énumérés. Le travail d'information est fait, la volonté d'ouvrir la formation à des débouchés autres que l'enseignement et la recherche est affichée, mais elle n'est justifiée que par l'énumération des enseignements, des parcours ou des formations énumérés. Il n'est pas précisé si les résultats confirment les intentions exprimées. Les enseignements dispensés sont pertinents si on les rapporte aux objectifs, du moins à en juger d'après des listes d'unités d'enseignement.
Positionnement dans l'environnement
La licence Lettres est la seule formation de ce type dans l'académie de Clermont-Ferrand. Si, dans la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes, il en existe d'autres du même type, celles-ci se distinguent par la combinaison de disciplines. Il est bon que la licence soit adossée, pour ce qui est de la formation à la recherche, à deux équipes d'accueil et à une unité mixte de recherche (UMR) qui couvrent le champ des disciplines enseignées dans les trois années

et qu'en troisième année de licence (L3) soit prévu un séminaire d'initiation à la recherche.

La licence est dans un champ de formation riche de nombreuses mentions de licence, licence professionnelle (dont la licence *Métiers du livre*) et master.

La licence a su tisser depuis longtemps des relations suivies avec les associations, les institutions, les professionnels du livre qui animent la vie culturelle et littéraire de l'Auvergne, dont le festival "Littérature au Centre". Il ne semble pas que ces partenaires participent réellement à la formation, sinon de façon épisodique ; quant aux étudiants, leur participation aux événements culturels est présentée dans le dossier comme relevant du bénévolat.

L'UFR Lettres, Culture, Sciences Humaines, dont dépend la licence, dispose d'un service "relations internationales" et, dans chacun des deux départements (Langues et Cultures de l'Antiquité ; Français) impliqués dans la formation, un "réfèrent" organise l'accueil des étudiants et des professeurs étrangers et gère les dossiers d'études ou de séjour dans des universités étrangères ; mais il n'est inséré dans le dossier aucune donnée sur la mobilité des étudiants, qui aurait pu éclairer sur l'efficacité de ces dispositifs.

Organisation pédagogique

La formation est faite de deux parcours distincts, liés par un tronc commun. En L1, la spécialisation se fait d'un semestre à l'autre par l'importance accrue donnée aux unités d'enseignement (UE) de spécialisation au détriment des UE de tronc commun.

Le choix de la mineure cible des métiers : professorat des écoles, enseignement du français langue étrangère (FLE), archéologie. A la mineure peuvent être substituées des UE de renforcement disciplinaire. Enseignements transversaux (langues, UE libres) et enseignements à finalité professionnelle en L2 et L3 renforcent la formation. Il est approprié que la professionnalisation se fasse aussi par le biais de stages, par la maîtrise des compétences complémentaires (notamment en informatique), par des liens étroits avec l'institut supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE).

Il est signalé l'existence de dispositifs d'aide à la réussite, mais les effets de ces dispositifs et leur efficacité ne sont pas analysés. Il est annoncé la mise en place de dispositifs dits spécifiques en 2019 pour améliorer la formation.

Il est difficile d'évaluer la place qui est donnée à l'international. Les universités étrangères dont la licence Lettres est partenaire à la suite de conventions sont énumérées, mais il n'est pas indiqué le nombre d'étudiants qui ont opté pour un semestre ou plus d'études dans ces universités.

Pilotage

L'équipe pédagogique est nombreuse ; la composition en est indiquée par la liste de ses membres (professeurs, maîtres de conférences, intervenants extérieurs), mais il n'est pas indiqué le rôle qui est le leur. Il est vrai aussi que l'existence de deux départements dont dépendent la formation (Langues et Cultures de l'Antiquité et Français) et la distinction en deux parcours brouille la notion d'équipe. Les anciennes structures qui survivent (assemblées de départements) compliquent le pilotage de la licence.

La composition du conseil de perfectionnement est indiquée (directeurs des deux départements concernés, responsables des deux parcours, responsables de chacune des trois années de licence, représentants des étudiants des trois années de licence, personnalités extérieures), ainsi que les modalités de fonctionnement. Un compte-rendu de ce conseil de 2018 est inséré dans les annexes ; des propositions d'amélioration ont été faites, mais il ne semble pas qu'elles aient été intégrées dans la formation.

L'observatoire des formations et du devenir des étudiants de l'université Clermont Auvergne transmet des données sur les étudiants diplômés au conseil de perfectionnement, qui les analyse, mais il n'est pas indiqué si ces analyses ont des effets sur l'organisation de la licence.

Résultats constatés

Le nombre d'étudiants inscrits en L1 a baissé légèrement de 2015 à 2018, passant de 90 à 82. Le parcours *Lettres classiques* atteint un seuil critique qui menace son existence : trois étudiants inscrits seulement en L3 en 2017-2018.

Le taux de réussite, sur la base des présents à l'examen, est médiocre en L1 (environ 60 %). Sur 111 étudiants inscrits en L1 en 2015, seuls 55 ont obtenu leur diplôme en 2018. Mais, les taux de réussite sont meilleurs en L2 et L3 (près de 85 %).

Les étudiants diplômés poursuivent pour la grande majorité d'entre eux leurs études dans les masters de l'UCA : *Création littéraire ou Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)*.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Les enseignements dispensés sont riches et variés.
- Possibilités de partenariats dans l'environnement socio-économique.
- Ouverture en L3 à la poursuite d'études en master et à des carrières professionnelles diverses.

Principaux points faibles :

- Pas d'analyse critique des données fournies par l'établissement (notamment le suivi des diplômés dans la poursuite d'études et l'insertion).
- Des lacunes dans le dossier : l'architecture de la mention est brouillée ; les responsabilités dans l'équipe pédagogique ne sont pas clairement indiquées ; il n'y a pas de données chiffrées sur la mobilité internationale.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Dans le champ de formations est incluse une licence professionnelle *Métiers du livre*, avec laquelle les liens pourraient être renforcés pour valoriser les enseignements dispensés.

Le croisement des formations pour les consolider mutuellement (notamment lorsqu'elles sont fragiles par défaut d'attractivité) structure l'organisation majeure - mineure. Or, la substitution possible d'un renforcement disciplinaire à la mineure compromet ce croisement. Il serait préférable d'opter pour un élargissement de ces mineures.

La formation est organisée par l'équipe pédagogique et les conseils sur lesquelles elle s'appuie. La survivance d'anciens modes de fonctionnement (conseils de département) brouille le développement des outils de pilotage susceptibles d'améliorer l'organisation de la licence. Il serait bon d'envisager une simplification du fonctionnement pour donner plus d'autonomie au diplôme.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PHILOSOPHIE

Établissement : Université Clermont-Auvergne (UCA)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Philosophie* de l'université de Clermont-Auvergne propose une formation en philosophie, à la fois classique et généraliste. Elle a été enrichie par des « mineures » (ou enseignements complémentaires), les unes pluridisciplinaires et les autres à visée professionnelles. Les enseignements se déroulent, pour l'essentiel, dans les locaux attribués au département de philosophie de l'unité de formation et de recherche (UFR) Lettres, Culture et Sciences Humaines sur le campus de Clermont-Ferrand.

ANALYSE

Finalité
Les connaissances et les compétences qui sous-tendent cette formation sont celles qui nourrissent communément les études de philosophie dans les universités de France et qui, dans un cursus long, avec le master et le doctorat, forment à l'enseignement et à la recherche. Il aurait dû être fait référence dans cette première partie du dossier aux contenus ou aux grandes orientations philosophiques (épistémologie formelle, histoire de la philosophie, thématiques contemporaines...) de cette licence, qui sont évoqués dans les deuxième et troisième parties consacrées aux relations entre l'enseignement et la recherche et à l'organisation pédagogique. La licence, par le choix des mineures, offre aux étudiants la possibilité d'acquérir des compétences complémentaires. En première et en deuxième année de licence (L1 et en L2), la sociologie, les lettres, les arts du spectacle sont l'objet d'enseignements ; les étudiants complètent leur formation et, le cas échéant, ils peuvent s'orienter vers d'autres études. En deuxième et en troisième année de licence (L2 et L3), les mineures préprofessionnalisantes en lettres-sciences et en lettres-administration préparent les étudiants à des métiers comme le professorat des écoles ou les concours administratifs, mais il ne semble pas, au vu des données sur le devenir des étudiants, que les objectifs qui y sont assignés soient atteints (tous les diplômés poursuivent des études en master).
Positionnement dans l'environnement
Cette licence de philosophie est la seule qui existe dans le centre de la France ; elle peut attirer des étudiants de Limoges et de Saint-Etienne.

L'attractivité est liée aussi aux effectifs réduits (à peu près ceux d'une classe préparatoire) : ainsi, le suivi des étudiants est assuré de façon satisfaisante dans un parcours de philosophie complet, de la licence au doctorat.

La licence est adossée au centre de recherche Philosophies et Rationalités, dont ni le statut, ni les champs de recherche sont indiqués, ce qui empêche d'en évaluer la qualité. Les étudiants de L2 et L3 sont invités à assister aux travaux publics de ce centre, mais il n'est pas fait état de quelque autre dispositif que cette invitation, dont les effets ne sont ni mentionnés, ni analysés.

Une association d'étudiants, qui porte un nom programmatique, « Panta Rhei » (toutes les choses coulent), et dont les activités sont soutenues par l'équipe pédagogique de la formation, est censée favoriser l'insertion des étudiants en philosophie dans la vie culturelle et intellectuelle locale. Mais rien n'est dit dans le dossier sur les modalités ou les finalités du « soutien » apporté par l'équipe pédagogique.

Le département de philosophie a signé de nombreux accords de partenariat, mais le nombre des étudiants qui tirent profit de ces accords pour passer un semestre d'études à l'étranger est réduit (un ou deux par an en moyenne) ; le nombre d'étudiants Erasmus qui viennent étudier la philosophie dans cette licence est un peu plus élevé (de l'ordre de deux à quatre étudiants européens).

Organisation pédagogique

Toutes les disciplines de la philosophie sont enseignées, si bien que chacune d'elles a été abordée au cours des trois ans que dure la formation. Il est à noter favorablement que des unités d'enseignement (UE) « séminaire » sensibilisent les étudiants à la recherche dès la L2 et la L3.

Ce qui fait la singularité de la licence, c'est la spécialisation progressive, aussi bien dans l'enseignement de la philosophie proprement dit que dans celui des « mineures ». La raison d'être de cette progression, d'apparence complexe, est de lier la formation à la conception d'un projet professionnel. Cela est positif, mais il n'est pas indiqué dans le dossier quels sont ou ont été les résultats de cette singularité.

Des dispositifs d'aide à la réussite existent pour tous les étudiants, dont les étudiants qui sont dans une situation singulière : sportifs de haut niveau, étudiants handicapés ou salariés.

Des stages sont intégrés à la formation et des dispositifs existent pour aider à la recherche de stages. Des stages d'observation dans les classes sont organisés dans le cadre des mineures de préprofessionnalisation par l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE). Il est regrettable que la formation ne prenne pas une part plus active au pilotage de ces stages. Dans le dossier, il n'est pas fait état des résultats, positifs ou non, de cette organisation.

Pilotage

Les enseignements, à près de 90 % d'entre eux, sont dispensés par des enseignants-chercheurs (professeurs, maîtres de conférences), ce qui assure l'adossement à la recherche. Le responsable de la licence, élu par ses pairs, est secondé par le responsable de la première année, lui-même élu. Le pilotage se fait avec les responsables des mineures professionnalisantes.

Ont été mis en place deux modes d'évaluation : l'une, interne à l'université, l'autre, facultative, sur les enseignements dispensés en accord avec les professeurs concernés.

Les informations pédagogiques et administratives du diplôme sont disponibles et mises à jour régulièrement dans le livret de l'étudiant en ligne.

Pour ce qui est du pilotage, la formation n'est pas totalement autonome ; elle est toujours liée à l'ancienne structure du conseil de département, au sein duquel siègent deux étudiants élus.

Une fois par an se réunit un conseil de perfectionnement, mis en place en 2017-2018 ; la composition (deux membres de l'équipe pédagogique, un représentant des étudiants, le responsable du master, la secrétaire, une personnalité extérieure) en est indiquée, mais le dossier est muet sur les travaux ou sur les conclusions de ce conseil. Les représentants des étudiants sont incités à formuler des remarques sur la formation, mais il n'est pas précisé s'ils le font ou non.

Résultats constatés

L'exploitation des données, si elle est réalisée, n'est pas explicitée dans le document.

Les effectifs ont augmenté de façon significative de 2014 à 2018, notamment en L1 : de 30 à 50 inscrits, soit 65 % en plus, mais on constate un reflux en 2018-2019, qui ne concerne pas les L3.

Les taux de réussite sont faibles en L1 (entre 30 et 40 % des inscrits), meilleurs en L2 et en L3 (entre 75 et 85 %). En moyenne, 30 % seulement des étudiants inscrits en L1 parviennent en L3.

L'insertion professionnelle, qui est un des objectifs de la répartition des enseignements entre fondamentaux et « mineures », échappe à toute saisie, surtout pour ce qui est de la qualité, les étudiants concernés ne répondant pas aux enquêtes sur cette question. En 2018, l'équipe a contacté par courrier près de deux cents étudiants qui ont suivi les enseignements de la licence au cours des dix dernières années : seuls trois d'entre eux ont répondu.

La poursuite d'études reste l'objectif des quinze diplômés : 91% d'entre eux poursuivent leurs études en master *Philosophie*, dont les deux tiers à l'UCA, et 10 % en master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Cohésion de l'équipe pédagogique.
- Cohérence des contenus d'enseignement en philosophie.

Principaux points faibles :

- Déperdition des effectifs de L1 et faibles taux de réussite.
- Attractivité limitée de la formation, qui est la seule de ce type au centre de la France.
- Faibles résultats de la professionnalisation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation devrait approfondir l'analyse de ses faiblesses et les perspectives qu'elle trace. Certes, elle correspond à ce qui est attendu d'une licence de philosophie et elle a fait des choix pédagogiques innovants (professionnalisation et spécialisation) : possibilité de découvrir d'autres carrières que l'enseignement de la philosophie. Pourtant, les résultats ne sont pas à la hauteur de ce qui était escompté. C'est pourquoi l'équipe pédagogique est invitée à remédier à ces défauts. De plus, une réflexion doit être menée sur les moyens ou les dispositifs pour favoriser la continuation des études de L1 à L2 et de L2 à L3 et pour éviter la fonte des effectifs.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PSYCHOLOGIE

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Psychologie* de l'Université Clermont-Auvergne proposée par l'unité de formation et de recherche (UFR) « Psychologie, Sciences Sociales et Sciences de l'Éducation » est une formation, en trois ans, qui a pour principal objectif de former de futurs psychologues. La majorité des étudiants intègrent par la suite l'un des deux parcours de la mention de master *Psychologie*. Elle permet également de former des étudiants souhaitant intégrer un master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) ou d'intégrer des concours ouvrant sur des formations en secteur médico-socio-éducatif ou sur deux licences professionnelles offertes sur le site. Présentée comme généraliste en abordant toutes les sous-disciplines de la psychologie, dès la deuxième année de licence (L2) une pré-spécialisation qui continue en troisième année de licence (L3) est proposée selon quatre options : « Psychopathologie, clinique, santé » ; « Éducation, formation » ; « Psychologie sociale, insertion et travail » et « Travail social ». Elle comprend un total avoisinant les 1 500 heures. Un stage de sensibilisation d'un maximum de 100 heures est obligatoire en L3. Les enseignements ont lieu sur le site de Clermont- Ferrand et la formation est proposée en enseignement à distance.

ANALYSE

Finalité
Les objectifs de la formation en matière de connaissances et compétences à acquérir sont clairement définis et connus des étudiants et autres parties prenantes. L'intitulé de la formation est cohérent par rapport à ses objectifs et son contenu est compréhensible. Bien qu'annoncée comme généraliste, la licence se focalise pourtant sur deux sous-disciplines de la psychologie : la psychologie sociale et la psychologie cognitive. Ce choix est assumé mais il ne respecte pas le référentiel de la licence et c'est ennuyeux. La répartition des unités d'enseignement (UE) est d'ailleurs deux fois plus importante pour ces deux sous-disciplines de la psychologie. Pourtant, l'offre d'un parcours en master de psychopathologie, clinique et santé, nécessiterait un socle d'heures plus consistant, du moins équilibré avec les autres sous-disciplines. On se serait attendu à davantage d'emphasis sur l'offre de formation à distance qui mériterait d'être vraiment mise en avant (peu d'universités le proposant) et analysée. Le diplôme ne dispose pas encore d'un supplément qui précise les connaissances et compétences acquises par l'étudiant. Les débouchés en matière de poursuite d'études et d'insertion professionnelle sont clairement présentés aux étudiants au cours de leur formation en lien avec un accompagnement à la construction de leur projet professionnel.
Positionnement dans l'environnement
Même s'il est classique dans les dossiers de lire que des parcours sont uniques, la licence de psychologie n'est pas positionnée en regard des autres formations de licence <i>Psychologie</i> au niveau de la région Auvergne Rhône-Alpes, avec les universités de Grenoble et Lyon en particulier.

L'articulation entre la formation et la recherche est clairement établie avec l'adossement de la formation au Laboratoire de Psychologie Sociale et Cognitive (LAPSCO), unité CNRS (unité mixte de recherche 6024). Même si cela est historique, cet adossement unique à un laboratoire disciplinaire conduit à un déséquilibre de la formation en faveur de la psychologie cognitive (et neuropsychologie cognitive) et de la psychologie sociale. Ce point aurait dû être discuté dans le dossier.

La formation explicite clairement ses relations à la fois, nombreuses et pertinentes avec les partenaires non-académiques (entreprises, associations ...).

Malgré une dizaine de conventions avec des partenaires internationaux, la mobilité internationale (entrante et sortante) reste faible. Il n'est fait aucune mention d'une mobilité internationale enseignante.

Organisation pédagogique

La structure de la formation repose sur un tronc commun avec en L1, la possibilité pour les étudiants de choisir une discipline associée. Si une option « prédisposant » à un champ d'application de la psychologie est souhaitable en L3, elle est très discutable en L2. En l'état, pour les étudiants souhaitant poursuivre en master de psychologie, ces unités d'enseignement sont orientées exclusivement sur les deux parcours de masters offerts à Clermont-Ferrand.

Comme attendu, la formation propose des aménagements pour les étudiants ayant des contraintes particulières (situation de handicap et salariés notamment).

Les stages (100 heures maximum) sont intégrés à la formation en L3 et sont accompagnés par le bureau des stages. Il s'agit là d'un réel atout.

L'utilisation du numérique est classique avec l'usage d'un environnement numérique de travail. Des pédagogies innovantes telles que les classes inversées, l'opération « coup de pouce à la réussite » sont bien développées en lien avec les connaissances scientifiques de la psychologie cognitive et de l'éducation. La mobilité des étudiants (entrante ou sortante) est très faible (cinq entrants, neuf sortants) au regard de l'effectif accueilli en licence (environ 1400 sur la licence). Il s'agit là d'un point à vraiment renforcer.

Conformément aux attendus, plusieurs modalités pédagogiques permettent la formation à la professionnalisation et à la recherche. On aurait apprécié une description plus étendue des méthodologies. En effet, il est attendu en licence de psychologie, une formation aux différentes méthodes et techniques telles que l'observation, l'enquête par questionnaire, l'entretien, l'étude de cas notamment. En l'état, il est juste fait mention de statistiques et de méthodologie scientifique, cette dernière correspondant manifestement à l'unique méthodologie expérimentale. En ce sens, le cursus n'est pas équilibré concernant les méthodes d'investigation en psychologie (observation, entretien, méthode de l'enquête par questionnaire, méthode expérimentale).

L'internationalisation de la formation pourrait être renforcée (absence de mobilité enseignante, d'invitation de collègues d'établissements hors frontières). Toutefois l'enseignement de la langue anglaise est obligatoire, ce qui est classique. Comme attendu, des formations à l'éthique et à l'intégrité sont organisées. Il convient cependant d'être vigilant à ce que les participations des étudiants à des expérimentations, dans le cadre d'unités d'enseignement spécifiques (UE Psychologie cognitive 2 en L1 ; UE Méthodes 4 en L2) respectent ces principes éthiques et notamment la libre participation de l'étudiant.

Si les validations des acquis de l'expérience sont rares, comme souvent, les validations des études supérieures sont fréquentes.

Pilotage

Conformément aux attendus, la formation est assurée par une équipe pédagogique diversifiée (27 enseignants-chercheurs, dont 17 maîtres de conférences ; 2 professeurs agrégés et 2 enseignants associés) dont les responsabilités de chacun sont bien mises en avant. Se rajoute à cette équipe, une trentaine de membres extérieurs dont une majorité de professionnels. On aurait toutefois, apprécié que le tableau de la composition de cette équipe, présenté soit plus lisible.

Les modalités de pilotage de la formation reposent sur une organisation planifiée avec une contribution des différents acteurs (enseignants, administratifs et étudiants). Il semble exister un conseil de perfectionnement mais on regrette qu'aucune information ne soit donnée sur sa composition. En outre, on ne trouve pas comme cela se fait de plus en plus dans les dossiers, un exemple de compte rendu de ce conseil. De ce point de vue, il manque une analyse concernant des ajustements potentiels voire une amélioration de la formation. Tel que souligné dans le dossier, le dispositif d'évaluation des enseignements doit être revu et surtout remis en place.

Conformément aux attentes, les modalités de contrôle des connaissances sont connues des étudiants, mais on regrette l'absence d'informations concernant leur nature et leur répartition sur l'ensemble de la licence.

La formation ne dispose pas de portfolio des compétences, et dans le dossier, de manière assez surprenante, on ne trouve pas dans les annexes, les compétences visées au regard des unités d'enseignement. Seul un lien internet est donné. Pourtant, la présentation des compétences disciplinaires et préprofessionnelles est une information essentielle à l'appréciation des dossiers. Le suivi de l'insertion des étudiants est partiel et n'est pas analysé par l'équipe pédagogique.

Résultats constatés

Les effectifs en présentiel et à distance sont importants (en moyenne 600 étudiants en L1, 397 en L2 et 322 en L3) ce qui révèle une bonne attractivité de la formation. Si les taux de réussite sont plutôt bons en L1 et L2 (respectivement 53 % en L1, 68 % en L2), en L3, il est plutôt moyen : 60 %. On ne peut que déplorer, sur ce point, le manque d'analyse du dossier qui permettrait de mieux comprendre les raisons et d'explorer, par exemple, la part relative d'un enseignement en présentiel ou à distance. Par ailleurs, aurait pu être analysé ce pourcentage très faible de diplômés de L3 (environ 21 %) lorsqu'il est rapporté au nombre d'inscrit en L1. Les étudiants poursuivent majoritairement en master après la licence (84 % en 2016), ce qui est conforme pour une licence généraliste. Si l'équipe pédagogique se préoccupe du devenir des étudiants après la licence en raison de la sélection à l'entrée en master, devenue obligatoire, ce point doit être analysé avec d'autant plus de précaution que la spécialisation de la licence de psychologie dans deux champs d'expertise peut fermer les recrutements des étudiants dans d'autres universités.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation à la recherche et par la recherche bien développée.
- Innovations pédagogiques pertinentes.

Principaux points faibles :

- Trop grande et précoce spécialisation de la licence dans deux sous-disciplines.
- Présentation lacunaire des méthodologies propres à la discipline qui laisse penser que seule la méthodologie expérimentale est enseignée.
- Faible nombre de diplômés au regard des effectifs en L1.
- Autoévaluation insuffisante.
- Faible mobilité internationale.
- Absence d'affichage de la composition du conseil de perfectionnement et de l'enseignement à distance.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Psychologie*, adossée à un laboratoire de recherche reconnu, est une formation attractive dans la région Auvergne Rhône-Alpes et propose une formation à distance, peu valorisée dans le dossier et peu analysée en tant que telle. Pourtant, il s'agit là probablement d'une volonté de l'équipe pédagogique que d'étendre son offre à des publics en reconversion, en désir de reprendre des études, de se former tout au long de la vie, ou de pouvoir allier vie professionnelle et formation. On note des innovations pédagogiques qui doivent se maintenir. Globalement, le dossier souffre d'un manque d'analyse auto-réflexive concernant les choix pédagogiques tant au niveau disciplinaire que méthodologique. Dans le même sens, aucune explication n'est donnée sur les taux de réussite qui sont problématiques en L3. Le point central est que l'équipe de pilotage doit être vigilante à ne pas spécialiser la formation de licence, laquelle doit rester une formation généraliste en psychologie. Il est important de rééquilibrer la formation pour permettre aux étudiants d'intégrer des formations de master hors de l'Université Clermont-Ferrand.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE SCIENCES DU LANGAGE

Établissement : Université Clermont-Auvergne (UCA)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Sciences du langage* de l'Université Clermont-Auvergne est une formation généraliste en trois ans ayant comme finalité principale une poursuite d'études en master. Elle vise à initier les étudiants à la linguistique théorique et à ses applications pratiques, et, moyennant la poursuite d'études adéquate et, le cas échéant, la réussite à des concours, permet d'exercer dans divers secteurs d'activité requérant une connaissance fine de la langue : métiers de l'enseignement et de la formation, industries de la langue, professions paramédicales portant sur la rééducation du langage, métiers de l'édition, etc.

Dès la première année, la formation propose un dispositif de majeure/mineure permettant une réorientation vers la licence correspondant à la discipline de la mineure suivie, avec bénéfice de l'année obtenue en sciences du langage. Délivrée essentiellement en présentiel, elle correspond à un volume de 1500 heures d'enseignement et d'encadrement pédagogique.

ANALYSE

Finalité
Les connaissances et compétences attendues à l'issue de la licence sont clairement exposées et rendues publiques sous diverses formes, aussi bien pour les étudiants engagés dans leurs études que pour de futurs étudiants. Les poursuites d'études et débouchés professionnels, en adéquation avec les compétences acquises en licence, sont bien renseignés, mais ces derniers correspondent davantage à une insertion de niveau master voire doctorat - ce qui n'est pas inhabituel pour une licence générale - et/ou à des métiers accessibles sur concours.
Positionnement dans l'environnement
La formation est la seule qui soit consacrée aux sciences du langage en Auvergne. Elle entre néanmoins en concurrence avec deux formations analogues en région Auvergne-Rhône-Alpes, proposées par les universités de Lyon et de Grenoble. La licence est adossée à une unité de recherche (Laboratoire de recherche sur le langage, équipe d'accueil

999), dans laquelle l'ensemble des membres permanents de l'équipe pédagogique mène ses recherches. Cette unité est elle-même rattachée à l'école doctorale « Lettres, Sciences Humaines et Sociales » (ED 370) et à la Maison des Sciences de l'Homme (MSH - USR 3550), ce qui garantit un environnement scientifique de qualité. On apprécie les interactions de la formation avec cet environnement de recherche. Les étudiants sont en effet associés à la vie de l'unité de recherche par le biais de leur participation possible aux conférences, journées d'étude et colloques (le dossier n'indique toutefois pas combien d'étudiants se saisissent de cette opportunité).

La licence ne semble pas avoir tissé de partenariat avec le milieu socio-économique ou culturel, en dehors d'un partenariat avec l'AFEV (Association de la Fondation Étudiante pour la Ville), qui permet aux étudiants de valider l'accompagnement effectué auprès d'enfants dans le cadre de leur cursus.

Plusieurs partenariats internationaux ont été mis en place par le département des sciences du langage : quatre, sous l'égide du dispositif Erasmus et un, sous la forme accord bilatéral avec une université chinoise (Shenyang). La mobilité enseignante sortante et entrante est bien documentée avec des effets en retour sur la diversité des langues enseignées et des données linguistiques offertes aux étudiants.

Organisation pédagogique

En première analyse, la formation satisfait le critère de spécialisation progressive, avec des enseignements de tronc commun variant de 50 % à 60 % selon les années, et, dès la première année de licence (L1), un jeu de mineures disciplinaires (psychologie ; espagnol ; portugais ; lettres). Ce jeu de mineures disciplinaires a toutefois davantage vocation à permettre aux étudiants de se réorienter vers la licence correspondant à la discipline de cette mineure à l'issue de la L1 et de la L2 Sciences du langage qu'à alimenter la L3, puisqu'il disparaît à ce niveau d'avancée dans le cursus. Sans que les objectifs soient explicitement énoncés, deux autres jeux de mineures, appelées aussi parfois parcours, parfois options dans le dossier, entrent en lice, l'un, dit mineure pluridisciplinaire, en L2 et L3, l'autre uniquement en L3. Le premier, qui se présente lui-même sous deux mineures différentes, a une visée pré-préprofessionnelle et, selon la mineure suivie, a vocation à préparer aux concours de l'administration (mineure Lettres-administration) ou au master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (mineure Lettres-sciences) ; le second, qui se présente sous une forme unique appelée option Français langue étrangère (FLE), a vocation à préparer à une poursuite d'études en master *Sciences du langage*.

L'architecture de la licence est par conséquent assez peu lisible, aussi bien du fait du flottement dans les dénominations mineure/parcours/option utilisées que du fait de l'absence d'un objectif clairement indiqué, entre réorientation, préprofessionnalisation et spécialisation. L'architecture de l'ensemble de la licence semble concerner plutôt l'introduction progressive d'un éventail de mineures qu'une organisation des contenus élaborée en termes de connaissances et compétences formant des ensembles cohérents.

S'agissant de la poursuite d'études en master *Sciences du langage*, il est en outre regrettable qu'elle ne soit envisagée que pour l'option FLE de L3.

La plupart des enseignements est dispensée en présentiel, sauf un cours de L1 proposé sous la forme d'un SPOC (Small Private Online Course). Les étudiants sont tous sous le régime de la formation initiale. Aucune demande de validation des acquis de l'expérience (VAE) ni de validation des acquis professionnels (VAP) n'a été déposée lors du contrat quinquennal en cours. En revanche, pour l'admission en L2 et L3 de candidats issus d'autres formations, on constate la mise en œuvre du dispositif de validation des études supérieures (VES) avec rattrapage, le cas échéant, de certaines unités d'enseignement (UE).

En lien avec les services centraux de l'université, la formation met en place les dispositifs d'accueil et d'études des étudiants à besoins spécifiques (étudiants en situation de handicap, sportifs de haut niveau, étudiants salariés). Le nombre d'étudiants ayant bénéficié de ces mesures n'est pas mentionné dans le dossier.

Du point de vue de la professionnalisation, un stage d'un mois, validé par un rapport de stage et une soutenance orale, est possible en L3, dans le cadre d'une UE à choix multiples avec appui du bureau d'aide à l'insertion professionnelle de l'université ainsi qu'en L2 et L3, dans la mineure pluridisciplinaire « Lettres-Sciences » (le dossier ne permet pas de déterminer si ce dernier stage est ou non obligatoire). Les étudiants peuvent activer divers autres dispositifs s'inscrivant dans le champ de la professionnalisation et relevant de la politique mise en place par l'université, et demander leur reconnaissance dans leur formation : valorisation de l'engagement étudiant (activités associatives ou d'intérêt général) et préparation au

certification informatique et internet (C2i). Si l'ensemble de ces possibilités constitue une plus-value qu'il convient de saluer en matière de professionnalisation, on regrette toutefois que le dossier ne fournisse aucune donnée chiffrée quant au nombre d'étudiants qui en ont bénéficié.

On apprécie en revanche le fait que l'ensemble des étudiants en L2 suive l'UE « Projet professionnel personnel ». Parmi les choix offerts au sein de cette UE, deux ont la préférence des étudiants : « Passeport pour l'emploi », qui porte sur l'élaboration d'un projet personnel assorti d'une recherche documentaire et d'au moins un entretien

avec un acteur du monde socio-économique et « Appréhender l'univers professionnel » dispensée par l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ).

Pour ce qui est de la recherche, les étudiants y sont initiés au travers d'un enseignement de tronc commun en L3. Ils sont également sensibilisés dans leurs enseignements à la démarche scientifique de collecte de données langagières (le dossier n'indique pas à quel moment de leur cursus ils le sont).

La présence importante du numérique dans la formation constitue un point très positif, aussi bien en tant que modalité pédagogique, en présentiel renforcé avec des exercices interactifs à distance ou à distance au travers du suivi du SPOC déjà mentionné, que sous l'angle de l'acquisition de connaissances et compétences numériques dans plusieurs unités d'enseignement en lien avec le traitement automatique des langues.

À saluer également l'accent mis par la formation sur les méthodes et pratiques de pédagogie active ou innovante dans certains enseignements : classe inversée, pédagogie par projet, travail collaboratif, capsules-vidéo, revue collaborative annuelle des étudiants de sciences du langage. Plusieurs projets d'innovation pédagogique ont en outre été déposés et retenus dans le cadre des programmes Learn'in Auvergne et Soutien à l'innovation pédagogique.

L'ensemble des étudiants bénéficient d'un enseignement de langue vivante tout au long de la licence (d'après le tableau des enseignements fourni, cet enseignement commence au deuxième semestre avec une offre de sept langues). La formation encourage la mobilité sortante, comme en témoignent les partenariats internationaux mis en place. Le dossier ne mentionne toutefois qu'une mobilité effective sur la période et deux à venir, ce qui est très peu compte tenu du travail partenarial engagé par la formation.

Pilotage

L'équipe pédagogique permanente de la formation est constituée de six enseignants-chercheurs (quatre maîtres de conférences, deux professeurs des universités), appartenant tous à la section 7 (sciences du langage) du Conseil national des universités (CNU). Cinq d'entre eux sont impliqués dans le fonctionnement de la formation (responsabilité de la mention, d'année, d'option, etc.). Compte tenu de la forte croissance de l'effectif étudiant ces dernières années, cette équipe pédagogique permanente pourrait être étoffée. En revanche, l'équipe pédagogique élargie est nombreuse puisque, du fait de l'offre abondante de mineures proposées, elle implique des enseignants du second degré et enseignants-chercheurs de l'unité de formation et de recherche dont dépend le département des sciences du langage et d'autres composantes de l'université. Le dossier ne fait état d'aucun professionnel issu des secteurs d'activités visés par la formation, ce qui est regrettable.

Les responsabilités pédagogiques sont bien décrites et les réunions sont de type informel et formel. Les dispositifs d'évaluation sont mis en place à travers un conseil de perfectionnement, dont la composition est bien précisée et conforme aux attendus (présence d'étudiants et de professionnels, notamment). Le compte rendu 2018 de ce conseil est fourni en annexe et met en avant les faiblesses et les points forts de la formation. Bien que restreinte, l'équipe des enseignants-chercheurs fait de son mieux pour l'orientation et le suivi des étudiants.

Les modalités d'évaluation des étudiants sont mentionnées mais non détaillées. Pour faire face à la forte augmentation des effectifs ces deux dernières années sans que l'équipe pédagogique des permanents ait été étoffée, le dossier précise toutefois que la part de contrôle continu a été revue à la baisse (on ignore quelle est cette part), de même que la part de travaux dirigés au profit de cours magistraux, avec le risque que font peser ces deux mesures, liées, sur la réussite étudiante.

Les règles d'attribution des crédits ECTS sont standard. La transcription des connaissances acquises en compétences n'a été développée que dans certains enseignements, notamment au sein de l'option FLE. Un fac-similé de l'annexe descriptive du diplôme, daté de septembre 2019, est fourni au dossier. Les connaissances et compétences acquises y sont bien décrites, mais, pour ce qui est de l'architecture de la licence et les crédits ECTS affectés aux divers enseignements, les informations qui y figurent ne correspondent qu'en partie avec les éléments fournis dans le dossier.

En matière de recrutement, on s'étonne du peu d'informations dont l'équipe pédagogique dit disposer à propos de la plateforme nationale Parcoursup par laquelle doivent passer les candidats à la L1 depuis 2017. Dans le compte rendu du conseil de perfectionnement 2018 joint au dossier, l'équipe déplore en effet avoir été informée « par hasard » de la fixation, par le rectorat, d'une capacité d'accueil limitée (CAL) en L1 *Sciences du langage* fixée à 120 places et ignorer le nombre de candidatures reçues pour la campagne 2017. Dans le même temps, ce compte rendu rappelle la position du département *Sciences du langage* en 2017 de refus de tout examen de dossier dans le cadre de ce dispositif et de toute précision d'attendus. On ignore par conséquent qui a traité les candidatures reçues lors de la première année de mise en place de Parcoursup. Le dossier ne précise par ailleurs pas ce qu'il en a été pour la campagne 2018. Quoi qu'il en soit, la formation annonce son intention de se saisir de cette plateforme en 2019, en particulier pour ce qui concerne les dispositifs

s'insérant dans la loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants (loi ORE) et permettant la mise en place de parcours renforcés pour les étudiants recevant la réponse « Oui si ».

En matière de passerelles, outre une possible réorientation à l'issue de la L1 ou de la L2 vers la licence correspondant à la mineure disciplinaire suivie l'année précédente avec conservation des crédits ECTS obtenus (le dossier n'indique pas le nombre d'étudiants qui en ont bénéficié, mais précise que les résultats obtenus dans la mineure sont en général en deçà de ceux qu'obtiennent les étudiants de la licence correspondante, ce qui interroge sur le bénéfice réel du dispositif pour les étudiants), les étudiants peuvent s'orienter à l'issue de la L2 vers deux licences professionnelles (de nouveau, aucun chiffre ne vient étayer cette possibilité). D'autres réorientations sont possibles, avec conservation des crédits associées aux UE transversales.

En matière d'aide à la réussite, plusieurs dispositifs classiques existent (tutorat, enseignant référent, responsable d'année), en plus d'un dispositif d'autoformation en orthographe offert à tous les étudiants en L1, valorisable dans leur cursus.

Résultats constatés

Un tableau brut indiquant les effectifs, le taux de validation et le nombre d'abandons est fourni dans le dossier, mais aucune analyse ni quantitative ni qualitative n'en est fournie dans le dossier, ce qu'on peut déplorer.

La formation a connu une forte augmentation en L1 entre 2014-15 et 2017-18, passant de 68 à 111 étudiants (+68 %). Dans le compte rendu du conseil de perfectionnement 2018, cette augmentation est imputée à l'introduction à la rentrée 2017 du dispositif de majeure Sciences du langage/mineures autre discipline. Or, l'explication est certainement à nuancer, puisque l'augmentation était déjà bien amorcée les deux années précédant l'introduction de ce dispositif (le nombre d'inscrits en L1 en 2015-16 et 2016-17 était, respectivement, de 101 et 104). On peut d'ailleurs supposer que la fixation de la CAL à 120, à l'insu, semble-t-il, de l'équipe pédagogique s'est basée sur ces chiffres.

Les effectifs augmentent également en L2 et en L3 sur la période, dans des proportions comparables (en L2, de 51 à 77 étudiants, soit +55 % ; en L3, de 29 à 55 étudiants, soit +90 %). Le nombre d'inscrits en L2 suit globalement le nombre d'étudiants ayant validé l'année précédente, avec des variations allant -4 à +6. Le constat est le même entre l'effectif des étudiants ayant validé la L2 et l'effectif d'entrée en L3 l'année suivante (la variation est comprise entre -7 et +1). Le dossier ne dit rien de ces écarts (positifs ou négatifs) entre le nombre d'étudiants ayant validé l'année n et l'effectif l'année n+1. Il est par ailleurs difficile d'évaluer l'impact des réorientations offertes vers les mineures disciplinaires, la mise en œuvre de ce dispositif étant trop récente.

Selon les années, les taux de validation de la L1 oscillent entre 58 % et 75 % ; le taux le plus bas correspond à l'année d'introduction de mineures disciplinaires et de la mise en œuvre de Parcoursup, mais, sans données longitudinales, il est impossible de corréliser le tout. En L2, ils s'échelonnent de 79 % et 91 % ; en L3, ils varient de 78 % à 89 %. Ces taux de réussite sont globalement satisfaisants.

Le taux d'abandon est faible (de 1 et 6 abandons en L1 ; de 0 à 2 en L2).

Le devenir des étudiants n'est détaillé en annexe au dossier que pour les diplômés de la promotion 2016-17, au moyen d'une enquête menée par l'observatoire des formations et du devenir des étudiants de l'université et faisant état de leur situation à moins d'un an. Sur les 36 diplômés 2017, 29 ont répondu à l'enquête. 27 de ces 29 répondants (93 %) étaient en études, dont 18 en master : 15 (soit 51 % des répondants) en master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (14 premier degré, 1 second degré). Seuls trois de ces 18 diplômés ont poursuivi en master *Sciences du langage* ou master FLE, dont deux seulement à l'université de Clermont-Auvergne, ce qui est très peu. Le dossier fait état d'une tendance à l'augmentation des inscriptions des diplômés de la licence en master *Sciences du langage*, mais aucun chiffre n'est fourni.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Présence de plusieurs dispositifs relevant de l'innovation pédagogique.
- Bonne place du numérique.
- Taux de réussite satisfaisants dans les trois années de la licence.
- Bon environnement scientifique.

Principaux points faibles :

- Complexité de l'architecture de la licence en majeure/mineures/options/parcours.
- Effectif de l'équipe enseignante permanente qui ne suit pas celui de l'effectif étudiant.
- Suppression des travaux dirigés en L1 au profit de cours magistraux.
- Baisse de l'évaluation d'étudiants par contrôle continu.
- Absence, dans l'équipe pédagogique, de professionnels des secteurs d'activités visés.
- Très faible taux de poursuite en master *Sciences du langage*.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Sciences du langage* de l'Université Clermont-Auvergne est une formation attractive, avec de bons taux de réussite et bénéficiant d'un environnement scientifique et pédagogique stimulant. L'augmentation forte des effectifs en L1, qui s'observe depuis la rentrée 2015 (et par ricochet, en L2 et L3 les années suivantes), rend cependant indispensable une politique de recrutement d'enseignants-chercheurs à la mesure de cette augmentation. Les mesures mises en place en L1 pour pallier ce taux d'encadrement critique (suppression de travaux dirigés au profit de cours magistraux ; baisse de l'évaluation des étudiants en contrôle continu au profit du contrôle terminal) font peser un risque sur la réussite étudiante, qu'il convient de ne pas minorer. En L1 et L2, il conviendrait par ailleurs d'évaluer l'efficacité du dispositif majeure sciences du langage/mineures disciplinaires avec les mineures actuelles, avant de mettre en place d'autres mineures. Il convient également de renforcer la professionnalisation des parcours en lien avec l'environnement socio-économique en prévoyant des interventions de professionnels de l'ensemble des secteurs d'activités visés. La très faible poursuite d'études en master *Sciences du langage* constitue un dernier point de vigilance, sur lequel l'équipe pédagogique doit travailler.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)* de l'Université Clermont-Auvergne (UCA) est constituée de quatre parcours : *Éducation et motricité (EM)*, *Entraînement sportif (ES)*, *Management du sport (MS)* et *Activité physique adaptée et santé (APAS)*. Elle propose une formation diversifiée, de 1500 heures environ, autour de pratiques physiques, sportives et artistiques. La formation scientifique pluridisciplinaire est centrée sur trois domaines : les sciences humaines et sociales, les sciences de la vie et de la santé, les sciences de l'ingénieur. La formation technique porte sur la connaissance des techniques motrices, de leurs modes de transmission et de leur utilisation. La formation professionnelle vise à permettre aux étudiants de développer des connaissances spécifiques aux milieux professionnels en lien avec les parcours proposés. Les enseignements ont lieu à l'unité de formation et de recherche (UFR) STAPS Clermont-Ferrand, Aubière et au Pôle universitaire de Vichy pour L1 STAPS.

ANALYSE

Finalité
Quel que soit le parcours considéré, la licence proposée a pour principal objectif de permettre aux étudiants de poursuivre leurs études en master. Néanmoins, elle vise à former des professionnels capables de participer au développement et à la gestion de projets sportifs, de concevoir, mettre en œuvre et d'analyser des programmes d'encadrement dans le domaine du sport, de l'éducation ou de la santé au sein de différentes organisations. Les objectifs réalistes de chaque parcours et les poursuites d'études en master et en formation complémentaire DU (diplôme universitaire) sont bien explicités. Les taux de poursuite d'études sont élevés (entre 76,10 % et 100 %), hormis pour le parcours entraînement sportif (51,40 %). Les insertions professionnelles pour les parcours entraînement sportif et activité physique adaptée et santé correspondent pour moitié à des débouchés professionnels en lien avec les formations. Il est à noter que ces débouchés concernent respectivement 15 et 9 personnes pour la promotion 2016-2017.
Positionnement dans l'environnement
Cette licence STAPS est bien intégrée dans son environnement local, régional et national comme en témoignent les nombreux partenariats diplômants (CREPS de Vichy, association pour le Développement Professionnel des Sportifs, CFA aux métiers du sport et de l'animation d'Auvergne). Des conventions stratégiques, en termes de débouchés professionnels, sont proposées pour chaque parcours avec plusieurs institutions (Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie de Vichy pour les L1 ; option diplômante fédérale Sport adapté permettant la validation du diplôme de moniteur en activités adaptées et le Certificat de Qualification Professionnelle respectivement

pour les deuxièmes et troisièmes années APAS ; module diplômant et conventionné avec l'Association française d'EDT pour les troisièmes années APAS ; partenariats avec la Fédération Française d'Haltérophilie ou bien encore avec les instances fédérales et sportives liées au football pour l'ES).

Trente et un pourcent des enseignements scientifiques de la licence sont réalisés par des enseignants-chercheurs des deux laboratoires rattachés à l'UFR STAPS : le laboratoire des Adaptations Métaboliques à l'Exercice en conditions Physiologiques et Pathologiques (AME2P) et le laboratoire Activité, Connaissance, Transmission et Éducation (ACTÉ). Certains enseignements (gestion et management, biomécanique) sont dispensés par des enseignants-chercheurs membres d'autres laboratoires de l'Université. Une unité d'enseignement Initiation à la recherche commune aux parcours APAS et ES est inscrite dans la maquette.

Sur l'ensemble de la licence, on compte l'accueil d'une dizaine d'étudiants étrangers (12 en 2017-2018, 9 en 2018-2019). Il aurait été intéressant d'indiquer le nombre de mobilités sortantes dans le cadre des conventions Erasmus (pour les échanges d'étudiants sur chacune des années de licence) et/ou des chercheurs invités (Teaching Staff). Ces dernières sont intéressantes dans le cadre de l'internationalisation de la formation dans la mesure où elles peuvent donner lieu à des interventions par des enseignants-chercheurs étrangers.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est clairement identifiée et en adéquation avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) quant aux objectifs affichés. La spécialisation des étudiants est progressive (90 à 100 % d'enseignement communs en L1, 50 % en L2, 10 à 20 % en L3). Les enseignements sont répartis en Cours Magistraux-Travaux Dirigés-Travaux Pratiques en lien avec une formation classique en STAPS. Le nombre d'ECTS est équitablement réparti entre les différents enseignements. Il est également important de pointer que des dispositifs adaptés aux sportifs de bon et haut niveaux et aux étudiants en situation de handicap sont mis en place et accompagnés par des enseignants et du personnel administratif référents. La formation s'appuie sur des outils comme les visio-conférences, et vise à respecter une parfaite équité entre les deux sites (Clermont et Vichy). Cependant, les interactions sont rendues difficiles par ce mode d'enseignement, notamment à cause des aléas techniques rencontrés. Les solutions proposées dans le dossier d'autoévaluation doivent être mises en œuvre pour remédier à ce problème. La professionnalisation des étudiants prend une place dès la première année de licence (L1) avec un enseignement Projet professionnel et de formation, puis des stages obligatoires sont prévus dès la deuxième année de licence (L2). Le volume des stages augmente progressivement de 50 heures en L2 à 100-150 heures en L3. Ils sont évalués par des rapports écrits et une soutenance orale. On peut regretter que l'usage des outils numériques soit plutôt lié à des initiatives personnelles. Il n'est pas fait état de pratiques pédagogiques innovantes, mais un dispositif d'accompagnement des étudiants retenus avec le statut « oui si » existe (contrat pédagogique, enseignants référents, soutien). A la rentrée 2019, un dispositif progressif avec une première année en deux ans a été mis en place, leur laissant la possibilité de valider une certification complémentaire (Brevet ou Diplôme d'État). Il n'y a pas de politique spécifique d'internationalisation mais une mobilité européenne et canadienne est possible (en L2 et L3). Une unité d'enseignement d'anglais (20 heures) est proposée à chaque semestre à partir du S2 pour chaque parcours, excepté pour le parcours EM (20 h au S2, au S5 et S6), ce qui est regrettable. A noter également l'intervention d'enseignants-chercheurs étrangers via des programmes spécifiques d'accompagnement, mais peu d'informations sont données dans le dossier pour saisir les effets cet accompagnement.

Les dispositifs de validation des acquis de l'expérience sont instruits par les responsables pédagogiques de diplômes mais ne sont pas décrits.

Pilotage

La composition de l'équipe pédagogique (59 enseignants titulaires) fait état d'un équilibre entre le nombre d'enseignants-chercheurs et d'enseignants du second degré Ceci représente un taux d'encadrement de 18 étudiants pour un enseignant titulaire pour l'année 2019-2020. Trente-cinq intervenants extérieurs répartis sur les différents parcours complètent l'équipe pédagogique.

Le fonctionnement du conseil de perfectionnement semble problématique au regard de la diversité des parcours. Il pourrait être utile de prévoir des réunions préparatoires par parcours. Des alternatives sont proposées dans le dossier d'autoévaluation pour pallier ce problème. Ainsi, des réunions des responsables de parcours se déroulent tout au long de l'année pour favoriser la cohérence du diplôme, complétées par des réunions pédagogiques. Les responsabilités pédagogiques sont bien décrites.

La maquette révèle une adéquation entre volumes horaires de formation et crédits ECTS associés. L'approche par compétence n'a pas encore été développée. Cependant, les compétences attendues sont déjà identifiées en partie car la formation s'appuie sur les fiches RNCP existantes. Elles seront organisées en blocs dans le cadre du nouvel arrêté licence. Les modalités de contrôle des connaissances (MCC) sont élaborées ou

rectifiées chaque année et votées au commission formation et vie universitaire (CFVU) de l'UCA et mises à disposition des étudiants sur l'espace numérique de travail. Ceux-ci en sont informés par le responsable pédagogique du diplôme. L'évaluation de la formation par les étudiants est réalisée durant le cursus, lors de pré-conseils de perfectionnement mais il n'est pas précisé de quelle manière. La réussite des étudiants est une question prégnante pour l'équipe pédagogique (tutorat concernant les cours théoriques ; préparation, suivi des stages ou préparation des examens). Chaque étudiant en difficulté peut disposer de ressources afin de réussir son cursus. Des passerelles entre les différents parcours de la licence STAPS sont envisagées. Les passerelles avec d'autres mentions de l'Université sont marginales.

Résultats constatés

Les effectifs sont importants (830 inscrits sur les trois années en 2014 et 1026 en 2018) avec une augmentation d'environ 50 % entre la première et la dernière année du contrat pour les L1, et un quasi maintien du nombre d'étudiants en L2 et L3. Le recrutement se fait principalement dans le bassin local en L1.

Les taux de réussite sont élevés (70 % en L1, 85 % en L2 et 92 % en L3), avec des pourcentages constants dans chaque parcours. Le taux d'abandon en L1 n'est pas indiqué. La formation dispose des données sur le suivi des étudiants sortants grâce à l'Observatoire des Formations et de Devenir des Etudiants avec des taux de réponses conséquents (93 % en 2017, 89 % en 2018). La poursuite d'études est très élevée, ce qui est logique pour une formation de niveau licence (80 %), 13 % en emploi, 2 % en recherche d'emploi, et 3,50 % dans une autre situation. Les métiers affichés pour l'enquête sur l'insertion professionnelle confirment la solidité de la formation proposée au regard des fiches RNCP. Ceci permet aux étudiants d'exercer dans des emplois réglementés en lien avec la formation, surtout pour les filières ES et APAS (axées sur des aspects professionnels). Cela montre la cohérence de la formation au regard des besoins du marché.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Diversité des parcours et des passerelles possibles (en L2 et L3) à l'intérieur de la mention.
- Dispositif d'aide à la réussite de qualité en L1 (notamment pour les étudiants « oui si »).
- Positionnement fort dans son environnement comme en témoignent les nombreux partenariats/conventions et les taux d'insertions professionnels (particulièrement pour les parcours APAS et ES).

Principaux points faibles :

- Procédé d'enseignement par visioconférence actuellement non performant.
- Absence de pratiques pédagogiques innovantes.
- Conseil de perfectionnement pas réellement opérationnel en raison de la diversité des parcours.
- Absence problématique de cours de langue vivante en L2 dans le parcours EM.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La stratégie menée autour de la réussite des étudiants semble porter ses fruits puisque la majorité d'entre eux accèdent au cycle de master. Les autres, ceux ayant arrêté leurs études en fin de licence, ont un emploi en lien avec la formation. La poursuite du dispositif d'accompagnement de type « progressif » en première année est un point fort qui doit favoriser la réussite de chaque étudiant.

L'orientation/réorientation des étudiants entre les différents parcours est également présente, ce qui leur permet de bénéficier de la garantie de répondre à leur projet professionnel. Toutefois, l'absence de cours de langue vivante en L2 parcours EM peut rendre difficile le changement d'orientation. D'autre part, étant donné le nombre croissant d'étudiants dans la filière, il serait intéressant qu'une politique d'usage plus collégiale des outils numériques et une mise en place de pédagogies innovantes soient menées. La réflexion autour du nouvel arrêté licence et des nouvelles rédactions des référentiels de compétences doit se poursuivre. Cela devrait permettre un meilleur fonctionnement du conseil de perfectionnement.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS DE TERRITOIRES

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Développement de projets de territoires* de l'Université Clermont-Auvergne (UCA) se compose d'un unique parcours *Agent de développement durable*, accueillant entre 15 et 20 étudiants chaque année. Cette formation, portée par le département de géographie de l'Unité de formation et de recherche (UFR) de Lettres, culture, sciences humaines (LCSH), est proposée sur le site de Clermont-Ferrand. Son objectif principal est l'insertion professionnelle à niveau BAC+3 sur des emplois de techniciens et d'assistants dans les métiers du développement durable. Cette LP est offerte en formation initiale et en formation continue, en présentiel, sous forme de cours magistraux et de travaux dirigés. Elle est en relation avec la licence *Géographie et aménagement* de l'UCA et offre une poursuite d'études pour des étudiants de deuxième année de cette licence (L2), pour des étudiants diplômés d'un Brevet de Technicien Supérieur (BTS) ou d'un Diplôme Universitaire Technologique (DUT). Elle impose un stage de 12 semaines minimum et un projet tutoré.

ANALYSE

Finalité
Les savoirs et savoir-faire attendus sont clairement exposés, répertoriés et déclinés dans l'offre de formation. Les contenus des enseignements, bien détaillés, sont en cohérence avec l'ambition de former des techniciens et des assistants opérationnels dans les métiers du développement durable. La liste des métiers envisagés est donc cohérente avec l'offre de formation. Le rythme de progression des enseignements dans l'année permet de valoriser le projet tutoré et le stage professionnel du second semestre. L'équilibre entre les apports thématiques, méthodologiques et professionnels correspond à l'ambition qui anime cette formation : préparer l'insertion professionnelle des étudiants. L'ouverture internationale n'est pas une finalité de cette LP qui prépare des futurs professionnels pour le seul cadre réglementaire national.
Positionnement dans l'environnement
La LP <i>Développement de projets de territoires</i> s'intègre bien dans l'environnement des formations offertes au sein de l'UCA, en particulier avec la licence <i>Géographie et aménagement</i> , mineure « Métiers de l'aménagement des territoires et de l'environnement » dont elle peut constituer une voie de poursuite d'études au terme de la deuxième année. Elle n'est pas redondante avec les autres formations du domaine existantes à l'échelle régionale dans la mesure où elle est plus généraliste et ouverte à des étudiants issus d'un cursus en sciences humaines et sociales. Ce caractère généraliste en fait sa spécificité qui la rend identifiable à l'échelle

académique et régionale, mais aussi au-delà puisque plus de 60 % des dossiers de candidature proviennent d'étudiants inscrits dans une université en dehors de la Région Auvergne Rhône-Alpes. Cette LP est adossée à la recherche par l'appartenance des enseignants-chercheurs de son équipe pédagogique qui sont membres de 2 Unités mixtes de recherche (UMR) reconnues scientifiquement (UMR 1273 Territoires et UMR 6042 Geolab). Elle s'appuie notamment sur l'expertise acquise dans les démarches de recherche-action. L'environnement socio-économique est précisé, mais on regrette qu'il n'existe aucun accord partenarial formalisé entre la licence et ce dernier, d'autant plus que les projets tutorés font l'objet de conventions avec des commanditaires extérieurs. On regrette aussi l'absence d'accords internationaux appropriés au profil des étudiants de cette LP. Toutefois, l'international n'étant pas une priorité de la formation et ce fait étant justifié, cette dernière remarque peut être minorée.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est très lisible. On apprécie la progressivité du parcours de formation allant des enseignements les plus théoriques et méthodologiques (semestre 1) vers des activités portées vers une plus grande opérationnalité (semestre 2), notamment permises par l'obligation du projet tutoré (en groupe de maximum quatre étudiants – neuf crédits ECTS) et du stage de 12 semaines minimum (sans maximum précisé - (neuf crédits ECTS). On relève une petite incohérence entre le corps du dossier d'autoévaluation et le tableau de présentation de l'offre de formation à propos du nombre de crédits ECTS (European credit transfer system) validés par le projet tutoré : le rapport évoque 10 crédits ECTS quand le tableau en présente 9. Le projet tutoré représente un volume horaire étudiant de 120 heures soit un quart du volume horaire étudiant total annoncé (361 heures étudiants hors stage et hors projet tutoré). Il repose sur une commande réelle d'un acteur professionnel (souvent une collectivité). Le stage est évalué par un rapport et une soutenance en présence des tuteurs professionnel et universitaire. L'accompagnement des étudiants à la définition de leur projet professionnel est présent tout au long du cursus et mobilise classiquement les ressources adaptées de l'UCA. Les informations relatives aux modalités de contrôle des connaissances et à l'organisation de la formation sont clairement mises à disposition des étudiants. Les modalités d'enseignement sont exclusivement présentiellles (120 heures de cours magistraux et 216 heures de travaux dirigés, hors projet tutoré). Il n'est pas fait mention d'enseignements sur le terrain, ce qui est regrettable. Le rythme des enseignements est adapté pour permettre à des publics en contrat de professionnalisation (un cas mentionné, en alternance) de suivre la formation. De même, les aménagements pour accueillir les étudiants à besoin spécifiques sont prévus. En outre, la LP *Développement de projets de territoires* est ouverte à la validation des acquis de l'expérience (VAE) et à la validation des acquis professionnels et personnels (VAPP) mais la demande ne semble pas exister. Le processus de validation de ces acquis n'est ainsi pas réellement décrit. La fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et le supplément au diplôme (formaté par l'UCA), annexés au dossier sont bien détaillés et précis. L'enseignement numérique est présent et correspond à l'acquisition de compétences fondamentales attendues par les employeurs : cartographie, traitement d'enquêtes, systèmes d'information géographique. Il complète utilement les démarches méthodologiques développées. Pour autant, la mobilisation du numérique ne donne pas lieu à des pratiques pédagogiques dites « innovantes » comme les classes inversées ou les *Serious Games*. La présence des intervenants professionnels, en leur qualité d'agents des collectivités territoriales, institutions publiques ou bureaux d'études, est justifiée. Ils assurent 50 % du volume horaire enseignant correspondant aux enseignements directement en lien avec le cœur des métiers visés. Le reste des enseignements est assuré par les universitaires de l'UFR qui participent à la formation. La dimension internationale de cette formation, trop peu développée, se réduit, d'une part, à un enseignement en anglais et à la possibilité offerte aux étudiants de faire un stage à l'étranger. Il ne semble pas que des étudiants aient opté pour cette opportunité. On regrette que la pratique d'une langue étrangère ne soit pas perçue comme un complément de professionnalisation essentiel pour favoriser l'insertion professionnelle des futurs diplômés.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée d'intervenants professionnels et académiques, ces derniers étant très majoritairement géographes, ce qui est conforme aux liens affirmés avec la licence *Géographie et aménagement*. La répartition des interventions laisse une place appréciable aux universitaires puisqu'ils assurent 180 heures d'enseignement, d'après le tableau de l'équipe pédagogique et hors projet tutoré, quand les intervenants professionnels en assurent 143 heures. Cette addition révèle un volume horaire d'enseignement non renseigné de 13 heures entre ce tableau et celui des unités d'enseignements. Le pilotage quotidien de la formation est structuré classiquement puisque cette LP est codirigée par deux enseignants-chercheurs qui président les jurys dans lesquels siègent aussi des intervenants professionnels participent au jury. La composition et le fonctionnement du Conseil de perfectionnement, unique pour la licence *Géographique et aménagement* et cette LP, sont décrits et un compte-rendu d'une réunion de juin 2018 est annexé au dossier. Ce conseil se

réunit trois fois par an. On regrette toutefois une place insuffisante faite aux intervenants extérieurs (2 membres sur 10). Le compte-rendu fourni démontre que les données nécessaires au pilotage de la formation sont disponibles et utilisées. Pour autant, la plus-value de cette instance au regard des débats relatés dans ce compte-rendu n'est pas évidente. L'évaluation des enseignements et des stages par les étudiants est systématiquement faite et prise en compte par les responsables de la formation. Les règles de délivrance des crédits ECTS et du diplôme sont conformes au dispositif réglementaire régissant les licences professionnelles. Les modalités de recrutement sont classiques avec un jury mixte (universitaires et professionnels) sélectionnant les candidats. La maquette respecte le rapport de un à trois dans la pondération des unités d'enseignement (UE). L'autoévaluation de la formation est conduite dans les limites des données disponibles au regard de la faible antériorité de la formation : la présente offre de formation n'a fait l'objet que d'une unique année pleine de fonctionnement à la date de rédaction du dossier.

Résultats constatés

La LP *Développement de projets de territoires*, bien que créée en 2014, a été interrompue pendant deux années (de 2015 à 2017) par décision de l'UCA et en raison de ses contraintes financières. Elle n'a rouvert qu'en 2017, ce qui limite le recul pour une analyse des résultats. Pour autant, cette formation a incontestablement trouvé son public avec des effectifs conformes à la capacité d'accueil fixée. La diversité des provenances des candidatures permet une diversité du recrutement. Sur 60 candidatures déposées en 2017, 17 ont été acceptées. L'origine des candidatures, majoritairement extrarégionale, atteste de la bonne attractivité de la formation. Les effectifs sont ainsi constants au cours des deux dernières années à la hauteur de 17 étudiants, avec un taux de réussite excellent avoisinant les 100 %. En matière d'insertion professionnelle, le faible nombre de personnes enquêtées (7 interrogées pour 6 répondants au 1/12/2017) rend peu significatifs les résultats. Quatre d'entre eux sont en emploi, un en recherche d'emploi et un en poursuite d'études. La finalité professionnalisante est donc respectée.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Caractère progressif de la formation entre les deux semestres.
- Bonne attractivité de la formation.
- Dispositif de professionnalisation des étudiants.
- Bon taux de réussite.

Principaux points faibles :

- Partenariats non formalisés avec les acteurs socio-économiques et institutionnels.
- Enseignements pas nécessairement ouverts sur des pratiques de terrain.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La maquette de la LP est bien structurée, amenant progressivement les étudiants à se professionnaliser. Cette formation assure un bon équilibre entre son caractère universitaire et professionnalisant. Il convient de considérer l'ouverture internationale comme un renforcement de qualité de la formation des étudiants à travers une ouverture des horizons et la possibilité de développer un cadre comparatif à même de nourrir leur créativité professionnelle. La dynamique engagée avec l'Université d'Agadir (Maroc) est en cela tout à fait positive et à encourager. Il conviendrait d'ouvrir davantage cette LP à l'apprentissage, ce qui apporterait une réelle valeur ajoutée en termes d'acquisition des compétences de métier aux étudiants voire une consolidation de l'employabilité des diplômés. Il conviendrait aussi de renforcer la démarche partenariale avec les acteurs institutionnels du territoire d'inscription de la formation, par-delà les seules conventions contractées autour des projets tutorés. Enfin, on ne peut que recommander d'insérer des pratiques de terrain dans le temps de la formation.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE GESTION ET ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS PÉDAGOGIQUES

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Gestion et accompagnement de projets pédagogiques* (GAPP) de l'Université Clermont-Auvergne (UCA) est une formation professionnalisante en un an. Elle vise à former des professionnels dans le domaine de la santé publique, de la prévention, de la promotion et de l'éducation à la santé. Elle s'appuie essentiellement sur les ressources de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPE) Auvergne, sur l'apport de professionnels du secteur et sur l'expertise du laboratoire ACTé. Elle comprend un total de 461,5 heures équivalent Travaux Dirigés (TD) (63h de cours magistraux et 367h de TD), pour partie en présentiel (40 %) et pour partie à distance (60 %), dont un projet tutoré et un stage obligatoire de 12 semaines. La formation est proposée uniquement sur le site déconcentré de l'INSPE de Moulins.

ANALYSE

Finalité
Les capacités et compétences professionnelles et personnelles que la formation ambitionne d'apporter sont clairement présentées et sont en accord avec les objectifs et les emplois visés. Le contenu des unités d'enseignement est en revanche assez peu documenté même si un supplément au diplôme, fourni en annexe du dossier, est délivré. A travers le dossier, seuls le titre du cours ainsi que le nom et la qualité des intervenants permettent de comprendre la structuration du diplôme. La progression durant l'année et la présence d'enseignements transversaux semblent garantir une forte professionnalisation progressive des étudiants. Le rythme de progression des enseignements dans l'année permet de valoriser le projet tutoré et le stage professionnel du second semestre. Une plus grande internationalisation de la formation est projetée, mais pour le moment cette dimension n'est pas une finalité principale de la formation.
Positionnement dans l'environnement
La formation s'appuie localement sur une expertise forte au niveau de l'INSPE, du laboratoire de recherche ACTé. La plupart des intervenants sont également formateurs dans d'autres formations académiques de l'UCA en lien avec la thématique. La participation à la chaire UNESCO, Éducation et santé, garantit une ouverture à l'international du diplôme. La formation est donc parfaitement à sa place dans l'offre de formation globale de l'UCA et plus spécifiquement au sein de l'INSPE. La possible ouverture d'une licence <i>Sciences de l'éducation</i>

portée par l'INSPE que le dossier évoque sera à même de renforcer la cohérence de la place de cette LP. De plus, le site de Moulins permet à la formation de bénéficier d'un environnement porteur avec la présence de l'école de la Croix-Rouge. Plusieurs conventions existent pour faciliter les liens avec cette école afin de proposer des double-diplomation, ou sont envisagées avec des institutions publiques afin de stabiliser la présence de certains professionnels au sein de l'équipe pédagogique. Les liens avec l'environnement professionnel sont confirmés par la place des intervenants professionnels dans le suivi des étudiants.

Organisation pédagogique

Les enseignements de cette LP s'organisent en quatre semaines de temps présentiel (40 % du temps d'enseignement) et le reste en distanciel. Il n'est pas possible d'identifier clairement la répartition, les volumes horaires ni les contenus abordés dans la partie présentielle. La partie distancielle, qui constitue l'élément le plus important de la formation en volume, est faiblement documentée dans son organisation. Le dossier insiste plutôt sur les modalités techniques qui démontrent une utilisation raisonnée et réfléchie du numérique. Les types d'évaluations effectuées et les livrables attendus ne sont pas précisés. Ainsi, la modalité présentiel/distanciel n'est pas assez clairement justifiée lorsque l'on regarde les flux entrants (par exemple par des doubles cursus, de la formation tout au long de la vie, etc.). Le recours au numérique (e-portfolio, classes virtuelles, etc.) est innovant pour ce qui est d'une formation présentielle, mais assez traditionnel pour ce qui est du distanciel. Si les prérequis d'ordre technologique sont clairement indiqués, il conviendrait sans doute de définir un niveau d'entrée manipulateur (Pix, certificat informatique et internet niveau 2 enseignant (C2i2e), etc.) ou un accompagnement spécifique. Le support technique de l'Université de rattachement permet de penser que les solutions instrumentales retenues sont pérennes et éprouvées.

La LP est composée de cinq unités d'enseignements (UE). Tant le projet tutoré que le stage font l'objet d'une UE distincte, créditées respectivement de 9 et 12 crédits ECTS (European credits transfer system). Ces deux UE pèsent ensemble le même nombre de crédits ECTS que l'UE 1 (enseignements fondamentaux en prévention et éducation santé), ce qui minore mathématiquement leur poids. On peut regretter ce fait qui résulte d'un découpage de la formation en peu d'UE qui respecte toutefois une proportion de un à trois dans la répartition des crédits ECTS. Le projet tutoré représente un peu plus du quart du volume horaire de la formation hors stage (27 %).

L'accompagnement dans le domaine professionnel est assuré de manière pertinente. La progression pédagogique est claire, et parfaitement structurée et balaie l'ensemble du champ visé. Une attention particulière est portée aux postures du futur professionnel de santé. De manière globale, le curriculum du diplôme est en rapport avec les métiers visés.

Pilotage

L'équipe pédagogique s'appuie sur des enseignants et enseignants-chercheurs de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPE) d'Auvergne pour 75 % du volume enseigné, et sur des professionnels de la santé pour le reste. Une incohérence apparaît alors dans les éléments chiffrés donnés par le dossier. En effet, le tableau de la répartition des heures entre les membres de l'équipe pédagogiques propose un total de 480 hTD, soit plus que ce que la maquette annonce en comptant les heures des UE de projet tutoré et de stage. Cela laisse penser que le tableau contient les heures d'encadrement ou alors que des heures font l'objet de co-interventions. Toujours selon ce tableau, les intervenants professionnels assurent 71 hTD, soit un peu moins de 15%, ce qui ne serait pas conforme à la réglementation en vigueur. Un flou, ni relevé ni expliqué, existe donc. Le taux de 25 % d'intervention de professionnels doit par conséquent faire l'objet d'une précision car en l'état on n'en trouve pas les éléments de preuve. En outre, l'équipe pédagogique académique est déséquilibrée, avec peu d'enseignants-chercheurs (102,5 hTD – 21,5 %), les intervenants relevant surtout de statuts du premier et second degré (306,5 hTD – 63,5 %). Ces volumes horaires additionnés excèdent le nombre d'heures de la maquette. Il n'y a pas d'explications fournies.

Pour autant, la plupart des intervenants participent aux travaux d'un laboratoire de recherche de l'UCA en lien avec la thématique et/ou sont partie prenante d'une chaîne UNESCO Éducatrices et santé. Une secrétaire à temps partiel et des étudiants-tuteurs renforcent l'encadrement du dispositif.

Une formation de formateurs est prévue pour renforcer la cohésion de l'équipe et les compétences numériques des professionnels.

Le conseil de perfectionnement est en place. Il est composé du responsable de formation, du coordonnateur du diplôme, de la secrétaire du diplôme, des responsables d'UE, d'intervenants académiques et professionnels et des représentants étudiants. Pour autant, on ne dispose pas de compte-rendu permettant de considérer la

nature des discussions. Les responsabilités de chacun dans la formation sont établies et clairement identifiables par les apprenants.

Des dispositifs spécifiques sont prévus pour des apprenants à profils particuliers (formation tout au long de la vie, double-cursus, en décrochage, etc.), ainsi que pour les dispositifs de validation des acquis de l'expérience (VAE).

Les modalités de contrôle des connaissances restent assez peu décrites et ne permettent pas de répondre à toutes les questions liées à l'évaluation, notamment dans la partie distancielle. Il est ainsi difficile d'interpréter les résultats de la LP.

Résultats constatés

L'offre de formation faisant l'objet de la présente autoévaluation ne porte que sur une année pleine de fonctionnement. Toutefois, la qualité du suivi réalisé par l'équipe pédagogique permet d'avoir une mise en perspective des données dans un temps plus long, ce qui traduit un premier résultat positif : la continuité du suivi de la formation. Les effectifs de la licence sont assez constants (entre 20 et 30 étudiants) avec une centaine de candidatures d'étudiants de divers horizons. Le recrutement vise d'ailleurs à croiser les origines des étudiants, qui viennent majoritairement de BTS (brevet de technicien supérieur), de DUT (diplôme universitaire de technologie) et des Diplômes d'État avec lesquels la formation a passé des conventions. Cela montre que cette formation a trouvé son public et se révèle bien inscrite dans le paysage régional des formations. L'excellent taux de réussite (près de 100 %) valide le dispositif d'accompagnement dont bénéficient les apprenants, ainsi que la bonne adéquation entre le recrutement et les finalités de la formation. Ces éléments montrent la bonne adéquation de cette LP avec les métiers visés. Une plus grande diversification vers l'alternance serait toutefois souhaitable, d'autant qu'elle serait permise par les modalités pédagogiques proposées.

L'observatoire de l'Université effectue un suivi des diplômés à un an et à 30 mois. Ce suivi met en évidence une excellente insertion professionnelle à 30 mois (entre 80 et 100 %), mais aussi une dynamique d'inversion des débouchés immédiats de la formation : la poursuite d'études devient majoritaire parmi les répondants depuis la promotion 2017. Cette tendance est identifiée par l'équipe pédagogique qui est à même de la justifier par une bonne connaissance des dynamiques des offres de formation dans les domaines médico-sociaux. Cette LP fait sens parce qu'elle comble un manque au niveau licence. Mais l'équipe pédagogique considère aussi le fait que plusieurs ouvertures de nouvelles formations dans ce domaine, de niveau master, re-questionnent les finalités de cette LP.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bonne adéquation de la formation avec les métiers visés.
- Équipe pédagogique diversifiée et de qualité.
- Bonne intégration dans le tissu universitaire et professionnel local et national.
- Vivier diversifié, des effectifs consolidés.

Principaux points faibles :

- Incohérences dans la présentation de la répartition des heures d'enseignement entre les différents types d'intervenants qui questionnent la conformité à la réglementation en vigueur.
- Modalités de mise en œuvre et d'évaluation (notamment pour la partie distancielle) peu documentées.
- Ouverture à l'alternance insuffisante.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La LP GAPP est en parfaite adéquation avec son environnement et les métiers visés.

De nombreux points concernant le dispositif d'enseignement à distance sont cependant à approfondir et à consolider : la description des contenus des UE et des modalités d'évaluation, le support technique à prévoir par exemple dans un environnement dégradé ou multi-culturel sont autant d'éléments à ne pas négliger. Une plus grande place à l'alternance pourrait être souhaitable, d'autant que l'organisation de la formation le permet.

Le périmètre des UE est trop large ce qui minore la place du projet tutoré et du stage. Des précisions quant à la répartition des volumes horaires doivent aussi être apportées, car ce point n'est pas assez lisible dans le rapport.

Mais, plus largement, la croissance du nombre de diplômés qui poursuivent leurs études à l'issue de la LP doit conduire à s'interroger. Ce n'est pas la formation elle-même et ses finalités qui sont en question, mais l'évolution du paysage de l'offre de formation dans les domaines médico-sociaux en France, dans un contexte de réforme profonde des études de santé. Si l'on croise : le constat de la poursuite d'études actuellement majoritaire, avec, le développement constaté et réel de masters dans les domaines abordés par la LP, et, la perspective d'ouverture d'une licence *Sciences de l'éducation* à l'UCA, il est possible de questionner à terme le sens de cette LP qui pourrait devenir un parcours de troisième année de cette licence généraliste. On pourra alors aussi s'interroger sur l'opportunité d'ouvrir l'équipe pédagogique à des intervenants du Centre hospitalier universitaire ou de la faculté de médecine. Cela permettrait d'augmenter la place des enseignants-chercheurs.

Cette formation fait donc sens en l'état, mais se trouve nécessairement face à plusieurs défis du fait de l'évolution de l'environnement universitaire français. La période de rédaction du dossier d'autoévaluation ne permettait pas d'identifier tous ces éléments qui sont apparus ou se sont clarifiés depuis.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE GUIDE CONFÉRENCIER

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Guide conférencier* de l'Université Clermont-Auvergne (UCA) est une formation d'une année après un Bac+2. Elle relève du champ de formation *Lettres Langues Sciences Humaines et Sociales* et dépend du département Métiers de la Culture. Elle a pour objectif de former des guides conférenciers en respectant les contenus attendus dans le cadre de l'arrêté du 9 novembre 2011 modifié qui fixe les compétences à acquérir pour obtenir la carte professionnelle de guide conférencier. L'obtention de cette carte est d'ailleurs l'objectif principal de cette formation. Elle est ouverte prioritairement en formation initiale aux étudiants titulaires d'un diplôme Bac+2 en sciences humaines et à la formation continue. Cette LP, de 488 heures d'enseignement (hors stage, projet tutoré, voyage d'étude), comporte 20 places. Les enseignements sont dispensés à l'Université de Clermont Ferrand en présentiel.

ANALYSE

Finalité
L'objectif principal affiché de cette LP est l'obtention de la carte professionnelle de guide conférencier par ses diplômés. Les connaissances et compétences attendues sont clairement exposées. Les contenus dispensés sont bien cohérents avec la finalité de la mention dans ce domaine comme le montre le supplément au diplôme joint en annexe. Ces enseignements sont à la fois théoriques et méthodologiques au premier semestre et plus pratiques, au second semestre, avec une mise en situation professionnelle sous forme d'un projet tutoré et voyage d'étude et d'un stage. La pratique obligatoire et approfondie de deux langues étrangères (niveau C1) est indispensable et appréciable pour ce type de formation. Il convient de souligner que le socle des connaissances est principalement centré sur le patrimoine artistique et « géographique » et ne semble pas prendre en compte ce qui relève des patrimoines scientifique et technique ou encore des questions de développement durable des territoires. Le dossier mentionne que la « Licence professionnelle permet aux étudiants de se porter candidat à des masters dans le domaine du tourisme et/ou de la valorisation du patrimoine », or, la poursuite d'études ne devrait pas être une finalité pour une LP. On constate que pour l'année 2016-2017 le taux de poursuite d'études était de 26,70 %, ce qui est élevé pour une LP.
Positionnement dans l'environnement
Cette LP s'intègre dans l'offre de formation de l'UCA puisque plus de la moitié des étudiants de cette licence proviennent de cette Université. Un tiers vient des BTS (brevet de technicien supérieur) de la région Auvergne. Cette LP répond donc à un réel besoin régional et ne souffre pas de concurrence directe puisque les deux autres LP de ce type de la région sont localisées à Lyon et à Grenoble (site de Pradel, Ardèche). La formation

semble attractive puisque le nombre de candidatures s'élevait à 36 en 2018 et 45 en 2019 pour 20 places.

La présence d'intervenants professionnels locaux dans la formation (acteurs dans le secteur du tourisme) donne sa dimension professionnelle à la licence et est l'occasion de multiples partenariats avec le milieu socio-économique régional. Projets tutorés et stages viennent renforcer cette collaboration.

Il existe également des liens avec la recherche car les enseignants-chercheurs font partie de deux laboratoires de recherche de l'Université Centre d'Histoire Espaces et Cultures (CHEC) et le Centre des Recherches sur les Littératures et la Sociopolitique (CELIS). Certaines des recherches menées au sein du laboratoire parviennent donc alimenter le contenu des enseignements.

Il n'existe pas de coopération internationale institutionnalisée mais les étudiants bénéficient des enseignements donnés par les professeurs invités du département Métiers de la Culture. Par ce biais, ils peuvent nouer des contacts et réaliser leur stage hors de France. Il est regrettable que le dossier ne mentionne pas les chiffres de cette mobilité, ce qui ne permet pas d'en faire une analyse.

Organisation pédagogique

La formation dispense un enseignement à la fois académique et professionnel. L'organisation pédagogique est lisible avec un premier semestre plus théorique et méthodologique et un second semestre plus pratique avec des mises en situation professionnelles (projet tutoré, voyage d'étude et stage). Ce découpage permet une « remise à niveau » des étudiants provenant de formations diverses dans un premier temps ainsi que la préparation des mises en situation professionnelles qui ont lieu au second semestre. Les cours se font uniquement en présentiel. Le processus de validation d'acquis de l'expérience existe et bien décrit dans le dossier. Il n'existe pas de contrat en alternance mais la formation est ouverte à la formation continue et peut s'adapter aux étudiants ayant des contraintes particulières.

L'organisation des études respecte l'arrêté de 1999 avec l'organisation d'un stage long de 12 semaines à effectuer au niveau régional, national ou international. Celui-ci a lieu entre mai et septembre. Le dossier mentionne que ce choix de période est lié « à la forte saisonnalité de l'activité touristique » et dépend des « besoins des structures d'accueil ». Il fait l'objet d'une concertation avec le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle de l'Université, les intervenants extérieurs et l'équipe pédagogique. D'autres mises en situation professionnelles sont intégrées. D'une part les étudiants, organisés en petits groupes, doivent monter un projet (encadré par un professionnel et faisant l'objet d'une convention) qui consiste à trouver un thème s'intégrant dans un programme déjà existant dans le secteur du tourisme et de la culture, à démarcher les commanditaires régionaux et à en assurer le montage et la mise en œuvre pratique. Le projet tutoré s'étend sur l'année universitaire. Il n'est pas possible de préciser sur ce point que la réglementation est respectée. En effet, le dossier ne mentionne pas le volume horaire de l'unité d'enseignement (UE) 10 (semestre 1) qui lui correspond. En outre, seuls trois crédits ECTS sont alloués à ce projet ce qui paraît très faible sur le nombre de crédits total. Il est simplement stipulé que le projet tutoré « représente un important investissement de la part des étudiants, en termes de conception et de réalisation puisqu'ils proposent généralement des prestations de type conférence ou guidage menées sur une ou plusieurs journées ». Enfin, les étudiants sont chargés d'organiser et d'animer un voyage d'étude à l'intention des étudiants de leur Université. Ces trois actions constituent le cœur professionnel de cette année de formation et mettent ainsi les étudiants en situation professionnelle réelle. Ils sont par ailleurs sensibilisés à l'intégrité scientifique et à l'éthique.

Si le numérique est présent dans le cadre des pratiques pédagogiques ainsi que dans le cadre de la communication (plateformes collaboratives, réseaux sociaux, etc.), il ne semble guère présent dans les enseignements où l'accent est surtout mis sur les interactions directes avec le public, ce qui se justifie pleinement. Cela dit, la place du numérique dans les contenus mériterait une réflexion de la part de l'équipe pédagogique d'autant que désormais les guides conférenciers doivent être en capacité d'utiliser un certain nombre d'outils numériques.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée de cinq enseignants-chercheurs, un professeur agrégé (PRAG) et de quatre professionnels (guides-conférenciers et chargés de communication). Il n'est pas possible de vérifier que les professionnels assurent au moins 25 % du volume horaire global de la formation dans la mesure où les UE qu'ils assurent ne sont pas toutes renseignées. Le profil de ces derniers est en adéquation avec la finalité de la formation. La répartition entre les titulaires de l'UCA et les autres intervenants est mentionnée mais le pourcentage exact de leur participation respective n'est pas précisé. En revanche, il est clairement mentionné dans le dossier que les professionnels ont en charge le projet tutoré ainsi que les enseignements « pratiques ». La responsabilité et la gestion pédagogiques de la licence reposent sur un enseignant-chercheur. Les différentes responsabilités pédagogiques ainsi que leur répartition sont bien décrites et les réunions fréquentes : un par mois

pour l'équipe pédagogique (réunion du département des Métiers de la Culture). Il existe un conseil de perfectionnement au niveau de la mention de la LP composé de quatre enseignants, quatre professionnels et deux représentants étudiants. La feuille d'émargement n'étant pas annexée, il est difficile de tirer des conclusions sur le compte-rendu également très succinct. Il réunit une fois par ans l'équipe pédagogique et des délégués étudiants. Il semble que les décisions soient prises à l'échelon du conseil de perfectionnement du département Métiers de la Culture. Les étudiants sont associés à la formation par le biais de leurs délégués qui sont reçus chaque semestre par le responsable de la formation. Compte tenu d'un effectif restreint, l'équipe pédagogique peut offrir un suivi personnalisé et individualisé. Le dossier mentionne une évaluation des enseignements par les étudiants à la fin de chaque semestre, mais le dossier ne contient pas la grille d'évaluation fournie aux étudiants ou de comptes rendus de ces évaluations.

Les modalités de contrôle des connaissances sont exposées de façon claire et diffusées auprès des étudiants : langues en contrôle continu intégral, cours théoriques en examens terminaux et stages (grille d'évaluation, rapport écrit et une prestation orale devant un jury). Le supplément au diplôme fourni en annexe du dossier est précis et donne les indications sur l'organisation des études, les exigences du programme, la transcription en compétences, etc. En revanche le dossier ne mentionne pas la composition des jurys. Les modalités de recrutement des étudiants ne sont pas non plus clairement définies dans le dossier. La formation met à disposition un livret de l'étudiant qui décrit la formation dans son ensemble et donne toutes les informations pratiques.

Résultats constatés

La capacité d'accueil est limitée à 20 places. Le taux de réussite est très bon : 18 étudiants sur 19 ont ainsi validé leur diplôme en 2018. Selon les enquêtes menées par l'Observatoire des Formations et du Devenir des Étudiants (avec un taux de réponse supérieur à 80 %), l'insertion professionnelle est conforme à la finalité de la LP et son taux correct puisque plus de 66 % des étudiants sont en emploi à moins d'un an (promotion 2017) et près de 70 % à 30 mois du diplôme (promotion de 2015). Comme très souvent dans cette profession, le travail saisonnier en CDD est fréquent. Entre 7 et 27 % des étudiants choisissent toutefois de poursuivre leurs études dans des masters professionnels liés au tourisme ou à la valorisation du patrimoine.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bon positionnement à l'échelle régionale.
- Bon équilibre entre enseignements théoriques et « mises en situation » professionnelles.
- Réel engagement de l'équipe pédagogique et de son responsable.
- Enseignement renforcé des langues.

Principaux points faibles :

- Faible prise en compte des évolutions de la profession de guide conférencier, notamment de sa dimension numérique.
- Projet tutoré et part de l'enseignement réalisé par les professionnels non évaluables d'un point de vue quantitatif.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La LP *Guide conférencier* de l'UCA répond globalement aux exigences de la formation visée. Les connaissances scientifiques enseignées correspondent aux attentes de la profession. Il conviendrait cependant que l'équipe pédagogique réfléchisse aux nouvelles attentes des publics en matière de patrimoine. En outre, il semble nécessaire de consolider la vigilance en regard de l'évolution de la profession : la place dévolue au numérique reste limitée dans le cursus alors que les pratiques dans la profession sont en constante évolution.

Une autre piste d'évolution consisterait à renforcer les contenus relatifs au patrimoine artistique pour donner une spécificité forte à cette LP.

Enfin, il est indispensable de préciser la part des enseignements assurée par les intervenants professionnels ainsi que le volume horaire du projet tutoré, conformément aux préconisations de l'arrêté de 1999. On rappellera ici que le projet tutoré doit représenter au moins un quart du volume horaire global de la formation hors stage, et que les intervenants professionnels doivent assurer au moins 25 % du volume horaire global de la formation.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE INTERVENTION SOCIALE : INSERTION ET RÉINSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Intervention sociale : insertion et réinsertion sociale et professionnelle* comporte un parcours unique intitulé *Médiateur socio-économique*. Elle vise à former aux métiers de la formation professionnelle, de l'emploi, de l'insertion et de la médiation socio-économique et comprend à cette fin 364 heures de cours dispensés, dont 120 heures de cours magistraux et 244 heures de travaux dirigés (TD), un projet tutoré et trois mois de stages. Elle est proposée en formation initiale ou continue par l'unité de formation et de recherche (UFR) Psychologie, Sciences Sociales, Sciences de l'Éducation (PSSSE) sur le site de Clermont-Ferrand.

ANALYSE

Finalité
La finalité de la LP est la professionnalisation des pratiques de médiation entre l'offre et la demande d'emploi. Elle offre une voie professionnalisante pour les étudiants de l'université Clermont Auvergne issus de différents cursus (<i>Psychologie, Droit, AES, Géographie et aménagement</i> , et prochainement <i>Sociologie</i>) mais également une poursuite d'études pour les étudiants issus de DUT (diplôme universitaire de technologie <i>Carrière sociale</i> et <i>Gestion des entreprises et des administrations</i>), de BTS (brevet de technicien spécialisé en services et prestations des secteurs sanitaire et social - SP3S) et de diplôme d'état (<i>Économie sociale et familiale, Assistants de services sociaux</i>). Les objectifs de la formation sont parfaitement identifiés en termes de connaissances et de compétences à acquérir. La formation dispose d'un supplément au diplôme bien présenté. Les débouchés en matière d'insertion professionnelle et de poursuite d'études sont exposés avec précision. La poursuite d'études est rare (tel que signifié dans le dossier 5 à 10 % en moyenne), ce qui est conforme aux attendus.
Positionnement dans l'environnement
La LP est extrêmement bien positionnée dans son environnement local et régional. Les partenaires académiques et professionnels sont bien identifiés et quelques partenariats pérennes existent avec des acteurs locaux et régionaux, ce qui est toujours un garant de qualité pour une formation. En outre, au niveau local, puis régional et aussi national, en raison des réformes des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, il y a une réelle demande sociale pour former des étudiants dans ce champ. Il s'agit là d'un point clef pour maintenir voire renforcer ce type de formation tournée vers la médiation. L'intervention d'enseignants-chercheurs permet une articulation formation-recherche. On regrettera que le rattachement de la formation à un laboratoire de recherche ne soit pas notifié.

Les coopérations internationales ne sont pour l'instant pas envisagées (pas de mobilité sortante ou entrante), au regard même de la spécificité de cette formation très ancrée dans le tissu local.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est conforme aux attendus d'une LP avec un contenu de type pluridisciplinaire (sociologie, droit, géographie, économie, psychologie, informatique, langue) et un encadrement des étudiants plutôt assuré par des enseignants-chercheurs qualifiés en section 19 (sociologie) du conseil national des universités. On saluera que 48 heures de TD soient dédiées à l'anglais. Les cours sont dispensés sur la base de deux semaines par mois au premier semestre, et une semaine par mois au second semestre, cette organisation permettant aux étudiants de travailler leur projet tutoré et de répondre en particulier aux obligations d'emploi des étudiants en formation continue. La difficulté, telle que mentionnée par le conseil de perfectionnement est le temps mis par les étudiants à trouver un stage en raison de l'obligation de gratification de la part de la structure accueillant le stagiaire, dès lors que le stage dépasse 308 heures. Ce point est en sérieuse réflexion au sein de l'équipe pédagogique.

La formation intègre de manière tout à fait explicite et claire des enseignements théoriques, des enseignements pratiques, des périodes de formations en milieu professionnel sous forme de stages et de projets tutorés donnant lieu à des rapports et à une soutenance. Le suivi et l'encadrement des stages et des projets tutorés sont bien décrits avec une répartition conforme aux attendus entre enseignants-chercheurs et professionnels. Même s'il est mentionné dans le dossier que les étudiants sont formés aux méthodologies et aux techniques de l'intervention, on aurait aimé trouver plus de précision sur leur contenu (telle que la conduite d'entretien, d'enquête par questionnaire, focus group...).

Les étudiants ne disposent pas d'un portfolio de compétences (ou autre outil du même type) qui pourrait pourtant les aider à bien circonscrire leur projet professionnel au regard de la diversité des parcours du public accueilli. L'usage du numérique est classique avec la mise à disposition d'un environnement numérique de travail. Il mériterait d'être renforcé.

Des dispositifs d'aide à la réussite sont bien mis en place sous forme de cours de remise à niveau en communication écrite et orale, informatique et anglais.

Pilotage

L'équipe pédagogique est clairement identifiée et composée d'enseignants-chercheurs dans les disciplines concernées par la formation (sociologie, psychologie, sciences juridiques, géographie, anglais) et de professionnels. La part d'enseignements assurés par les douze professionnels (environ 36 %) est très honorable et respecte parfaitement les attendus pour une licence professionnelle.

Le suivi de l'acquisition des compétences est bien intégré à la formation. On regrette cependant le manque d'informations concernant la composition et l'organisation du conseil de perfectionnement.

Résultats constatés

La LP bénéficie d'une forte attractivité (130 candidatures en moyenne pour 30 places). Cependant, la capacité d'accueil n'est pas toujours atteinte en raison des désistements (25 étudiants en moyenne depuis l'ouverture de la LP en 2010). Ces derniers sont cependant expliqués par l'absence d'obtention de budget de formation continue par certains étudiants. Les taux de réussite sont bons (environ 90 % chaque année), cependant, l'équipe pédagogique ne rendant pas compte des raisons nous ne disposons pas d'information sur les non-diplômés (redoublements ou abandons).

Les taux d'insertion professionnelle, en moyenne de 86 % sont bons et les emplois occupés sont en totale adéquation avec les secteurs d'activité visés par la formation. Ce taux d'insertion confirme d'ailleurs la forte demande sociale de cette formation professionnelle.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Utilité sociale forte de cette formation au regard des enjeux sociétaux.
- Très bonne attractivité.
- Fort taux d'insertion professionnelle.
- Bon taux de réussite.
- Volume horaire en anglais appréciable.

Principal point faible :

- Développement insuffisant du numérique.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Cette licence professionnelle *Intervention sociale : insertion et réinsertion sociale et professionnelle* est à valoriser pour son originalité à former, au regard des demandes sociales et politiques, des étudiants professionnalisés sur la médiation et sur les problématiques de l'exclusion/inclusion. Son attractivité et son taux d'insertion professionnelle sont très bons. On apprécie qu'un réel effort soit fait en direction de l'apprentissage d'une langue étrangère. L'équipe pédagogique souhaite régler la question de la capacité d'accueil non-atteinte, en ce sens on ne peut que l'encourager à changer sa procédure de sélection et à valoriser sa formation en interne et en externe auprès d'étudiants en deuxième année de licence de *Géographie et aménagement*, *Droit* ou *Psychologie*. Cette formation doit, par ailleurs, mettre en valeur son adossement à un laboratoire de recherche. Comme dans beaucoup de formations, on ne peut qu'encourager à développer plus en avant les dispositifs numériques.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU LIVRE : DOCUMENTATION ET BIBLIOTHÈQUES

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Rattachée à l'unité de formation et de recherche (UFR) Lettres, Cultures et Sciences Humaines, la licence professionnelle (LP) *Métiers du livre : documentation et bibliothèques* a été repensée dans sa maquette à la rentrée 2017. Cette licence est proposée à Clermont-Ferrand en présentiel (en moyenne moins de 20 étudiants) et en distanciel (en moyenne plus de 20 étudiants sur un effectif maximum de 41 inscrits). Elle est ouverte en formation initiale et en formation continue et forme aux métiers des médiathèques et centres d'information et de documentation.

ANALYSE

Finalité
Conformément à sa finalité professionnelle la LP vise à former des techniciens spécialisés pour la gestion d'établissements, le management d'équipes, au niveau des techniques documentaires, la gestion et la valorisation des collections. La formation débouche sur des métiers divers comme : directeur de petite ou moyenne bibliothèque ; responsable de service ; chef de sections spécialisées : fonds patrimoniaux, musique, cinéma ; médiateur numérique, animateur de communautés ; chargé d'études documentaires. Le supplément au diplôme et la fiche du répertoire national des certifications professionnelles décrivent utilement les connaissances et les compétences acquises au terme de la formation, en visant des niveaux de responsabilités un peu ambitieux par rapport à la réalité des débouchés (voir résultats).
Positionnement dans l'environnement
Le positionnement local et régional est bien décrit dans le dossier et présente une cohérence avec l'offre d'enseignement nationale. Il n'existe pas de LP équivalente dans la région. La plus proche se situe à Limoges. C'est une formation bimodale : en présentiel et à distance. Depuis 2013, c'est la seule formation de ce type à être proposée à distance, au plan national. Par rapport à l'offre générale, l'accent est mis sur le numérique et des innovations en bibliothèque. En dehors de critères statutaires (deux enseignants-chercheurs seulement sont présents dans l'équipe pédagogiques), il n'y a pas de lien direct avec la recherche. Même si ce n'est pas la vocation principale des formations professionnelles, cette articulation serait à renforcer. La formation repose essentiellement sur de nombreux professionnels et sur des conventions de partenariat avec des entreprises, associations ou institutions dont les activités sont liées à la formation (BibliAuvergne, Bibliothèque Clermont Université, Bibliothèques Sans Frontières, etc.). Le partenariat prend la forme d'enseignements spécialisés,

d'offres de stages, d'actions tutorées pour des projets collectifs. En matière de coopérations internationales, le dossier n'en fait pas mention et aucun projet à ce sujet n'est explicitement formulé.

Organisation pédagogique

La formation est proposée à la fois en présentiel et en distanciel, avec un bon équilibre de six unités d'enseignement (UE) et 30 crédits ECTS par semestre. Le stage, d'une durée de trois mois minimum, fait partie intégrante de la formation. Il est crédité de 9 crédits ECTS.

Tous les cours sont en format travaux dirigés, même si certains pourraient se concevoir en cours magistraux comme le Droit de la culture et politiques culturelles, l'Histoire du livre et des bibliothèques et sans doute d'autres. Certains intitulés sont trop généraux, comme Sciences de l'information et de la communication. Les heures d'enseignement par matière ne sont pas précisées dans le tableau récapitulatif, ce qui ne rend pas possible la compréhension du poids de chacune dans l'ensemble de la formation. L'appui professionnel est valorisé, y compris dans l'accompagnement des stagiaires, avec un pourcentage d'intervenants professionnels supérieur à 40 %. Le numérique tient une place prépondérante, en matière d'enseignement, d'innovation pédagogique, de professionnalisation et d'ouverture aux nouveaux enjeux sociétaux (par exemple l'accès et l'inclusion de tous les publics). Par ailleurs, les étudiants sont sensibilisés à l'intégrité scientifique et à l'éthique par des cours spécifiques et la mise en place d'un dispositif anti-fraude. L'ouverture à l'international est ici réduite à des cours d'anglais (40h). La formation est ouverte à la validation des acquis de l'expérience (VAE), mais sans autre précision.

Pilotage

La formation est pilotée par deux responsables, l'un pour le présentiel et l'autre pour le distanciel, avec des charges équilibrées. A la lecture du dossier, on comprend que l'étudiant est au centre du dispositif d'enseignement. Les moyens administratifs et pédagogiques répondent aux besoins de la formation (secrétariat, salles, documents). Les étudiants bénéficient d'une bonne information (Livret, réunions d'étape) et sont associés aux échanges sur les processus d'évaluation, de perfectionnement (Conseil conforme à la réglementation). Un Conseil de perfectionnement est constitué selon les règles. Les modalités d'évaluation des connaissances se font exclusivement en contrôle continu. Le recrutement des étudiants en présentiel se fait par dossier et entretien, celui des étudiants en distanciel par dossier. L'insertion et le devenir des diplômés concernent l'ancienne mention. Certains résultats sont repris ci-dessous à simple titre indicatif.

Résultats constatés

Entre 2014 et 2017, les effectifs ont variés entre 30 et 41 avant de retomber à 26 en 2018. Les données fournies en Annexes concernent l'ancienne mention *Gestion et mise à disposition des ressources documentaires* (données à 30 mois pour la promotion 2014-2015). Ces données n'ont donc qu'un intérêt très relatif par rapport à la formation repensée sous l'intitulé *Métiers du livre : documentation et bibliothèques*. A noter toutefois qu'après 30 mois, les emplois étaient majoritairement en CDD (6 sur 7 sans autre diplôme que la LP, sur 11 répondants au départ). L'enquête 2017-2018, sur la promotion antérieure, distingue les personnes n'ayant jamais interrompu leurs études (ou pendant moins de deux ans), et les personnes qui reprennent des études après une interruption de plus de deux ans. Elles ont généralement plus de 30 ans et leurs profils et objectifs sont hétérogènes. Dans le premier cas, le taux de poursuite d'études était encore de 20 % et le premier emploi est majoritairement en CDD pour des tâches intermédiaires. Pour l'autre groupe, il y a situation d'emploi pour des professions intermédiaires (Agent de bibliothèque, Assistant pédagogique, Auxiliaire de vie scolaire, Bibliothécaire contractuel, Documentaliste scientifique) assez loin des métiers et responsabilités annoncés en ouverture du dossier.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Positionnement clair au plan local (pas d'équivalent) et national (plus-value numérique, offre en distanciel).
- Fort ancrage socio-économique et culturel.

Principaux points faibles :

- Faible part d'enseignants-chercheurs dans la formation et une absence de lien avec la recherche.
- Absence de partenariats spécifiques à l'international.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Cette nouvelle mention de la licence professionnelle se fonde sur l'expérience d'une formation qui avait été précédemment en place dans un domaine relativement proche. Le dossier d'autoévaluation se fonde sur un an et demi d'expérience. Les projets menés avec des partenaires professionnels préparent les étudiants à des situations professionnelles réelles. La formation gagnerait cependant à accroître la participation des enseignants-chercheurs dans les enseignements afin de favoriser une interaction, même minime, avec la recherche.

Les projets à court et moyen termes présentés dans le dossier marquent la volonté d'accroître l'innovation et l'inscription locale et régionale de la formation. Cela ne doit pas empêcher la formation de s'ouvrir à l'international.

La perspective évoquée, d'évoluer vers une approche-programme, avec ses trois objectifs (créer des partenariats au sein de la formation ; bien identifier des compétences pour nourrir le projet professionnel ; enrichir les dispositifs d'aide à la réussite pour les étudiants) mérite enfin d'être approfondie.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE TECHNICO-COMMERCIAL

Établissement : Université Clermont-Auvergne (UCA)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle *Technico-commercial* parcours *Communication et multimédia* de l'université de Clermont-Auvergne est une formation professionnalisante d'un an ayant comme objectif l'insertion professionnelle des diplômés à l'issue de la licence (niveau cadre intermédiaire). Cette formation, sélective sur dossier et entretien, accueille des étudiants en formation initiale et en formation continue. Elle vise l'acquisition de compétences dans le domaine du multimédia et du commerce et forme des technico-commerciaux de terrain susceptibles d'exercer leur activité dans les secteurs de la communication, de l'information et du multimédia. Les enseignements sont dispensés au pôle universitaire et technologique de Vichy.

ANALYSE

Finalité
Les objectifs de la formation sont clairement exposés. La formation est professionnalisante et permet d'acquérir les connaissances et compétences en accord avec les débouchés professionnels visés. Les métiers à l'issue de la formation sont bien renseignés, y compris dans les métiers effectivement occupés par les diplômés de la formation. Les enseignements sont pertinents et cohérents par rapport aux objectifs poursuivis par la formation.
Positionnement dans l'environnement
La formation, du fait de la double compétence dans le champ du commerce et de la communication qu'elle vise à faire acquérir, occupe un bon positionnement au niveau local, régional et national. Cependant un référencement plus précis des formations proches, niveau Bac+3, spécialisées dans le commerce ou la communication, aurait été souhaitable. La licence n'est adossée à aucun laboratoire de recherche, ce qui est cohérent pour une licence professionnelle. Toutefois, la présence, dans l'équipe pédagogique, de deux enseignants-chercheurs dont l'un est responsable de la formation, apporte un lien avec la recherche. La formation est bien ancrée dans l'environnement socio-économique puisqu'elle a élaboré des partenariats

avec des entreprises et des institutions locales, dans le cadre des stages, des projets tutorés et de l'embauche des lauréats de la formation.

Aucune coopération à l'étranger n'est mentionnée mais la formation favorise les stages à l'étranger, ce qui est très positif.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique, organisée autour des trois domaines que sont la formation commerciale, les marchés et produits ainsi que les outils et les savoir-faire, est très lisible. Les enseignements, tous en présentiel, sont dispensés en tronc commun.

La formation est ouverte à la formation initiale et à la formation continue. On note cependant, d'après les enquêtes fournies en annexe, que tous les inscrits l'ont suivie sous le régime de la formation initiale. Elle peut également faire l'objet d'une validation des acquis de l'expérience (VAE). Plusieurs dossiers ont été déposés dans ce cadre, mais aucune demande n'a été acceptée, faute de satisfaire les conditions requises, en particulier au niveau théorique. Les dispositifs d'accueil des étudiants à contraintes spécifiques (étudiants en situation de handicap, sportifs de haut niveau...) sont ceux qu'a mis en place l'université de Clermont-Auvergne.

La professionnalisation est très présente tout au long de la formation, par l'entremise des projets tutorés (un jour par semaine), des stages (seize semaines au second semestre) et de l'intervention de professionnels des secteurs d'activités visés, conformément aux attendus d'une licence professionnelle. Les objectifs, modalités, organisation et évaluation des projets et des stages sont clairement définis et conformes aux objectifs de la formation. Les dispositifs pour accompagner l'étudiant dans l'élaboration de son projet professionnel sont bien décrits et satisfaisants.

Le numérique occupe une place importante dans la formation : outre l'utilisation classique de l'environnement numérique de travail, la formation fournit des compétences en infographie, communication numérique et maîtrise des outils informatiques de la vente. L'innovation pédagogique est présente au travers d'un « business game » en gestion et d'études de cas, suivis de jeux de rôle.

Les étudiants sont sensibilisés à la dimension éthique de la vente, ce qui est très positif.

La licence professionnelle accorde une place importante à l'international : en plus d'un enseignement d'anglais commercial, deux enseignements, également obligatoires, sont dispensés en langue anglaise. La formation favorise les stages à l'international, mais on regrette que le nombre d'étudiants s'étant saisis de cette opportunité ne soit pas précisé.

Pilotage

La composition de l'équipe pédagogique universitaire et les statuts de chacun de ses membres sont clairement décrits. Sur les huit membres qu'elle compte, six sont des enseignants du second degré et deux des enseignants-chercheurs. On relève que le responsable de la formation, lui-même maître de conférences, prend en charge près de la moitié des enseignements académiques (155 heures sur 355), ce qui peut nuire à la diversité des approches et potentiellement constituer un élément de fragilité de la formation en cas d'absence. Bien que la part des enseignements qu'ils couvrent n'atteigne pas tout à fait les 25 % attendus dans une licence professionnelle (en 2018-2019, cette part représentait 22 %), les professionnels intervenant dans la formation exercent tous leur activité dans les secteurs d'activité visés, disposant par conséquent du niveau de compétence et de responsabilité conformes aux exigences de la formation.

Les modalités de réunion de l'équipe pédagogique sont bien organisées et compensent la délocalisation du site. La formation a mis en place un conseil de perfectionnement, associant enseignants, intervenants professionnels, étudiants et un personnel administratif. Ce conseil se réunit une à deux fois par an. Le compte rendu du conseil de perfectionnement joint au dossier permet de constater que ce conseil joue bien son rôle.

d'instance d'amélioration continue de la formation. Le pilotage de la formation est renforcé par l'existence d'un organe de concertation et d'une consultation permanente des professionnels. Une évaluation annuelle de la formation est faite par les étudiants, sans précision sur sa forme ou son anonymat, ce qui est regrettable.

Le dossier d'auto-évaluation ne décrit pas suffisamment les modalités d'évaluation des étudiants, ni les règles de délivrance des crédits ECTS et du diplôme.

La constitution, le rôle, et les modalités de réunion du jury d'examen sont adaptés. Un effort de l'équipe est fourni pour formuler les compétences à acquérir et permettre à l'étudiant de prendre la mesure de ses acquis dans certains enseignements (grille de compétences). Il serait cependant souhaitable d'aller plus loin et de développer des modalités de suivi sur l'ensemble des enseignements.

Le supplément au diplôme est satisfaisant. Les modalités de recrutement sont définies. Aucun dispositif de mise à niveau n'existe, mais l'excellent taux de réussite rend ce dispositif superflu.

Résultats constatés

La formation est attractive et son effectif stable (il oscille entre 18 et 22 étudiants sur la période considérée, pour, en moyenne, le double de candidats). Le dossier précise que l'origine géographique des étudiants est diversifiée, mais on regrette qu'elle ne donne pas suffisamment d'éléments sur les profils recrutés.

Le taux de réussite est excellent (un seul échec sur la période considérée).

La collecte d'informations sur le devenir des étudiants se base sur des enquêtes réalisées par l'observatoire de la vie étudiante de l'université (le taux de retour des deux enquêtes annexées au dossier est très bon, avec plus de 80 % de répondants) et est judicieusement complétée par des études qualitatives menées par la formation, (portrait du diplômé, témoignages). L'insertion professionnelle est très rapide (moins d'un mois après l'obtention de leur diplôme, 70 % des diplômés 2015 ayant intégré le marché du travail, et 100 % en 2017 étaient en emploi) et en très bonne adéquation avec les secteurs d'activités et métiers auxquels prépare la licence. On note cependant un fort taux de poursuite d'études des diplômés 2017 (7 des 19 répondants à l'enquête, soit 36 %). Même si le dossier précise qu'il s'est agi d'une situation exceptionnelle, une attention doit être portée sur ce point, dans la mesure où la finalité d'une licence professionnelle est celle d'une insertion professionnelle à l'issue de la formation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Double compétence (économie, communication) distinguant cette licence professionnelle des formations du domaine.
- Bon positionnement de la formation dans son écosystème (partenariats entreprises).
- Excellent taux de réussite.
- Rapidité de l'insertion professionnelle pour les diplômés intégrant le marché de l'emploi.
- Pilotage efficient de la formation.
- Présence forte des compétences numériques dans la formation.

Principaux points faibles :

- Risques encourus par l'intervention du responsable de la formation pour près de la moitié des enseignements académiques de la formation.
- Part des enseignements dispensés par des intervenants professionnels un peu en deçà des 25 % attendus en licence professionnelle.

- Taux de poursuite d'études trop élevé pour la promotion 2017.
- Très faible taux d'apprenants en formation continue.
- Manque d'informations sur le profil des étudiants entrants.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle *Technico-commercial* parcours *Communication et multimédia* de l'université Clermont-Auvergne est une formation professionnalisante, bénéficiant d'un bon positionnement dans son écosystème, d'un excellent taux de réussite et d'une rapidité d'insertion professionnelle pour ceux de ses diplômés intégrant le marché du travail. Cette formation présente en outre de nombreux atouts, notamment en ce qui concerne l'efficacité du pilotage, l'acquisition de compétences numériques et le recours à l'innovation pédagogique.

La part des enseignements dispensés par des intervenants professionnels devra cependant être accrue pour atteindre les 25 % demandés par l'arrêté régissant les licences professionnelles, et il conviendrait que le responsable de la formation y réduise sa part d'enseignement, compte tenu des risques potentiels que cela fait encourir à la licence. Un point de vigilance porte sur la poursuite d'études immédiatement après l'obtention du diplôme, trop élevée en 2017 : afin que cet état de fait ne s'installe pas les années suivantes, l'équipe pédagogique devrait faire valoir davantage encore qu'elle ne le fait l'insertion professionnelle de qualité que permet la licence.

Un travail pourrait être mené pour diversifier les publics accueillis, en particulier en direction des publics en formation continue.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER CIVILISATIONS, CULTURES ET SOCIÉTÉS

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Civilisations, cultures et sociétés* de l'Université Clermont-Auvergne (UCA) est une formation dispensée au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS), de l'Institut Lettres, Langues, Sciences Humaines et des Sociétés (LLSHS) et du laboratoire ACTé. Elle se structure en deux parcours. Le premier, *La danse comme objet anthropologique*, s'effectue en collaboration avec l'Université Paris Nanterre. Le second, intitulé *Choreomundus : International master in dance knowledge, practice and heritage*, associe l'Université de Science et Technologie de Trondheim en Norvège, l'Université de Roehampton au Royaume-Uni et l'Université de Szeged en Hongrie. L'objectif de la formation est d'apprendre à recueillir des données, à analyser et à documenter les danses et les pratiques corporelles d'un point de vue anthropologique, dans une perspective interculturelle et évolutive. Les enseignements se déroulent en présentiel dans les universités de Clermont-Auvergne, Paris Nanterre, Szeged, Londres, Trondheim, ainsi qu'à l'Université du temps libre de Vitré. La mobilité des étudiants et des enseignants est financée par la dotation de la Commission Européenne.

ANALYSE

Finalité
Si les connaissances et compétences attendues des étudiants sont bien précisées dans le dossier, les contenus des enseignements ne sont pas détaillés, ce qui rend l'évaluation difficile. La pratique de terrain associée à l'ouverture internationale (parcours <i>Choreomundus</i>) permet l'acquisition d'une analyse anthropologique originale et confère à la formation une perspective interculturelle et dynamique, amplifiée par des enseignements théoriques intégrant la pluralité des points de vue et des productions corporelles. Les compétences visées permettent la maîtrise des outils de recherche scientifique en anthropologie. Les enseignements constituent également une formation préparatoire à la recherche doctorale, même si les statistiques présentées font état d'une insertion professionnelle des jeunes diplômés principalement dans des métiers des arts et de la culture.
Positionnement dans l'environnement
Cette formation entièrement dévolue à la l'anthropologie de la danse est unique à l'échelle régionale et se présente comme reconnue au plan national et international. Son parcours <i>La danse comme objet anthropologique</i> bénéficie d'une collaboration avec l'Université Paris Nanterre. Son approche anthropologique le distingue des autres masters abordant des thématiques similaires. La formation s'appuie sur le laboratoire de recherche ACTé (EA n°4281), constituant ainsi un environnement cohérent en matière de recherche. La majorité des enseignants-chercheurs intervenants dans la formation sont rattachés à ce laboratoire. Six conventions

régissent les partenariats avec des structures socioprofessionnelles financées par l'État ou les collectivités territoriales, ainsi qu'avec des compagnies et des associations, plus particulièrement concernant les offres de stages. Les relations entretenues par le parcours *Choreomundus* avec des structures socioprofessionnelles internationales encouragent et facilitent la mobilité des étudiants et le développement de leurs compétences adaptatives. Les informations l'environnement socioprofessionnel sont toutefois lacunaires.

Organisation pédagogique

La mutualisation des enseignements entre les deux parcours de la mention permet une organisation pédagogique en tronc communs et en cours optionnels, offrant ainsi la possibilité à chaque étudiant de se spécialiser. Compte tenu des exigences organisationnelles liées à la mutualisation des enseignements, il est difficile d'accueillir des étudiants issus du monde professionnel, à l'instar des artistes en activité qui constituent pourtant un vivier pour le recrutement.

Les modalités d'enseignement mises en place sont classiques. La formation est accessible en validation des acquis de l'expérience. Pour favoriser la professionnalisation, des stages sont réalisés en première année de master (M1) et en deuxième année de master (M2) (semestre 2, semestre 3 et semestre 4 d'un minimum chacun de deux mois). Dans ce cadre, les étudiants bénéficient d'un accompagnement personnalisé. Ces stages sont évalués par un jury d'enseignants-chercheurs.

Les relations avec le monde socioprofessionnel demeurent faibles puisque seulement 20 % des intervenants sont des professionnels.

La recherche est très présente dans la formation au travers, notamment, d'enseignements de méthodologie de la recherche, de travaux d'étude et de recherche et par la participation à des séminaires.

L'utilisation du numérique, au-delà d'un usage conventionnel, est mobilisée dans l'expérimentation des recherches proprioceptives sur le corps et le mouvement, avec caméras et capteurs. Ces approches du numérique sont une forme de pédagogie innovante et constituent une démarche particulièrement originale et pertinente.

L'internationalisation constitue, pour les deux parcours, le point fort de la formation. La mobilité des étudiants (entrante et surtout sortante) existe mais le dossier ne précise pas les effectifs. On sait seulement que les étudiants du parcours *La danse comme objet anthropologique* n'ont pas saisi cette opportunité au cours du contrat. A noter également la place importante accordée aux enseignements en anglais. A cet égard, 54h des enseignements de M1 se font en anglais et entre 96h à 168 heures en M2 en fonction des options. Surtout, tous les enseignements disciplinaires du parcours *Choreomundus* se font en anglais.

Pilotage

Si le dossier fait mention d'un comité de pilotage du parcours international réunissant l'ensemble des institutions du consortium et des représentants étudiants, rien n'est dit sur l'organisation précise d'un conseil de perfectionnement. L'équipe pédagogique est constituée essentiellement d'enseignants-chercheurs soutenus par l'équipe administrative de l'UFR STAPS. Les enseignants-chercheurs de l'UCA assurent 50 % des enseignements, 60 % si l'on intègre « les trois Local Convenors » du master *Choreomundus*. Les 40 % restant sont assurés par des intervenants extérieurs à l'UCA, dont la moitié de professionnels. Chacun des parcours possède son mode d'autoévaluation. Pour le parcours *La danse comme objet anthropologique* l'évaluation reste informelle en fin de semestre. Concernant le parcours *Choréomundus*, le dossier de présentation fait mention de la participation de professionnels et d'étudiants dans le processus d'autoévaluation. En ce qui concerne l'évaluation de la formation par les étudiants les modalités sont différentes eu égard aux parcours. Pour le parcours *Choreomundus*, cela se fait par une évaluation en ligne des enseignements alors que le parcours *La danse comme objet anthropologique* procède par échanges directs entre enseignants et étudiants. Enfin, le dossier précise bien la transcription des connaissances acquises en termes de compétences.

Résultats constatés

Si le dossier indique le très faible nombre d'abandons en M1 (un étudiant par promotion de 2015 à 2019), le nombre d'abandons en M2 n'est pas précisé, ce qui ne permet pas de déduire clairement le taux de réussite. De plus, le dossier d'autoévaluation ne distingue pas les deux parcours. Si on s'appuie uniquement sur le ratio entre les inscrits en M2 et les diplômés, les taux de réussites varient de 72 % à 92 %. Il est regrettable que le dossier ne donne aucune explication supplémentaire.

La responsable pédagogique du parcours *La danse comme objet anthropologique* a réalisé une enquête

d'insertion professionnelle pour la période 2015-2019. Cette étude établit un taux d'insertion professionnelle oscillant entre 70 % et 100 %, avec comme variable d'ajustement les diplômés en poursuite d'études. L'enquête ne mentionne pas de diplômés en recherche d'emploi. Les données ne sont cependant pas analysées et les effectifs de ce parcours ne sont pas indiqués.

Concernant le parcours *Choreomundus*, l'enquête d'insertion menée pour les diplômés de 2012 à 2017 « révèle que 27 % des étudiants poursuivent en doctorat ; 24 % exercent dans les métiers de l'art et de la culture ; 19 % sont en poste dans des universités sans mention du niveau d'embauche ; 11 % sont investis dans le secteur social ; 11 % dans un métier de transmission et 8 % spécifiquement dans le secteur du patrimoine immatériel ». Le devenir des jeunes diplômés de ce parcours correspond bien aux attentes de la formation dans la mesure où, hors étudiants qui optent pour une poursuite d'études, le taux d'insertion est depuis 2015 supérieur 93 %. Toutefois, le dossier ne précise pas de la qualité de l'insertion professionnelle, des postes occupés et du niveau de rémunération.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Place importante de la recherche et l'utilisation du numérique au service d'une pédagogie innovante dans le parcours *La danse comme objet anthropologique*.
- Ouverture réussie aux partenariats internationaux pour le parcours *Choreomundus*.

Principaux points faibles :

- Dossier d'autoévaluation lacunaire rendant difficiles l'étude et l'analyse de l'insertion professionnelle, des effectifs et des taux de réussite.
- Faible implication des étudiants dans le pilotage de la formation.
- Absence de conseil de perfectionnement.
- Absence de relations formalisées avec le monde socioprofessionnel.
- Manque de visibilité et de lisibilité des débouchés professionnels.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Civilisations, cultures et sociétés* de l'UCA est une formation spécifique et originale. Il gagnerait à s'ancrer davantage dans le monde socioprofessionnel, afin d'affiner les besoins en termes d'emplois et d'activités. Cela passera nécessairement par la mise en place d'un conseil de perfectionnement force de propositions. L'encadrement des enseignants-chercheurs est un point fort de la formation qui pourrait être soutenu par des contenus plus expérimentaux, notamment dans la pratique de la danse. Ce master, qui selon les éléments présentés débouche sur plus de professionnalisation que de poursuites d'études, reste paradoxalement un cursus orienté vers la recherche doctorale.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER CRÉATION LITTÉRAIRE

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Création littéraire* du champ de formations *Lettres, langues, sciences humaines et sociales* de l'Université Clermont-Auvergne (UCA) est fait de trois parcours qui sont respectivement : *Littératures, poétique, création* (LPC, parcours à finalité mixte) ; *Création éditoriale des littératures de jeunesse et générales* (CELJG, parcours à finalité professionnelle) ; *Littératures, francophonie, poétique* (LFP, parcours labellisé par l'agence universitaire de la francophonie (AUF) et avec une formation à distance). L'inscription dans les deux premiers parcours se fait après un examen du dossier. Pour ce qui est du parcours professionnalisant CELJG, le nombre des étudiants inscrits étant limité à 20, l'inscription se fait après examen du dossier et audition.

ANALYSE

Finalité
Ce master a été substitué en 2017 au master <i>Littératures de l'Antiquité à nos jours</i> qui comportait deux parcours : un parcours recherche et un parcours professionnel. Les objectifs qui y sont assignés n'ont pas été exposés clairement dans le dossier, sinon dans une réflexion sur l'ambiguïté de la dénomination <i>Création littéraire</i>, qui doit être entendue, selon les responsables de cette formation, « dans un sens plus extensif » que dans les autres emplois de ces mêmes termes « création littéraire ». De ce fait, au parcours LPC sont liés des débouchés multiples : recherche et enseignement (dont la préparation à l'agrégation), métiers de l'événement et de la création littéraire, préparation à différents concours (bibliothécaire, écoles de journalisme, etc.). La multiplicité des débouchés brouille les objectifs. À l'inverse, les objectifs du parcours CELJG sont clairs et les débouchés indiqués avec précision. Le troisième parcours LFP offre à des étudiants francophones la possibilité de suivre un master à distance dans la perspective de préparer un doctorat, perspective qui est aussi celle du premier parcours. Quant aux étudiants du parcours professionnalisant CELJG, ils se destinent à la vie active dans les secteurs du livre et de l'édition. Les enseignements dispensés dans les deux derniers parcours CELJG et LFP sont adaptés aux objectifs fixés. Le parcours LPC est divers à la fois par les contenus et les débouchés : il est moins cohérent, ce qui rend malaisée l'adéquation des contenus et des enseignements aux objectifs.
Positionnement dans l'environnement
Les responsables de la formation insistent, à juste titre, sur l'originalité de ce master, qui est le seul de ce type dans la région Auvergne Rhône-Alpes et qui, avec la combinaison des trois parcours, a peu d'équivalents en France ; quant au parcours LFP, il est le seul de ce type en France.

Le master est adossé à deux centres de recherche reconnus : l'EA 4280 (Littératures et Socio-poétique) et l'UMR 5317 (Représentations et Modernités). Il n'est pas fait état, sinon par les dénominations, des champs de recherche de ces deux centres. Les étudiants du parcours LPC organisent une journée d'études afin de s'initier aux activités de recherche, mais il n'est pas indiqué avec quel centre de recherche est organisée cette journée.

Dans les trois parcours, il est programmé un stage en équipe d'accueil, lequel peut se ramener à une participation à des événements littéraires locaux, ce qui semble insuffisant pour ce qui est de l'objectif de professionnalisation. Le parcours CELJG a un partenariat avec le Salon du Livre et de la Presse Jeunesse de Montreuil et une librairie de la région parisienne. Ce partenariat s'accorde assez bien aux objectifs professionnels. Le parcours LFP a une existence internationale, du fait de sa nature et du recrutement des étudiants. La dimension internationale de ce master est limitée à ce parcours, ce qui ne favorise pas la mobilité des étudiants.

Organisation pédagogique

Ce qu'il y a de commun aux trois parcours, c'est la littérature ou le littéraire. C'est aussi ce qui favorise la mutualisation des cours de littérature. Des cours relevant des sciences humaines, tels que « sociologie de la lecture », sont proposés aux étudiants des parcours LPC et CELJG et les rencontres avec les auteurs et les éditeurs sont ouvertes aux étudiants du parcours LPC.

L'organisation pédagogique du parcours CELJG est spécifique ; elle s'adapte aux exigences professionnelles de la formation : présence de professeurs associés à temps partiel (PAST) issus du monde de l'édition, cours d'anglais de spécialité (langue propre au secteur de l'édition).

Pour ce qui est des mémoires, le parcours CELJG se distingue des deux autres parcours : dans le premier, il y a une progression nette entre les deux années de master (M1 et M2), alors que les critères d'évaluation des mémoires dans les deux autres parcours sont moins précis.

Le master favorise aussi l'acquisition de compétences « additionnelles » (rédaction de CV et de lettres de motivation, techniques de l'information et de la communication, maîtrise du numérique, des humanités numériques, des logiciels anti-plagiat) afin de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants ou de les aider à poursuivre leurs études.

Pilotage

L'équipe pédagogique est nombreuse. Elle compte près de 50 membres, dont près de 20 intervenants extérieurs. Parmi les membres de l'équipe qui sont affectés à l'UCA prédominent les professeurs. Dans le parcours CELJG enseignent des professionnels de l'édition, mais, dans le parcours LPC, il y a un seul intervenant extérieur qui dispense des cours de théâtre (en M1, 5 heures). Lors d'un conseil de perfectionnement, les étudiants ont regretté à juste titre que des écrivains ou des auteurs soient absents dans une formation en création littéraire. Il semblerait que les responsables de la formation aient l'intention de remédier à cela.

Le dossier fait état de relations étroites et suivies avec le service culturel de l'UCA dont le directeur fait partie de l'équipe pédagogique en M1. Le conseil de perfectionnement, composé de membres de l'équipes pédagogique, d'étudiants, de professionnels et d'un agent administratif, joue un rôle actif dans la formation et a fait plusieurs suggestions : améliorer la visibilité du parcours CELJG, diffuser plus largement les informations, opter pour une rédaction plus claire du livret de l'étudiant.

Certes, il est difficile de porter un jugement fondé sur le devenir des étudiants de ce master, qui n'a été ouvert qu'en 2017. Pourtant, la majorité des étudiants issus de la dernière promotion du master *Littératures de l'Antiquité à nos jours* prépare l'agrégation de lettres.

Résultats constatés

Il est à noter que la zone géographique d'où viennent les étudiants inscrits s'est élargie et le nombre des étudiants a augmenté en M1 : en 2016-2017, 45 ; 67 en 2017-2018. Cependant, il n'est pas sûr que ces chiffres continuent à augmenter : en 2018-2019, le nombre d'étudiants inscrits a été légèrement inférieur, à la suite de la forte diminution des effectifs en M1 du parcours LPC : en 2017, 36 étudiants, 28 en 2018.

Les taux de réussite ne sont pas toujours honorables : ils oscillent entre 50 % en M1 (2016 et 2017) et 60 % ou davantage en M2.

Pour ce qui est du parcours CELJG, la bonne insertion dans le monde du travail atteste la pertinence de la formation : taux d'insertion professionnelle de 81,80 %.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Le parcours CELJG où connaissance et pratique professionnelle sont étroitement liées.
- Possibilité de faire un master à distance.
- Qualité de l'équipe pédagogique et des enseignants-chercheurs.
- Bon fonctionnement du conseil de perfectionnement qui a fait des suggestions pertinentes.

Principaux points faibles :

- Absence de spécialistes de création littéraire proprement dite et sous-représentation de professionnels, sauf dans le parcours CELJG.
- Ouverture réduite aux partenaires.
- Pas de présence à l'international en dehors du parcours labellisé par l'AUF.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'extension de la dénomination *Création littéraire* multiplie les orientations et rend difficiles le repérage de l'offre de formation et la mise en valeur du parcours CELJG. Il est nécessaire de clarifier l'offre de formation dans le parcours LPC et de l'axer véritablement sur la création littéraire (recrutement d'un professionnel de l'écriture, mise en place de cours spécifiques, développement de partenariats dans la région Auvergne Rhône-Alpes et hors de cette région, organisation par la formation, en interne, d'ateliers d'écriture). Le service culturel est destiné aux étudiants de l'université et non au service d'un master ou même d'un parcours au sein d'un master. Enfin, il est vivement conseillé, sinon de repenser l'appellation de ce master, du moins l'organisation de ses parcours pour ne pas noyer sous une étiquette, certes attractive, mais flottante et trop étendue, l'excellente formation du CELJG.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER DIRECTION DE PROJETS OU ÉTABLISSEMENTS CULTURELS

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Direction de projets ou établissements culturels* proposé par l'Université Clermont-Auvergne (UCA) ouvert en 2017, prend la suite directe de l'ancienne formation en « conduite de projets culturels ». Elle entend former des professionnels du monde de la culture appelés à exercer des fonctions de direction, de conception et de mise en œuvre auprès des collectivités locales, des entreprises et du monde associatif. Déclinée en trois parcours (*Métiers du livre et médiation numérique* - MLMN, *Accompagnement culturel et touristique des territoires* - ACTT, et *Action culturelle et artistique* - ACA) déployés autour d'un tronc commun, la formation comprend environ 800 heures d'enseignement sur deux ans. Elle s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire d'enseignants-chercheurs ainsi que sur un large éventail d'intervenants professionnels. Les enseignements, en présentiel, se déroulent sur le site de Clermont.

ANALYSE

Finalité
Le master entend former des cadres capables de concevoir et de piloter des projets et des politiques culturelles en exerçant une polyvalence assurée par les enseignements transversaux de la formation, mais spécifiée selon les trois parcours, MLMN visant le monde du livre (édition, librairie, bibliothèques), ACTT les projet de développement culturels et touristiques (collectivités territoriales, entreprises et tiers secteur), ACA l'administration, la programmation et la médiation en particulier dans le secteur du spectacle vivant). L'organisation de la formation répond à ces objectifs: équilibre entre tronc commun et enseignement spécialisés, et entre savoirs fondamentaux et compétences techniques et professionnelles. Toutefois, si les débouchés et les poursuites d'études sont bien indiqués, l'adéquation entre la formation et les profils d'emplois effectivement occupés par les diplômés pose question (très faible taux de recrutement au niveau cadre).
Positionnement dans l'environnement
La formation est bien située dans son environnement national et régional, avec une distinction claire entre ses objectifs propres et ceux des formations analogues qui approchent des objets équivalents sous un angle plus proche du management et de l'entrepreneuriat. La manière d'appréhender les métiers de la culture et leur évolution est précise et clairement présentée. La structure des enseignements en trois parcours est logiquement articulée à la présence de ces mêmes trois parcours dans la mention de licence <i>Arts</i> du même département de

l'Université (département Métiers de la culture). En revanche, l'articulation à la recherche paraît moins solide et pourrait être développée. Le lien avec les partenaires professionnels est important et l'environnement socio-économique est très présent (qu'il s'agisse de collectivités territoriales, d'établissements culturels, touristiques ou patrimoniaux, de festivals, de clusters, etc.). Cependant, la présentation du dossier d'autoévaluation ne permet pas de se faire une idée précise de leur importance quantitative dans la formation. La mobilité internationale est encouragée et s'appuie sur un réseau de partenaires internationaux important, qui permet à une quinzaine d'étudiants ACTT, de faire leur année de M2 à l'étranger.

Organisation pédagogique

La structure de formation déploie ses trois parcours en faisant varier de manière cohérente la part des enseignements de spécialité de chaque parcours au fil des deux années de formation (les enseignements de tronc commun représentent 40 % des cours en première année et 20 % en deuxième année). La forme des enseignements est variée (cours magistraux, travaux dirigés, projets tutorés, ateliers d'écriture, etc.), mais le dossier manque de données précises sur les modalités d'évaluation. L'équilibre des contenus est assez clair s'agissant des parcours ACTT et ACA, un peu moins pour le parcours MLMN dont la consistance des enseignements théoriques fondamentaux est moins lisible, mais là encore le dossier manque de données précises.

La professionnalisation de la formation est solide et s'appuie, entre autres, sur des projets proposés aux étudiants à partir de vraies commandes des opérateurs culturels régionaux, mais aussi sur deux stages (programmés dans la maquette), un par année, respectivement de 2 et 6 mois. L'articulation à la recherche reste en revanche moins claire. La répartition des enseignants-chercheurs entre quatre laboratoires de l'établissement ne la favorise probablement pas, et la manière dont l'UE de recherche présente à chaque semestre s'articule aux projets individuels et collectifs des étudiants mérite d'être également précisée. L'ouverture internationale est particulièrement nette dans le cas du parcours ACTT, avec un réseau de partenaires internationaux important et un souci de formation linguistique très marqué. L'ouverture internationale est logiquement moins nette s'agissant des deux autres parcours, leurs contenus étant eux-mêmes plus évidemment liés à un environnement professionnel régional et national. Afin de préparer au mieux les étudiants à cette ouverture, des cours disciplinaires obligatoires en anglais sont dispensés dans deux des parcours (ACTT et ACA).

Pilotage

L'équipe pédagogique comprend 9 maîtres de conférences - MCF et 2 MCF – habilités à diriger des recherches de plusieurs disciplines, des enseignants de l'université (4 professeurs agrégés et 1 professeur certifié), 4 professeurs associés, ainsi qu'un grand nombre de professionnels dont on regrette que le dossier ne donne pas plus clairement la liste et le ratio des enseignements réalisés. Des enseignants-chercheurs assurent la coordination de la mention ainsi que de chaque parcours et l'équipe se réunit régulièrement ; elle est dotée d'un conseil de perfectionnement. Cependant le dossier demeure très lacunaire en informations précises sur la composition et le fonctionnement de ce conseil, de même que sur la composition et le fonctionnement des jurys, ou sur les modalités précises de l'évaluation de leur formation par les étudiants eux-mêmes. En revanche, le projet de création d'une « journée des anciens » et d'un réseau d'« Alumni » mentionné dans le dossier va dans le sens de plus de clarté. Le manque de recul sur une formation récemment redéployée (2017) et dont l'autoévaluation a donc commencé après à peine plus d'un an de fonctionnement est sans doute responsable de ce manque de clarté sur le pilotage, qui mérite globalement d'être amélioré.

Résultats constatés

L'attractivité de la formation, liée à son ancienneté et à sa visibilité, ne fait aucun doute. Elle est attestée par le nombre de candidatures conséquentes : 450 dossiers par an pour 50 à 60 places en première année, et une dizaine d'admissions directes en deuxième année. Cette forte demande donne inévitablement lieu à une sélection sur dossier puis sur entretien associant la quarantaine de professionnels intervenant dans la formation. Les taux de réussite sont satisfaisants, et les enquêtes du service ad hoc de l'Université montrent un taux d'insertion en sortie de diplôme qui oscille entre 65 et 83 %. Pour la promotion 2016-2017, 64 % ont obtenu un emploi six mois après le diplôme, 18 % sont en recherche d'emploi, 9 % sont engagés dans un service civique, et 9 % se sont engagés dans une poursuite d'études. Il est à noter que les éléments fournis ne concernent pas les étudiants de l'actuel master, redéployé en 2017. Cependant, l'examen des données détaillées pour les promotions antérieures laisse planer un doute important sur l'adéquation des emplois occupés avec le contenu et surtout le niveau de la formation : pour les trois parcours, la proportion d'emplois intermédiaires, d'emplois de techniciens et d'agents de maîtrise est beaucoup trop élevée pour une formation à bac + 5, et cela devrait constituer un signal d'alerte. Ainsi, pour la promotion 2016-2017, sur les cinq diplômés ayant obtenu un emploi six

mois après le diplôme, deux sont enseignants, deux travaillent dans le transport et l'entreposage et un a une situation « autre ». Un seul occupe un emploi stable. Peut-être n'est-ce que l'une des très nombreuses conséquences des transformations rapides que connaissent les secteurs économiques visés.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation bien structurée et très attractive.
- Enseignements équilibrés et progressifs.
- Fort accent mis sur la formation pratique.

Principaux points faibles :

- Articulation à la recherche pas toujours lisible, en particulier du point de vue de la poursuite d'études en doctorat.
- Pilotage et harmonisation des parcours fragiles.
- Taux d'insertion professionnelle satisfaisants mais pas toujours dans les emplois visés.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'autoévaluation de la formation intervient peu de temps après son redéploiement en 2017 ; l'ensemble des modifications et améliorations nécessaires n'ont pas encore pu être mises en œuvre. Cependant, le dossier d'autoévaluation montre que l'équipe est consciente des enjeux, qu'il s'agisse de rationaliser l'offre de formation en mettant en harmonie les structures formelles des trois parcours, de mieux structurer l'équipe pédagogique et de clarifier les rôles et fonctions des conseils et des jurys, ou d'améliorer l'articulation des parcours à la recherche. L'autoévaluation débouche sur des propositions que l'on ne peut que soutenir. L'articulation à la recherche est à encourager (une première doctorante embauchée en CIFRE en témoigne). Un point d'attention est la déqualification des emplois occupés par les diplômés. Il serait nécessaire de mettre en place un meilleur suivi des diplômés pour surveiller ce point. Il serait en outre souhaitable d'accentuer la professionnalisation des étudiants en proposant un stage plus long en

M1, afin de favoriser la connaissance de l'environnement économique et le développement de réseaux professionnels. Enfin, une attention toute particulière doit être portée au devenir du parcours MLMN, au regard notamment de l'évolution de ses effectifs et de la qualité de l'insertion professionnelle de ses diplômés.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER ÉTUDES EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Études européennes et internationales* (EEI) propose quatre options : Études interculturelles européennes binationale (EIE) en français et en allemand, Études interculturelles européennes trinationales (EIT) en français, espagnol et allemand ; Études interculturelles franco-italiennes en français, italien (EIFI) et Études interculturelles franco-espagnoles (EIFE) en français et en espagnol. Le master aboutit à un double diplôme ou à un triple diplôme, et forme à divers métiers (expertise patrimoniale, traduction appliquée, projets culturels, développement de nouvelles entreprises, coopération internationale, ...). Les enseignements sont dispensés en présentiel et ont lieu sur le site de Clermont-Ferrand et dans les universités partenaires. Suivant les options, l'année à l'étranger peut avoir lieu soit en première année de master (M1) soit en deuxième année de master (M2). Dans le cadre de l'option trilingue, le deuxième semestre de M1 se déroule en Allemagne et le M2 en Espagne.

ANALYSE

Finalité
Les attendus sont présentés clairement et sont en adéquation avec la formation proposée. Ils sont mis à disposition par toute la communauté éducative grâce à leur mise en ligne sur le site de l'Université Clermont-Auvergne (UCA) et au livret annuel du diplôme, qui est également en ligne. Les débouchés sont clairement exposés dans le dossier, et sont portés à la connaissance des étudiants via la fiche de la formation qui est en ligne. Ces débouchés variés (expertise patrimoniale, traduction appliquée, projets culturels, le développement de nouvelles entreprises, coopération internationale, etc.) sont en adéquation avec la formation. La voie recherche n'est cependant pas écartée grâce à la rédaction d'un mémoire obligatoire qui doit s'inscrire dans les axes de recherche du laboratoire. Une inscription en doctorat est envisageable.
Positionnement dans l'environnement
L'offre de formation de ce master se distingue des autres formations proposées dans la région, grâce à ses enseignements fondés principalement sur l'aspect linguistique et culturel des langues. Le triple diplôme constitue un atout majeur dans l'offre de formation. Ce master est rattaché à plusieurs laboratoires de recherche. Les partenariats avec les entreprises françaises et européennes sont variés et offrent ainsi aux étudiants des possibilités de stages dans des domaines différents. De nombreuses aides à la mobilité et aux stages sont proposées aux étudiants (bourses Erasmus, aide de la Région, Université franco-allemande, aide du ministère pour les étudiants boursiers...). Le master prend appui sur un partenariat international universitaire solide avec un système à quatre options : une option binationale en partenariat avec Regensburg (Allemagne) ; une option trinationale avec l'Allemagne et l'Espagne ; une option Franco-Espagnole en partenariat avec Castilla-la-Mancha, Ciudad Real ; et l'option Franco-Italienne (Macerata).

Organisation pédagogique

Cette formation s'inscrit dans la continuité de la licence *Études européennes et internationales*. Les cours sont fondés principalement sur la traduction (dont la traduction audiovisuelle et l'interprétariat), l'étude de la langue de spécialité et de la langue technique, et langue et communication, et ne proposent que très peu de cours d'application dans des secteurs d'activité professionnelle. À ce propos, le dossier mentionne sans détailler le volume horaire. Le dossier ne spécifie les modalités d'intervention de professionnels (cours, conférences, ...) que dans quelques domaines d'application et secteurs d'activité, qui de plus sont très restreints (ingénierie culturelle, journalisme, et communication).

Il existe un socle commun d'enseignements obligatoires (méthodes et pratiques et cours « Économie et communication culturelle ») ainsi que de nombreux choix disciplinaires (traductions en LV1 et LV2). De nombreux cours sont mutualisés avec les autres filières en langues (cours de civilisation, de littérature, étude de l'image, langues).

La possibilité de suivre des enseignements dans une (voire deux) université étrangère, mais aussi d'effectuer des stages dans des entreprises étrangères, donne lieu à une présentation très détaillée. Ils sont crédités et évalués par un mémoire et une soutenance. Les étudiants reçoivent à ce titre, une bourse Erasmus+ de stage. Cet aspect du dossier permet d'évaluer un des atouts majeurs de cette formation. Néanmoins, même s'il est annoncé que le master s'obtient grâce à 120 crédits, il est difficile de comprendre le volume horaire de chaque option. Le volume horaire des cours dans les universités étrangères n'est pas donné non plus. Or, il apparaît dans le compte-rendu du comité de pilotage, que le volume horaire de certains cours prodigués à l'étranger est trop faible au regard du volume horaire des cours donnés à Clermont-Ferrand. En outre, la présentation des cours transversaux n'est pas claire.

Ce master propose principalement une voie de professionnalisation, en particulier par le biais de stages obligatoires en entreprise en France et à l'étranger. Cependant, la rédaction d'un mémoire de recherche permet avec pertinence, d'initier les étudiants à la recherche, dans le sens où le travail doit s'inscrire dans les axes de recherche du laboratoire en question, en privilégiant les aspects linguistiques, les approfondissements en traductologie et les transferts culturels. Les étudiants introduits par leurs directeurs de recherche sont invités aux différentes manifestations scientifiques. Cependant, le dossier n'est pas plus explicite à ce sujet.

Les évaluations reposent sur le mémoire de recherche et le stage professionnel (en France et à l'étranger) qui s'effectue dans la langue principale. Les modalités de contrôle des connaissances et de compétences ainsi que l'attribution des crédits d'enseignement sont connus des étudiants au moyen de leur livret.

L'accès aux outils numériques est convenable dans la mesure où au-delà de la maîtrise de l'environnement numérique de travail, les étudiants reçoivent des cours d'édition de pages web, de sous-titrage d'un document vidéo, ...

Pilotage

L'équipe pédagogique est clairement identifiée, diversifiée et pluridisciplinaire, ce qui permet d'assurer les cours relatifs à la spécificité de la formation. Les rôles et les responsabilités sont clairement identifiés et sont équilibrés. Il existe un enseignant référent pour les suivis de stage. Les responsabilités pédagogiques sont assurées par des enseignants-chercheurs. Des intervenants extérieurs assurent un certain nombre de cours, dont des enseignants d'autres établissements. Le nombre d'intervenants issus du monde socioprofessionnel est trop faible (10 %).

Le conseil de perfectionnement de la mention EEL, composé des différents acteurs, se réunit une fois par an. Le compte-rendu du conseil de 2017-2018 est disponible dans les documents : la présentation très détaillée vient compléter le dossier principal. Les réunions de ce conseil ont donné lieu à quelques changements de la maquette 2018-2019 suite aux résultats de l'évaluation des enseignements par les étudiants. Une commission pédagogique élargie à la mention EEL de l'UCA, aux responsables de mentions des universités étrangères (par visio-conférence) se réunit au niveau de chaque option, une fois par semestre afin d'établir les stratégies pédagogiques, professionnelles et de recherche de la formation, ainsi que l'organisation de la mobilité étudiante et enseignante.

Résultats constatés

Le nombre d'inscrits en M1 est en baisse depuis la rentrée 2017-2018 (de 37 en 2014 à 26 en 2017, et 23 en 2018), ce qui dénote une attractivité décroissante du diplôme ou une formation trop sélective. Les effectifs en M2, après avoir augmenté de 2014 à 2017, sont en baisse en 2018 (de 63 à 44). Le taux de réussite atteint 100 % en M2 à partir des inscrits, et pour toute option confondue. Le taux d'insertion professionnelle est annoncé dans le dossier, de l'ordre de 86 %, à 18 et 30 mois dans des corps de métier en adéquation avec la formation. Ce chiffre est à nuancer dans la mesure où seulement huit étudiants sur trente ont répondu à l'enquête, les dispositifs de suivi des diplômés semblent insuffisants.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation originale avec des parcours variés.
- Nombreuses aides à la mobilité proposées aux étudiants.
- Partenariats avec des universités et des entreprises européennes très solides.
- Équipe pédagogique importante qui est à l'écoute des attentes des étudiants.

Principaux points faibles :

- Effectifs en baisse.
- Faible part d'intervenants professionnels dans les secteurs socio-économiques concernés et peu de matières dans les domaines d'activités socio-professionnelles.
- Suivi des étudiants peu opérationnel.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Études européennes et internationales* propose un parcours diversifié dans quatre universités européennes, assorti de périodes de stages obligatoires. L'alternance entre un semestre ou une année en France et une année ou une année et demi à l'étranger constitue l'atout majeur de cette formation, avec des aides à la mobilité et à la réalisation du stage. L'équipe pédagogique, très bien organisée, a su s'adapter aux demandes des étudiants en revoyant la maquette de formation. Cependant, la baisse des inscriptions et le retour des évaluations des formations par les étudiants laissent apparaître des points d'amélioration : donner une part plus importante et plus diversifiée aux matières d'application en lien direct avec les domaines d'activités concernés (management culturel, médiation interculturelle, négociation internationale, ...). L'offre des langues qui reste limitée pour un master qui se veut international, avec trois langues, pourrait être étoffée. L'équipe enseignante est consciente de ce point à améliorer et a proposé pour l'année 2018-2019, deux autres langues (chinois et arabe). Les dispositifs de suivi des diplômés devront être plus diversifiés et efficaces afin de mieux tirer des conclusions sur la qualité de la formation en termes d'insertion professionnelle.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER GESTION DES TERRITOIRES ET DEVELOPPEMENT LOCAL

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Gestion des territoires et développement local* (GTDL) de Université Clermont-Auvergne (UCA), rattaché à l'unité de formation et de recherche (UFR) Lettres, Culture et Sciences Humaine (LCSH), à vocation professionnalisante, est proposé en formation initiale et continue. La sélection des candidatures se fait sur dossier à l'entrée de la première année de master (M1). Après un M1 composé d'un tronc commun, ce master se décline en seconde année de master (M2) en trois parcours : *Stratégies d'aménagement des villes petites et moyennes et de leurs territoires*, *Innovation sociale et développement territorial* et *Dynamique territoriale, agriculture et aménagement rural*. Il est co-accrédité avec trois autres établissements : AgroParisTech (APT), l'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand (ENSACF) et VetAgro Sup. L'enseignement est délivré sous la forme de cours magistraux (CM) et Travaux dirigés (TD) et se déroule principalement dans les locaux du Groupement d'intérêt public (GIP) Institut d'Auvergne du Développement des Territoires (IADT), à Clermont-Ferrand.

ANALYSE

Finalité
Les compétences et connaissances attendues sont précisément formulées, pour chacun des parcours. Les métiers ciblés sont clairement exposés et répertoriés. La formation propose une spécialisation progressive aux étudiants à partir du M1 tronc commun et de trois parcours de spécialisation en M2. Le tout forme une mention tout à fait cohérente et pertinente. On apprécie la part conséquente qui est réservée aux aspects méthodologiques à vocation professionnalisante. Les débouchés professionnels, nombreux, à l'issue des différents parcours sont bien décrits et ventilés par grands secteurs d'activité. La fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), mise en annexe, est bien renseignée et un supplément au diplôme, fourni, est délivré. La formation développe une véritable ambition internationale qui se concrétise à travers l'ouverture à la rentrée 2019 d'une option internationale, en anglais.
Positionnement dans l'environnement
Le master GTDL de l'UCA se distingue des autres masters en géographie à l'échelle régionale du fait de son positionnement résolument tourné sur l'étude des espaces ruraux, agricoles et plus largement de faibles densités. Il s'appuie sur une expertise reconnue à l'échelle nationale des enseignants-chercheurs de l'Unité mixte de

recherche (UMR) Territoires, notamment dans le champ de la recherche-action. La formation tire directement profit de cette approche qui s'exprime à travers un socle méthodologique partagé à l'échelle de la mention. L'environnement institutionnel régional est particulièrement porteur, et la formation bénéficie de son intégration au sein du GIP IADT qui fédère un grand nombre de partenaires compétents en matière de développement territorial, notamment plusieurs collectivités territoriales. Cette inscription propose de nombreuses ressources mobilisables et se trouve à l'origine de la co-accreditation avec trois autres établissements (APT, École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand et VetAgro Sup) qui dote le master GTDL d'une spécificité identifiable. Plus largement, cette co-accreditation permet de proposer des bi-diplomations.

Ce master à vocation principalement professionnalisante est donc bien adossé à la recherche, par le rattachement des enseignants-chercheurs qui y interviennent. La liste des enseignants-chercheurs révèle que ce master permet une rencontre de plusieurs compétences portées par l'UCA puisque sept autres laboratoires du site sont représentés. Bien entendu, le doctorat est envisagé comme un débouché possible. Des unités d'enseignements (UE) dédiées à la formation à la recherche y préparent, de même que l'appareillage méthodologique proposé.

Ce master a su nouer des partenariats de qualité, formalisés, avec nombre d'organisations, administrations, collectivités territoriales ou cabinets d'études voire entreprises, en rapport avec les thématiques de la formation. Ces partenariats permettent aux étudiants d'obtenir des sujets de projets tutorés et des stages en adéquation avec les finalités du master.

Grâce à des partenariats de co-diplomation existants ou en devenir avec des universitaires étrangères (Thessalie, Chicoutimi, Gênes) des mobilités étudiantes entrantes et sortantes sont organisées, des possibilités de stage à l'étranger sont offertes, mais nous ne disposons pas d'informations précises ni sur les flux réalisés, ni sur modalités précises de ces échanges, ce qui est regrettable.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique du master mention IADT de l'UCA est clairement exposée. Ce master organisé en deux années d'études affiche clairement une forte spécialisation de ses étudiants grâce à ses trois parcours bien identifiés en M2. Cette spécialisation intervient progressivement dès le M1 grâce à un jeu de matières optionnelles (pesant 12 crédits ECTS sur 60), ce qui est appréciable dans le cadre de la construction de leur projet professionnel.

La structuration de la maquette, qui se décline en M1 en UE obligatoires et en UE optionnels (12 crédits ECTS) à caractère théorique ou pratique, est appréciable. En M2 le tronc commun est maintenu à la hauteur de 36 % des heures (hors stage et projet tutoré), soit 18 crédits ECTS. Cela permet de donner une culture commune aux étudiants. La possibilité offerte à des étudiants de bénéficier du statut d'étudiant entrepreneur en étant accompagné dans le cadre du module « de l'idée au projet », se substituant dans ce cas au projet tutoré est également appréciable.

Le poids conséquent octroyé à la validation de la pratique professionnelle sous la forme de projets tutorés et de stages est notable (45 % des crédits ECTS à capitaliser en M1 et 35 % en M2). Cela est conforme à un enseignement à vocation professionnalisant. Les stages sont obligatoires, évalués à travers un rapport et une soutenance.

Les aménagements habituels pour faciliter l'accueil des publics spécifiques (étudiants en situation de handicap, sportifs de haut niveau, salariés, ...) sont prévus. Le master GTDL est ouvert aux repeneurs d'études et intègre le dispositif de la validation des acquis de l'expérience (VAE) ou de la validation des acquis professionnels (VAP), voire de la validation des études supérieures (VES), mais nous n'avons pas dans le dossier des données précises sur les effectifs concernés, ce qui est regrettable.

L'utilisation des ressources numériques à des fins pédagogiques est prépondérante au sein de ce master, quel que soit le parcours considéré. Le numérique n'est pas seulement un environnement de travail. Il fait l'objet d'enseignements sur des outils attendus au regard des débouchés professionnels (cartographie par exemple). Une réelle dynamique d'innovation pédagogique est à l'œuvre à travers, par exemple, des jeux sérieux.

Le master GTDL est très bien positionné à l'international. De solides partenariats ont été noués avec des universités étrangères même si on ne connaît pas les règles des co-diplomations évoquées. Il existe aussi un partenariat avec une université française : une option de 450h en anglais « Global Quality In European Livestock Production » est proposée en M2 dans le parcours *Dynamique territoriale, agriculture et aménagement rural*, en collaboration avec l'Université de Lorraine.

Pilotage

L'équipe pédagogique, clairement identifiée, est diversifiée, tant du fait de sa pluridisciplinarité que de l'attachement statutaire de ses membres à plusieurs composantes de l'UCA (UFR LCSH, UFR LCC, Economie-Droit, UFR STAPS) voire à différents établissements (ENSACF, VetAgro Sup, Agro Paris Tech, IRSTEA, INRA). Elle se compose pour 30 à 40% des heures enseignées (en fonction des parcours) d'intervenants professionnels extérieurs au monde universitaire, ce qui est cohérent dans le cadre d'un master professionnalisant.

Chaque parcours du master, voire chaque module, est dirigé par un responsable, membre de l'équipe pédagogique, qui participe activement au côté du responsable de la mention à la gouvernance du master. Plusieurs instances permettent le suivi continu de la formation aux côtés de la commission pédagogique. Le comité de pilotage, qui statue sur les principes d'organisation et de gestion du master, se réunit une fois par an en intégrant les référents des divers établissements co-accrédités aux côtés des co-responsables de la mention.

Le conseil de perfectionnement, dont la composition et le fonctionnement sont bien décrits et correspondent bien au standard attendu, se réunit annuellement. Nous ne disposons en revanche pas de compte-rendu permettant d'apprécier la nature des échanges.

Les règles d'évaluation des principaux enseignements sont bien précisées et bien transmises aux étudiants, mais on regrette l'absence d'informations sur les modalités de la tenue des jurys d'examen de fin d'année. En revanche, on apprécie l'existence, au niveau du diplôme, des modalités d'évaluation de l'acquisition des compétences des étudiants grâce à un *portfolio*, ainsi que la présence en annexe du supplément au diplôme récapitulant les compétences obtenues.

Les modalités de sélection à l'entrée du M1 sont classiques : une commission qui examine les dossiers des candidats en fonction de critères portant sur leur niveau académique et leur projet professionnel.

La répartition des crédits entre les UE est tout à fait en adéquation avec les finalités et le projet de la formation.

L'évaluation des enseignements par les étudiants est formalisée. Elle est systématiquement faite et prise en compte par les responsables du master.

Résultats constatés

Les résultats constatables ne portent que sur une unique année d'exercice de l'offre de formation autoévaluée. L'absence de recul sur la forme actuelle de l'offre de formation n'est donc pas imputable à l'équipe pédagogique qui fait l'effort de mettre en perspective les données de l'année 2017-2018 avec celles des années antérieures à la création de l'UCA. Cela confirme la bonne qualité du suivi de la formation.

D'après les données fournies par l'établissement et annexées au dossier, on constate des effectifs en M1 peu nombreux (autour de la trentaine : 31 en 2017-18) mais plus importants en M2 (autour d'une soixantaine par an pour les deux dernières années), sans que nous ayons des informations sur la ventilation de ces inscrits par parcours à l'occasion de la seule année faisant l'objet de l'auto-évaluation. Les données à disposition pour les années du contrat précédent montrent un équilibre des effectifs entre les parcours, ce qui est appréciable. Le taux de réussite au diplôme est excellent (93,5 % en M1 et 81,2 % en M2 pour 2017-18). Il y a une bonne adéquation entre la formation et les emplois auxquels accèdent les diplômés. Le taux d'insertion en emploi est excellent quel que soit le parcours : entre 40 et 87,7 % à moins d'un an de l'obtention du diplôme et 100 % à 30 mois. Très peu de diplômés poursuivent des études (moins de 10 % en moyenne), ce qui est positif pour une formation à finalité professionnelle.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bonne insertion dans le milieu socio-professionnel et des partenariats universitaires et professionnels nombreux.
- Excellent taux de réussite des étudiants et d'insertion professionnelle des diplômés.
- Internationalisation affirmée et porteuse de développements en cours.
- Dispositifs pédagogiques innovants.

Principal point faible :

- Manque d'indication des règles des doubles diplômes.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master GTDL est à la fois solide et très bien structuré. Les responsables de la formation, grâce notamment aux relations partenariales nouées avec les milieux professionnels proches des thématiques du master, ont su intégrer dans la maquette pédagogique les problématiques nouvelles du développement territorial. La gouvernance du master, eu égard à sa grande complexité, est bien organisée. Toutefois, un suivi des effectifs, de la réussite et de l'insertion par parcours serait nécessaire, même pour l'unique année d'exercice de l'offre de formation faisant l'objet de cette autoévaluation. Il convient de poursuivre l'internationalisation de la mention en explicitant, mieux que dans le dossier déposé, les règles de gestion des doubles diplômes. Il serait enfin possible de développer l'enseignement par alternance à travers les dispositifs d'apprentissage.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER HISTOIRE CIVILISATIONS, PATRIMOINE

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Histoire civilisations, patrimoine* de l'Université Clermont-Auvergne (UCA) est une formation en deux ans. Elle a pour objectifs tant la poursuite d'études (doctorat, préparation à l'agrégation, Capes), qu'une insertion professionnelle directe des diplômés sur le marché du travail. Elle comporte deux parcours, *Histoire, histoire de l'art et archéologie* et *Mondes contemporains*. Le premier relève de la formation à la recherche et par la recherche, avec un très faible nombre d'heures en présentiel (240h en deux ans) et deux mémoires de recherche – l'un en première de master (M1) et l'autre en deuxième année (M2). Le second parcours est plus professionnalisant (336h en présentiel et une insistance sur les stages, rapports de stage et notes de synthèse). Les enseignements ont lieu sur le campus de Clermont-Ferrand.

ANALYSE

Finalité
Les compétences à acquérir, en particulier celles transversales, sont présentées sur le site internet de l'Université, ainsi que lors des journées portes ouverte et de réunions à destination des étudiants. Elles sont également présentes dans la fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et rappelées, au moins pour le premier parcours, par les directeurs de mémoires avec lesquels les candidats doivent obligatoirement avoir pris contact pour s'inscrire. Les finalités professionnelles et les perspectives de concours de recrutement dans la fonction publique sont clairement présentées et correspondent effectivement aux compétences apportées, entre cours, travail personnel important et organisation pratique d'une journée d'études (pour le premier parcours) ou montage d'un projet collectif (pour le deuxième parcours).
Positionnement dans l'environnement
Le master <i>Histoire civilisations, patrimoine</i> de l'UCA ne se positionne pas thématiquement par rapport à ceux existant dans les régions voisines, même si sont notés quelques départs d'étudiants de licence vers des formations techniques spécifiques assurées ailleurs. Il est en revanche noté une attractivité dépassant les limites

de l'ancienne région Auvergne, liée soit à des commodités de transports, soit à l'envie d'étudiants de bénéficier d'une structure à taille humaine. L'attractivité internationale est limitée mais sont signalées des inscriptions d'étudiants italiens, russes et algériens. Les parcours sont adossés à la maison des Sciences de l'Homme de l'Université, avec en particulier le laboratoire d'archéologie qui y est implanté et favorise les contacts avec les doctorants, ainsi que de façon générale au laboratoire de recherche CHEC (Centre d'Histoire Espace et Culture). Les liens avec l'environnement socio-culturel sont importants pour le parcours *Histoire, histoire l'art et archéologie* : musées, fondations culturelles, Direction régionale des affaires culturelles, Institut national d'archéologie préventive, services archéologiques de collectivités, sociétés privées opérant dans ce domaine, archives publiques voire d'entreprises. Cependant, la formalisation des relations « suivies » évoquées n'est pas précisée au-delà de stages et de l'accueil d'apprentis-chercheurs. Les liens avec l'environnement socio-économique concernent en pratique le parcours *Mondes contemporains* et sont importants et divers, même si deux conventions seulement sont indiquées, l'une avec un club rassemblant les directeurs de communication des principales collectivités et entreprises de l'ancienne région Auvergne, l'autre avec une association de professionnels des structures liées à la santé (caisses d'assurances, hôpitaux, etc.). Ces conventions sont présentées comme débouchant sur des interventions de professionnels en qualité de chargés de cours ou conférenciers. D'autres liens existent, correspondant à l'accueil de stagiaires dans des collectivités locales, des préfectures ou sous-préfectures, au ministère de l'Ecologie ou bien encore dans des offices de tourisme, des médias, des entreprises de communication dans une banque ou chez Michelin. Il n'est cependant pas mentionné dans le dossier s'il s'agit de convention officielle faisant l'objet de signature. Aucune coopération internationale n'est évoquée alors que cela pourrait faciliter des mobilités étudiantes, déclarées dans le dossier mais pas précisément chiffrées.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est lisible et simple, malgré la multiplication des options imposée par l'association de trois disciplines, les séparations entre périodes chronologiques et les différentes langues vivantes possibles. La spécialisation initiale est limitée par des mécanismes imposant aux étudiants de ne pas s'enfermer dans la spécialité de leur choix. Elle l'est aussi par un tronc commun qui s'apparentant à une mutualisation entre les deux parcours en fonction des options. Malgré les différences entre les deux parcours, ce tronc commun correspond à la moitié (15/30) des crédits ECTS (European Credits Transfer System) du premier semestre du M1 (un autre chiffre, 18/30 est également donné dans le dossier d'autoévaluation) puis à un peu moins d'un tiers (9/30) des deux semestres suivants même s'il est indiqué à un autre endroit du dossier que cela ne concernerait que le deuxième semestre. En ce qui concerne la ventilation des crédits ECTS, le dossier est un peu confus. Les options du parcours *Mondes contemporains* sont par ailleurs ouvertes aux étudiants du parcours *Histoire, histoire de l'art et archéologie* ; cela correspond à la volonté de fournir une culture commune, alignée sur le premier parcours et les traditions de la recherche en Histoire, ainsi que d'assurer spécialisation progressive et passerelles internes. La formation insiste en effet sur la possibilité de changer de parcours ; effectivement saisie par deux étudiants – probablement durant la dernière année universitaire envisagée. Cependant il ne s'agit que de conserver les crédits du tronc commun – les rattrapages manifestement nécessaires ne sont pas précisés. L'enseignement des langues est bien présent au semestre 1 et au semestre 3. Des cours de civilisation en langue étrangère sont accessibles dont un cours spécifique d'anglais, centré sur la recherche. Les étudiants sont encouragés à poursuivre l'étude d'une deuxième langue parmi un choix varié (avec en particulier le russe et le portugais). Cependant l'absence de mention de nombre d'heures pour certaines langues, dans le tableau récapitulatif, signifie sans doute qu'il n'y a pas de véritable choix. Si 90 % des étudiants sont en formation initiale, une réelle attention est portée aux salariés en reprise d'études, avec des validations d'UE acquises antérieurement ainsi que des acquis antérieurs, y compris professionnels, et avec une adaptation des horaires, plus des validations « sans contraintes présentiellelles excessives ». Il est plus que probable que le même esprit constructif présiderait à l'accueil d'étudiants en situation de handicap ou de sportifs de haut niveau si leur cas se présentait. Des mises à niveau sont jugées inutiles du fait de la sélection initiale sur dossier, et du suivi individualisé des directeurs de mémoire – même si ce dernier point semble spécifique au parcours *Histoire, histoire de l'art et archéologie*. La professionnalisation est au cœur du parcours *Mondes contemporains*, avec un

stage par an obligatoire. En revanche, pour le parcours *Histoire, histoire de l'art et archéologie*, les stages n'y sont pas obligatoires mais « fortement recommandés ». Symétriquement, la recherche est au cœur du parcours *Histoire, histoire de l'art et archéologie*. Cela n'est pas le cas pour le parcours *Mondes contemporains*. Là, les enseignements d'initiation à la recherche du « tronc commun », s'ils sont supposés constituer une « culture commune », et même s'il s'y ajoute une obligation de participer à des conférences du laboratoire ou de l'Ecole doctorale, sont insuffisants faute de pratique de la recherche. On peut se demander si les rapports de stage, même rigoureusement soutenus dans les règles, peuvent remplacer le mémoire obligatoire en master.

Le numérique est présent, les bases bureautiques étant réputées acquises en licence, avec un enseignement obligatoire portant sur les « techniques documentaires en bibliothèque » et les logiciels y correspondant, et des enseignements optionnels, en particulier en archéologie (système d'information géographique, dessin assisté). En matière d'innovations pédagogiques, il n'est fait état d'aucune initiative. L'internationalisation semble en revanche un point faible malgré l'effort en matière de cours de langues. Cela dit, il est signalés des départs en ERASMUS (dont les effectifs ne sont pas précisés) et un au Canada. Le choix de langues est intéressant, mais l'absence d'indications de volume horaire interroge. Le polonais, indiqué dans la présentation de la formation, n'apparaît plus dans le tableau récapitulatif. Par ailleurs, il est clairement indiqué que seules certaines unités d'enseignement peuvent être acquises par équivalence à l'étranger. En matière de sensibilisation des étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique, une information minimale est assurée avec une insistance sur les conséquences du plagiat.

Pilotage

L'équipe pédagogique est présentée aux étudiants, telle qu'elle l'a été dans le dossier, elle comporte essentiellement des historiens, ce qui est tout à fait légitime même si on peut se demander, malgré deux juristes et un politiste, si cette concentration est conforme aux objectifs du parcours *Mondes contemporains* et surtout à une présentation qui donne une impression de plus grande pluridisciplinarité en ce qui concerne les enseignants-chercheurs. Par ailleurs, les noms des enseignants de langues ne figurent pas tous dans la liste fournie, mais cela peut correspondre au fait que les enseignements prévus sont mutualisés avec d'autres formations. En ce qui concerne les intervenants extérieurs, il est fait allusion à certains qui ne figurent pas dans le tableau récapitulatif fourni, comme des membres du personnel des bibliothèques. Les pluriels semblent abusifs en ce qui concerne les « journalistes, chargés de communication » etc. Il n'en reste pas moins qu'il y a un réel effort de diversification et d'appel à des compétences professionnelles extérieures. La structuration est claire avec un directeur qui est également responsable d'un parcours et épaulé par deux collègues chargés l'un de l'histoire de l'art, l'autre de l'archéologie, ainsi que par un responsable pour l'autre parcours. Il n'y a pas d'indication sur des conseils de master, ni sur leur périodicité, mais il est fait allusion à une assemblée générale, sans autre précision. Le conseil de perfectionnement devait être structuré à l'automne 2018 pour être alors conforme à la réglementation. Ces conseils sont pourtant obligatoires depuis 2014 et il est regrettable que le premier, non conforme à la réglementation, ne se soit réuni qu'une fois en avril 2018. Néanmoins, le compte rendu annuel présenté, daté donc d'avril 2018, indique que les deux étudiants annoncés sont absents et aucun représentant du monde professionnel n'était alors prévu, malgré les nombreux contacts évoqués. Sont mentionnés la présence de deux PR et un maître de conférences (MCF). Pour ce qui est de l'évaluation par les étudiants, il est question d'une enquête annuelle à laquelle les ils seraient tenus de répondre, mais il est question aussi de sa discussion par un conseil de perfectionnement en bonne et due forme. On regrette l'absence de précision à ce sujet dans le dossier. Les modalités d'évaluation des étudiants sont clairement annoncées.

Résultats constatés

Les effectifs sont plutôt satisfaisants, avec de 2014 à 2018 respectivement 75, 66, 61, 49 et 62 inscrits en M1 et 43, 44, 46, 61 et 48 inscrits en M2. Ces effectifs peuvent justifier l'abondance d'options dans lesquelles ils équitablement répartis. Il est cependant curieux de lire que les effectifs remontent depuis 2016 ; de plus ces chiffres sont difficilement compatibles avec ceux du rapport annuel de ce qui est nommé conseil de

perfectionnement et qui annonce pour 2017-2018 des effectifs de 52 étudiants en M1 et 57 en M2. Bien que les différences ne soient pas considérables, elles peuvent étonner. L'attractivité internationale est faible mais non inexistante. Le taux de réussite peut être considéré comme correct, avec un chassé-croisé faisant passer celui de M1 de quelque 65 % en 2015 et 2016 à près de 80 % en 2017 et 2018, tandis que celui de M2 était supérieur à 80 % en 2015 avant d'osciller entre 75 et 70 %. En ce qui concerne les abandons, les chiffres donnés sont très faibles, ce qui porte à supposer que la différence provient d'assez nombreux redoublements, ce qui est en contradiction avec la présentation qui semble les limiter aux étudiants en archéologie du fait de contraintes spécifiques. Les données sur les poursuites d'études et les insertions sur le marché de l'emploi sont celles des services centraux de l'Université, établies sur trop peu de cas pour être significatives comme le note le responsable de la formation. Des données plus directes seraient utiles, fondées sur les liens entre enseignants et étudiants de la formation, et permettraient de résoudre la contradiction entre des chiffres montrant deux fois plus de poursuites d'études que d'emploi et l'affirmation selon laquelle « dans l'ensemble les étudiants de ce master trouvent assez vite une place dans la vie active », de même qu'entre celle selon laquelle les diplômés recrutés par des entreprises, en augmentation, « accèdent (...) le plus souvent au statut de cadre » et les statistiques – sur trop peu de cas – les montrant recrutés plutôt à un niveau inférieur.

CONCLUSION

Principal point fort :

- Contacts nombreux et riches avec des institutions, entreprises et associations.

Principaux points faibles :

- Absence de stage obligatoire dans le parcours *Histoire et Histoire de l'Art et Archéologie*.
- Absence d'un conseil de perfectionnement en bonne et due forme à la date de rédaction du dossier d'autoévaluation.
- Absence d'informations concernant les réunions de l'équipe pédagogique.
- Faiblesse des contacts internationaux, des mobilités entrantes et sortantes.
- Faible nombre d'heures en présentiel.
- Dossier d'autoévaluation lacunaire (manque de données précises) et parfois incohérent.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Histoire, civilisations, patrimoine* de l'UCA a un solide positionnement régional, mais on ne peut que lui recommander d'essayer d'augmenter son rayonnement national et international.

Il est urgent qu'un conseil de perfectionnement en bonne et due forme ainsi que des réunions régulières de l'équipe pédagogique soient mis en place afin de pallier les points faibles relevés. Il serait d'autre part souhaitable d'améliorer le suivi des diplômés, qui pourrait être effectué en interne au vu des effectifs.

Il est nécessaire de prévoir une mise en situation en contexte professionnel des étudiants dans les deux parcours, conformément à la réglementation.

Enfin, une attention toute particulière doit être portée au faible nombre d'heures d'enseignement prévues dans la maquette.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER INFORMATION, COMMUNICATION

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Information, communication* de l'Université Clermont-Auvergne (UCA) (site de Clermont-Ferrand) est rattaché à l'unité de formation et de recherche (UFR) Langues, Cultures et Communication (LCC). Il propose une première année de master (M1) en tronc commun et deux parcours en deuxième année de master (M2) : *Stratégies de communication des organisations* (et non plus seulement des entreprises comme c'était le cas auparavant) et *Conduite de Projets de Communication Numérique*. Ce dernier parcours a ouvert en septembre 2019, ce qui rend impossible son évaluation, en l'absence de la plupart des indicateurs de pilotage nécessaires. Les cours se déroulent essentiellement en présentiel excepté un cours de recherche qualitative qui s'effectue à distance.

ANALYSE

Finalité
Les objectifs du master sont clairement exprimés et correspondent à une formation à des métiers liés à la communication de niveau Bac+5. Les métiers liés au numérique sont bien identifiés. Une étude mettant en avant les besoins professionnels dans ce domaine a contribué à la création de ce parcours. Le parcours <i>Stratégie de communication des organisations</i> émane de l'ancien parcours <i>Communication des entreprises</i> , avant 2016. Ce repositionnement permet aux étudiants une plus grande diversification niveau des connaissances théoriques (les matières enseignées englobent plus de secteurs : entreprises, collectivités territoriales, associations). Il permet par ailleurs une meilleure préparation à la recherche d'emploi. Les étudiants recrutés provenant de licence de communication (notamment de la <i>licence Information-communication</i> de l'UCA), possèdent les bases théoriques généralistes requises pour intégrer un master dont l'enseignement vise en particulier la professionnalisation dans l'un ou l'autre parcours sans pour autant exclure les possibilités de s'orienter vers la recherche. Notons que cette même licence comporte, dès la deuxième année de licence (L2), une spécialisation en information et communication numérique. Elle constitue donc un réservoir d'étudiants intéressés par ce parcours de master. La professionnalisation de l'étudiant est approfondie par deux stages obligatoires de 10 semaines en M1 et de 16 semaines en M2.
Positionnement dans l'environnement
La fusion en 2017 des deux universités auvergnates (Blaise Pascal et Université d'Auvergne) a permis aux formations liées de près ou de loin à la communication de se positionner clairement. Le master <i>Information, communication</i> reste la seule formation en Bac+5 spécialisée en communication en Auvergne. Il est désormais clairement différencié de l'offre locale en marketing. Outre les étudiants de licence <i>Information-communication</i> , le vivier s'élargit aux deux DUT (diplôme universitaire de technologie) Métiers du multimédia et

de l'internet de la région (Vichy et Puy-en-Velay).

La formation est adossée au laboratoire Communication et Sociétés auquel appartiennent de nombreux enseignants-chercheurs intervenant dans la formation.

Cet intérêt est confirmé par l'élaboration par les étudiants d'un mémoire de recherche approfondi sur deux ans et par un cours en semestre 1 de « préparation au mémoire de recherche » et un cours de « présentation des axes de recherches » dans l'UE activités professionnelles et mémoire. Pour renforcer le lien avec la recherche, un cours de méthodologie est en projet.

La collaboration avec le milieu professionnel, dont la liste détaillée est fournie dans le dossier d'autoévaluation, est classique : lieux de stage pour les étudiants, interventions dans la formation (pour moitié des enseignements) et participation au conseil de perfectionnement dont deux compte-rendu figurent en annexes. Ces derniers montrent l'implication des professionnels dans la formation et dans son amélioration.

Des échanges avec l'École Nationale du Commerce et Gestion à Marrakech (trois étudiantes accueillies en M2), des possibilités de mobilités en semestre d'études (en reconnaissant que ce système est plus délicat en master qu'en licence) et un volume important d'enseignements en langues étrangères sont notés. Même si les collaborations internationales restent modestes, les étudiants ont la possibilité d'adhérer à un système de mobilité classique comme Erasmus, ou par le biais d'échanges bilatéraux proposés par l'UCA.

Organisation pédagogique

La formation M1 en tronc commun propose un équilibre entre des cours théoriques (SIC, épistémologie), des travaux dirigés (TD) de mise en pratique et des actions de communication. La professionnalisation se précise en M2 avec les deux parcours spécialisés (organisations ou numérique) et la réalisation de plans de communication, encadrés et évalués par des professionnels et des enseignants. L'approche favorise une vision globale d'une problématique liée à la communication professionnelle (gestion, management, technologies de l'information et de la communication- TIC- communication de crise).

La recherche occupe une place centrale dans l'offre pédagogique. Afin de susciter la curiosité scientifique, tous les étudiants de M1 sont tenus de suivre un cours de méthodologie et trois séminaires du laboratoire Communication et Sociétés. La production d'un mémoire en M2 participe à parfaire la formation à la recherche. Il est toutefois à noter un déséquilibre en M1 des coefficients dans l'Unité d'Enseignement (UE) Activités professionnelles et mémoire. Le stage de 10 semaines est affecté d'un coefficient de 0,5 alors que les matières liées à la recherche le sont à hauteur de 5,5.

L'enseignement de la langue anglaise est valorisé, avec six cours de 20 à 30 heures et un total de 150 heures mutualisées sur les deux années. Les mobilités entrantes et sortantes sont mentionnées de façon académique (UCA).

Le Livret de l'étudiant fournit toutes les informations nécessaires pour l'accompagnement en master. Les étudiants bénéficient d'un espace numérique de travail (ENT) auquel les enseignants participent, d'une plateforme UCA pro, de la page LinkedIn et Facebook de l'UFR qui aident à la recherche de stage. Le master propose deux mises à niveau à la prérentrée de M1 pour les étudiants qui le souhaitent : 10h d'infographie et 10h d'audiovisuel. Des demandes de VAE, VAP peuvent être faites au regard de l'expérience. Un extrait des modalités des contrôles des connaissances est fourni. La plupart des enseignements sont évalués en contrôle continu. Les étudiants ont facilement accès aux MCC.

Pilotage

Le pilotage de la formation repose sur le conseil de Département (Information et Communication) et le Conseil de perfectionnement. L'équipe pédagogique inclut des professionnels (19) qui assurent 10 enseignements sur 21 en M1 et M2 organisations. Certains cours sont dédiés à l'analyse des compétences professionnelles dès le M1. Une liste détaillée de ces professionnels est fournie comprenant leur fonction (par exemple, chargé de communication au conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne) ainsi que leur volume d'enseignement en TD, mais elle concerne l'année 2018-2019, avant l'ouverture du second parcours. Toutefois, des professionnels liés à cette nouvelle spécialisation vont intégrer l'équipe.

Les enseignants-chercheurs au nombre de 15 (essentiellement de l'UFR Langues, Cultures et Communication) sont rattachés à l'équipe de recherche Communication et Sociétés (EA4647). Les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique sont clairement définies et figurent dans le livret de l'étudiant (nom, fonction, coordonnées).

Le Conseil de perfectionnement, dont le rôle a été prépondérant lors, notamment de l'ouverture du parcours Conduite de projets de communication numérique, fonctionne bien et régulièrement. Il prend en considération

les propositions des professionnels. Les étudiants sont régulièrement questionnés sur la formation par le biais d'un dispositif d'autoévaluation formelle. Grâce aux enquêtes internes au diplômes et à l'UCA, les taux d'insertion professionnelle des étudiants sont connus, font l'objet d'analyses et sont prises en compte dans le pilotage de la formation.

Pour l'international, on note peu de mobilité entrante (en 2018-2019, six étudiants étrangers en M1). Quant à la mobilité sortante, elle est incitée par les enseignants, mais reste vaine.

Résultats constatés

Les annexes rassemblent de très nombreuses données fournies par l'Observatoire des Formations et du Devenir des Etudiants (OFDE) de l'UCA, pour analyse dans le dossier.

Cependant la formation est encore trop jeune pour traiter efficacement certaines données et résultats, notamment en ce qui concerne le devenir des étudiants. Pour autant, les tableaux fournis laissent penser que les effectifs variables de M1 (entre 26 et 50, capacité maximale) vont se stabiliser dans le bon sens. Le faible effectif des étudiants inscrits en M2 est lié à la faible attractivité de l'ancien parcours communication et démocratie participative du master, avec trois étudiants à la rentrée 2017 et 2 seulement en 2018.

Les taux de réussite en M1 ne sont pas donnés ni analysés dans le dossier, mais on peut les calculer à l'aide du tableau des effectifs. On en conclut que le taux de réussite en M1 se maintient autour de 73 %, et celui de M2 autour de 95 %, ce qui est tout à fait satisfaisant.

Par ailleurs les enquêtes sur l'insertion et poursuite d'études montrent que si l'insertion est convenable (78 % à 30 mois, pour la promotion 2014-2015), elle dépasse à peine 66 % après un an pour la promotion 2016-2017. Un seul étudiant est inscrit en thèse (promotion 2014-2015). Pour 2017-2018 (70% de répondants M1), 84 % jugent les contenus et apports de l'UE Communication et recherche « insuffisants ».

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Participation effective des étudiants et enseignants issus du monde socio-professionnel à l'amélioration de la formation.
- Spécialisation progressive repensée de façon pertinente.
- Cours disciplinaires diversifiés et certains dispensés en anglais.
- Bon adossement à la recherche valorisé notamment par la production d'un mémoire de recherche en deux ans (théorique ou appliqué).
- Taux de réussite satisfaisants.

Principaux points faibles :

- Déséquilibre en M1 entre l'évaluation de la recherche et des stages, au détriment de la professionnalisation.
- Faible taux de poursuite d'études en thèse.
- Taux d'insertion professionnelle peu satisfaisant.
- Faible ouverture internationale.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Information, communication* a été restructuré de façon pertinente autour de deux parcours. Un troisième parcours de M2 est actuellement à l'étude. L'analyse de l'autoévaluation de cette formation laisse penser que ce master se dote d'une nouvelle attractivité pour les étudiants. Il doit s'entourer de davantage d'enseignants issus du milieu socio-économique et continuer à se nourrir des commentaires constructifs des étudiants. Cette formation renouvelée doit prendre le temps de « mûrir », de rendre l'approche recherche plus attractive, notamment dans sa connexion avec les problématiques de terrain, soulevées dans le monde professionnel. Elle doit aussi s'ouvrir davantage à l'international et s'inquiéter du faible taux de poursuite d'études en thèse. Le faible taux d'insertion professionnelle doit également être analysé en concertation avec les partenaires professionnels.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Langues étrangère appliquées* (LEA) de l'Université Clermont-Auvergne (UCA) est une formation professionnalisante ouverte depuis 2017. Elle comprend trois parcours : *Ingénierie de la documentation technique multilingue* (IDTM), *Ingénierie de projet interculturel et international* (IPII) avec deux options : *Stratégies de développement des organisations* (SDO) ou *Commerce équitable* (CE) et *Gestion interculturelle des ressources humaines* (GIRH). Elle vise, par le biais d'une transversalité associée à une mobilisation pluridisciplinaire à préparer des diplômés pouvant exercer en développement des organisations, en commerce équitable ou en gestion des ressources humaines. Elle s'appuie sur la maîtrise de deux langues étrangères (anglais et langue vivante B : allemand, arabe, chinois, espagnol, italien, portugais ou russe) et l'approfondissement de matières dites d'application, telles que le droit, le commerce international ou encore le contrôle de gestion. Le master s'étale sur quatre semestres pour un total de 800 heures d'enseignements proposés soit en formation initiale et en présentiel, soit en formation continue en alternance en deuxième année de master (M2). Le master est basé sur le site de Clermont-Ferrand.

ANALYSE

Finalité
Les prérequis et les compétences qui sont acquises durant les quatre semestres du cycle master sont clairement exposés et en adéquation avec les débouchés professionnels listés dans l'autoévaluation. Ces compétences sont réparties en quatre blocs (langues étrangères, ingénierie de projet, recherche appliquée, et spécialisation professionnelle). L'association entre unités d'enseignement (UE) et bouquets de compétences permet une lecture claire des objectifs de la formation, tant par les étudiants que par les recruteurs. Cependant, elle se limite aux dénommées macro-compétences qui constituent le socle commun du master. Il serait intéressant de rendre visible une liste de compétences spécifiques au parcours de spécialisation choisi. La formation prépare également à la poursuite d'études en doctorat.
Positionnement dans l'environnement
La formation, bien que classique en termes d'équilibre entre langues et matières d'application, se distingue par les parcours spécialisés qu'elle offre. Pour les trois parcours, la concurrence est faible et implantée dans des régions éloignées, quand elle n'est pas inexistante. La formation par et à la recherche est bien présente avec plusieurs actions, ce qui est honorable pour une formation professionnalisante : le master est adossé à trois laboratoires dont les axes correspondent au contenu annoncé dans les cours. De plus, il existe une unité d'enseignement transversale consacrée à la recherche, plusieurs enseignants proposent des projets de

recherche, et une mise en situation pratique aux activités de recherche (séminaire annuel du laboratoire consacré à la thématique commerce équitable). En M2, est demandée la rédaction d'un mémoire à deux orientations différentes au choix avec soutenance : un mémoire à orientation professionnelle, un autre à orientation recherche. En M1, le dossier mentionne une note de recherche problématisée sans détailler davantage. Le master semble bien inséré dans son environnement socioéconomique, tant par la mise en place de l'alternance en M2 avec contrat de professionnalisation que par les partenariats avec des PME et associations locales, ou encore des entreprises internationales ou l'intervention de nombreux professionnels dans la formation (32,2 %). L'aspect international du master est mis en avant dans des cours en langues étrangères, mais il gagnerait peut-être en visibilité si les étudiants effectuaient plus souvent des stages à l'étranger (30 % sur le total d'étudiants inscrits en M1 et M2 en 2017/2018). À ce propos, le dossier mentionne le projet pertinent de rendre ce stage à l'étranger, obligatoire.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique du master est très lisible, non seulement grâce à la mise en place d'une approche réfléchie par macro-compétences, mais aussi grâce à une formulation claire des intitulés des unités d'enseignement. Elle se structure autour d'un tronc commun constitué de compétences transversales et d'enseignements de spécialisation (pour plus de la moitié des enseignements). Cette formation se veut professionnalisante : en M1 et M2 des stages longs encadrés individuellement par des enseignants et des projets tutorés émanant d'entreprises sont obligatoires. Les enseignements se font majoritairement en présentiel, même si l'alternance est ouverte en deuxième année de master (M2). Il existe des dispositifs aménagés (dépôt de cours en ligne, aménagement d'examens) pour correspondre aux contraintes particulières d'étudiants en situation de handicap, salariés ou sportifs. Les documents fournis ne mentionnent pas de certification délivrée dans le master. La pratique de l'évaluation formative et transversale ainsi qu'une approche de pédagogie inversée constituent les principales pratiques innovantes. Le dossier mentionne une grande disparité de niveau entre langues tant en anglais qu'en langues B, et une charge de travail trop importante demandée aux étudiants en alternance et réfléchit à une meilleure organisation des tâches de travail (évaluation transversale à généraliser au master).

La place du numérique est relativement importante avec une application des outils numériques adaptés des domaines spécifiques (photoshop, Indesign, etc.) en plus de la mise à disposition des cours sur une plateforme en ligne. Un dispositif visant à améliorer les compétences des étudiants lors d'entretiens de recrutement est disponible pour les étudiants (2 séances de 2 heures) piloté par un membre de l'Association Nationale des Directeurs des Ressources Humaines (ANDRH). En ce qui concerne le volet international, près de 30 % des étudiants de M1 et M2 ont effectué leur stage à l'étranger, en Europe, en Amérique du nord, Chine, Russie, etc. La validation des acquis, totale ou partielle est aussi possible et la procédure a permis chaque année à un candidat de faire valider son expérience pour le parcours IDTM.

Pilotage

L'équipe pédagogique est diversifiée et importante (60 membres). Elle compte une majorité d'enseignants et enseignants-chercheurs, pour un pourcentage non-négligeable de professionnels du monde socioéconomique (32 %), qui assurent une part importante des enseignements. Les responsabilités administratives et pédagogiques sont bien identifiées. Le conseil de perfectionnement existe, se réunit au moins une fois par an et intègre des enseignants, des étudiants et des professionnels. Globalement, selon les données disponibles, les étudiants s'avèrent satisfaits de la formation. Leurs évaluations de la formation sont collectées par le biais d'enquêtes biannuelles proposées par le comité de pilotage, même si l'impact qu'elles ont sur l'évolution de la filière n'est pas explicitement présenté notamment dans le conseil de perfectionnement, on est amené à penser que ces données collectées ne sont pas exploitées pour rendre encore plus efficace la formation. La jeunesse de la formation (2 ans d'existence) peut expliquer l'absence d'une autoévaluation précise et détaillée. En ce qui concerne les modalités de contrôle de connaissances, l'équipe a opté pour une diminution des examens terminaux au bénéfice des contrôles continus en justifiant leur choix, qui est pertinent. Les seules références aux jurys concernent les jurys de soutenances de mémoires, composés de professionnels en activité et d'enseignants ; on ne trouve pas de mention explicite au jury de mention. Le dossier indique que se tiennent des jurys des parcours M1 et M2. Or, la notion de jury d'année n'existe pas dans les textes réglementaires. L'approche par compétences a été mise en place et a fait l'objet d'une solide réflexion. Cependant, il faudrait y ajouter les compétences acquises par spécialisation.

Résultats constatés

Le dossier ne présente pas clairement les données et n'en réalisent pas toujours des analyses. Les effectifs du M1 sont importants et en moyenne de 76 étudiants, issus de licence LEA. Les effectifs en M2 sont plus faibles (en

moyenne 60) sans que le dossier éclaire à ce sujet. Avec une seule année de données (2017-2018), les taux de réussite sont de 87 % en M1 (avec 4 % d'abandon) et de 88 % en M2. Un chiffre de 80 % d'insertion professionnelle des diplômés du master parcours IDTM en 2017/2018 attire l'attention, mais il n'est pas possible de savoir s'il faut le généraliser aux autres parcours du master.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Approche par compétences mise en place.
- Bonne sensibilisation à la recherche.
- Bon positionnement régional avec une offre de spécialisations rare.

Principaux points faibles :

- Nombre trop élevé de travaux et projets à rendre par les étudiants.
- Nombre relativement faible de stages à l'étranger.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La récence de la formation a permis d'établir un premier bilan. Le master *Langues étrangères appliquées* de l'Université de Clermont Auvergne, par ses parcours spécifiques et son approche par compétence, claire, présente de réels atouts. Il faudrait cependant trouver une façon de mettre en application les retours des étudiants et des professionnels sur la formation et continuer de développer des partenariats avec des entreprises et des institutions socioéconomiques à l'étranger pour consolider sa dimension internationale. Une meilleure coordination serait à mettre en place entre les conditions de réalisation de travaux et de projets demandés aux étudiants et leur nombre élevé. On regrettera l'absence de données précises concernant le lien entre M1 et M2 qui empêche de tirer des conclusions concernant l'évolution des effectifs étudiants.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET REGIONALES

Établissement : Université Clermont-Auvergne (UCA)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER) est rattaché à l'unité de formation et de recherche (UFR) Langues, Cultures et Communication de l'université Clermont Auvergne (UCA) et comprend deux parcours : *Métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche* et *Média et médiation culturelle*. Chaque parcours peut être suivi dans la langue étrangère de spécialité de l'étudiant parmi six langues proposées (anglais, espagnol, allemand, italien, portugais, russe). La formation est dispensée en présentiel ou à distance. Le master LLCER a pour objectifs de dispenser une formation pluridisciplinaire en langues et cultures étrangères pour former aux professions de l'enseignement supérieur et de la recherche, ou aux métiers de la traduction, du journalisme, de l'édition, du tourisme, de la documentation, des médias ou de la médiation culturelle.

ANALYSE

Finalité
Chaque parcours a ses finalités propres. Le parcours 1 <i>Métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche</i> vise la poursuite d'études en doctorat et des débouchés dans des métiers ayant besoin d'une haute spécialisation en langue (principalement traduction, journalisme, édition). Le parcours 2 <i>Média et médiation culturelle</i> vise prioritairement une insertion professionnelle dans les métiers de la médiation culturelle. La maquette permet une spécialisation progressive des étudiants basée sur leur projet professionnel. Les compétences développées sont à la fois langagières, méthodologiques, scientifiques et professionnelles, ce qui correspond aux attentes pour un tel niveau de diplôme. Elles sont clairement exposées dans la plaquette de la formation et la maquette.
Positionnement dans l'environnement
La formation est adossée à sept laboratoires de recherches différents, ce qui souligne la diversité des domaines de compétences et reflète la spécialisation des étudiants dans une langue et aire culturelle. Les étudiants sont conviés aux activités de recherches et aux manifestations culturelles et sont intégrés aux laboratoires pour un

stage en équipe d'accueil (parcours 1).

Des passerelles existent avec le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) du fait d'un objectif partiellement commun de formation à l'enseignement supérieur et secondaire. La collaboration concrète avec l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ) n'est toutefois pas détaillée. De nombreuses mutualisations de cours et séminaires existent avec le master *Études européennes et internationales* (EEI) de l'UCA.

Le master LLCER entretient des relations avec le monde socio-économique et associatif (notamment le tourisme, la traduction et la médiation interculturelle), pour adapter la formation aux réalités et aux besoins du marché et pour faciliter la mise en stage, l'alternance voire l'insertion professionnelle des étudiants.

L'articulation avec l'international est centrale. Différents partenariats Erasmus, des conventions et des accords facilitent a priori la mobilité, et les travaux de recherche des étudiants à l'étranger sont encouragés. Des professeurs étrangers sont régulièrement invités, ce qui constitue également un élément positif.

Organisation pédagogique

La déclinaison de chacun des deux parcours du master en six langues s'accompagne d'une grande offre de cours et de séminaires qui permettent à l'étudiant de bâtir son projet personnel et professionnel. Cette diversité des séminaires parmi lesquels les étudiants peuvent choisir est un atout pour l'attractivité du master. Dispensée en présentiel mais aussi à distance, la formation présente des modalités flexibles et adaptables au profil de l'étudiant et à sa situation particulière, ce qui démontre une prise en compte et une adaptation à la diversité des publics accueillis. La maquette et le compte-rendu du conseil de perfectionnement indiquent des enseignements dispensés en tronc commun (en français) pour les deux parcours, certains cours font également l'objet d'une mutualisation entre M1 et M2. Les ECTS sont répartis de manière logique. La maquette est par conséquent foisonnante d'options, de séminaires, de mutualisations et perd en lisibilité. Une présentation par parcours semblerait judicieuse.

Le numérique est bien intégré à la formation puisqu'il représente une dimension de son environnement d'enseignement-apprentissage. Des méthodes dites hybrides sont également proposées : des cours en présentiel et des travaux à remettre via une plateforme en ligne, ce qui est novateur. Certaines pratiques sont innovantes ou pensées pour répondre à des problématiques nouvelles : par exemple un ajout de cours liés au numérique et aux réseaux sociaux. La formation implique aussi l'utilisation de l'outil informatique et de logiciels spécifiques, professionnels pour l'interprétariat ou le sous-titrage.

La professionnalisation est une dimension importante pour ce master LLCER dans les deux parcours. Des UEP – unités d'expériences professionnelles en M1 permettent une mise en stage en entreprise et le parcours 2 rend possible les études en alternance. Les partenariats du parcours 2 permettent de mettre en pratique les enseignements reçus dans un cadre motivant (sous-titrage de courts métrages projetés lors d'un festival). Un répertoire des structures d'accueil de stagiaires est à la disposition des étudiants. Au S2, le stage (UEP) n'est cependant pas obligatoire et peut être remplacé par un travail d'études et de recherche (TER) dans les deux parcours. Cette situation est moins problématique pour les étudiants du parcours 1 que pour les étudiants du parcours 2 pour lesquels l'insertion professionnelle est visée, mais un stage obligatoire serait bénéfique pour tous. Ce point d'amélioration a d'ailleurs été identifié dans le dossier d'autoévaluation.

La dimension internationale est importante dans ce master qui a de nombreux accords et partenariats à l'étranger. La mobilité est encouragée et les stages peuvent se dérouler à l'étranger. Les cours sont majoritairement dispensés en langue étrangère. Le dossier d'autoévaluation ne présente pas de données chiffrées analysées, permettant d'apprécier l'évolution de la mobilité entrante et sortante. La mobilité enseignante n'est pas mentionnée. On trouve dans les annexes, et plus particulièrement le compte-rendu du conseil de perfectionnement, des chiffres pour l'année 2017-2018 : trente étudiants étrangers, neuf étudiants relevant d'échanges internationaux mais la répartition dans les parcours n'est pas spécifiée, ni l'évolution par rapport aux années antérieures. En outre, les indications concernant la mobilité sortante restent vagues. Le

dossier mentionne des étudiants en mobilité, en stage à l'étranger, en assistantat, sans indiquer de chiffres.

Pilotage

L'équipe pédagogique est majoritairement constituée d'enseignants-chercheurs. On peut regretter que trop peu de professionnels extérieurs interviennent, notamment pour le parcours 2 dont la finalité première est l'insertion professionnelle. En effet, parmi les intervenants extérieurs mentionnés pour 2017/18, on note surtout la présence d'enseignants et enseignants-chercheurs. Les responsabilités sont bien partagées entre le responsable de mention, deux responsables de parcours et six responsables d'options.

Le conseil de perfectionnement est composé conformément à la réglementation. Il est commun à la licence LLCER. La formation organise également des commissions qui facilitent les échanges avec les étudiants et permettent une évaluation de la formation complémentaire aux questionnaires d'évaluation des enseignements distribués aux étudiants, ce qui rend le processus d'ajustement plus efficace.

Les modalités de contrôle des connaissances sont variées et correspondent aux compétences visées.

Le recrutement s'effectue via la plateforme nationale CIELL2 (« Candidature et Inscription en Ligne Lilloise deuxième génération », logiciel développé à Lille et dont l'utilisation s'est répandue au plan national) pour une meilleure visibilité. Des aménagements sont possibles en fonction des profils, par contrat de professionnalisation pour les salariés par exemple. Le master peut être validé sur plusieurs années, ce qui est un plus mais aucune indication n'est donnée sur le nombre maximal d'années. La possibilité de suivre la formation à distance est donc un atout qui permet de personnaliser la formation et en favorisant la flexibilité en fonction du public accueilli. Plusieurs dispositifs d'aide à la réussite sont en place : permanences assurées par les enseignants, tutorat pour les inscrits à distance, forums en ligne, mise en ligne de contenus de cours, mais on manque encore de recul pour pleinement en apprécier les effets.

De réorientations sont possibles entre le parcours 1 et le parcours 2. Le dossier indique aussi des passerelles vers le master MEEF second degré. Nous ne disposons pas de données chiffrées.

Résultats constatés

Les effectifs indiqués ne sont pas clairs. En effet, le dossier d'auto-évaluation fait état d'une nette augmentation avec le passage de 61 étudiants en 2015-2016 (43 en M1 et 18 en M2) à 124 étudiants en 2017-2018, tous parcours et toutes années confondus, en présentiel et à distance. Cependant, le tableau des effectifs fourni en annexe du dossier indique des effectifs stables avec 150 inscrits en 2015/2016 comme en 2017/2018 (avec une proportion plus forte d'inscriptions en M2 pour 2017/18). Malgré cette ambiguïté qu'il sera impératif de lever, les données chiffrées montrent le bon rayonnement et l'attractivité du master grâce à son offre diversifiée en langues et à la possibilité de suivre les cours à distance. L'ouverture en 2017 du parcours 2 *Media et médiation culturelle* participe également de ce phénomène de croissance. Le parcours 1 compte 57 étudiants en M1 et 38 en M2. Le parcours 2 recense 24 étudiants en M1 et 5 en M2. La nouveauté du parcours 2 explique sans doute le plus faible effectif. Les données concernant les effectifs par option au sein des parcours ne sont malheureusement pas portées au dossier.

Le tableau des effectifs présentés donne des indications sur la réussite en première et en deuxième année de master (M1 et M2), mais sans distinction de parcours ou d'option et sans analyse. Les taux de réussite sont très faibles, avec une moyenne de 39 % en M1 (et 17 % d'abandons) et de 48 % en M2, mais ici encore, l'ambiguïté des chiffres fournis sur les effectifs est dommageable. Le conseil de perfectionnement indique un fort taux de redoublement lié au choix des étudiants de valider leurs UE sur plusieurs années ou de reporter la validation de certaines UE après une période d'étude à l'étranger mais le dossier d'autoévaluation manque de précision. Le dossier reste également vague quant au nombre d'étudiants poursuivant leurs études en doctorat. Les enquêtes sur le suivi des diplômés ne font pas de distinction par parcours et ne sont pas vraiment significatives avec seize diplômés enquêtés et sept répondants. Néanmoins pour les diplômés en 2014, 28.6 % sont en poursuite d'études,

soit deux étudiants dont un seul inscrit en doctorat. Les autres ont intégré le monde du travail avec un emploi correspondant au niveau BAC+5, deux sont dans l'enseignement. La finalité première de poursuite d'études en doctorat mérite donc une action spécifique pour renforcer le niveau d'information. Il en est de même de la dimension de préparation aux concours présentée comme un objectif parallèle. L'enquête pour la promotion 2016-2017 conforte cette analyse car si 50 % des diplômés de la promotion sont en poursuite d'études, aucun n'a opté pour la réalisation d'une thèse. Les diplômés s'orientent vers une préparation aux concours de l'enseignement. Parmi les répondants entrés dans le monde du travail, on note une précarité des postes obtenus puisque quatre sur cinq sont en contrats à durée déterminée. Un suivi des diplômés complémentaire à celui réalisé par l'UCA devrait être mené de façon à mieux apprécier la réussite des titulaires du master, à adapter les contenus de formation et à créer un annuaire des anciens, facilitant les contacts, la mise en stage par la construction d'un réseau.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Grande diversité des cours et séminaires proposés.
- Numérique pleinement intégré à la formation (en présentiel comme à distance).
- Adaptation des modalités d'enseignement-apprentissage à la variété des profils étudiants.
- Ampleur des partenariats avec des établissements étrangers.

Principaux points faibles :

- Stage non obligatoire en M1 parcours 2.
- Très faible poursuite d'études en doctorat.
- Suivi lacunaire des diplômés.
- Peu d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique.
- Manque de lisibilité de la maquette aux options multiples pour chacun des parcours.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master LLCER a de forts atouts pour son rayonnement et son attractivité : une offre diversifiée, des parcours à objectifs distincts, un choix de langues conséquent, la possibilité de suivre la formation à distance. La maquette montre la grande diversité des unités et options mais perd de fait en lisibilité. Une maquette par parcours permettrait sans doute au public de mieux se repérer dans le panel des possibles. La professionnalisation est déjà un aspect important de ce diplôme qui propose une spécialisation en fonction du projet de l'étudiant. Néanmoins, cette dimension doit être renforcée dans les deux parcours. La diversification des intervenants est une piste pour le parcours 2 ouvert à une insertion professionnelle directe. Les stages doivent être intensifiés et pourraient être rendus obligatoires pour tous. Le suivi des diplômés pourrait être mené par les responsables de parcours et/ou d'option pour une meilleure analyse des réussites et besoins. La poursuite d'études en doctorat doit également être l'objet d'une attention particulière pour mieux correspondre aux finalités affichées.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION ENCADREMENT ÉDUCATIF

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) : *Encadrement éducatif* (EE) est l'une des quatre mentions de ce diplôme de master délivré par l'Université Clermont-Auvergne (UCA). Les enseignements ont lieu à l'INSPE de Clermont-Auvergne Chamalières.

Cette formation est constituée d'un unique parcours, celui de *Conseiller principal d'éducation* (CPE). Ses unités d'enseignement sont construites en lien avec les blocs de compétences définis dans le cadrage national des masters MEEF (arrêté du 27 août 2013).

La durée de formation est de deux années, avec une première année axée sur la préparation aux épreuves écrites et orales du concours (printemps), la seconde plus professionnalisante, donne lieu à un stage long que les lauréats du concours effectuent en qualité de fonctionnaire stagiaire.

ANALYSE

Finalité
Les objectifs de la formation sont clairement définis et s'appuient sur le référentiel des compétences communes à tous les professeurs et aux personnels de l'éducation (Bulletin Officiel du 25 juillet 2013). Le master permet bien de déboucher sur le métier de CPE sous réserve de réussite au concours organisé par le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. En cas d'échec au concours, les compétences travaillées permettent aussi à certains étudiants de se réorienter vers d'autres concours en lien avec l'éducation ou la formation. Le dossier ne précise toutefois pas lesquels ni pour quelle proportion des étudiants. Le dossier d'autoévaluation signale que la formation peine dans ses liens avec les recensements de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), qu'il s'agisse d'obtenir les informations relatives à ce master (codes des fiches nationales non disponibles, publication non confirmée) ou, à l'inverse de transmettre la fiche (qui ne remonte pas sur le site du RNCP).
Positionnement dans l'environnement
La formation se positionne bien dans son environnement académique : unique master portant cette mention dans l'Académie, son public provient pour partie d'étudiants en reconversion ou reprise d'études, et surtout

d'une grande diversité de mentions de licence de l'UCA. Elle entretient des liens avec ces licences, notamment via la mise en place de dispositifs de préprofessionnalisation (enseignements spécifiques, stages,...) à destination des étudiants de ces licences afin de renforcer l'orientation vers le master. Ce dispositif représente un levier original ; il aurait été intéressant d'avoir plus d'éléments (effectifs, évaluation de réussite, profil des étudiants,...).

La spécificité de cette mention la mène naturellement à des collaborations et convention nécessaires avec le rectorat de l'académie, notamment pour la partie « stage » des étudiants, les enseignants de l'Université travaillant en collaboration étroite avec les CPE en établissement.

La formation travaille en étroite collaboration avec le master MEEF - 2nd degré de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) Clermont-Auvergne en proposant des cours en tronc commun et en partageant la Direction des études, les services de scolarité et bureau de stages. Les commissions pédagogiques, Conseils de perfectionnement et jurys sont également communs.

Si ce master se positionne dans son environnement socio-économique par des partenaires avec la MAIF ou la MGEN, il aurait été intéressant de donner à voir les plus-values en termes d'insertion professionnelle des étudiants. Or le dossier n'indique pas si ces deux partenaires constituent des débouchés possibles ou s'ils facilitent l'insertion des étudiants ayant échoué au concours. On sait seulement qu'ils offrent des lieux de stage et interviennent dans des ateliers pour les étudiants c'est-à-dire non lauréats (M2-B) du concours. Il n'est pas précisé pourquoi ce dispositif concerne seulement ces étudiants ; on s'interroge alors sur la place des stages en établissement scolaire pour ces étudiants.

Le dossier indique la liste des enseignants-chercheurs participant à la formation et leurs laboratoires d'appartenance, et des liens entretenus avec la recherche tout au long de la formation en citant une UE d'initiation à la recherche en première année de master (M1), et des travaux de mémoire en deuxième année de master (M2). Même si trois autres unités d'enseignements (UE) sont mentionnées comme mobilisant ponctuellement l'actualité de la recherche en éducation, la très faible part des enseignants-chercheurs dans la formation (11 % seulement) est à souligner. L'équipe pédagogique est composée principalement de CPE (deux tiers du temps de formation) et d'enseignants du 2nd degré. Le dossier commente ce fait dans les perspectives d'amélioration en soulignant que cette situation fragilise le diplôme. Deux autres éléments, qui pointent la faiblesse des liens avec la recherche, mériteraient cependant une analyse : la direction d'étude mise en place n'est pas prise en charge par un enseignant-chercheur de l'équipe permanente, mais a été confiée à une formatrice détachée pour 75 % de son service d'enseignement. Enfin, toute l'initiation à la recherche ainsi que la direction des mémoires sont assurées par un seul enseignant-chercheur, ce qui pose question sur la diversité des thématiques de recherche en éducation dans lesquelles s'inscrivent ces mémoires et sur l'implication des enseignants-chercheurs de l'Université au sein de ce diplôme.

Concernant le positionnement au niveau international, le dossier indique une mobilité entrante rarissime, une mobilité sortante nulle, et une absence de lien avec des universités étrangères, mais en argumente les raisons liées à la place des concours en M1 et au stage en M2. Il est à souligner l'effort de réflexion pourtant mené pour inciter et trouver une place à cette mobilité à l'international (second stage de pratique en M2). Mais la spécificité du master (place des concours en M1 et année de stage en responsabilité en M2) rend difficile cette mobilité. Soulignons que le métier de CPE est sans équivalent à l'étranger.

Organisation pédagogique

En recrutant sur toutes les licences de l'Université cette formation a réussi à organiser un dispositif appréciable de préprofessionnalisation. On note une attention particulière à l'égard des étudiants en reconversion, en reprise d'études ou des salariés. En effet, ces publics bénéficient d'aménagements de la formation et d'un accompagnement spécifique. Il serait alors intéressant d'examiner les taux de réussite de ces publics spécifiques, qui peuvent constituer une faiblesse ou une force, selon les profils. A noter que les conditions d'éventuels redoublements en M 1 ou en M 2 ne sont pas spécifiées.

L'organisation pédagogique est cohérente et progressive sur les deux années. Les contenus sont balisés par le Cadre National des Formations. Ils visent l'acquisition des compétences des personnels d'éducation telles que définies dans le bulletin officiel de l'éducation nationale (BOEN) N°30 du 25 juillet 2013. La place de la professionnalisation dans le cursus est pensée tout du long du master et en amont même en licence comme indiqué plus haut. Ces compétences sur les deux années font l'objet d'une grille d'observation des stages de M2. Les stages tant en première qu'en seconde année font l'objet d'un encadrement soutenu, notamment pour les fonctionnaires-stagiaires. Un dispositif d'aide à la prise en charge des étudiants en formation continue a été mis en place est à signaler. On s'interroge, en revanche, sur la politique d'accompagnement et de professionnalisation mise en place pour les M2-B (non lauréats).

L'analyse de la part de cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD) n'est pas menée ; elle est pourtant nécessaire dans la mesure où le Conseil de perfectionnement signale un souhait général des étudiants pour plus

de TD et moins de magistral.

Il est regrettable de relever l'absence d'UE de langue vivante en M1, et la présence d'une seule UE de langue vivante, d'un volume horaire de 20 heures (pour trois crédits ECTS), en M2. On note toutefois la présence d'une UE « construire un projet avec une langue étrangère » au second semestre du M2.

Concernant les technologies, hormis la certification informatique et internet niveau 2 enseignant (C2i2e), il n'y a pas de compétences additionnelles citées. Le dossier indique cependant l'existence de deux modules optionnels centrés sur les outils numériques et leurs usages mais n'en indique qu'un seul « Éducation à l'image et aux médias ». L'équipe regrette qu'un cours spécifique en M2 sur les usages de l'espace numérique de travail (ENT) ait été supprimé du fait de la réduction du volume horaire. La volonté de prise en compte dans les UE des spécificités liées aux usages du numérique a été freinée par la réduction horaire. Ces choix sont en effet regrettables au regard des pratiques professionnelles futures de ces étudiants qui devront en avoir un usage fort dans le cadre professionnel. Néanmoins, en lien avec les usages cette fois par les jeunes des technologies (par exemple pour prévenir le cyber-harcèlement via les réseaux sociaux), les questions éthiques et juridiques sont bien abordées dans le cadre de la formation. Les étudiants sont ainsi bien sensibilisés aux questions nouvelles qu'engendrent les sociétés de plus en plus numérisées.

L'aide à la réussite est ciblée sur une partie seulement du public : un accompagnement administratif et pédagogique est proposé aux étudiants en formation continue sans financement par leur employeur. Il n'y a pas de précision pour les autres étudiants qui seraient en difficulté. Les passerelles vers d'autres formations ne sont pas pensées de façon systématique, le public étant spécifique. Les validations des acquis de l'expérience et validations des acquis professionnels ne sont pas sollicitées pour ce master, cela peut surprendre au regard, d'une part, des étudiants en reprise d'études ou sous statut de salarié et, d'autre part, des dispenses en UE langue ou recherche faites habituellement par des étudiants les ayant déjà validées lors d'un cursus antérieur.

Pilotage

Le pilotage est mené par une Direction d'études, une commission pédagogique, qui se réunit quatre fois dans l'année, et un conseil de perfectionnement réunissant des professionnels en fin d'année. Ces trois instances étant communes avec le master MEEF - 2nd degré, toutes les réunions de pilotage sont communes avec celles du master MEEF - 2nd degré. Or les publics accueillis dans ces masters sont différents et des bilans communs, basés sur des tableaux de réussite indifférenciés, ne favorisent pas une réflexion propre à chaque master. Cependant, l'équipe a ajouté un pré-conseil de perfectionnement, spécifique au master MEEF EE afin de faire, une fois par an, un bilan et de procéder aux ajustements nécessaires.

Tel que déjà mentionné, la composition de l'équipe pédagogique est déséquilibrée en nombre d'intervenants extérieurs et volumes horaires attribués aux professionnels extérieurs. Il en est de même du pilotage de la formation : le rôle et les responsabilités reposent essentiellement sur des professionnels non enseignants-chercheurs.

La formation comporte plusieurs dispositifs d'évaluation par les étudiants qui s'ajoutent à l'évaluation de l'INSPE dans le cadre du dossier d'accréditation. Pour les enquêtes auprès des étudiants, on aurait apprécié des détails sur les modalités de recueil des réponses.

Résultats constatés

Les effectifs en M1 attestent d'une certaine attractivité en hausse, passant de 18 inscrits en 2014-2015 à 30 en 2018-2019. En M2 ils progressent peu et restent singulièrement faibles (7 à 9 étudiants), avec, en 2018-2019, autant d'étudiants M2 non-lauréats que d'étudiants M2 lauréats. L'ouverture de deux DU (diplôme universitaire) pour tenir compte de parcours d'étudiants lauréats du concours, déjà titulaires d'un master, attire très peu (un seul étudiant inscrit pour les deux DU ouverts en 2018-2019). Ce constat pose alors la question de la pertinence et de l'efficacité de ces formations. Les tableaux ne présentent pas les taux d'abandon, et l'écart entre les nombres respectifs d'inscrits en M1 et M2 (respectivement 30 étudiants et 9 en 2018-2019) questionne. Il soulève un double enjeu relatif à la réussite au concours d'une part, à la poursuite d'études en vue notamment de l'obtention du master d'autre part. Mais le dossier n'analyse pas ces chiffres, et ne donne pas non plus les taux de réussite au concours. Le nombre de places proposées au concours entre en jeu bien-sûr, mais en ce cas, il aurait été intéressant de comparer les résultats de la formation aux moyennes nationales pour se donner des repères. En l'absence d'analyse, on pourrait en déduire un fort taux d'abandon en master après l'échec au concours.

Les données communiquées sur le devenir des étudiants par les services de l'Université sont peu exploitables au regard des faibles effectifs de répondants et du manque d'information sur la nature des emplois.

Il faut cependant noter que l'offre de formation évaluée ici n'a qu'un an et demi de mise en œuvre (rentrée

2017) au moment de la rédaction du dossier. Il est donc difficile d'apprécier l'impact des restructurations mises en place sur les retours, le suivi des diplômés, ou la réussite des étudiants.

Les enquêtes internes montrent une satisfaction globale des étudiants quant aux contenus de la formation perçus par les étudiants comme une bonne préparation tant pour les épreuves écrites qu'orales du concours. Ils remarquent la très bonne disponibilité des formateurs et trouvent très positif le suivi différencié de la formation. L'ambiance de travail est soulignée très bonne. Les demandes concernent essentiellement trois points :

- Les emplois du temps : les retours négatifs des étudiants sont à pondérer par l'extrême multitude de contraintes qui pèsent sur l'emploi du temps de par la spécificité de la formation (année de concours, calendrier des écrits, des oraux, semestres universitaires, mémoire à rendre, stages sur le terrain, concours blancs, examens universitaires,...).
- L'articulation formation théorique/terrain, par exemple les relations entre tuteurs terrain et tuteur École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) mériteraient d'être développées. Par ailleurs, les étudiants trouvent qu'il y a trop de cours magistraux, et pas assez de visites par les tuteurs ESPE.
- Le tronc commun est critiqué en M2, un groupe de travail est prévu pour faire évoluer ce cours.

Pour le suivi des diplômés, le dossier présente une analyse du devenir de la promotion 2015, avec six répondants sur huit enquêtés: cinq d'entre eux sont dans le domaine éducatif (dont quatre sont CPE et un responsable vie scolaire, en CDI dans un collège).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Articulation opportune des contenus et stages avec le master MEEF - 2nd degré.
- Très bon accompagnement des étudiants et une réelle adaptation à la diversité de leurs situations et profils.
- Bonne qualité de prise en compte des retours des étudiants.
- Mise en place d'une sensibilisation en amont par une UE de préprofessionnalisation en licence.

Principaux points faibles :

- Faible place de la recherche
- Écart important entre les effectifs de M1 et de M2, avec une déperdition en M2, non expliqué dans le dossier d'autoévaluation.
- Très faible place des technologies de l'information et de la communication (TIC) au regard des compétences nécessaires aux futurs professionnels formés.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master MEEF EE, parcours *CPE* proposé par l'UCA présente une formation complète et cohérente dans ses contenus. Il permet d'accueillir et d'accompagner des étudiants de différents parcours ou statuts, et a su adapter l'offre en conséquence (DU). Cette politique a peut-être permis une récente augmentation des effectifs, au moins en M1. Les résultats qu'apportent les divers dispositifs d'évaluation sont pris en compte par l'équipe pour réfléchir à des évolutions (par exemple est envisagée une structuration prochaine du master en blocs de compétences professionnelles, ou encore une articulation avec le parcours *Professeur documentaliste* du MEEF – 2nd degré), le tout en respectant les contraintes liées aux spécificités de ce master destiné à des futurs professionnels de l'éducation, dans un contexte difficile (succession récente de réformes, formation universitaire, préparation à un concours).

Pour aller plus loin, la formation gagnerait à trouver une implication plus forte des enseignants-chercheurs de l'Université afin d'atteindre un meilleur équilibre avec les professionnels de terrain. La recherche occupe actuellement une place ténue et le master mobilise relativement peu les apports de type universitaire (11,40 % du volume d'heures) au profit des interventions de professionnels. Ce rapport mérite d'être interrogé au regard des épreuves d'admissibilité du concours (dissertation, note de synthèse) requérant de solides connaissances académiques. Ces liens faibles avec la recherche sont à renforcer, ceci constitue une fragilité pour le diplôme tel qu'identifié par l'équipe elle-même.

Le souci manifeste d'accueillir une diversité d'étudiants en M1 demanderait à être prolongé dans le cadre du M2. L'écart important entre les effectifs de première et de seconde année du master interroge d'autant que des dispositifs sont mis en place pour prendre en compte l'hétérogénéité des publics, du moins en M1. La déperdition notée en M2 questionne à la fois les conditions de poursuite et de réussite des étudiants en M2, et les modalités de soutien et d'accompagnement des non-lauréats en vue de représenter le concours ou de se réorienter. Si le maintien de DU apparemment peu attractifs en M1 peut être interrogé, il semble en revanche nécessaire de permettre une meilleure transition du M1 vers le M2 et ce, pour le plus grand nombre des étudiants. De même, la question des passerelles vers d'autres formations (question envisagée par l'équipe qui évoque le master de documentaliste) pourrait contribuer, via des mutualisations d'enseignement, à diversifier les perspectives et chances de réussite des étudiants. Cet objectif d'attractivité et de continuité passe probablement par une réflexion sur les MCC, qu'il serait nécessaire de diversifier, en lien avec la logique du « portefeuille de compétences » évoquée par les responsables du master.

Il est vivement conseillé de développer la partie TIC dans les contenus de formation, en redéfinissant un volume horaire raisonnable, dans la mesure du possible. Dans l'attente, les enseignants peuvent au moins développer des compétences liées aux usages des TIC à travers des pratiques de monstration.

Ces points sont identifiés par l'équipe en place qui les envisage dans le cadre des restructurations à venir du fait du déplacement du concours en fin du M2. Cette restructuration peut changer la donne concernant l'actuel écart important entre les effectifs de première et de seconde année et constituer ainsi un contexte favorable à l'amélioration de la formation.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION - 1^{ER} DEGRÉ

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) - 1^{er} degré est l'une des quatre mentions de ce diplôme de master délivré par l'Université Clermont-Auvergne (UCA). La formation, dont les enseignements se tiennent sur quatre sites (Chamalières, Moulins, Le Puy en Velay et Aurillac) est en partenariat entre l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPE) et les Unités de Formation et Recherche (UFR) de l'UCA. Une de ses particularités est qu'elle est cadrée réglementairement au niveau national, et se conforme ainsi au référentiel de compétences des professeurs, personnels d'éducation, pédagogue et éducatrice, Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale du 25 juillet 2013.

Elle est constituée de deux parcours *Entrée dans le métier* adressé aux étudiants en formation initiale, et *Formation continue diplômante*, pour un public d'enseignants en poste.

La durée de formation est de deux années, la première année est axée sur la préparation aux épreuves écrites et orales du concours (printemps), la seconde, plus professionnalisante, donne lieu à un stage long que les lauréats du concours effectuent en qualité de fonctionnaire stagiaire.

ANALYSE

Finalité
Conçu comme un master en alternance intégrative, la formation vise le référentiel des compétences communes à tous les professeurs et aux personnels de l'éducation (Bulletin Officiel du 25 juillet 2013) en présentant et en interrogeant ces compétences progressivement tout au long des quatre semestres. Le premier parcours vise la maîtrise progressive des disciplines, de leurs didactiques, ainsi que la connaissance du système éducatif et des pratiques pédagogiques. Il permet de déboucher sur le métier de professeur des écoles sous réserve de réussite au concours organisé par le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse dans chaque Académie. En cas d'échec au concours, les compétences travaillées permettent aux étudiants d'exercer un emploi de professeur des écoles vacataire, ou, à la marge, de se réorienter vers d'autres missions en lien avec l'éducation ou la formation. Le second parcours offre une formation diplômante à des professionnels déjà en poste souhaitant acquérir un master.
Positionnement dans l'environnement
La formation se positionne bien dans son environnement académique : basée sur un socle identique, elle est déclinée dans les quatre départements de l'Académie de Clermont-Ferrand en fonction des spécificités locales (besoins départementaux, possibilités de lieux de stage, de tuteurs de terrain). Elle est construite en étroite

collaboration avec les DSDEN (Direction des services départementaux de l'Éducation nationale), principaux futurs employeurs, en particulier pour l'accueil des stagiaires en première année de master (M1), la formation des fonctionnaires stagiaires en deuxième année de master (M2) et le Concours de recrutement de professeur des écoles (CRPE).

Il n'y a pas de concurrence au niveau régional. Au niveau de la grande région, l'équipe identifie des concurrences possibles pour deux de ses sites avec l'INSPE de Lyon et l'INSPE de Dijon qui pourraient attirer des étudiants pour des raisons essentiellement géographiques.

Le public accueilli en M1 provient ainsi majoritairement d'un très grand nombre de mentions de licence de l'Université même. Le master entretient alors des liens avec ces licences via la mise en place de dispositifs de préprofessionnalisation (enseignements spécifiques, stages,...) à destination des étudiants de ces licences. Si ce dispositif est un levier original, il aurait été intéressant d'en avoir plus d'éléments (effectifs, évaluation de réussite, profil des étudiants,...). En lien avec cette question, le dossier souligne alors qu'une licence *Sciences de l'éducation* aurait là toute sa place (60 % d'étudiants souhaitant devenir enseignant font ce projet dès la première année de licence (L1)). Nous ne pouvons qu'appuyer ce souhait parfaitement logique. L'Université gagnerait en pertinence, en visibilité, et en taux de réussite dans ce champ de l'éducation, en construisant ainsi une formation qui s'inscrit dans la pleine durée (actuellement, seuls 3 % des M1 proviennent d'une licence *Sciences de l'éducation*) et qui répond dans le même temps aux fortes demandes des bacheliers dans ParcoursSup.

Dans une moindre mesure, mais de manière croissante, la formation accueille aussi un public en reconversion pour lequel un dispositif d'accompagnement spécifique a été mis en place.

En deuxième année de master (M2), le public accueilli est extrêmement divers du fait de la spécificité de cette mention. Pour adapter les parcours aux lauréats du concours, le master est en lien avec deux DU (diplôme universitaire) via la mutualisation de certains éléments de formation : certains lauréats du Concours recrutement de professeurs des écoles (CRPE), déjà titulaires d'un master (non MEEF) ou dispensés de diplôme, choisissent de poursuivre dans le DU « *Enseigner dans le Premier degré* » au lieu de poursuivre en M2. D'autres, déjà titulaires d'un master MEEF dans l'année de stage s'orientent vers le DU « *Approfondissement pour enseigner dans le Premier degré* ». Les effectifs de ces deux cursus adaptés sont assez conséquents (37 étudiants au total en 2018-2019 contre 73 lauréats inscrits en M2 cette année-là).

La formation entretient naturellement de par sa spécificité des collaborations et convention nécessaires avec le rectorat de l'académie (notamment pour la partie « stage » des étudiants : accueil, affectation, construction du dispositif du co-tutorat, les enseignants de l'Université travaillant en collaboration avec les professeurs des écoles en établissement).

Au regard de l'environnement socio-économique, la formation cite des partenaires hors Éducation nationale, tels « La Main à la Pâte » ou « Vulcania ». On s'étonne que ne soient pas citées la MAIF ou la MGEN qui interviennent pour les deux autres mentions du master MEEF de l'Université en offrant des lieux de stage et ateliers aux étudiants non lauréats.

Le dossier indique la liste des enseignants-chercheurs participants à la formation et leurs laboratoires. Concernant l'adossement à la recherche, l'équipe a pris soin d'analyser la part des enseignements dispensés par des enseignants-chercheurs et de la comparer à une moyenne nationale en INSPE. Elle identifie alors et déplore, à raison, la faible part des volumes horaires dispensés par des enseignants-chercheurs de l'Université (environ 12 % contre 33 % en moyenne nationale). De même, la direction d'étude mise en place n'est pas prise en charge par un enseignant-chercheur de l'équipe permanente, mais a été confiée à une formatrice détachée pour 75 % de son service d'enseignement.

On note cependant que malgré ces conditions, le dossier montre des liens tout à fait honorables entretenus avec la recherche, et ce, tout au long de la formation. Ceci est rendu possible par l'importance accordée par l'équipe au rôle de la recherche dans la formation des maîtres. Cette importance est très bien décrite dans les objectifs et apports d'une initiation à la recherche pour la formation professionnelle visée, en soulignant notamment l'éclairage scientifique et la vision distanciée qu'elle apporte aux dimensions didactiques et pédagogiques de la profession. L'équipe réussit alors à traduire concrètement cette place accordée à la recherche maints dispositifs, pensés chacun en articulation aux autres modalités de la formation (dont les stages sur le terrain). On peut citer là la décision d'affecter des responsabilités d'UE à des enseignants-chercheurs en poste (ou docteurs), la création d'une responsabilité dédiée à l'intégration de la recherche en M1 et M2, et l'affectation de cette responsabilité à un enseignant-chercheur. On peut citer également une UE d'initiation à la recherche en M1 et un mémoire en M2 donnant lieu à des séminaires organisés en thématiques de recherche, encadrés par des formateurs de deux catégories : un enseignant-chercheur (ou un formateur supervisé par un enseignant-chercheur) et un professeur des écoles maître formateur. Un dispositif de sélection par un comité scientifique permet de valoriser en lien avec la bibliothèque les excellents mémoires. Enfin, la recherche intervient dans les mémoires mais également dans le dispositif Groupe d'Analyse de Pratiques. Les annexes détaillent de façon très précise la place de la recherche dans ces dispositifs en donnant le cahier des charges

du « Mémoire d'Initiation à la Recherche », et du « Groupe d'Analyse de Pratiques ». On apprécie ainsi l'effort engagé dans la rédaction du dossier d'autoévaluation pour éclairer la façon dont l'ensemble de la formation se nourrit des travaux de recherche en éducation, et l'importance accordée à ces derniers dans toute la formation.

Concernant le positionnement au niveau international : compte tenu des spécificités du master (place des concours en M1 et année de stage en responsabilité en M2), la formation peut s'honorer d'avoir une mobilité non négligeable. Elle s'appuie pour cela sur les M2 non lauréats dans le cadre de leur second stage de pratique : depuis 2015, entre 27 et 31 étudiants de M2 effectuent chaque année un stage à l'international. L'équipe entretient pour cela des partenariats avec une liste d'universités étrangères indiquées dans le dossier (conventions type Erasmus, ou Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE)). Le dossier souligne qu'une mobilité entrante en M1 est réciproquement possible dans le cadre du dispositif Erasmus+ mais indique ne pas procéder à un recensement des étudiants étrangers.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est cohérente et progressive sur les deux années. Les contenus sont balisés par le Cadre National des Formations. Ils visent l'acquisition des compétences des personnels d'éducation telles que définies dans le BOEN N°30 du 25 juillet 2013. La place de la professionnalisation dans le cursus est ainsi pensée tout du long du master et en amont même : en effet, comme indiqué plus haut, la formation recrutant sur toutes les licences de l'Université, il est à souligner qu'elle a réussi à organiser sur toutes ces licences un dispositif appréciable de préprofessionnalisation.

Malgré un cadre contraint par la préparation du concours, les stages sont en proposés tout au long de la formation et sont intégrés à plusieurs unités d'enseignement aussi bien au M1 qu'au M2, permettant ainsi l'alternance avec le terrain tout au long des deux années. Les compétences visées sur ces deux années se reflètent dans la grille d'observation des stages de M2 (fournie en annexe). Ces derniers sont encadrés de manière soutenue, structurée autour d'un bureau des stages. Ainsi, tous les étudiants ont un stage obligatoire de quatre semaines en M1 en établissement scolaire. Les étudiants de M2 reçus aux concours sont fonctionnaires stagiaires en alternance. Les étudiants de M2 non reçus aux concours ont deux stages obligatoires de quatre semaines chacun (le premier en établissement scolaire, le deuxième dans un autre contexte). On apprécie le souci de la formation d'accompagner au mieux ces stages : ils font l'objet en M1 d'un travail en amont et en aval dans l'UE de pédagogie. L'équipe souhaite renforcer encore cette préparation en particulier en didactique, ce que l'on ne peut que vivement encourager.

La formation accueille des étudiants en situation particulière (en situation de handicap, engagement associatif,...) en prévoyant une adaptation des dispositifs et calendriers d'évaluation. Le dossier explicite en annexe en quoi consiste l'adaptation ainsi que le nombre d'étudiants concernés.

Il y a peu de validation des acquis professionnels (VAP) demandées mais pour ces étudiants existent là aussi des aménagements de la formation par la mise en place d'un accompagnement spécifique (quatre entrées en 2018, deux en 2017). Des pistes sont alors proposées en annexe pour améliorer la procédure VAP : dédoublement des périodes de commission et document d'information pour les candidats. Il n'y a pas de validation des acquis de l'expérience.

L'aide à la réussite est pensée à divers niveaux et adaptée aux divers publics. Par exemple, un renforcement disciplinaire en Mathématiques ou en Français est proposé au semestre 2 en option aux étudiants qui ont besoin de consolider leur maîtrise des fondamentaux. En M1, les enseignants sont soucieux de les orienter au mieux en les conseillant sur les stratégies à mettre en œuvre en fonction de leurs performances aux concours blancs. Un renforcement (faisant suite à un bilan intermédiaire de compétences) est prévu pour les fonctionnaires stagiaires qui seraient en difficulté sur le terrain. Enfin, un accompagnement administratif et pédagogique est proposé aux étudiants en formation continue sans financement par leur employeur.

L'analyse de la part de cours magistraux/travaux dirigés n'est pas menée, elle aurait été intéressante.

On note la forte présence d'UE concernant les langues vivantes tout au long des 4 semestres (apprentissage mais aussi, dans une perspective professionnelle en lien avec le métier d'enseignant, on note par exemple une UE de Didactique des langues vivantes en M2).

Concernant les technologies, la place du numérique et des innovations pédagogiques est pensée et va au-delà de la certification informatique et internet niveau 2 enseignant (C2i2e) (outils de travail collaboratifs mobilisés par les étudiants pour certains travaux, élaboration de séquences d'apprentissages utilisant divers outils technologiques, en lien avec les programmes de l'école primaire). Par ailleurs, l'équipe expérimente elle-même de nouveaux outils et fonctionnalités de l'ENT fourni.

Il n'est pas souligné de travail spécifique portant sur la Liaison avec le 2nd degré ou la cohérence du cycle 4,

ceci serait pertinent pour les futurs enseignants formés.

Pilotage

Le pilotage est mené par une Direction d'études, une commission pédagogique (l'ensemble des responsables d'UE et des différents sites géographique), qui se réunit quatre fois dans l'année, et un conseil de perfectionnement réunissant l'ensemble des acteurs de la formation, étudiants compris, en fin d'année. Il est prévu d'élargir la commission pédagogique à des formateurs de différentes catégories ce qui serait bénéfique pour traiter de l'évolution du diplôme.

Outre l'évaluation dans le cadre du dossier d'accréditation de l'INSPE, la formation comporte plusieurs dispositifs d'évaluation par les étudiants en vue d'amélioration de l'offre. Des enquêtes sont faites auprès des étudiants, des compte-rendu sont donnés en annexe (sans précision sur les modalités de recueil des résultats), enfin des réunions de représentants des étudiants sont organisées plusieurs fois par an.

Les passerelles vers d'autres formations ne sont pas pensées de façon systématique, le public étant spécifique. Des équivalences sont néanmoins possibles pour que certains étudiants passent dans le MEEF - 2nd degré.

Résultats constatés

Les effectifs (entre 222 et 268 en M1 et 137 et 212 en M2) sont stables et attestent d'une certaine attractivité.

Le dossier souligne que la continuité M1-M2 est mal assurée du fait de la mobilité possible lors du passage des concours : « des M1 peuvent être lauréats sur d'autres académies et des lauréats du concours de l'académie de Clermont-Ferrand peuvent provenir d'ailleurs ». Les effectifs des M2 non lauréats dépendent en outre du nombre de place mis au concours l'année précédente. Les textes en vigueur autorisent notamment des étudiants lauréats de concours à poursuivre en M2 sans avoir acquis le M1.

Malgré cela, on note très peu d'abandon en M1 (en moyenne 2 % sur les quatre dernières années) et de très bons scores de réussite en M1 (219 sur 239 inscrits en 2017-2018) ainsi qu'en M2 (202 diplômés en M2 sur 235 inscrits en 2017-2018). Les tableaux des effectifs fournis en annexe sont complets et l'annexe fournie ajoute l'information sur les réussites au concours cette année-là : en M1 les étudiants qui se présentent réussissent avec un taux honorable de 46 % dans l'académie (où peu de places sont offertes au regard du nombre de candidats) et 63 % dans d'autres académies ; en M2, ces taux sont respectivement de 30 % et 60 %.

Il serait intéressant d'affiner l'analyse des taux de réussite au concours en fonction de la licence générale d'origine.

Pour le suivi des diplômés, le dossier présente une analyse du devenir à 30 mois, avec des taux d'insertion excellents, des promotions 2015 (100 % de taux d'insertion professionnelle à 30 mois) et 2014 (97,20 % de taux d'insertion et 2,70 % de poursuite d'études). L'insertion professionnelle y est en parfaite adéquation avec les objectifs affichés de la formation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une bonne articulation avec la recherche.
- La construction d'une culture commune entre enseignants-chercheurs et formateurs générée par le co-encadrement des mémoires et les séminaires.
- Un très bon accompagnement des étudiants (retours d'étudiants positifs) et de très bons taux de réussite au concours CRPE.
- L'adaptation réelle de la structure de formation aux différents parcours étudiants ainsi qu'aux cas particuliers.
- La bonne intégration des technologies de l'information et de la communication dans les enseignements.
- Une formation ouverte à l'international, avec une bonne place des langues vivantes et une mobilité sortante non négligeable en M2 (entre 11,50 % et 13 % sur les 4 dernières années).
- La mise en place d'une sensibilisation en amont par une UE de préprofessionnalisation.

Principaux points faibles :

- Un déséquilibre fort entre le volume horaire assuré par les enseignants-chercheurs et celui assuré par les enseignants (1^{er} et 2nd degré).
- Peu de liens avec le master MEEF - 2nd degré.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master MEEF - 1^{er} degré proposé par l'UCA présente une formation complète, qui articule ses contenus avec la recherche et les stages grâce à une équipe pluridisciplinaire fortement soudée, et ce sur chacun des quatre sites. L'équipe en place se préoccupe d'améliorer la formation par des dispositifs originaux, tel le Groupe d'Analyse de Pratiques, et par diverses modalités d'évaluation. En de nombreux points, la formation est construite avec intelligence : le champ complexe de la formation des enseignants du 1^{er} degré est pris ici « à bras le corps », par le biais d'enseignements qui intègrent la recherche en pédagogie et en didactique de manière soutenue, et qui démontrent un suivi particulièrement exemplaire des étudiants (en témoigne par exemple la quasi absence d'abandon en M1).

Les retours des étudiants sont pris en compte par l'équipe pour réfléchir à des évolutions (par exemple est envisagée la création d'un dispositif permettant aux étudiants de formaliser l'acquisition des compétences). Ce travail doit se mettre en place pour la construction de la nouvelle offre, à l'occasion de la refonte des masters MEEF, dans le cadre de la loi « École de la confiance ». Les évolutions sont ainsi contraintes par le contexte institutionnel dans lequel s'inscrit ce master. Ce contexte est difficile, de par les successions de réformes et exigences mêlant universitarisation, préparation à un concours et formation de futurs professionnels. L'équipe concilie au mieux ces diverses logiques en menant un travail de très grande qualité. Une implication plus forte des enseignants-chercheurs de l'Université dans la formation lui permettrait d'améliorer l'équilibre entre enseignants-chercheurs et enseignants du primaire et du secondaire. Ceci passerait également par la création souhaitable d'une licence *Sciences de l'éducation* au sein du champ. Enfin, renforcer la liaison avec le 2nd degré en pensant une articulation avec la mention 2nd degré du master pourrait également être intéressant et fructueux pour les futurs professionnels formés dans ces deux mentions.

L'équipe pédagogique est consciente de ces points en même temps que des restructurations qu'il faudra à nouveau mener, du fait du déplacement du concours en fin de deuxième année. Le contexte institutionnel place ainsi l'équipe face à de nombreux défis à relever, et nous ne pouvons que l'encourager à poursuivre le travail engagé.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION - 2ND DEGRÉ

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) - 2nd Degré est l'une des quatre mentions de ce diplôme de master délivré par l'Université Clermont-Auvergne (UCA). La formation se fait en partenariat entre l'INSPE et les unités de formation et de recherche (UFR) de l'UCA. Une de ses particularités est qu'elle est cadrée réglementairement au niveau national. Les unités d'enseignement sont construites en lien avec les blocs de compétences définis l'arrêté du 27 août 2013. Les modalités d'enseignement en présentiel se font entre les locaux des UFR et du site de l'INSPE de Clermont-Ferrand (Chamalières). Le master est par ailleurs constitué de plusieurs parcours dont un intégralement à distance.

La durée de formation est de deux années. La première de master (M1) est axée sur la préparation aux épreuves écrites et orales du concours (printemps). La seconde année de master (M2), plus professionnalisante, donne lieu à un stage long que les lauréats du concours effectuent en qualité de fonctionnaire stagiaire. Les étudiants sont ainsi inscrits sous le régime de la formation initiale ou de la formation continue.

Le recrutement repose sur des critères assurant l'adéquation entre le parcours et la mention suivie en licence, avec certaines conditions supplémentaires pour les parcours bivalents. Dans ce cadre, la quasi-totalité des candidatures est acceptée à l'exception du parcours EPS, qui demeure en forte tension.

ANALYSE

Finalité
Les objectifs de la formation sont clairement définis et s'appuient sur le référentiel des compétences communes à tous les professeurs et aux personnels de l'éducation (Bulletin Officiel du 25 juillet 2013). Le master permet de déboucher sur le métier de professeur dans le 2nd degré - général, technique ou professionnel, sous réserve de réussite au concours organisé par le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. En cas d'échec au concours, les compétences travaillées permettent à certains étudiants de se réorienter vers d'autres missions en lien avec l'éducation ou la formation (professeur contractuel, emplois en CDI, ou dans une structure sportive). Le dossier signale des difficultés avec les recensements du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), tant pour l'obtention des informations que pour la transmission de la fiche sur le site du RNCP.

Positionnement dans l'environnement

La formation se positionne bien dans son environnement académique : unique à porter cette mention dans l'Académie, son public provient d'un très grand nombre de mentions de licence de l'Université, chaque parcours identifiant quelques mentions de référence. Les liens avec ces licences sont aussi entretenus via des dispositifs de préprofessionnalisation (enseignements spécifiques, stages,...), à destination des étudiants de ces licences. Ce dispositif représente un levier original ; il aurait été intéressant d'en avoir plus d'éléments (effectifs, évaluation de réussite, profil des étudiants,...).

Le master est aussi en lien avec deux DU (diplôme universitaire) en mutualisant certains éléments de formation, ce qui permet de s'adapter à la variété des publics en 2^{ème} année : en effet, certains lauréats du Concours de recrutement des professeurs des écoles, déjà titulaires d'un master (non MEEF), ou dispensés de diplôme, choisissent de poursuivre dans le DU « Enseigner dans le 2nd degré » au lieu de poursuivre en M2. D'autres, déjà titulaires d'un master MEEF dans l'année de stage s'orientent vers le DU « Approfondissement pour enseigner dans le Second degré ».

La spécificité de cette mention conduit naturellement à des collaborations et convention nécessaires avec le rectorat de l'académie (notamment pour la partie « stage » des étudiants : affectation et supports de stage, l'équipe enseignante travaillant en collaboration avec les tuteurs en établissement).

La formation est en liens forts également (tronc commun, Direction des études commune, commission pédagogique et Conseils de perfectionnement et jurys communs, secrétariats (service de scolarité, bureau des stages communs,...) avec le master MEEF : *Encadrement éducatif* de l'INSPE Clermont-Auvergne.

Elle se positionne dans son environnement socio-économique par des partenaires cités tels que la MAIF ou la MGEN. Il aurait été intéressant d'en expliciter les plus-values en termes d'insertion professionnelle ; le dossier n'indique pas si ces partenariats facilitent l'insertion des étudiants ayant échoué au concours. Pourtant, ils offrent des lieux de stage et interviennent dans des ateliers pour les étudiants non lauréats. Il n'est pas précisé pourquoi ce dispositif concerne ces étudiants seulement, et on s'interroge alors sur la place faite aux stages en établissement scolaire pour ces étudiants.

Concernant l'adossement à la recherche, aucune unité de recherche n'est citée, cela étant sans doute lié à la diversité des parcours présents et l'intervention des enseignants-chercheurs des différents UFR de l'Université. Le dossier liste les enseignants-chercheurs participants à la formation, et souligne des liens entretenus avec la recherche en sciences de l'éducation et en didactiques des disciplines via une UE d'initiation à la recherche, en M1, et des travaux de mémoire professionnels en M2. Il est également évoqué dans le dossier une présence de ces recherches « via les travaux des équipes disciplinaires » et les responsabilités des UE confiées majoritairement à des enseignants-chercheurs, mais n'explicite pas comment l'ensemble de la formation est impacté par ces travaux. On note par ailleurs à plusieurs reprises que ces responsabilités d'UE sont parfois confiées à des doctorants. Cela peut, à terme, être préjudiciable pour les doctorants, comme pour la formation qui peut, selon le nombre d'UE concernées, s'en trouver fragilisée pour assurer la permanence des équipes (progressivité sur le long terme, suivi des étudiants, stabilité des équipes pour mener à bien les améliorations). Le dossier ne mentionne, du reste, pas combien d'UE sont ainsi concernées. Il explicite en revanche bien les objectifs et apports d'une initiation à la recherche pour la formation professionnelle visée ici en soulignant notamment la vision distanciée et plus analytique qu'elle permet des réponses usuelles de la profession.

La part d'enseignants-chercheurs du diplôme représente environ 39 %. Plus de 60 % de la formation est ainsi assurée par des formateurs non enseignants-chercheurs. Cette part majoritaire gagnerait à être plus équilibrée au profit des enseignants-chercheurs (le pourcentage attendu dans la réforme à venir est d'un tiers de professionnels). De même, la direction d'étude, responsable de la mise en œuvre de la formation, n'est pas prise en charge par un enseignant-chercheur de l'équipe permanente, mais a été confiée à une formatrice détachée pour 75 % de son service d'enseignement. Des enjeux d'équilibres et relations INSPE-Université interviennent sans doute dans les logiques menant aux responsabilités attribuées aux uns et aux autres.

Concernant le positionnement au niveau international, le dossier ne mentionne aucun lien avec des universités étrangères. La formation indique ne pas procéder à un recensement des étudiants étrangers et avoir une mobilité sortante rarissime. Elle en analyse les raisons comme liées à la spécificité du master (place des concours en M1 et année de stage en responsabilité en M2).

Le dossier indique proposer une seule UE de langue vivante (en M2). Cela pourrait être augmenté, notamment par rapport à la thématique des enseignements en DNL (Discipline Non Linguistique). Une telle UE pourrait être proposée également dans l'offre des modules optionnels du tronc commun DU et M2. On note cependant dans les parcours la présence d'une UE « langue vivante étrangère pour non spécialiste » en s3, et d'une UE : « construire un projet avec une langue étrangère » en S4, de 20h chacune.

Organisation pédagogique

Les modalités d'enseignement en présentiel se font entre les locaux des UFR et du site de l'INSPE de Clermont-Ferrand. Cela semble générer des déplacements pour les étudiants.

L'organisation pédagogique est difficilement lisible mais ceci est inhérent au principe de cette mention regroupant un très grand nombre de parcours dont nous n'avons pas le nombre précis. Le descriptif du diplôme, qui n'est fourni que pour un seul parcours, n'informe donc pas non plus du nombre exact de parcours.

La liste des Unités d'Enseignements, avec les heures indiquées suivant les différentes modalités (CM, TD, TP) est présentée par semestre, et non par parcours. Cela ne permet pas de visualiser la cohérence de chaque parcours, ni des parcours entre eux. On apprécie la présence d'un tronc commun sur l'ensemble des parcours, marquant l'unité de la mention. On peut cependant regretter l'absence de mise en place d'un tronc commun avec les étudiants du master *MEEF - 1^{er} degré*. Un travail sur la liaison primaire-collège ou le cycle 4 y aurait toute sa place.

Les contenus sont cadrés par le cadre national des formations et contraints par les exigences des concours. Ils visent l'acquisition des compétences telles que définies dans le BOEN N°30 du 25 juillet 2013 : d'une part la connaissance du système éducatif et des processus d'apprentissages, d'autre part, la maîtrise des contenus scientifiques et des démarches didactiques. Les enseignements didactiques et les recherches de ce champ pourraient alors voir leur volume augmenter, ce qui serait bénéfique aux futurs professionnels formés. On note en effet en M1 une présence forte d'enseignements complètement disciplinaires, une absence d'enseignements d'une langue étrangère, et une initiation à la recherche très variable en fonction du parcours. Cette initiation à la recherche semble même complètement absente du M1 dans les parcours de mathématiques, de physique-chimie et de sciences de la vie et de la Terre.

Malgré un cadre contraint par la préparation du concours, les stages sont proposés tout au long de la formation et sont intégrés à plusieurs unités d'enseignement aussi bien au M1 qu'au M2, permettant ainsi l'alternance avec le terrain le long des deux années. Les compétences visées sur les deux années de formation font l'objet d'une grille d'observation des stages de M2 (fournie en annexe). Ces stages bénéficient d'un encadrement soutenu, structuré autour d'un bureau des stages, notamment pour les fonctionnaires-stagiaires. Tous les étudiants ont un stage obligatoire de quatre semaines en M1 en établissement scolaire. Les étudiants de M2 reçus aux concours sont fonctionnaires stagiaires en alternance. Les étudiants non reçus ont deux stages obligatoires de quatre semaines chacun (le premier en établissement scolaire, le deuxième dans un autre contexte).

La formation accueille des étudiants en situation particulière en prévoyant une adaptation des dispositifs et calendriers d'évaluation. Il aurait été intéressant d'explicitier en quoi consiste l'adaptation, ainsi que le nombre d'étudiants concernés. Peu de validation des acquis professionnels (VAP) sont demandées mais bénéficient d'aménagements de la formation par la mise en place d'un accompagnement spécifique (quatre entrées en 2018 pour toute la mention, deux en 2017). Des pistes sont alors proposées en annexe pour améliorer la procédure VAP : dédoublement des périodes de commission et document d'information pour les candidats. Il n'y a pas de validation des acquis de l'expérience (VAE).

L'analyse de la part de CM/TD n'est pas menée, elle est souhaitable d'autant que les étudiants demandent plus de TD et moins de magistral selon le bilan du Conseil de perfectionnement fourni en Annexe.

La continuité M1-M2 est mal assurée du fait des concours et de lauréats extérieurs (de l'académie ou d'ailleurs, parfois sans avoir acquis le M1 MEEF tel que l'autorise les textes) entrant en M2 dans le master. L'équipe souligne alors la difficulté à résoudre les complexités pédagogiques engendrées par ces discontinuités. A l'inverse, de nombreux étudiants lauréats s'inscrivent après le M1 en DU dans des parcours adaptés comme indiqué plus haut.

Concernant les technologies, il n'y a pas de compétences additionnelles citées hormis la certification informatique et internet niveau 2 enseignant (C2i2e). Le dossier indique néanmoins l'existence de deux modules optionnels centrés sur les outils numériques et leurs usages, ainsi que la présence du numérique dans les UE didactiques. Il est conseillé en effet d'augmenter les volumes horaires consacrés aux technologies, au regard de l'usage fort que ces étudiants devront avoir dans leurs pratiques professionnelles.

En revanche, en lien avec les usages cette fois par les jeunes des technologies, les questions éthiques et juridiques sont bien travaillées dans le cadre de la formation, en lien appréciable avec des juristes.

L'aide à la réussite (un accompagnement administratif et pédagogique) cible une part seulement du public : les étudiants en formation continue sans financement par leur employeur. Des dispositifs de renforcement de la formation peuvent être mis en œuvre pour les fonctionnaires stagiaires en difficulté lors de leur stage. Il n'y a pas de précision pour les autres étudiants qui seraient en difficulté.

Les passerelles vers d'autres formations ne sont pas pensées de façon systématique, le public étant spécifique.

Pilotage

Le pilotage est mené par plusieurs instances : une Direction d'études, une commission pédagogique (comprenant l'ensemble des responsables de parcours, le responsable de la scolarité et le responsable des stages) qui se réunit quatre fois dans l'année, et un conseil de perfectionnement, en fin d'année, incluant là des professionnels. Ces trois instances étant communes avec le master *MEEF : Encadrement éducatif*, l'équipe a ajouté un pré-conseil de perfectionnement spécifique à chaque parcours, afin de faire, une fois par an, un bilan des ajustements nécessaires. Les professionnels et les représentants du rectorat semblent absents de ces différentes modalités de pilotage, hormis lors du conseil de perfectionnement.

Chaque parcours est co-piloté par un formateur de l'INSPE et un formateur d'une autre composante. Pour mener ce pilotage, les réunions semblent être quasi toujours communes avec celles du master *MEEF : Encadrement éducatif*. Si les liens sont appréciables et constituent une richesse pour les contenus (tronc commun, gestion des stages etc.), les publics de ces masters ayant des profils assez différents, le pilotage commun peut parfois poser question. Le dossier n'indique pas si l'équipe a mené une telle réflexion, c'est-à-dire si la gestion commune est contingente à l'organisation par soucis pratiques et économiques ou si elle a été pensée ainsi tout du long pour des raisons de fond. Ainsi, les évaluations, tableaux de réussite, questionnaires, réunions de bilans, gagneraient à présenter les spécificités de chaque master.

Le fonctionnement des jurys n'est pas précisé. On ignore s'il est organisé par parcours ou pour toute la mention. Les modalités de contrôle de connaissances ne sont pas présentées non plus dans le dossier. Une grille indique pour chaque UE les compétences professionnelles travaillées (seule la grille du M1 est donnée) mais ne permet pas pour l'instant aux étudiants de formaliser l'acquisition de ces compétences. Cela reste un objectif de l'équipe.

Outre l'évaluation (tous les quatre ans) dans le cadre du dossier d'accréditation de l'INSPE, la formation s'est dotée de plusieurs dispositifs d'évaluation par les étudiants en vue d'amélioration de l'offre. Des enquêtes sont faites auprès des étudiants, le dossier présente des compte-rendu en annexe mais ne précise pas les modalités de recueil des résultats.

Résultats constatés

Si les effectifs attestent d'une certaine attractivité en M1 (en moyenne 240 étudiants en M1), on ne connaît pas le nombre de candidatures ni comment les étudiants sont sélectionnés. L'attractivité est plus difficilement appréciable en M2 du fait de la dispersion des formés à l'issue du concours. Cependant, dans une mention où les parcours sont aussi différents, les effectifs auraient pu être présentés par parcours. Si, en l'absence de sélection, certains parcours (EPS notamment) semblent attirer de nombreux étudiants, d'autres sont moins pourvus en effectif.

La discontinuité des effectifs (seulement 140 étudiants en moyenne en M2 pour 240 en M1) est un problème inhérent à la structure de ces masters soumis au nombre de places et à la réussite des concours, les taux d'abandon étant de l'ordre de 2 à 8 % selon les années (période 2014-15 à 2018-19). Les taux de réussite sont seulement de 70 % en M1. On note en 2018-2019, 90 étudiants M2 non-lauréats. Le nombre de places proposées au concours entre en jeu bien sûr, mais en ce cas, il aurait été intéressant de comparer les résultats de la formation aux moyennes nationales pour comparaison. Les taux de réussite en M2 passent quant à eux à 90 %.

Il faut cependant noter que l'offre de formation évaluée ici n'a qu'un an et demi de mise en œuvre (rentrée 2017) au moment de la rédaction du dossier. Il est donc difficile d'évaluer l'impact de la structuration mise en place. Soulignons également que malgré la difficulté de la mise en place des INSPE et des masters MEEF, l'INSPE d'Auvergne a pu mener à bien une première enquête sur l'insertion professionnelle et la poursuite d'études pour les diplômés 2014 et 2015. Le taux de réponse à l'enquête est tout à fait satisfaisant (82 %). Le taux d'insertion professionnelle est quasiment de 100 % sur ces deux années.

Les enquêtes internes fournies en annexe sont exactement les mêmes que celles du dossier d'évaluation du master *MEEF : Encadrement éducatif*. De fait, les conclusions sont les mêmes : la formation est globalement perçue par les étudiants comme une bonne préparation au concours. La disponibilité des formateurs, l'ambiance de travail et le suivi différencié sont appréciés. Les retours négatifs concernent : les emplois du temps qui doivent concilier multiples contraintes (année de concours, calendrier des écrits, des oraux, semestres universitaires, mémoire à rendre, stages sur le terrain, concours blancs, examens universitaires,...) ; l'articulation théorie/ terrain, notamment les relations peu développées entre tuteur terrain et tuteur INSPE, le nombre de visites par les tuteurs INSPE ou la part de cours magistraux, et le tronc commun en M2. Sur ce dernier point, un groupe de travail est envisagé afin de retravailler les contenus de ce cours.

Pour le suivi des diplômés, le dossier présente une analyse du devenir de la promotion 2015. L'insertion professionnelle y est en parfaite adéquation avec les objectifs affichés de la formation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bonne articulation des contenus et stages avec le *MEEF : Encadrement éducatif*.
- Bon accompagnement et des efforts d'adaptation aux étudiants en M2 par le lien avec deux DU et le tronc commun à la carte.
- Bonne prise en compte des résultats des enquêtes auprès des étudiants.
- Mise en place d'une sensibilisation en amont par une UE de préprofessionnalisation.

Principaux points faibles :

- Continuité M1-M2 mal assurée.
- Faible présence de la recherche.
- Responsabilités d'UE confiées à des doctorants.
- Place des TIC insuffisante pour développer les compétences nécessaires aux professionnels formés.
- Maquettes de parcours hétérogènes.
- Absence de politique d'accompagnement et de professionnalisation des M2 non lauréats.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *MEEF - 2nd degré* proposé par l'UCA est une formation complète, menée par une équipe qui a à cœur d'améliorer la formation par divers dispositifs d'évaluation progressivement mis en place. Cela permet d'envisager des évolutions de structuration du master en blocs de compétences professionnelles ou bien encore la recherche de nouveaux outils de communication.

Les parcours paraissent cependant peu homogènes : la part d'enseignements liés à des recherches en éducation, notamment en didactique des disciplines, gagnerait à être développée dans certains parcours. Il serait également souhaitable, dans la mesure du possible, de développer la partie TIC dans les contenus de formation, en redéfinissant un volume horaire plus conséquent.

Le contexte actuel (réforme notamment de la place du concours) constitue une difficulté supplémentaire pour l'organisation et le pilotage de ce master. Ceci a un impact fort sur la question de la continuité M1-M2 qui est mal assurée du fait des concours et de la diversité des profils qui s'en suit en M2. Selon l'équipe pédagogique, un concours en fin de M2 améliorerait ce point faible.

Cette nouvelle réforme bouleverse nécessairement la structure du master (enseignements et stages). Les futures équipes des INSPE devront à termes être constituées de 30 % de professionnels. Cet objectif semble déjà presque atteint dans cette formation. Pour aller plus loin, la responsabilité d'UE confiée à des doctorants devrait être remplacée par une implication plus grande des enseignants-chercheurs permanents de l'Université. Cela permettrait également de renforcer la stabilité de l'équipe.

L'équipe pédagogique est consciente des restructurations qu'il faudra à nouveau redéfinir du fait des réformes à venir. Les modalités de pilotage mises en place devraient aider l'INSPE de l'UCA à mettre en place cette nouvelle réforme. Le renouvellement des maquettes pourrait de plus permettre de créer une structure plus homogène pour l'ensemble des parcours, notamment en termes de recherche en lien avec les stages. Le passage du concours en M2 pourrait, en revanche, créer une concurrence avec les masters à finalité recherche et entraîner la désaffection de certains des parcours. Le contexte institutionnel place ainsi l'équipe dans des conditions à la fois favorables et complexes, et nous ne pouvons que l'encourager à poursuivre le travail mené.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER PHILOSOPHIE

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Philosophie*, dispensé à l'Université Clermont-Ferrand (UCA), se fixe comme objectifs la maîtrise des connaissances en philosophie par la formation à la recherche, le développement de qualités intellectuelles (réflexion, argumentation, expression écrite et orale rigoureuse, esprit d'indépendance et d'inventivité) et de compétences en matière de communication scientifique. Elle se donne aussi des objectifs pratiques : préparation aux concours de recrutement de professeurs de philosophie, dont l'agrégation, préparation au doctorat de philosophie, accès aux métiers de la culture et de la communication.

ANALYSE

Finalité
Dans le dossier sont exposés, avec cohérence et dans une expression pleine de fermeté, les connaissances que les responsables de la formation entendent faire acquérir aux étudiants et les compétences et autres savoir-faire que ces derniers doivent maîtriser à la fin des deux années d'études. Les contenus des enseignements philosophiques gravitent autour des domaines suivants : logique, sciences, langage, systèmes philosophiques, rationalités pratiques. Les débouchés principaux sont l'enseignement et la recherche ; les autres débouchés sont la culture et la communication. Ce master est animé de meilleures ambitions intellectuelles qui nourrissent la longue histoire de l'Université.
Positionnement dans l'environnement
Ce master n'a pas d'équivalent dans le centre de la France. Les universités qui proposent un master de philosophie sont assez éloignées de Clermont-Ferrand (Lyon, Poitiers, Bordeaux, Toulouse et Montpellier). Aussi le bassin de recrutement des étudiants est-il vaste. Mais les chiffres, assez modestes, d'inscrits ne confirment pas l'avantage que procure cette position géographique favorable. Le lien avec la recherche est primordial dans cette formation, qui est étroitement adossée à l'équipe d'accueil Philosophies et Rationalités (PHIER, EA 3297), dont les champs de recherche nourrissent les enseignements et les objectifs scientifiques de la formation. Les responsables de la formation ont noué des relations suivies avec des associations d'étudiants en philosophie et de professeurs de philosophie et avec des partenaires institutionnels, tels que le rectorat de l'académie de Clermont-Ferrand ou encore l'École Supérieure de Commerce de cette même ville, et avec de nombreuses

universités en Europe et dans le monde, ce qui devrait en théorie faciliter la mobilité des étudiants. Pourtant, les données ne confirment pas ces facilités-là : cinq étudiants seulement, licence et master confondus, en ont tiré profit depuis 2015.

Organisation pédagogique

La nouvelle maquette de ce master date de 2017. Des innovations heureuses ont été introduites dans les enseignements : une unité d'enseignement (UE) de préprofessionnalisation (élaboration par les étudiants d'un projet professionnel), des UE « séminaires » pour impliquer les étudiants dans la recherche, deux UE consacrées à la conception et à la rédaction des mémoires de M1 et de M2. L'effet de ces innovations ne peut être évalué à l'heure actuelle.

Le master applique aussi les dispositifs prévus par la composante pour faciliter les études des étudiants salariés et des étudiants handicapés.

Les responsables du master ont tenu compte des recommandations antérieures du Hcéres en intégrant à la formation un stage facultatif de préprofessionnalisation. Des UE de langues vivantes étrangères enrichissent l'offre pédagogique.

Le nombre limité d'étudiants inscrits facilite un encadrement actif.

Pilotage

L'équipe pédagogique n'est pas nombreuse (six enseignants-chercheurs), mais la spécialité scientifique de chacun de ses membres couvre les domaines philosophiques de la formation.

Le directeur du master peut s'appuyer sur un conseil de perfectionnement, dont la composition est indiquée (membres de l'équipe pédagogique, deux représentants des étudiants, deux personnalités extérieures à l'université) et qui a joué un rôle déterminant dans l'amélioration de la maquette. Il est souhaitable que les dates des réunions du conseil de perfectionnement soient fixées avec discernement pour que les réunions se fassent en présence de tous ses membres, dont les étudiants et les personnalités extérieures.

Les modalités d'évaluation sont clairement exposées et les étudiants en sont informés lors de réunions de prérentrée et dans le livret de l'étudiant.

Résultats constatés

Les effectifs sont modestes (huit étudiants inscrits en M1 et cinq en M2 en 2018-2019) et ont baissé au cours des deux dernières années (cinq étudiants en M1 et sept en M2 en 2017-2018). Il semble que le nombre d'étudiants ait augmenté à la rentrée 2019 (20 étudiants inscrits en M1, dont cinq étudiants étrangers qui ont choisi sur Études en France l'UCA).

Les responsables de la formation sont conscients de cette faiblesse et ont essayé d'y remédier en créant un enseignement optionnel avec l'École Supérieure de Commerce (sur les questions de management et sciences humaines et sociales) et un parcours *Éthique Appliquée*, en liaison avec le projet de master d'éthique appliquée de l'Université Grenoble Alpes, qui fait partie comme l'UCA de la grande région Auvergne-Rhône-Alpes. Il faudra attendre quelques années pour juger de l'efficacité de ces innovations.

Dans le dossier, il est fait état des résultats honorables et encourageants aux divers concours de recrutement de professeurs de philosophie (un à deux admis par ans depuis 2014), mais la raison d'être du master est d'abord la formation à la recherche. Les diplômés qui continuent leurs études pour préparer un doctorat ne sont pas très nombreux en chiffres absolus, mais ils représentent une forte majorité de ceux qui ont répondu à l'enquête sur le devenir des étudiants. Sur les cinq dernières années, cinq diplômés de ce master de philosophie ont soutenu une thèse à l'UCA et, actuellement, quatre diplômés sont inscrits en doctorat à l'UCA.

Les taux de réussite, qu'indique le dossier, ne sont pas très élevés : en M1, 84 % en 2014-2015, 60 % en 2015-2016, 61 % en 2016-2017 et seulement 50 % en 2017-2018 ; en M2, 58 % en 2014-2015, 92 % en 2015-2016, 69 % en 2016-2017 et 63 % en 2017-2018. Ces taux peu élevés, d'autant plus inquiétants que les effectifs sont limités et que l'équipe pédagogique encadre bien les étudiants, devraient inciter les responsables de la formation à améliorer les dispositifs de suivi des étudiants.

Il est difficile de porter un jugement fondé sur l'insertion professionnelle des étudiants (données lacunaires et chiffres insignifiants). De fait, la majorité des étudiants diplômés préparent un doctorat ou enseignent la philosophie.

Il manque dans la formation des dispositifs sur les différents régimes d'inscription et l'accueil des étudiants étrangers.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Haute ambition intellectuelle des objectifs de la formation.
- Taux élevé de poursuites des études en doctorat : le master nourrit les études doctorales.
- Efforts pour développer et diversifier l'offre de formation.
- Enseignements cohérents par rapport aux objectifs.

Principaux points faibles :

- Nombre d'étudiants inscrits réduit, ce qui fragilise la formation.
- Taux de réussite trop faibles.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Cette formation doit poursuivre les objectifs qu'elle se fixe (agrégation et doctorat), mais elle doit se montrer plus attractive et améliorer les taux de réussite. Un effort d'analyse a été fait, qui a abouti à des améliorations indéniables. La réflexion sur la diversification de l'offre doit porter sur de nouveaux parcours et partenariats ou mieux définir la participation au master d'éthique appliquée de l'Université Grenoble-Alpes. L'encadrement est de qualité, vu les effectifs réduits : c'est pourquoi l'équipe pédagogique doit veiller à ce que sinon tous les étudiants, du moins la plupart d'entre eux, terminent les études qu'ils ont commencées et les réussissent.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER PSYCHOLOGIE

Établissement : Université Clermont-Auvergne (UCA)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Psychologie*, après une première année de master (M1) commune, comprend deux parcours en deuxième année de master (M2) : le parcours *Psychologie, ingénierie de la formation, orientation et insertion* (PSIFORI) et le parcours *Approche clinique des troubles cognitifs et sociocognitifs, des inadaptations et de l'exclusion* (ACTIE). Par ailleurs, il existe une option d'approfondissement recherche, mutualisée au sein de chacun de ces parcours, qui prépare à une poursuite d'études en doctorat. Les objectifs des formations visent l'acquisition des savoirs fondamentaux et méthodologiques spécifiques à la discipline et transversaux, nécessaires à l'exercice du métier de psychologue, profession réglementée. Les secteurs d'emplois de ce master concernent les domaines de la formation, de l'orientation scolaire et/ou professionnelle, de l'insertion sociale, de la prise en charge de personnes présentant des troubles cognitifs. Délivrés en présentiel au sein de l'unité de formation et recherche Psychologie, Sciences Sociales et Sciences de l'Éducation (PSSSE), les enseignements se déroulent sur le site de Clermont Ferrand. La mention est adossée au Laboratoire de Psychologie Sociale et COgnitive (LAPSCO), unité mixte de recherche CNRS (UMR6024) incluse dans l'école doctorale Lettres, sciences humaines et sociales.

ANALYSE

Finalité
Le master <i>Psychologie</i> de l'université Clermont Auvergne a pour finalité de former, suite à la licence <i>Psychologie</i> , des psychologues (lesquels doivent obtenir, pour faire usage du titre protégé de psychologue, une licence et un master de psychologie, ainsi qu'avoir réalisé un stage professionnalisant de 500 heures au cours du master) et/ou des docteurs en psychologie pour celles et ceux qui poursuivront en doctorat. Les objectifs de la formation en matière de connaissances et de compétences sont clairement définis et connus des étudiants et en adéquation avec les emplois visés. Le supplément au diplôme actuellement disponible liste des compétences génériques. Un supplément au diplôme personnalisé, permettant à l'étudiant de décliner des compétences plus spécifiques est à l'étude. Si l'on ne peut qu'encourager une telle démarche, la création d'un portefeuille de compétences serait utile.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement du master *Psychologie* est bien identifié par l'équipe pédagogique au niveau local, régional et national. Les deux parcours semblent spécifiques et sans concurrence régionale. L'articulation est forte entre la formation et la recherche tout comme l'adéquation des problématiques (fondamentales ou appliquées) des mémoires avec les thématiques de recherche des enseignants-chercheurs du laboratoire. Il s'agit là d'une démarche qualité permettant d'établir des liens entre théorie et pratique.

Par son ancrage régional ancien, 33 ans pour le parcours PSIFORI et 15 ans pour le parcours ACTIE, la formation a développé des relations privilégiées avec des partenaires socio-économiques (entreprises ou associations) très bien recensés. Un laboratoire dit « partagé » a été créé entre différentes unités de recherche et un partenaire industriel. Ce genre d'innovation est très appréciable et aurait pu être davantage détaillée dans son fonctionnement.

Malgré l'existence de partenariat avec des universités étrangères, la mobilité étudiante (entrante ou sortante) est faible, phénomène qui s'accroît depuis la sélection à l'entrée en master. Une politique de professeurs invités est en place, ce qui permet aux étudiants de bénéficier de nouveaux apports pédagogiques et scientifiques. La mobilité enseignante qui existe dans le cadre des activités de recherche, mériterait d'être pensée dans une articulation formation-recherche.

Organisation pédagogique

Alors que les intitulés des deux parcours sont très différents et visent des compétences et métiers spécifiques, on est surpris que l'année de M1 soit entièrement mutualisée avec des enseignements généraux. Ce n'est pas la fonction d'un M1 et cela nuit à la lisibilité du master. Ce problème est d'ailleurs bien identifié par les étudiants et l'équipe pédagogique s'interroge sur le maintien de ces deux parcours ou leur regroupement en un parcours unique. Le choix de la mention unique est discutable et mériterait d'être réinterrogé.

Le master est très fortement ancré à la recherche, tant par les enseignements théoriques et méthodologiques que par l'obligation de réaliser un mémoire de recherche. Il conviendrait cependant, au regard de la construction de l'identité professionnelle du psychologue et de l'obtention du titre, de renforcer la confrontation à des situations professionnelles dès le M1 en intégrant un stage et un suivi dans une unité d'enseignement bien identifiée. On ne peut qu'encourager l'équipe pédagogique qui souhaite le mettre en place dans la prochaine maquette. Le stage de M2 atteint sur l'année 560 heures, mais on ignore si cela implique une gratification de la part des structures (loi du 10 juillet 2014). Sur ce point, des éléments d'explications voire de valorisation auraient pu être apportés dans le dossier puisqu'habituellement les structures de soin ont beaucoup de mal à gratifier les stages.

L'organisation pédagogique des enseignements se comprend facilement au regard des tableaux fournis en annexe. On note par ailleurs des enseignements optionnels d'approfondissement qui permettent soit d'approfondir la spécialisation en tant que praticien-psychologue au sein du parcours choisi, soit d'approfondir la spécialisation recherche. Ces enseignements permettent donc aux étudiants d'adapter la formation à leur projet personnel.

En lien avec un ancrage régional fort, les intervenants professionnels sont très présents dans la formation en M2 (68 % des enseignements), ce qui constitue un réel atout. On remarque le souci permanent des équipes pédagogiques de proposer aux étudiants un accompagnement afin qu'ils puissent construire efficacement leur projet professionnel (réunion de partage social, journée collective de suivi de stage).

Plusieurs innovations pédagogiques sont mises en place avec l'aide du numérique ou non (classes inversées, QCM interactif, méthodes coopératives « classes puzzle ») qui permettent aussi de lier recherche en psychologie et pratique. De plus, l'existence d'un centre d'étude et de consultation psychologique universitaire (CECPU), attaché à la fois à l'UFR PSSSE et au LAPSCO avec une triple vocation de recherche, de formation et d'utilité sociale, permet de proposer aux étudiants de M2 des séances de mises en situations professionnelles

supervisées. On ne peut donc qu'encourager les équipes à continuer ce travail.

La formation dispose d'un supplément au diplôme (qui sera prochainement modifié). L'accueil des publics à besoin spécifique est assuré en partenariat avec un service support de l'UFR. Pour les publics salariés, l'adaptation est compliquée, ce qui est classique en psychologie en raison des règles relatives à l'usage du titre de psychologue.

Pilotage

L'équipe pédagogique du master *Psychologie* est bien identifiée et très bien structurée autour de quatre responsabilités supervisées par la responsable de la formation : la responsabilité de l'année de M1, de chacun des deux parcours et de l'option approfondissement recherche en M2. Des conseils pédagogiques et un conseil de perfectionnement sont parfaitement opérationnels et participent, comme il se doit, au pilotage de la formation. Outre les statistiques produites par l'observatoire de la vie étudiante, on apprécie qu'une évaluation de chacun des enseignements en M1 et M2 soit menée en interne, par questionnaire et réunion d'évaluation.

Comme attendu, les modalités de contrôles des connaissances sont connues des étudiants. Les enseignements et les unités de mise en situation professionnelle sont très bien transcrits en compétences à acquérir et posséder. Cependant, la formation n'utilise pas de portefeuille de compétences (ou équivalent) pour aider les étudiants à formaliser et à transférer leurs compétences acquises. Ce point est en cours de réflexion par l'équipe pédagogique.

Résultats constatés

Le M2 (pour un effectif moyen de presque 34 étudiants sur la période 2014-2018) présente un taux de réussite élevé puisqu'il atteint en moyenne 92 % et un excellent taux d'insertion professionnelle (67 % des diplômés trouvent un emploi dans le mois qui suit et 100 % ont un emploi dans les six mois). Néanmoins, le taux de réussite de 51 % en M1 (pour un effectif moyen d'environ 113 étudiants) est faible et aurait mérité d'être analysé, en particulier au regard des deux parcours.

Le fort ancrage à la recherche de la formation amène à une poursuite d'études en doctorat extraordinaire, environ 26 %, ce qui est rare et les équipes pédagogiques doivent s'en féliciter. C'est un point à vraiment valoriser puisque cela constitue l'identité du master *Psychologie* de Clermont-Ferrand. Là aussi, on aurait souhaité connaître la répartition de ce pourcentage entre les deux parcours.

Étant donné le projet de fusion entre les deux parcours, qui comme déjà énoncé, mériterait d'être interrogé, on aurait souhaité connaître les effectifs d'inscrits dans chacun des parcours et une analyse sur les raisons de la baisse d'attractivité du parcours PSIFORI.

L'équipe pédagogique dispose d'informations complètes et régulières sur le devenir de ses diplômés et adopte une posture réflexive sur les indicateurs d'insertion et du devenir des diplômés.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Adossement fort à un laboratoire de recherche.
- Partenariat étroit avec le monde socio-économique.
- Pédagogie innovante très présente.
- Excellente insertion professionnelle.
- Excellente poursuite en doctorat.

- Existence d'un centre d'étude et de consultation psychologique universitaire qui permet des mises en situations professionnelles supervisées.
- Très bonne connaissance du suivi des diplômés.

Principaux points faibles :

- M1 trop généraliste.
- Problème de lisibilité du master.
- Absence de stage obligatoire en M1.
- Manque d'analyse sur la baisse d'attractivité du parcours PSIFORI.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La mention de master *Psychologie*, par un ancrage fort dans la recherche mais aussi sur le terrain, reflète une volonté indéniable des équipes pédagogiques à allier des problématiques de recherche aux problématiques de terrain et réciproquement. De ce point de vue, on ne peut qu'apprécier le très bon taux d'insertion professionnelle et l'excellent taux de poursuite en doctorat. Il s'agit là de résultats qui constituent une force indéniable pour cette mention. La présence d'un centre d'études et de consultation pédagogique est un atout pour la formation des étudiants et il y a une réelle volonté à innover en matière de pédagogie, en mettant judicieusement à profit les résultats de recherche empiriques obtenus. À ce stade, le M1 est trop généraliste, ce qui nuit à la lisibilité du master. Il reste à rendre obligatoire un stage en M1 afin de confronter les étudiants à des situations professionnalisantes. La baisse de l'attractivité du parcours PSIFORI doit être annoncée comme telle et analysée, afin d'appréhender au mieux la fusion *a priori* souhaitée entre les deux parcours PSIFORI et ACTIE en M2. Ces deux parcours visant des compétences et terrains d'exercice différents, on s'interroge sur la pertinence de la fusion. En ce sens, l'adoption de deux mentions : *Psychologie sociale, du travail et des organisations* et *Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé* pourrait être une piste à discuter.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Sciences de l'éducation* de l'Université de Clermont-Auvergne (UCA) a pour objectif de former des experts dans les métiers de l'intervention, de l'enseignement, de l'éducation, de la formation, de l'accompagnement, de la santé, de la conception ou de l'ingénierie pédagogique, avec un enjeu fort d'adaptation contextuelle aux problématiques contemporaines (refondation de l'école, école inclusive, mutation des entreprises et des territoires).

C'est une formation de deux années qui propose trois parcours : *Formation de formateurs dans le milieu de l'enseignement, de l'entreprise, des collectivités et des services ; Scolarisation et besoins éducatifs particuliers ; Ingénierie pédagogique numérique.*

Le diplôme s'adresse à un public varié, avec pour moitié des professionnels en formation continue, et prévoit deux stages en milieu professionnel, l'un en première année de master (M1) d'une durée d'au moins 100h, l'autre en deuxième année de master (M2), d'une durée de 120h.

La formation est hybride, avec des semaines d'enseignements en présentiel sur le site de Chamalières et des cours à distance. La part présentielle est dite faible mais les taux ne sont pas présentés. Le dossier d'autoévaluation ne précise pas de quelle unité de formation et de recherche (UFR) la formation dépend.

ANALYSE

Finalité
Les trois parcours proposés sont particulièrement attractifs et correspondent pleinement aux problématiques actuelles. On apprécie tout particulièrement la volonté de faire le lien entre des éléments pratiques et des apports plus théoriques, ainsi que l'entrée par les sciences de l'éducation. Les connaissances et compétences attendues sont clairement détaillées. Les débouchés sont également clairement présentés, ils concernent l'éducation spécialisée, l'ingénierie pédagogique, la formation, les missions de référents numériques dans les établissements scolaires, ou encore le management dans des structures médicales, sociales ou pénitentiaires.

Le lien de la formation avec les certifications professionnelles actuelles (CAFFA, CAFIPEMF et CAPPEI) est également particulièrement attractif et apprécié.

La poursuite d'études en doctorat de sciences de l'éducation ne semble pas être un enjeu du master.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Sciences de l'éducation* de l'UCA est adossé au laboratoire ACTé mais il s'appuie également sur d'autres laboratoires (LAPSCO, CRCGM, Université Blaise Pascal, GRHAPES, INSHEA, l'Université de Mons-Hainaut, Université du Québec, STEF, ENS Cachan, RIFT Université de Genève) qui assurent un enseignement régulier dans les parcours, offrant ainsi un environnement de qualité en matière de recherche. Les travaux qui y sont menés poursuivent des visées épistémiques (comprendre l'activité des acteurs) et transformatives (s'en servir à des fins d'intervention). Le dossier indique que cette double visée se reflète dans les objectifs qui fondent le diplôme : former aux derniers résultats scientifiques sur les processus d'apprentissage, l'enseignement, la formation, tout autant qu'aux méthodes d'analyse à des fins de conception d'outils ou de dispositifs visant le développement des acteurs. Cependant, les informations transmises ne permettent pas de savoir à quel laboratoire les enseignants-chercheurs intervenant dans la formation sont rattachés. Concernant le lien entre la formation et la recherche, il est simplement mentionné l'implication des enseignants et de quelques étudiants aux opérations de recherche.

Il est fort appréciable de constater que la formation est bien ancrée dans le tissu économique local avec des partenariats socio-économiques majeurs pour chacun des parcours au niveau des enseignements et des stages (Rectorat de l'académie, l'Institut français de l'éducation, Entreprises comme Michelin, Fédérations et Associations telles que Trisomie France ou Dyspraxie France).

Concernant le positionnement dans le paysage académique local, et au sein de l'Université en particulier, il n'est pas précisé de mutualisation avec d'autres formations. Les éventuelles possibilités de réorientation ne le sont pas non plus. Finalement, la formation semble isolée ; elle se présente comme un cursus autonome, sans lien direct avec une licence de l'Université. Sur cette question, le dossier d'autoévaluation mentionne l'étude en cours d'un projet de création d'une licence en *Sciences de l'éducation*. Cela renforcerait aussi bien le master que la position de l'Université dans le champ de l'éducation.

De nombreux liens, dont la forme n'est pas précisée, avec des universités étrangères sont mentionnés avec le Sénégal, Algérie, Québec. Des collaborations internationales sont en cours, et permettent de ne pas limiter la réflexion à l'échelle nationale ce qui est identifié comme un enjeu pour l'équipe pédagogique ; il aurait été ici intéressant de présenter clairement de quelle manière se concrétisent ces partenariats.

Enfin, le dossier pointe une des originalités du master dans le paysage national en soulignant sa modalité hybride. Or il existe d'autres masters de *Sciences de l'éducation* en France ayant cette modalité.

L'originalité du master réside surtout dans son entrée par l'analyse de l'activité, qui est un des champs phares des enseignants-chercheurs de l'équipe et de leurs laboratoires de recherche.

Organisation pédagogique

Avec ses trois parcours, l'offre pédagogique de formation correspond aux problématiques contemporaines.

L'organisation pédagogique est claire et cohérente. Elle présente une spécialisation progressive sur les deux années, avec 70 % des cours sont communs à tous les étudiants de M1 et 20 % communs en M2.

La première année est focalisée sur les aspects généraux des sciences de l'éducation et de la formation, la deuxième aborde des éléments plus spécifiques aux expertises visées dans chaque parcours.

Il est souligné que la mixité du public, formation initiale et continue, constitue un levier de réussite en apportant un partage intergénérationnel des cultures et des savoirs, mais on ignore en pratique quelles actions concrètes entre les étudiants sont mises en place pour favoriser ce levier.

De par la spécificité du public accueilli (pour moitié en activité professionnelle et reprise d'études), la formation est construite sur un modèle « hybride » où les semaines de cours alternent entre présentiel et distanciel. Il serait nécessaire de préciser les volumes horaires respectifs. Des stages, donnant lieu à des rapports notés en M1 et un mémoire en M2, sont également au programme de la formation.

Des informations plus détaillées sur la composition de l'équipe pédagogique, ainsi que sur la répartition des enseignements entre enseignants-chercheurs, enseignants chargés de cours et socio-professionnels pourraient également être indiquées afin de donner une vision plus homogène du diplôme (pourcentages et volumes

horaires effectués par les enseignants-chercheurs/enseignants chargés de cours et les socio-professionnels, par exemple).

Il est à noter l'effort appréciable de l'accompagnement mis en place pour les étudiants. Cet accompagnement est particulièrement valorisé, avec, d'une part, un accompagnateur « Formation Continue » qui assure le suivi du public en formation continue ; d'autre part le processus d'admission qui reçoit chaque étudiant individuellement avant l'admission lors d'un entretien afin de s'assurer de la cohérence de son parcours avec son projet professionnel. Pour les publics en formation initiale, dont les contraintes sont autres, les efforts sont déployés sur les stages et l'insertion avec l'aide de l'OFDE (Observatoire des Formations et du Devenir des Étudiants) et le bureau d'aide à l'insertion professionnelle de l'Université. Par ailleurs, compte tenu de la spécificité « hybride » de la formation, les temps d'échange entre les étudiants et le responsable du parcours sont soulignés comme essentiels afin de permettre un dialogue et des ajustements continus de la formation.

Le livret de formation remis à tous les étudiants en début de formation est l'occasion pour eux de se faire une idée précise du cursus.

Le processus de validation des acquis de l'expérience mériterait d'être davantage détaillé. De même des informations complémentaires sur la personnalisation des parcours de formation seraient appréciées ; il est simplement mentionné que les personnes en situation particulière peuvent disposer d'une organisation spécifique.

Il est indiqué que certains enseignements sont placés en parallèle et dispensés selon les besoins des étudiants sans pour autant donner d'indications sur les contenus visés et les attentes.

Concernant la place du numérique, il est indiqué que dans chaque UE les formateurs en ont usage et incitent les étudiants à en faire de même (classes virtuelles, travaux collaboratifs, supports déposés sur l'Espace Numérique de Travail). On trouve de plus en M1, une UE « Méthodes et outils pour l'intervention » qui propose l'appropriation d'outils numériques, et en M2, l'UE « Agir dans une société numérique » qui invite les étudiants à réfléchir à l'implication du numérique dans la société. La diversité de provenance des intervenants apporte en outre une richesse dans les expériences en termes d'innovations pédagogique (classes inversées classiques, virtuelles, QCM via les téléphones mobiles,...). En fonction des profils des étudiants, le volet numérique constitue ainsi une compétence additionnelle apportée par le diplôme utile à l'insertion professionnelle.

L'analyse de la part de cours magistraux (CM)/travaux dirigés (TD) n'est pas menée, elle aurait été intéressante.

Les modalités d'évaluation des connaissances auraient également pu être mentionnées de manière plus claire.

Enfin, la présence de langue vivante ne paraît pas présente tout au long des quatre semestres. Les cours d'anglais seulement mentionnés comme permettant aux étudiants « d'acquérir une culture scientifique dans une langue étrangère » ne sont pas visibles dans la liste des UE fournie, ce qui est très regrettable.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs, de formateurs terrain et de professionnels issus des secteurs d'activité liés aux parcours du diplôme. Elle semble donc être bien diversifiée. Il est cependant difficile d'identifier la répartition précise en termes de volumes horaires entre enseignants-chercheurs, formateurs terrain et professionnels, ce qui est regrettable. Le fait que les cours de méthodologie de la recherche ne soient pas toujours assurés par des enseignants-chercheurs (mais parfois par un professeur certifié (PRCE) ou un professeur agrégé (PRAG)) et mériterait d'être explicité.

Pour piloter la formation, l'équipe s'appuie, dans un processus continu de dialogue et d'ajustements, sur plusieurs dispositifs et instances dont il faut souligner l'importance et la complémentarité, et qui attestent d'une volonté particulièrement appréciable d'amélioration de la formation pour répondre au mieux aux attentes : évaluations anonymes menées plusieurs fois par an auprès des étudiants, temps d'échanges entre étudiants et responsable de parcours, commission pédagogique systématique à l'issue de ces bilans. On apprécie que le temps nécessaire à ce travail fasse partie du temps de la formation. On notera également le retour fait aux étudiants et mené de façon très pertinente. L'effort d'explicitation aux étudiants des choix opérés et les suites données à ces évaluations leur permet de percevoir l'enjeu de ces évaluations et de les renseigner sans complaisance.

Outre ces évaluations, le service de scolarité réalise des enquêtes sur le diplôme et sur l'insertion des étudiants.

Les conseils de perfectionnement intègrent les étudiants et des représentants du monde socioprofessionnel, mais les documents fournis ne permettent pas de savoir quels en sont les bilans ni s'ils remplissent leur rôle. Il est mentionné que, parmi les retours des étudiants, la disponibilité de l'équipe est soulignée comme un point fort, ce

dont l'équipe est consciente.

Il est à souligner que le pilotage est également mené en fonction des réalités contextuelles et en appui sur les recherches. Par exemple, le dossier mentionne des restructurations qu'il faudra mener pour s'adapter aux nouveaux métiers. Dans cette optique, une opération de recherche a alors été engagée au sein d'ACTé pour mieux saisir les compétences nécessaires. Cette démarche démontre à nouveau la qualité de l'articulation formation-recherche dans ce master.

Résultats constatés

Les effectifs du M1 sont en forte augmentation depuis l'année universitaire 2014-2015 (passant de 15 cette année-là à 29 en 2019-20). La validation de la première année suit cette progression mais les effectifs sont trop faibles pour les traduire en pourcentages. Il n'y a pas d'abandon en M1, ce qui est remarquable, surtout pour une formation intégrant de nombreux enseignements à distance. On aurait aimé connaître le nombre de candidatures ainsi que le mode de sélection.

A l'inverse, les effectifs de M2 sont en baisse constante (de 79 inscrits en 2014-15 à 61 en 2018-19). Le différentiel des effectifs entre les deux années, ainsi que sa prise en charge pédagogique questionne.

On note également une baisse inquiétante du taux de réussite en M2 (le nombre de diplômés passé de 49 (soit 62 %) à 31 (46 %) en quatre ans ce qui est très bas). Le nombre d'abandons en M2 n'est pas mentionné, ce qui, au vu de la baisse du taux de réussite, interpelle. Cette baisse interroge également les dispositifs d'accompagnement proposés aux étudiants en M2.

Au regard de ces observations, il est regrettable qu'une analyse des effectifs n'apparaisse pas. Une enquête a été réalisée en 2016-2017, mais ces éléments d'analyse sont absents ; or, les retours des étudiants n'ayant pas réussi à obtenir leur diplôme permettraient sans doute d'affiner l'interprétation des résultats et de proposer des pistes d'amélioration.

Cependant, le dossier rappelle que du fait du quadriennal universitaire, le calendrier fait que le travail d'évaluation mené pendant l'année 2018-19 ne s'appuie que sur un an et demi de mise en œuvre. Ainsi, l'analyse de la réussite des étudiants, ne peut être conduite de manière satisfaisante.

L'analyse de la qualité de l'insertion et du devenir des diplômés à 30 mois est fournie et l'annexe en présente le détail par parcours. Le taux d'insertion professionnelle pour l'ensemble du master (promotion 2015 et 2014) sont stables (75 % pour ces deux promotions) et sans aucun étudiant en poursuite d'études pour ces deux années.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bonne attractivité des parcours proposés avec des effectifs en hausse en M1.
- Clarté de l'organisation pédagogique.
- Bonne adaptation aux publics notamment par l'effort d'hybridation des enseignements et par les dispositifs divers de pilotage (enquêtes, temps d'échanges,...) pour ajuster en continu la formation.
- Accompagnement des étudiants bien pensé et soutenu.

Principaux points faibles :

- Baisse significative du taux de réussite et l'absence d'analyse de cette baisse.
- Isolement du diplôme au sein de l'Université (absence d'une licence *Sciences de l'éducation*).

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Sciences de l'éducation* de l'UCA qui propose trois parcours attractifs est bien en phase avec les réalités actuelles et soucieuses de s'adapter à un public varié. Le développement du numérique et l'utilisation de pédagogies innovantes en constituent des leviers tout en restant des axes de développement. En effet, si la modalité hybride permet de maintenir un face-à-face pédagogique intéressant, la baisse du taux de diplômés en M2 est inquiétante. L'équipe pédagogique réfléchit actuellement à trouver un meilleur équilibre dans les volumes horaires des enseignements (suffisamment grands pour asseoir chacun des enseignements, et suffisamment petits pour faire vivre une pluralité d'intervenants), mais elle ne fournit aucune analyse des données chiffrées quant à ces taux de réussite.

Cette baisse significative du taux de réussite des étudiants interroge pourtant fortement et mérite d'être analysée afin de trouver des solutions. L'implication de tous les étudiants et pas seulement ceux qui valident le diplôme pourrait également être décisive dans les choix futurs. L'équipe pédagogique évoque seulement des restructurations qu'il faudra à mener pour s'adapter aux nouveaux métiers.

L'isolement du diplôme au sein de l'Université est actuellement réfléchi dans le cadre d'un projet de création d'une licence *Sciences de l'éducation*. Cette initiative appréciable est à soutenir. Sa concrétisation apporterait un plus tant au master qu'à l'Université.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER SCIENCES DU LANGAGE

Établissement : Université Clermont-Auvergne (UCA)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Sciences du langage*, parcours *Linguistique, didactique des langues et des cultures, français langue étrangère et seconde* de l'Université Clermont-Auvergne vise à former des enseignants capables d'enseigner la langue et la culture françaises à des publics adultes étrangers en contexte hétéroglotte (français langue étrangère, français langue d'intégration, français langue seconde) dans des institutions éducatives hors Éducation nationale. La formation est dispensée en présentiel avec la médiation des nouvelles technologies. Les connaissances et compétences à acquérir sont d'ordre linguistique, psycholinguistique, didactique, méthodologique, communicationnel et interculturel. Ce master prévoit une initiation obligatoire à la recherche et la rédaction d'un mémoire ou d'autres travaux d'études. Il met en place des enseignements théoriques, méthodologiques et appliqués et des expériences en milieu professionnel, notamment sous la forme de stages.

ANALYSE

Finalité
Les connaissances et compétences acquises à l'issue de la formation sont clairement exposées et rendues publiques sous diverses formes. Elles permettent d'occuper des emplois en accord avec la formation, dans le domaine du français langue étrangère (FLE), du français langue d'intégration (FLI) et du français langue seconde (FLS), en France et à l'international, ou d'engager une thèse de doctorat en sciences du langage. Les enseignements proposés dans le master permettent d'atteindre ces divers objectifs. On s'interroge cependant sur l'intitulé de la mention qui pourrait être <i>Français langue étrangère</i> ce que permet la nomenclature nationale.
Positionnement dans l'environnement
En raison de sa dimension médiatique et de ses versions dites intensive et extensive, ce master n'a pas d'analogue sur le site clermontois. Des masters similaires existent dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, mais la concurrence ne semble pas directe car leurs objectifs ou modalités de mise en place sont différents : objectifs plus orientés vers la didactique du plurilinguisme (Université Jean Monnet à St-Etienne) et absence d'une version intensive (Université Grenoble-Alpes). Adossée au Laboratoire de recherche sur le langage (équipe d'accueil 999), la formation réinvestit les recherches menées en apprentissage médiatisé par les technologies, et en description et théorisation

linguistiques à partir de corpus d'apprenants. Ce laboratoire n'est pourtant pas exclusif car des enseignants-chercheurs d'autres unités de recherche de l'université interviennent dans la formation, avec des spécialités en sciences de l'éducation, anthropologie et psychologie. Leurs objets de recherche et méthodologies sont variés mais avec un profil didactique. L'intégration des étudiants dans le laboratoire se fait par le biais de stages au sein de projets de recherche ou par la participation à des événements scientifiques (dans l'un et l'autre cas, le dossier n'indique pas combien d'étudiants se sont saisis de ces possibilités). On regrette qu'aucune mention d'école doctorale ne soit faite dans le dossier.

Du point de vue socio-professionnel, la formation est bien ancrée dans l'écosystème régional, puisqu'elle entretient un partenariat avec deux acteurs de premier plan dans le domaine de la formation au FLE/FLS : le CAVILAM-AF (Centre d'approches vivantes des langues et des médias-Alliance française) de Vichy et le centre FLEURA (Français langue étrangère et universitaire en Région Auvergne) de Clermont-Ferrand. Des liens anciens sont également documentés avec le monde associatif, notamment avec l'AFEV (Association de la fondation étudiante pour la ville), le SAMA (Service d'aide aux migrants d'Auvergne), le Secours populaire et le Secours catholique. D'autres partenariats plus ponctuels sont mis en place dans le cadre de projets de recherche relevant de l'innovation pédagogique ou de conception de formations FLE (par exemple le Centre Hospitalier Universitaire de Clermont-Ferrand).

Au plan international, sont documentés des accords Erasmus avec les universités d'Opole (Pologne) et de Tirana (Albanie) ainsi qu'un partenariat plus récent avec l'Université d'Aarhus (Danemark). Même s'ils pourraient être plus nombreux pour une formation visant à former des professionnels destinés à enseigner le français à l'international, les partenariats cités intègrent un volet de mobilité enseignante, sortante et entrante, dont les effets, bénéfiques pour la formation et la recherche, sont bien décrits.

Organisation pédagogique

La structure de la formation est très lisible dans la mesure où ce master ne comprend qu'un parcours type. La plupart des enseignements concerne par conséquent l'ensemble des étudiants, aussi bien en première année de master (M1) qu'en deuxième année de master (M2). Quelques unités d'enseignement (UE) sont toutefois à choix, en particulier au troisième semestre (S3) où les étudiants peuvent donner une coloration à leur master selon leur projet professionnel : ingénierie de formation en langues et technologies éducatives ; publics à besoins spécifiques (les UE sont alors entièrement mutualisées avec le master *Psychologie*, avec toutefois un problème de niveau dont a conscience l'équipe pédagogique, les étudiants de la formation suivant des cours avancés de psychologie pour lesquels ils n'ont pas nécessairement les prérequis) ; recherche en sciences du langage (les UE sont dans ce cas mutualisées avec le master *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*). Le quatrième semestre (S4) est entièrement dédié au stage et au mémoire.

Le master connaît deux variantes : l'une dite extensive, se déroulant sur deux années académiques, l'autre dite intensive, à destination d'étudiants ayant au moins cinq années d'expérience dans le domaine du FLE et se déroulant sur trois années académiques. Dans ce cas, les enseignements sont concentrés sur des périodes courtes (quatre semaines par semestre, du S1 au S3). Le dossier n'indique pas combien de membres de l'équipe pédagogique sont mobilisés, en une période davantage dédiée à des activités de recherche qu'à l'enseignement, ni combien ces sessions rassemblent d'inscrits.

La formation se fait intégralement en présentiel. Elle accueille des publics en formation initiale et en formation continue (entre deux et sept par an dans la version extensive du master ; 100 % dans sa version intensive). Les étudiants à besoins spécifiques (étudiants en situation de handicap, salariés, chargés de famille...) suivant la version extensive du master peuvent bénéficier de dispositifs adaptés. Cette possibilité n'est pas offerte aux apprenants suivant la version intensive de la formation, dans la mesure où ils bénéficient déjà d'un allègement de leur master (quatre UE – deux en M1, deux en M2 – leur sont validées au titre de l'expérience professionnelle). Le dossier ne précise pas si cet allègement est de droit pour ces apprenants, ou s'il fait l'objet d'un examen par la commission de validation d'acquis. Cette dernière est pourtant constituée et est en charge de l'examen de deux dispositifs : la validation des acquis de l'expérience (VAE) et validation des acquis professionnels (VAP). Il ne précise en revanche pas combien d'étudiants en ont bénéficié.

La professionnalisation est présente par le biais de stages obligatoires (au moins quatre semaines pour douze crédits ECTS au S2, au moins quatre mois au S4 dans une UE valant 30 crédits ECTS et intégrant également le mémoire, professionnel ou de recherche) assortis d'un rapport de stage et d'une soutenance. Une partie de ces stages est effectuée auprès des partenaires socio-économiques régionaux indiqués plus haut ou à l'international dans le cadre des accords Erasmus mentionnés (aucun nombre précis n'est donné ; il n'est pas davantage précisé si les stages du S4 font l'objet de gratification). L'accompagnement aux stages (recherche de stage, attendus des stages, contacts avec les tuteurs...) et l'organisation de leur validation sont bien documentés. Elle est également présente au travers de l'UE « Concevoir son e-portefolio professionnel dans le domaine du FLES ».

Quelle que soit la coloration donnée à leur M2, les étudiants sont confrontés à la recherche au travers de la

réalisation d'un mémoire professionnel ou d'un mémoire de recherche au S4.

Le numérique et l'innovation pédagogique occupent une place importante au niveau à la fois des contenus dispensés, compte tenu des compétences visées par la formation (UE dédiées à l'exploitation numérique dans l'apprentissage des langues, à la mise en place de dispositifs pédagogiques intégrant les technologies, à la classe inversée) et des méthodologies utilisées (présentiel enrichi par le biais de travaux collaboratifs en ligne ; stages conventionnés visant la création de supports pédagogiques numériques). Les membres de l'équipe pédagogique ont par ailleurs déposé, avec succès, plusieurs dossiers dans le cadre d'appels à projets innovants.

En matière d'international, les étudiants sont redevables d'une UE de langue vivante aux semestres impairs, pour un total de six crédits ECTS. Cette langue, parmi un choix de sept, peut se situer dans la continuité de celle qu'ils ont suivie en licence, ou être une langue nouvelle destinée à préparer une mobilité sortante (le dossier n'indique pas combien d'étudiants sont dans ce cas). Du point de vue de la mobilité entrante, il est fait état d'un MIC (Mobilité internationale de crédits) avec l'université de Tirana (Albanie), permettant aux étudiants albanais d'effectuer une mobilité entrante d'un semestre. De nouveau, aucune donnée chiffrée ne vient à l'appui de cette possibilité. En revanche, une expérience intéressante de tutorat à distance d'étudiants danois par les étudiants du master est relatée.

Pilotage

L'équipe pédagogique permanente du master est composée de trois professeurs des universités, un maître de conférences habilité et cinq maîtres de conférences, appartenant à des champs disciplinaires variés (sciences du langage, sciences de l'éducation, psychologie, anthropologie). D'autres enseignants de l'université, aux statuts divers, assurent des enseignements optionnels ou mutualisés. Des professionnels complètent cette équipe pédagogique, pour des enseignements en lien avec leur domaine d'activité professionnelle (enseignant de FLE, de FLS, ... ; ingénieur pédagogique ; coordinateur de Réseau d'éducation prioritaire (REP)). La part de ces professionnels pourrait cependant être plus importante (leur volume d'intervention n'excède pas 50 heures sur la durée du master).

L'équipe pédagogique est pilotée par une responsable de formation et par un chargé de mission servant d'interface entre l'université et le CAVILAM-AF pour la version dite intensive du master. L'équipe adopte un fonctionnement souple qui alterne des échanges informels et des moments de concertation plus cadrés. Les dispositifs d'évaluation de la formation sont mis en place à travers un conseil de perfectionnement, dont la composition est bien décrite et conforme aux attendus de ce type d'instance. Le dossier fait état d'un compte rendu annuel, mais ce dernier n'est pas donné en annexe. Un système de questionnaires anonymes à destination des étudiants est mis en place par certains membres de l'équipe pédagogique afin d'avoir des retours sur les enseignements. Le dossier n'indique pas quelles mesures d'amélioration continue ont été prises à la suite des remontées de ces diverses voies. En particulier, on ignore si le conseil de perfectionnement joue pleinement son rôle et si étudiants et professionnels y sont actifs.

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont communiquées par les voies officielles traditionnelles. L'évaluation se fait par contrôle continu et examens terminaux et comporte une variété d'épreuves orales ou écrites. On apprécie l'existence d'une évaluation transversale proposée sous la forme d'un e-portfolio professionnel comprenant divers travaux. On note que seulement deux membres de l'équipe pédagogique sont mobilisés sur l'expression en compétences des enseignements. L'équipe annonce néanmoins avoir pour intention de généraliser la démarche. Le dossier ne fournit aucun élément sur les règles de délivrance des crédits et du diplôme, ni sur les modalités de réunion des jurys. Un fac-similé de l'annexe descriptive au diplôme (ADD), daté de septembre 2019, est joint au dossier. Les connaissances et compétences acquises y sont bien décrites, mais, pour ce qui est de l'architecture du master et les crédits ECTS affectés aux divers enseignements, les informations qui y figurent ne correspondent qu'en partie avec les éléments commentés dans le dossier : le nombre d'UE par semestre y est resserré ; en M1, la base d'attribution des crédits change (de multiple de 3, elle devient multiple de 5) ; la langue vivante disparaît au S1 ; les UE permettant de donner une coloration personnalisée au S3 disparaissent, au profit de la seule option Ingénierie de formation en langue et technologies éducatives. Le dossier ne commentant pas cette ADD, il est difficile de déterminer si elle préfigure le remaniement du master pour le contrat à venir ou s'il y a d'autres raisons à cette distorsion.

Les dispositifs d'aide à la réussite sont plutôt informels (bienveillance, écoute, variété des modalités de travail, travaux collaboratifs). Ils gagneraient à être formalisés (c'est du reste l'une des pistes d'amélioration présentes dans le dossier). On regrette que le dossier ne fournisse aucune indication sur le nombre de candidats au M1, pas plus que sur leurs modalités de recrutement ou sur le bassin de recrutement (on ignore en particulier si certains ont suivi la licence *Sciences du langage* de l'université).

Résultats constatés

Les effectifs en M1 sont relativement stables depuis 2014 et oscillent entre 49 et 65 étudiants pour les deux versions du master (le dossier ne fournit aucune indication chiffrée quant à cette répartition). En M2, ils varient de 26 à 42 sur la période concernée.

Le dossier annonce un taux de réussite satisfaisant, sans qu'aucun chiffre n'étaye cette affirmation, ce qui est regrettable. Néanmoins, une analyse du tableau des effectifs et validations fourni montre qu'il varie de 51 à 66 % en M1 et de 50 à 81 % en M2, selon les années. En M1, ce taux de réussite est par conséquent juste moyen. En M2, si l'on excepte le creux à 50 % en 2016-17, il est correct (les autres années, il a varié de 74 à 81 %).

Le dossier fournit plusieurs éléments d'explication expliquant ces taux (pourtant jugés satisfaisants) : les étudiants suivant la version intensive de la formation seraient moins à la recherche d'un diplôme qu'à la recherche de l'acquisition de compétences, si bien qu'ils ne mèneraient pas toujours leurs études à terme (de nouveau, sans indication sur l'effectif des étudiants engagés dans l'une ou l'autre version, il n'est pas possible d'évaluer le poids que représentent ces étudiants dans le taux de réussite en M1 ou en M2) ; le suivi de stages longs à l'international de même que la difficulté liée à la rédaction d'un écrit long pourraient différer la validation du M2 ; etc.

Une analyse chiffrée (également non produite dans le dossier) de ce même tableau indique par ailleurs des variations importantes en pourcentages entre le nombre d'étudiants ayant validé le M1 une année n et l'effectif d'inscrits en M2 l'année $n+1$: ces variations se constatent à la hausse (par exemple, 27 étudiants ont validé le M1 en 2017-18, et 41 se sont inscrits en M2 l'année suivante) ou à la baisse (38 validations du M1 en 2015-16 pour 26 inscrits en M2 l'année suivante). Des éléments d'explication qualitatifs sont fournis dans le dossier : des étudiants ayant validé leur M1 choisiraient de se forger une expérience professionnelle avant de s'inscrire en M2 ; la différence de configuration des versions intensive (organisée sur trois étés, donc sur trois années universitaires) et extensive (organisée sur deux années académiques) auraient un impact ; etc. Aucun chiffre ne venant à l'appui de ces éléments d'explication, il est difficile d'évaluer leur impact réel.

Le suivi des diplômés est confié à l'observatoire des formations et du devenir des étudiants de l'université. Une seule enquête (non commentée dans le dossier, ce que l'on peut regretter) est annexée au dossier. Elle porte sur la situation à 30 mois des diplômés 2015. Sur 29 diplômés, seules ont été enquêtées les personnes françaises ayant suivi leurs études en formation initiale (des éléments expliquant ce choix de n'enquêter qu'une fraction des diplômés auraient été appréciés), ce qui fait tomber l'effectif à neuf, dont huit ont répondu. À trente mois, sept des répondants étaient en emploi, un était en recherche d'emploi. La liste des emplois occupés fournie indique toutefois que trois seulement occupaient un emploi en lien direct avec le FLE (directeur de cours de FLE en Colombie ; enseignants de FLE), deux autres travaillant dans le domaine de l'éducation (responsable de la vie scolaire en école de musique) ou de l'enseignement (professeur des écoles) mais hors FLE, les deux derniers exerçant un emploi dans un secteur d'activité autre (événementiel, import-export).

S'agissant de la poursuite en doctorat, le dossier indique qu'elle est quantitativement faible, mais régulière au sein de l'université : sont ainsi signalées deux inscriptions en 2016 et 2018. Avec une trentaine de diplômés annuellement (si l'on excepte l'année 2017), on s'attendrait à ce que cette poursuite en doctorat soit plus importante.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bon ancrage de la formation dans l'écosystème régional du français langue étrangère.
- Présence forte de compétences numériques.
- Plusieurs projets d'innovation pédagogique.
- Bonne attractivité de la formation.

Principaux points faibles :

- Éléments de connaissance de la population étudiante insuffisants.
- Taux de réussite en M1 juste moyens.
- Suivi des diplômés insuffisant.
- Faible mobilité internationale compte tenu des objectifs de la formation.
- Contenus mutualisés pas toujours adaptés au niveau des étudiants en sciences du langage.
- Faible taux de poursuites d'études en doctorat.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Sciences du langage* de l'Université Clermont-Auvergne dispose de plusieurs atouts : il est bien ancré dans l'écosystème régional dans le domaine du français langue étrangère ; il permet d'installer chez les étudiants des compétences numériques réinvestissables, quelle que soit leur insertion professionnelle ; il fait la part belle à l'innovation pédagogique. Si l'interdisciplinarité est par ailleurs au cœur de cette formation notamment par le jeu des mutualisations, il faudra veiller à rendre accessibles les contenus des cours mutualisés avec des masters disciplinaires, en particulier en psychologie.

Dans une démarche d'amélioration continue, la formation gagnerait par ailleurs à améliorer sa connaissance des étudiants entrant en M1 et à analyser le suivi des diplômés. Il conviendrait également de mener des actions en faveur de la mobilité sortante et de mettre en place des actions incitant à la poursuite en doctorat. Enfin, en raison des contenus de ce master et de l'existence d'un seul parcours-type, il serait préférable d'infléchir l'intitulé en direction du FLE.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES : ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE ET SANTÉ

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) Activité physique adaptée et santé (APAS)* a pour objectif de former des professionnels capables d'assurer des fonctions de responsable stratégique et opérationnel au sein de structures publiques ou privées accueillant des personnes aux besoins spécifiques. Ces professionnels sont appelés à exercer des missions d'expertise, de coordination, de pilotage et de développement visant l'optimisation de la prise en charge par l'activité physique adaptée (APA). Cette formation s'organise autour d'un tronc commun en première année de master (M1) et de deux parcours en deuxième année de master (M2) (« Activité physique et santé » à finalité professionnelle ; « activité physique, expérience corporelle, santé » à finalité recherche) avec pour volume horaire global par étudiant : 656 heures dont 270 heures cours magistraux (CM), 318 heures travaux dirigés (TD) et 68 heures travaux pratiques (TP) sur les deux années. Les enseignements ont lieu en présentiel à l'unité de formation et de recherche (UFR) STAPS Clermont-Ferrand à Aubière.

ANALYSE

Finalité
La pluridisciplinarité de cette formation se construit dans la conception d'enseignements ciblant des objets scientifiques STAPS avec une approche majoritairement en Sciences de la vie, incluant des Sciences Humaines et Sociales. Les connaissances attendues sont exposées et les contenus des enseignements, bien détaillés, permettent de les acquérir. Les compétences visées permettent la formation de responsables stratégiques et opérationnels au sein de structures publiques ou privées accueillant des personnes aux besoins spécifiques. Les attendus de la formation et les débouchés professionnels (ou poursuite d'étude en doctorat) sont bien portés à la connaissance des étudiants dès la L3 (en vue de leur orientation) et en début de M1.
Positionnement dans l'environnement
Le master STAPS APAS de l'Université Clermont-Auvergne (UCA) se démarque des autres masters STAPS en APAS de par son positionnement très marqué sur les maladies métaboliques. Il n'existe pas de masters APAS dans son environnement proche. De surcroît, son positionnement stratégique, lié à la « Prévention Santé et Confort du patient », lui confère une identité reconnue à travers la Stratégie Intelligente Régionale (SIR). Ce master est adossé au Laboratoire des adaptations métaboliques à l'exercice en conditions physiologiques et pathologiques, mais intègre dans sa maquette des enseignements réalisés par des intervenants issus d'autres

laboratoires clermontois ou de structures locales, des liens avec une Structure Fédérative de Recherche de la grande région Auvergne-Rhône-Alpes. Ceci offre un environnement de qualité en matière de recherche. Il est cependant regrettable de ne pas connaître les contributions de chaque structure dans la formation. L'environnement socio-économique est décrit et se situe principalement dans les interactions inhérentes au stage et projets « recherche », parfois associés, avec quelques conventions établies. Des conventions signées avec des établissements européens ou mondiaux permettent des échanges d'étudiants et des co-encadrements de master, envisageables, peuvent mener à ces cotutelles de thèse (une effective).

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est lisible avec la capacité d'accueil d'étudiants en situation de handicap ou des salariés. Elle est en adéquation avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) quant aux objectifs et blocs affichés. La formation comporte une mise en situation professionnelle des étudiants de deux mois en M1, et d'un minimum de cinq mois en M2. La recherche de stage est personnelle même s'il existe des solutions d'aide. La formation s'appuie sur des outils intéressants comme les visio-conférences ou des outils novateurs en imagerie médicale mais sans pratiques pédagogiques innovantes. Les modalités d'enseignements mises en place sont classiques à partir de l'ENT. La formation est principalement dispensée sous forme de CM et de TD avec une répartition cohérente des crédits ECTS. Il n'y a pas de dispositifs d'aides à la réussite mais chaque étudiant est suivi individuellement durant son stage par son référent. L'enseignement en anglais est peu présent (24 heures en S1, 12 heures au S3). A noter que, quelques cours sont dispensés en anglais et que les étudiants ont la possibilité d'acquérir des crédits ECTS dans le cadre d'échanges internationaux. Une sensibilisation à l'intégrité scientifique et à l'éthique est envisagée dans différents enseignements. Les processus de validation des acquis de l'expérience, validation des acquis professionnels, voire validation des études supérieures existent mais ne sont pas décrits.

Pilotage

L'équipe pédagogique, diversifiée et facilement joignable, est constituée majoritairement d'enseignants-chercheurs titulaires en sciences de la vie de l'UFR STAPS de Clermont-Ferrand. La nomination de vacataires nécessite l'accord préalable du conseil de gestion de l'UFR. Néanmoins, le nombre de professionnels reste faible en regard de la vocation professionnalisante de la mention (12 % en M1, 6 % en M2). La professionnalisation en M2 doit être accentuée. Les responsabilités pédagogiques sont bien décrites. La sélection sur dossier des étudiants se fait collégalement par l'équipe pédagogique. Afin de favoriser la cohérence du diplôme, des réunions des responsables M1-M2 se déroulent tout au long de l'année. Elles sont complétées par des réunions pédagogiques. Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an. Il intègre des représentants des étudiants, le personnel administratif, les professionnels et les enseignants/enseignants-chercheurs. Les modalités d'évaluation des étudiants sont bien décrites tout comme les règles d'attribution des crédits ECTS. La constitution, le rôle et les modalités de réunion des différents jurys sont définis et connus des étudiants. L'évaluation de chaque unité d'enseignement par les étudiants est réalisée en fin d'année, mais le dossier d'autoévaluation n'en précise pas les modalités. Toutefois, les remarques sont prises en compte afin d'améliorer les attendus du diplôme et répondre aux blocs de compétence de la fiche RNCP. L'autoévaluation de la formation semble être réalisée lors des réunions de l'équipe pédagogique. La maquette révèle une adéquation entre volumes horaires de formation et crédits ECTS (*european credit transfer system*) associés. L'approche par compétence n'a pas encore été développée.

Résultats constatés

Les effectifs de la formation sont stables (24 étudiants en M1, 19 en M2) et proviennent majoritairement de la licence STAPS de l'établissement (70 %). Il est à noter que le taux de 10-15 % de M2 provenant d'un M1 extérieur n'est pas expliqué. Le nombre d'étudiants étrangers reste très faible (deux en cinq ans). Cela se justifie par le caractère très francophone de la formation. Les taux de réussite sont bons, voire excellents en M1 et M2 sur l'année universitaire 2017-2018 (respectivement 88 % et 100 %). La formation dispose des données sur le suivi des étudiants sortants via l'observatoire des Formations et du Devenir Professionnel de l'UCA. Le devenir des diplômés est connu. Il révèle un taux d'insertion professionnelle de 47 % à un an du diplôme (promotion 2016-2017) et de 75 % à 30 mois (promotion 2014-2015), ce qui est cohérent avec l'objectif de la formation et les besoins du marché. Toutefois, le premier niveau d'embauche des étudiants diplômés de ce master se situe plutôt à un niveau Bac+3 et non à un niveau ingénieur/cadre du fait notamment d'une mise en concurrence avec les étudiants sortant de la licence APAS. En 2016-2017, 40 % des étudiants ont poursuivi leurs études alors qu'en 2014-2015, ils n'étaient que 25 % (doctorat ou complément de formation).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Lien fort avec la recherche appliquée.
- Excellent positionnement dans l'environnement : seule formation universitaire de ce type au niveau régional.
- Partenariats fort, notamment avec le monde socio-économique, y compris à l'international.
- Très bons taux de réussite en M1 et M2.

Principaux points faibles :

- Faible nombre d'intervenants professionnels dans les enseignements
- Insertion professionnelle concurrentielle avec les étudiants diplômés de la licence APAS.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation est globalement de qualité avec toutefois un taux d'insertion professionnelle en forte concurrence avec les étudiants sortant de la licence APAS. Des perspectives d'évolution sont envisagées. Notamment, la réflexion menée autour de la création d'un seul parcours semble intéressante pour uniformiser la formation. L'augmentation du volume des cours en langue anglaise devrait permettre (obtention ou pas de l'appel à projet Écoles Universitaire de Recherche) une meilleure attractivité pour, entre autres, des candidats étrangers. Il semble par ailleurs indispensable de répondre à la demande des étudiants en matière d'intervenants professionnels dans la mesure où ils ont besoin de se confronter aux attentes de leur futur métier. En effet, bien que la formation proposée soit en adéquation avec les compétences professionnelles visées, des interventions de professionnels APAS dans l'enseignement en renforceraient la qualité.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES – INGÉNIERIE ET ERGONOMIE DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Sciences des activités physiques et sportives (STAPS) - Ingénierie et ergonomie de l'activité physique* de l'Université Clermont-Auvergne (UCA) est une formation en deux années (M1 et M2) comprenant deux parcours. Le parcours *Intervention ergonomique et conception des systèmes complexes (IECSC)* vise à former au métier d'ergonome. Le parcours *Activité physique, expérience corporelle, santé (APECS)* forme des cadres de la recherche et du développement dans le champ des pratiques corporelles. Les cours sont dispensés en présentiel au sein de UFR STAPS à Aubière.

ANALYSE

Finalité
Les objectifs et les connaissances visés sont très clairement exposés. Les contenus des enseignements permettent de les acquérir. Les approches scientifiques centrées sur le corps et la pluridisciplinarité des différents contenus selon un ancrage en sciences humaines et sociales et en sciences de la vie et de la santé sont bien décrites. La formation dispensée dans ce master répond à l'acquisition des compétences professionnelles et personnelles visées. Ainsi, les poursuites d'études et les emplois ciblés dans les deux parcours correspondent au cadre et aux enseignements proposés. Ils sont explicitement détaillés pour chaque parcours.
Positionnement dans l'environnement
Par l'originalité de son approche, faisant converger anthropologie et ergonomie, le master <i>STAPS : Ingénierie et ergonomie de l'activité physique</i> de l'UCA se distingue des masters proches, recensés dans le dossier (Chambéry, Lyon), et dont il est complémentaire. Il n'a pas d'équivalent au niveau national. En effet, ce master est le seul à être accrédité pour l'apprentissage et à être reconnu par la certification Ergonome Junior Certifié. Il est mutualisé en M1 avec la mention <i>Activité physique adapté – santé (APA-S)</i> et avec le master <i>Cultures, civilisations, sociétés</i> . Il est adossé au laboratoire ACTé (EA n°4281). L'ensemble des neuf membres de l'équipe

pédagogique est inscrit dans cette équipe d'accueil. Selon les chiffres du dossier, les enseignants-chercheurs titulaires et associés assurent la quasi-totalité des enseignements en M1 (53 % pour les enseignants chercheurs - EC et 45 % pour les enseignants associés) et une part importante en M2 (63 % pour les EC, 20 % pour les enseignants associés et 17 % d'intervenants extérieurs vacataires pour le parcours IECSC ; pour le M2 APECS, très mutualisé et avec moins d'heures, la part des EC est d'environ 90 %). Des conventions de partenariat avec des structures socio-professionnelles locales permettent d'établir des contrats d'apprentissage et de proposer aux étudiants des stages, séminaires, débats et mises en situations auprès de praticiens ergonomes. Les conventions bilatérales avec les universités du Québec et celles du master Chorus Mundus ouvrent les étudiants à une mobilité internationale. Deux étudiants en profitent tous les ans depuis 2012. La convention bilatérale, reconduite en 2018, prévoit trois places. La demande est croissante: pour la mobilité 2019-2020, huit candidatures ont été reçues, les quatre meilleurs étudiants ont été sélectionnés, trois d'entre eux confirment actuellement leur demande de mobilité.

Organisation pédagogique

Les deux parcours du master sont mutualisés à 100 % en M1. Une unité d'enseignement offre la possibilité de choix d'option profilant les deux parcours M2. Le stage obligatoire en M1 oriente également l'étudiant vers son choix de parcours. On ne voit pas d'ailleurs pas bien pourquoi il y a deux parcours. Cela aurait mérité d'être mieux explicité dans le dossier (notamment parce que la dissociation master rechercher et master professionnel n'a plus lieu d'être). En M2, la spécialisation est plus forte notamment parce que la formation doit être réalisée par alternance en entreprise ou en laboratoire. La formation propose des parcours adaptés aux publics en formation initiale et en formation continue. La capacité d'accueil d'étudiants ayant des contraintes particulières est mentionnée (situation de handicap, sportifs de haut niveau...) mais non développée. Le processus de validation des acquis d'expérience est mis en œuvre. La professionnalisation est très présente tout au long de la formation, au travers de projets individuels, de séminaires thématiques, des stages en entreprise et l'intervention de nombreux professionnels. La formation répond aux référentiels structurant les métiers de l'ergonomie (M1 et parcours IECSC de M2) et attribuant le titre d'Ergonome Européen. Un dispositif d'accompagnement de stage en M1 et M2 prévoit d'encadrer les étudiants individuellement et en groupes. L'acquisition des compétences transversales est rendue possible par les contenus de formation et les diverses formes d'évaluation.

La recherche est très présente dans la formation, à travers les enseignements de sa méthodologie, des travaux d'études et la participation à des séminaires. Le numérique est utilisé au-delà de son usage habituel avec une plateforme de dépôt de supports de cours et de vidéos, l'adoption du Livret électronique de l'apprenti et le *e-learning*. L'internationalisation concerne les deux parcours. En plus des heures d'enseignement de la langue, certains enseignements sont dispensés en anglais. Les heures d'enseignement en langue anglaise se distribuent de la manière suivante : 96h dont 72h en cours magistraux (CM) et 24h en travaux dirigés (TD) pour le parcours *Intervention ergonomique et conception des systèmes complexes* ; 168h dont 84h en CM et 84h en TD pour le parcours *Activité physique, expérience corporelle, santé*. Des conventions, notamment avec l'UQAM, spécifiques au master IEAP favorisent la mobilité des étudiants. Le souci de réussite des étudiants est central. Il se manifeste, par exemple, par des modalités d'évaluation visant la production de livrables proches des conditions professionnelles plutôt que de devoirs sur table en temps limité.

Pilotage

L'équipe pédagogique est diversifiée et fortement encadrée par des enseignants-chercheurs et des ergonomes. Les responsabilités pédagogiques sont précisées et le soutien d'une équipe administrative est mentionné. La répartition des intervenants spécifiée dans le dossier est cohérente et en rapport avec la formation proposée. Le conseil de perfectionnement est composé d'enseignants-chercheurs, de professionnels et d'étudiants. Il se réunit annuellement. Des réunions entre étudiants « capitaines de promotion » et formateurs sont organisées à chaque fin de semestre. Les retours collectifs des étudiants permettent d'apprécier leurs expériences et d'ajuster la formation en conséquence. Depuis 2018, la cohésion de l'équipe pédagogique est

renforcée par des temps d'échanges, une fois par mois. L'approche par compétence est en cours de développement. Les jurys de soutenance sont constitués de l'équipe pédagogique et des professionnels extérieurs à la formation. Ceux-ci sont nombreux à proposer des offres d'alternance et de professionnalisation. L'appui d'un bureau d'aide à l'insertion n'est pas mentionné. Un bilan est réalisé avec les étudiants à chaque semestre. Des retours collectifs par l'équipe pédagogique et individuels par les responsables d'année sont effectués. Un retour collectif des étudiants est également demandé.

Résultats constatés

Le nombre de candidatures augmente, passant de 30 en 2017-2018 à 40 en 2018-2019, ce qui atteste de l'attractivité de la formation. Les effectifs sont, en 2018-2019, de 18 étudiants en M1 et 16 en M2 (2 en APECS et 14 en IECSC). Aucune raison n'est fournie dans l'auto-évaluation pour expliquer le nombre de dossiers retenus. Les flux du parcours APECS en M2 restent cependant faibles. Le taux de réussite en 2017-2018 est faible en M1 (65 %), très élevé en M2 IECSC (90 %) et faible en M2 APECS (66 %). L'insertion professionnelle est forte: 14 diplômés en septembre 2017 exercent des fonctions en relation avec leur formation et le niveau correspondant au diplôme. Peu d'étudiants poursuivent leurs études en doctorat malgré un parcours orienté vers la recherche.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Alternance et des statuts associés très satisfaisants.
- Très bonne soutenabilité de la formation.
- Dispositifs d'aide à la réussite adaptés au monde socio-économique.

Principaux points faibles :

- Faible taux de réussite en M2 pour le parcours APECS.
- Peu de poursuites d'études en doctorat.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *STAPS : Ingénierie et ergonomie de l'activité physique* de l'UCA est une formation spécifique et originale qui s'ancre pleinement dans le monde socio-professionnel. Ce point fort ne doit pas, cependant, se développer au détriment de la recherche sur le corps et sa perception, dans le laboratoire ACTé. Dans cette optique, le master gagnerait à valoriser la poursuite d'études en doctorat. D'autre part, le nombre d'étudiants de master retenus en première année paraît faible au regard du nombre de candidatures. Il serait souhaitable d'en expliquer la raison, notamment si le lien est établi avec la formation en alternance. Enfin, des dispositifs d'aide à la réussite doivent être proposés aux étudiants en vue d'augmenter le taux de réussite en M1 et M2 APECS.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER STAPS : MANAGEMENT DU SPORT

Établissement : Université Clermont-Auvergne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *STAPS : Management du sport* a pour objectif la formation de concepteurs, développeurs et animateurs d'espaces récréatifs innovants capables de proposer un contenu culturel permettant de définir des formes de pratiques corporelles, symboliques et sociales en lien avec un environnement adapté et spécifique. Il s'appuie sur de nombreuses innovations pédagogiques et méthodologiques et comprend 902 heures d'enseignement réparties sur la première année de master (M1) et la deuxième année (M2) du master (184 heures cours magistraux (CM) ; 469 heures travaux dirigés (TD) ; 249 heures travaux pratiques (TP)). La formation est ouverte à des étudiants en formation initiale ou continue et rattachée à l'UFR STAPS de Clermont Ferrand. Les enseignements ont lieu à différents endroits : l'unité de formation et de recherche (UFR) STAPS à Aubière, l'Institut d'Auvergne du Développement des Territoires à Clermont-Ferrand et à Mirabel, en Ardèche.

ANALYSE

Finalité
Les objectifs et les connaissances visés sont clairement exposés et les contenus des enseignements (bien détaillés dans le dossier d'autoévaluation) permettent de les acquérir. On apprécie tout particulièrement la pertinence et la cohérence des enseignements proposés structurés autour de cinq blocs de compétences en lien avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) des masters dispensés dans le champ du management du sport. Les métiers visés sont bien en adéquation avec la formation proposée. Le taux d'insertion professionnelle est de 86 % (estimé à partir de 9 répondants sur 10). La majorité des étudiants auraient un emploi en lien avec le positionnement du master (suivi de projets touristiques, gestion de grands projets départementaux, assistant de développement touristique, etc.), d'autres avec le sport (cours collectifs dans une salle de sport) ou la gestion de projets dans d'autres secteurs professionnels. Le type de contrat est majoritairement de durée déterminée, avec une durée d'accès à un emploi de deux mois. Le taux de poursuite en doctorat est quant à lui de 14 % (il concerne deux étudiants).
Positionnement dans l'environnement
Le master <i>STAPS : management du sport</i> de l'UCA ressemble à la plupart des masters <i>STAPS : management du sport</i> au niveau national. Les plus proches géographiquement étant connus et recensés dans le dossier. Cependant, son objectif consistant à mettre l'accent sur le contenu culturel et récréatif des pratiques le distingue des autres masters proposés au niveau national. Les professionnels et les enseignants-chercheurs interviennent à part égale dans la formation. Le master est adossé à trois unités de recherche reconnues (UMR PACTE Grenoble ; ACTé Clermont-Ferrand et UMR Territoires Clermont-Ferrand), offrant ainsi un environnement

de qualité en matière de recherche. La plupart des enseignants-chercheurs intervenant dans la formation sont rattachés à l'une de ces trois unités. Chaque année, les étudiants du master sont invités à participer aux séminaires et colloques scientifiques organisés par l'équipe pédagogique. L'environnement socio-économique est bien décrit et les nombreuses coopérations avec les partenaires économiques aussi. Il est à noter que les professionnels sont intégrés à l'équipe pédagogique. Une convention avec l'Université de Trois Rivières au Canada permet à 5-8 étudiants (sur un effectif total de 45 étudiants en 2017-2018 et 31 étudiants en 2018-2019) d'effectuer un semestre en M2 à l'étranger chaque année.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est lisible et pensée en blocs de compétences. Les modalités d'enseignement mises en place sont classiques avec toutefois de nombreuses innovations pédagogiques proposées même si leur impact reste à déterminer. On peut noter une mutualisation de certains enseignements avec les autres masters STAPS et le master géographie de l'UCA. La professionnalisation est présente tout au long de la formation, que ce soit par la présence de projets individuels ou par l'intervention de nombreux professionnels (50 % de l'équipe pédagogique). Des stages obligatoires en M1 et en M2 sont également prévus dans la maquette. Le master est ouvert à la formation initiale et continue. Les contenus de formation sont en cohérence avec la fiche RNCP. La recherche est également présente dans la formation, que ce soit par les enseignements de méthodologie de la recherche ou par le travail d'étude et de recherche de M1 et M2. Il est toutefois dommage que ce dernier ne consiste qu'en un projet de recherche avec étayage théorique et que les étudiants ne soient pas incités à recueillir et traiter leurs propres données. Les processus de validation des acquis de l'expérience (VAE) et de validation des acquis professionnels (VAP) existent, mais ne sont pas décrits. L'utilisation du numérique est très présente permettant ainsi à l'étudiant d'être en situation proactive. Une acculturation au master par des rencontres entre les M2 et les M1 permet à ces derniers une meilleure intégration et favorise la réussite. L'internationalisation de la formation est présente avec des cours en anglais en M1 et M2.

Pilotage

L'équipe pédagogique est diversifiée et menée par deux enseignants-chercheurs assurant de nombreuses heures d'enseignement. On compte 14 intervenants (7 enseignants-chercheurs et 7 professionnels). La formation est portée par trois enseignants-chercheurs de l'UFR STAPS, ce qui correspond à un taux d'encadrement de 10 à 14 étudiants par enseignant-chercheur. Les responsabilités pédagogiques sont bien décrites et les réunions sont nombreuses avec la participation d'étudiants. Un conseil de perfectionnement, dont la composition est conforme, est en place et se réunit annuellement. L'évaluation des enseignements par les étudiants est réalisée de manière orale et formelle une fois par mois lors du conseil de perfectionnement. L'autoévaluation de la formation est encore balbutiante et l'on ne sait rien de ses évolutions, récentes ou non. Les modalités de contrôle des connaissances sont précisées de même que la composition des jurys mais pas son fonctionnement. La maquette révèle une adéquation entre volumes horaires de formation et crédits ECTS associés. Les effectifs permettent à l'équipe pédagogique de mettre en place un suivi régulier des étudiants de M1 et de M2 avec des dispositifs de mise à niveau possibles.

Résultats constatés

Les effectifs de la formation ont diminué entre 2017-2018 (22 étudiants en M1 et 21 en M2, soit 43 étudiants) et 2018-2019 (15 étudiants en M1, 16 en M2, soit 31 étudiants). En 2018-2019, en M1, seulement 5 étudiants sur 15 sont issus de la formation de licence. Le recrutement est plutôt exogène. La formation dispose des données sur le suivi des étudiants sortants via l'Observatoire sur la formation à la diversité et l'équité (OFDE) de l'UCA. Le devenir des diplômés est connu. Concernant les examens de l'année 2017-2018, les taux de réussite en M1 sont très bon (90 %) et moyen en M2 (76 %). Seul 90 % des étudiants de M2 ont passé leurs examens avec un taux de réussite de 90 %. Cent pour cent des étudiants ayant obtenu leur M1 poursuivent en M2. Ce chiffre est cohérent avec l'objectif de la formation. L'observatoire de l'établissement procède à des enquêtes d'insertion professionnelle. Pour ce qui est du master STAPS : *management du sport*, le taux d'insertion professionnel est de 83 % sur le nombre de répondants. 66 % des étudiants ont un emploi en lien avec la formation. Soulignons la performance des personnes en situation de reconversion personnelle avec un bon taux de réussite (trois quarts ont obtenu leur M2).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Enseignements déjà structurés en blocs de compétences.
- Réelles innovations pédagogiques liées au numérique.
- Taux d'insertion professionnelle élevé.

Principaux points faibles :

- Baisse significative du nombre d'inscrits en M1 et M2.
- Communication interne insuffisante pour encourager la poursuite d'études des diplômés de L3 dans ce master.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *STAPS : management du sport* constitue une formation solide et bien structurée autour des blocs de compétences, intégrant des pratiques pédagogiques innovantes notamment liées au numérique. Toutefois, une analyse de la baisse du nombre d'inscrits en M1 s'avère nécessaire et doit être mise en lien avec le travail de communication en interne notamment à l'attention des étudiants de troisième année de licence (L3), tout en poursuivant le recrutement exogène des étudiants. Par exemple, des échanges entre les L3 et les étudiants de master devraient permettre aux premiers de mieux appréhender les finalités de la formation.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

Observations sur le rapport d'évaluation du champ

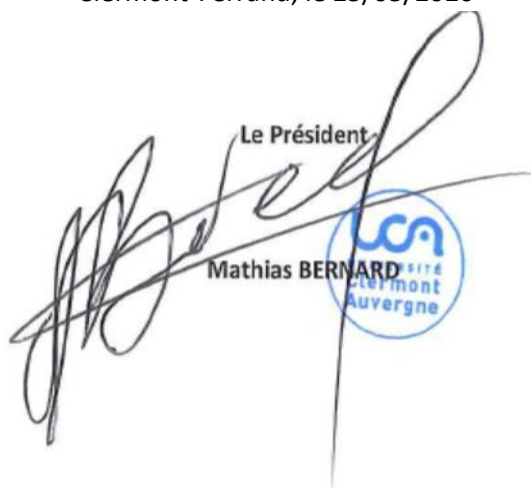
Lettres Langues et Sciences humaines et sociales

L'Université Clermont Auvergne remercie les experts du HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

Elle regrette cependant de n'avoir pas été prévenue en amont que les experts des dossiers champs et des dossiers formations n'auraient pas accès à la partie "formation" du dossier établissement qui exposait en détail les principes de structuration et les dispositifs transversaux établissements. Les experts y auraient trouvé les réponses à la plupart des questions qu'ils ont posées suite à la lecture des dossiers champs.

L'équipe pédagogique et la présidence de l'Université ont engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans le projet de formation de l'UCA pour la période 2021-2026.

Clermont-Ferrand, le 25/05/2020

Le Président

Mathias BERNARD


Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Licence Arts

L'Université Clermont Auvergne remercie les experts du HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Elle souhaite apporter les précisions suivantes en réponse aux commentaires et interrogations du rapport d'évaluation :

1- Insertion professionnelle et données incohérentes de l'OFDE :

« Les enquêtes menées par l'OFDE sur le devenir des étudiants mettent en évidence des taux d'insertion professionnelle à première vue satisfaisants pour l'année 2016-2017. Ils sont cependant incohérents car les totaux ne font pas 100 %. ; en effet, sur la population globale de la licence Arts, le taux d'insertion professionnelle (à noter que ne sont pas distingués les diplômés en emploi et en recherche d'emploi) est de 78,6 % et le taux de poursuite d'études (nombre de répondants représentatifs) s'élève à 67,5 %. »

Argumentaire

Le premier tableau du pré-rapport rassemblant toute la mention ARTS est conçu à partir de données en pourcentage alors que les trois autres tableaux décrivant chaque parcours sont en chiffres réels du nombre d'étudiants. Nous proposons la conversion suivante pour éclairer la répartition des 123 diplômés.

TABLEAU FOURNI PAR L'OFDE Licence Générale Arts :

SITUATION DES DIPLÔMES	Nb		%	
En emploi	53		53%	
En recherche d'emploi	3		5%	
En études	2		3%	
Autres	15		23%	
Sans réponse	17		0%	
TOTAL	140		100%	
TOTAL	66	40	34	140
Répondants	56	37	30	123

NOUVEAU TABLEAU EXPLICATIF FOURNI PAR L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

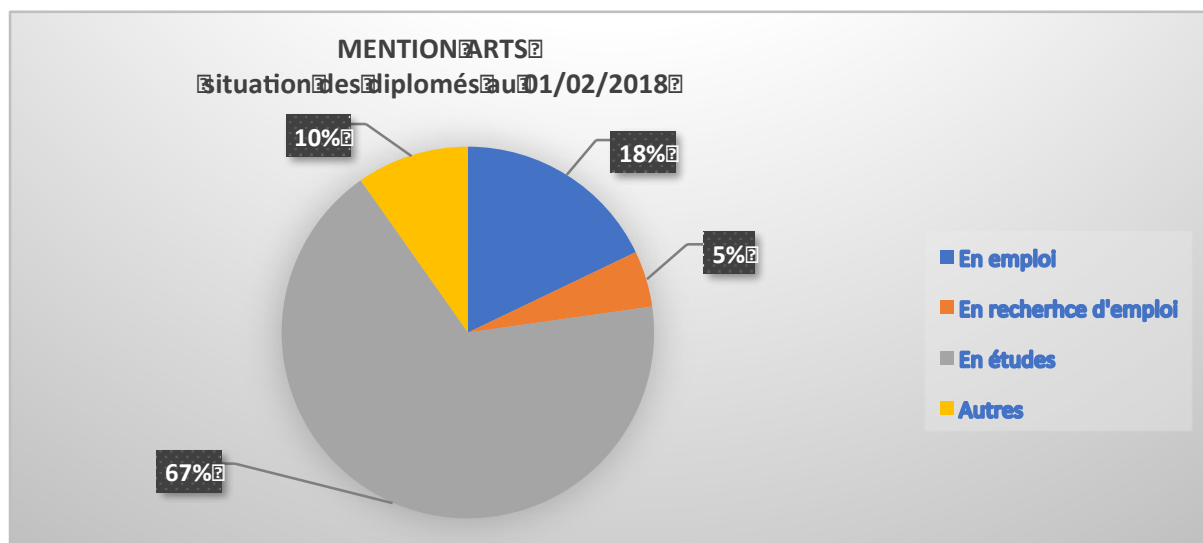
?

	Art du Spectacle	Tourisme	Métiers du Livre	Mention ARTS
En emploi	10	8	4	22
En recherche d'emploi	2	3	1	6
En études	35	24	24	83
Autres	9	2	1	12
TOTAL ÉTUDIANTS				123
Emploi (22) / (Emploi + recherche d'emploi (22+6))				
78,6%				
En études (83) / Total (123)				
67,5%				

?

?

?



2- La poursuite d'études en master

« Le parcours ADS prépare à « certaines épreuves de concours des écoles professionnelles » mais elles ne sont pas précisées. Il est mentionné qu'une poursuite d'études en master « est largement encouragée » sans néanmoins que les masters accessibles aux diplômés soient répertoriés. Le parcours Métiers du livre et stratégies numériques est revendiqué comme préparant à la LP Métiers du livre, documentation et bibliothèque - il est regrettable que la passerelle entre la deuxième année de licence (L2) et la LP ne soit pas précisée -, à différents masters de l'UCA – Direction de projets ou établissements

culturels et Création littéraire ou au Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - second degré parcours Professeur documentaliste. Le troisième parcours Tourisme prépare « à la diversité des métiers de la culture et du tourisme » - bien détaillés dans le dossier-, propose une passerelle entre la L2 et la LP Guide conférencier, et prépare « à la poursuite d'étude en master dans les domaines du tourisme ».

Argumentaire :

- **Les écoles professionnelles** demandées en Arts du spectacle et pour lesquelles l'équipe pédagogique organise des épreuves « blanches » de préparation sont : La FEMIS, ENS LOUIS LUMIERE, l'ESAV, l'ENSATT, L'INSAS, le TNS, ESNAM et INA SUP (Masters).

- **Il existe un master** à l'échelle du département des métiers de la culture pour la poursuite d'études offerte aux trois parcours : Master en Direction de Projets ou Etablissements culturels (DPEC) avec trois parcours dédiés :

-Métiers du livre et médiations numériques

-Accompagnement culturel et touristique des territoires

-Action culturelle et artistique

Il est également proposé aux étudiants d'autres masters à l'UCA en lien avec leur formation de 1^{er} cycle :

MEEF

Création littéraire, parcours Création éditoriale des littératures de jeunesse et générales (CELJG) et Littératures, poétique, création (LPC)

Management de la culture et des industries créatives

Média et médiation culturelle

Mondes contemporains

Des séances d'orientation individualisée et d'aide à la constitution du dossier (sujet de mémoire, rédaction de la lettre de motivation, présentation du CV, etc.) sont organisées tout au long du second semestre de L2 (concernant les poursuites d'étude en licence professionnelle) et de L3 pour conseiller et accompagner les étudiants dans leur projet de poursuite en master à l'UCA ou dans d'autres universités à l'échelle régionale et nationale. Les étudiants effectuent en moyenne 4 à 6 dossiers de candidature pour optimiser leur chance d'admission.

Autres Masters vers lesquels les diplômés de Licence se sont dirigés :

Parcours Arts du spectacle :

Université Toulouse J. Jaurès II - Master Etudes cinématographiques et audiovisuelles

Université Paul Valéry-Montpellier - Esthétique du cinéma

Théâtre et spectacle vivant Strasbourg et Montpellier

Métiers de la culture – Lille

Information et communication – Saint Etienne

Parcours Tourisme :

Développement culturel des territoires – Université Angers

Management des entreprises du tourisme – Université Angers

Technologies de l'information et de la communication (TIC) appliquées au développement des territoires touristiques -Univ Toulouse J-Jaurès

Gestion des sites du patrimoine – Université Lille

Management de projets touristiques- Université Lille

Parcours Métiers du livre :

Métiers du livre et de l'édition - Université de Grenoble

Création numérique - Université Savoie

Métiers du livre – Université de Bourgogne

Edition – Université de Limoges

Culture, création artistique et développement des territoires- Université Littoral Côte d'Opale

3- Le taux d'échec et l'aide à la réussite en N1 :

« Le rapport mentionne un taux d'échec très important et croissant en L1 sans le préciser ».

Argumentaire :

L'analyse des résultats et des retours des étudiants a montré que la construction de la spécialisation progressive en licence sur une base d'une majeure correspondant à la mention Arts et d'un choix de mineures d'autres mentions a mis en difficulté un certain nombre d'étudiants, ce qui s'est traduit par une baisse du taux de réussite en L1. Si on ne considère que les résultats en Majeure, le taux de réussite est nettement meilleur (50% au moins).

Pour la prochaine offre de formation (2021-2026), la spécialisation progressive sera mise en œuvre selon d'autres modalités correspondant davantage au profil et aux besoins des étudiants : deux à trois enseignements d'ouverture disciplinaire vers d'autres mentions ou à l'intérieur d'un socle commun de cours proposés dans la mention ARTS et de ses trois parcours, permettront de compléter la formation et d'offrir des passerelles de réorientation en fin de N1 et N2. L'équipe pédagogique s'engage à tout mettre en œuvre pour renforcer la pédagogie inversée à partir de travaux individuels et collectifs sur la base de projets et d'études de cas concrets en lien avec les questions liées au patrimoine culturel,

artistique, touristique et littéraire des métiers de la culture. Pour ce faire, les enseignements en groupe de TD viendront compléter chaque CM (50% du volume enseigné) avec un système d'évaluation fondé sur le contrôle continu. Les parcours adaptés de remédiation viendront renforcer les apprentissages et la méthodologie du travail universitaire pour les profils d'étudiants les plus fragiles (OUI SI).

La mise en place depuis la rentrée 2019-2020 de parcours renforcés de remédiation afin d'accompagner les étudiants les plus fragiles (OUI SI) offre des modules supplémentaires non crédités qui viennent renforcer les apprentissages des enseignements de majeure, soit 12h TD au semestre 1 et 24h TD au semestre 2. Un tutorat ouvert à l'ensemble des étudiants en N1 de la mention Arts encadré par des étudiants du master DPEC du département des métiers de la culture participera à l'accompagnement méthodologique et à la lutte contre l'échec de tous les étudiants de N1 concernés.

4- Progressivité du N1 et du N2 :

« Les trois parcours constitutifs de la Arts de l'UCA apparaissent juxtaposés et sans cohérence bien que le dossier d'autoévaluation indique des possibilités de passerelles (dont l'effectivité n'est pas démontrée) entre les parcours. Le fait pour les étudiants de choisir leur parcours dès le S1 ne répond pas aux exigences de spécialisation progressive d'une licence généraliste. »

Argumentaire :

La future maquette de formation de la licence générale prendra en compte la recommandation de l'HCERES de proposer un N1 et un N2 qui permettraient à l'étudiant de découvrir et de s'initier aux trois champs thématiques de la mention ARTS-Culture et patrimoines autour du Tourisme, des Métiers du livre et des Arts du spectacle en vue de mieux déterminer son parcours de formation vers une spécialisation en L3.

5- Le taux de mobilité sortante

« Il est cependant regrettable de ne pas trouver dans le dossier les taux de mobilité entrante et sortante afin de mesurer la portée exacte des partenariats affichés. »

taux de mobilités étudiants - Licence Arts parcours Livre, Arts du Spectacle, Tourisme

Année	Nombre étudiants sortants	Universités partenaires d'accueil. Erasmus + études et convention bilatérale
2015-16	3	Universidad Valladolid, Espagne ; Beijing International Studies University, Chine ; Oklahoma University, U.S.A, Universidad University of Salford, Royaume Uni, Institute of Technology, Sligo, Irlande.
2016-17	7	Hochschule Munchen, Allemagne, Universidad Madrid, Espagne ; Universidad

		Alicante, Espagne ; University Wroclaw, Pologne ; Kansas State University, USA ; Colorado State University, USA
2017-18	7	Hochschule fur Wirtschaft Technik und Kultur, Berlin, Allemagne; University of Salford, Royaume Uni, International
2018-19	7	Universidad Alicante, Espagne, Oklahoma University, U.S.A, Kansas State University, University of Salford, Royaume Uni

Le taux de mobilité entrante est de 4 étudiants en moyenne par an dans le cadre des accords Erasmus et bilatéraux (Royaume Uni, Brésil, Espagne, Italie).

Mobilités sortantes enseignantes en Teaching Staff :

- Catherine Morgan-Proux en Tourisme (Salford, Berlin 2017)
- Caroline Lardy en Cinéma (Salford 2015, 2017)
- Benjamin Lassauzet en Musicologie (2019)
- Cyril Triolaire en Théâtre (Wroclaw)

Mobilités entrantes enseignantes. :

- Kelly Whitehair et Rebecca Dale, Kansas State University en mai 2015
- Dorit Kluge, Hochschule fur Wirtschaft Technik und Kultur, Berlin, Allemagne, en 2017 et 2019
- Andrew Willis, University of Salford, Royaume Uni en janvier 2018 et novembre 2019
- Chris Proctor, University of Salford, Royaume Uni en mars 2018
- Agnieszka Latocha, University of Wroclaw, Pologne en septembre 2018
- Ed Udd, Radford University, USA en décembre 2018
- Marina Wikman, University Satakunta University of Applied Sciences, Finlande en décembre 2018

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020

Le Président

 Mathias BERNARD


Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Licence Études Européennes et Internationales

L'Université Clermont Auvergne remercie les experts du HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Elle souhaite apporter les précisions suivantes en réponse aux commentaires et interrogations du rapport d'évaluation :

1- Faible taux de diplômés à l'issue de la L3 et non analysé

Pour les doubles diplômes Etudes franco-allemandes (EFA) et Etudes franco-italiennes (EFI) ainsi que le diplôme conjoint Métiers du livre franco-allemand (MDLFA), la saisie des notes se fait généralement avec beaucoup de retard pour la troisième année du fait du décalage avec les calendriers universitaires allemand et italien. Aussi, le taux de diplômés en L3 figurant en annexe du rapport d'auto-évaluation était-il erroné et ne comptabilisait qu'une partie des étudiants. Les taux de diplômés des parcours Etudes franco-espagnoles et European Studies in English sont en revanche conformes.

2 - Peu de lien avec la recherche

Il s'agit d'une licence à visée professionnalisante avec la présence de la mobilité à l'étranger et d'un stage obligatoire. L'articulation à la recherche est présente et dans le prochain contrat elle pourra s'appuyer davantage sur la valorisation des recherches des enseignant-chercheurs.

3 - Absence d'une approche par compétences

La mise en place des blocs de connaissances et de compétences a été votée et est effective depuis la rentrée 2018, peu après la remise du rapport d'auto-évaluation. Elle s'assortit de la création de Modalités de Connaissances et de Compétences spécifiques pour l'évaluation. C'est dans cette même optique que nous avons construit et voté en conseil de perfectionnement de 2019 la fiche RNCP pour cette mention dérogatoire.

4 - Absence d'un référentiel de compétences de métier

La Licence est encore trop récente (années 2010 pour 4 parcours sur 5) et nous manquons encore de recul pour établir avec précision un référentiel de compétences résultant d'un recensement pointu des métiers concernés. La question est toutefois à l'étude pour le prochain contrat.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020

Le Président
Mathias BERNARD



Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Licence Géographie et aménagement

L'Université Clermont Auvergne n'a pas d'observation à formuler et remercie les experts de l'HCERES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Elle souhaite apporter les précisions suivantes en réponse aux commentaires et interrogations du rapport d'évaluation :

L'équipe pédagogique s'est réunie pour comprendre et répondre aux taux de réussite en N2 et N3, considérés comme un peu faibles par les experts de l'HCERES. Deux explications ressortent. Tout d'abord, les étudiants de L3 ont subi un changement de maquette lors de leur scolarité, ce qui a pu les perturber en termes de logiques et d'approches. Ensuite, les statistiques ne sont pas des réalités absolues ; les taux présentés sont construits sur deux années, l'effet conjoncturel, ici la cohorte étudiante, peut donner une dimension non significative sur un temps plus long.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020

Le Président

Mathias BERNARD


Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Licence Histoire

L'Université Clermont Auvergne remercie les experts du HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Elle souhaite apporter les précisions suivantes en réponse aux commentaires et interrogations du rapport d'évaluation :

1 – « Il serait judicieux de mettre en place un dispositif d'aide à la réussite des étudiants »

Pour remédier aux échecs de L1, et de nommer des enseignants référents en L2 et L3 : en réponse à ces recommandations, un dispositif sera mis en place à la rentrée prochaine pour les L1. Il y a déjà une enseignante référente en L2 et L3 comme indiqué précédemment. Nous le ferons figurer plus clairement sur les documents, mais les étudiants en sont déjà informés.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020

Le Président

Mathias BERNARD


Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Licence Histoire de l'art et archéologie

L'Université Clermont Auvergne remercie les experts du HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Elle souhaite apporter les précisions suivantes en réponse aux commentaires et interrogations du rapport d'évaluation :

1 - « Une maquette très peu lisible et une complexité de l'organisation des parcours et des majeures et mineures » :

Le fonctionnement de la maquette de la licence Histoire de l'art et archéologie répond au système majeure/mineure qui avait été demandé par le MESRI. Ce système est clair dès la Licence 1 : en plus du tronc commun en histoire de l'art et archéologie, 2 mineures (Histoire ou Italien) sont proposées. A partir du niveau 2 (L2), sont proposés aux étudiants les cours relevant du socle commun d'histoire de l'art et ceux relevant des spécialisations : spécialisation disciplinaire (histoire de l'art), spécialisation archéologie (mutualisée avec la Licence d'histoire), spécialisation pluridisciplinaire Lettres-Administration, spécialisation pluridisciplinaire Lettres-Sciences. Le système majeure/mineure intègre cette spécialisation progressive. En outre, notre licence, propose un nombre de mineures plus restreint que d'autres de l'UFR, rendant ainsi les choix plus faciles.

L'équipe pédagogique va prolonger sa réflexion sur l'offre de cours, son articulation avec la définition des blocs de connaissances et de compétences, et la spécialisation progressive, dans le cadre du travail consacré à la nouvelle offre de formation 2021-2026.

2 - « Absence de cours de DAO, SIG, 3D, préjudiciable à la formation des étudiants »

Les étudiants de la licence Histoire de l'art et archéologie qui se spécialisent en archéologie (spécialisation mutualisée avec le département d'histoire et donc la licence d'Histoire), peuvent suivre les formations de DAO, SIG et 3D dans le cadre du Master Histoire, Civilisation et Patrimoine, poursuite d'études logique pour les étudiants qui se destinent aux métiers de l'archéologie.

3 - « Au vu des taux de réussite affichés, il serait peut-être souhaitable de renforcer les cours en petits groupes de TD ou d'autres dispositifs d'aide à la réussite s'appuyant sur des innovations pédagogiques. »

L'équipe pédagogique est ouverte à l'idée de travailler avec des groupes d'étudiants à effectif réduit à tous les niveaux de la licence, et mène une réflexion pédagogique permanente au sujet du « taux de réussite » des étudiants. Elle œuvre à la mise en place d'un nombre plus important de groupes de TD,

et à la multiplication d'un travail face à l'œuvre hors des musées clermontois, doublant celui qui peut être proposé localement, qui a toujours fait preuve de son efficacité pédagogique et de son caractère innovant.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020

Le Président
Mathias BERNARD



Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Licence Information et Communication

L'Université Clermont Auvergne n'a pas d'observation à formuler et remercie les experts de l'HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020


Le Président
Mathias BERNARD


Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Licence Langues Etrangères Appliquées

L'Université Clermont Auvergne remercie les experts du HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Elle souhaite apporter les précisions suivantes en réponse aux commentaires et interrogations du rapport d'évaluation :

1 – Pluridisciplinarité

La licence Langues Étrangères Appliquées (LEA) est une formation pluridisciplinaire qui comprend l'étude et la maîtrise de deux langues étrangères (anglais et au choix : allemand, arabe, chinois, espagnol, italien, portugais, russe), et l'enseignement d'autres disciplines dites d'application comme le droit, l'économie ou la gestion. La licence LEA a vocation à former des étudiants polyvalents, aptes à travailler en France ou à l'étranger, dans des domaines professionnels relevant du commerce international et du développement des organisations, de la communication technique, ou des ressources humaines et des relations interculturelles, et à leur permettre de poursuivre vers un large choix d'études au niveau master ou de s'insérer en entreprise. En raison de son caractère pluridisciplinaire et aussi parce que la licence LEA est de plus en plus perçue comme un diplôme intermédiaire dans le cursus d'étudiants soucieux de se spécialiser davantage au niveau Master, il est difficile d'établir une liste précise de ses débouchés professionnels. Par ailleurs, les possibles débouchés sont fortement corrélés aux projets professionnels des étudiants dans la mesure où la licence LEA peut être vue comme un tremplin vers une formation de Master ou un concours de la fonction publique.

2 – Professionnalisation

La professionnalisation par des stages en France et/ou à l'étranger ainsi que l'accompagnement professionnel, tout comme l'internationalisation avec un semestre obligatoire de mobilité en fin de cursus, constituent deux autres caractéristiques essentielles de la licence LEA contribuant au développement d'un ensemble de savoirs et savoir-être nécessaires à l'employabilité des étudiant(e)s. Ainsi un(e) étudiant(e) de LEA doit effectuer un stage obligatoire en fin de 2^e année (8 semaines minimum) et peut ensuite, selon son projet professionnel, choisir pour son semestre 6 entre un semestre d'études en université partenaire (mobilité interuniversitaire classique) ou un semestre de stage à l'étranger (mobilité à visée professionnalisante).

3 – Approche par compétences

Une réflexion sur l'approche par compétences est en cours et sera mise en place dans la nouvelle offre de formations. Celle-ci s'accompagnera d'une évaluation par blocs de compétences non compensables entre eux. Par ailleurs, nous souhaitons mettre davantage l'accent sur la recherche en Licence avec une sensibilisation plus poussée aux enjeux de la recherche.

4 – Présence d'intervenants du monde professionnel

Enfin, la faible présence d'intervenants du monde professionnel soulignée par le comité peut se comprendre dans la mesure où la formation LEA (Licence et Master) tend à accorder davantage de place aux contacts entre étudiants et monde professionnel en Licence (*via* des rencontres et des visites d'entreprises prévues) et réserve la place de ces intervenants extérieurs pour les cours de spécialité en Master. En outre, il convient de noter que les professionnels sont étroitement associés aux réflexions sur l'offre de formation par le biais du conseil de perfectionnement et des contacts lors du suivi effectif des stages. Il convient par ailleurs de rappeler que la présence d'intervenants professionnels est difficile à mettre en place en raison 1) des contraintes liées aux emplois du temps de la formation et des professionnels, et 2) à la rémunération de ces heures de vacation dans un contexte où le vivier local demeure limité.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020

Le Président

Mathias BERNARD


Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Licence LLCER

L'Université Clermont Auvergne remercie les experts du HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Elle souhaite apporter les précisions suivantes en réponse aux commentaires et interrogations du rapport d'évaluation :

Le pré-rapport HCERES signale 5 points faibles qui, dans une certaine mesure, résument les remarques portées sur la formation tout au long du rapport.

1 - Le volet « Analyse et recommandations » attire l'attention sur le fait que « davantage de données ou de détails auraient permis de mieux apprécier la cohérence d'ensemble de la formation. Ainsi peu d'éléments sont portés à la connaissance du lecteur au sujet des parcours Russe ou Allemand, ce qui est regrettable ».

Afin de répondre aux recommandations signalées dans le rapport HCERES, nous souhaitons mettre en avant la cohérence des 6 parcours (Allemand, Anglais, Espagnol, Italien, Portugais et Russe) de la mention LLCER. Comme le remarque le rapport, la mention « est en phase de réflexion et de restructuration ». Depuis 2018, la mention Licence LLCER a mis en place une structure d'offre divisée en 3 blocs de compétences : bloc Langues, bloc Cultures et communication et bloc Ouverture. Jusqu'à la prochaine offre de formation, la compensation intégrale des trois blocs a été conservée. De plus, la nouvelle offre de formation harmonisera le nombre d'ECTS de chaque bloc de compétence selon le schéma suivant :

Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Bloc Langue 18 ECTS	Bloc Langue 18 ECTS	Bloc Langue 18 ECTS
Bloc Cultures et communication 15 ECTS	Bloc Cultures et communication 18 ECTS	Bloc Cultures et communication 18 ECTS
Bloc Ouverture 27 ECTS	Bloc Ouverture 24 ECTS	Bloc Ouverture 24 ECTS

Les intitulés des UEs seront également harmonisés ce qui rendra plus lisible l'offre de formation. Au sein des blocs de compétence « Cultures et communication », 2 UEs Disciplinaires par niveau permettront de donner la souplesse nécessaire à la maîtrise des différentes langues (par exemple : un volume horaire plus important pour l'expression écrite et orale dans les parcours Russe et Allemand, plus de Littérature et Civilisation dans les autres parcours).

2 - Le rapport HCERES pointe la nécessité de préciser la soutenabilité des langues à faibles effectifs. Depuis l'offre de 2017, les Parcours Allemand, Italien, Portugais ou Russe mutualisent certains cours avec les mentions LEA et/ou EEI. Nous souhaitons ainsi maintenir les mutualisations entre les Mention LLCER, LEA et EEI à chaque fois que cela sera possible, lors de la nouvelle offre de formation. En effet, pour les parcours Allemand, Italien, Portugais et Russe les faibles effectifs aux niveaux 2 et 3 imposent des mutualisations des cours. Pour l'Italien, le Portugais et le Russe, certains cours du S1 au S5 (notamment les cours de langue, traduction et civilisation) sont mutualisés avec la mention Licence LEA. De plus, une grande partie des cours des niveaux 1 et 2 de la Licence LLCER parcours Allemand et Italien sont également mutualisés avec la Licence EEI. Le même schéma de mutualisation sera mis en place lors de l'ouverture de la Licence EEI parcours Études Franco-portugaises en 2021.

3 - En outre, le rapport conseille un stage obligatoire à tous les parcours. Un stage existe déjà pour les étudiants ayant choisi les UE de Préprofessionnalisation au S6 au sein des écoles et collèges. Le cours de PPP LLCER permet de faire un point avec les étudiants lors de la préparation d'un portefeuille de compétences et incite les étudiants à effectuer un stage. Celui sera valorisé par 3 crédits et la validation d'une UE dans la maquette à partir de 2021.

4 - Le suivi des étudiants au niveau 1 se fait grâce à un enseignant référent (un enseignant pour 40 étudiants et un enseignant pour 20 étudiants Oui SI), à quatre heures de cours offertes aux étudiants inscrits dans un Parcours renforcé (renforcement en français et dans la langue étudiée pour l'anglais et l'espagnol) ainsi qu'à des tuteurs étudiants. Par contre, nous souhaitons suivre de manière plus individualisée les étudiants du niveau 2. Ce suivi peut prendre la forme d'activités de renforcement pédagogique sur l'ENT et / ou d'entretiens individuels selon le modèle de ceux réalisés par les référents au niveau 1. Nous espérons ainsi faire baisser le nombre d'abandons.

5 - Le rapport HCERES signale enfin un taux de mobilité entrante et sortante trop faible. Concernant le premier point, il convient de signaler que la baisse de mobilités entrantes touche tout le bassin clermontois. En ce qui concerne le second point, le nombre limité de places pour des destinations anglophones réduit le taux global de mobilité sortante, un taux qui reste conséquent dans les parcours Espagnol, Italien, Portugais et Russe. Néanmoins, il faut noter que l'équipe pédagogique du parcours Anglais encourage les étudiants à postuler aux postes d'assistants (CIEP) à la fin du niveau 3.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020

Le Président

Mathias BERNARD


Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Licence Lettres

L'Université Clermont Auvergne n'a pas d'observation à formuler et remercie les experts de l'HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020

Le Président

Mathias BERNARD


Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Licence Philosophie

L'Université Clermont Auvergne remercie les experts du HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Elle souhaite apporter les précisions suivantes en réponse aux commentaires et interrogations du rapport d'évaluation :

Les observations du rapport HCERES mentionnent la déperdition importante d'étudiants entre le N1 et le N2, qui est à nos yeux une difficulté majeure. Nous avons encore du mal à identifier les causes de cette déperdition et nous comptons mieux documenter ce phénomène et l'interroger lors des prochains conseils de perfectionnement. Nous avons toutefois mis en place différents moyens de remédier à ce problème, à commencer par la sensibilisation des étudiants aux difficultés liées à leur nouvelle condition universitaire dès leur arrivée. Nous insistons ainsi sur l'importance de l'assiduité, et sur l'importance de ne pas se décourager lorsque les résultats du premier semestre sont publiés. Nous expérimentons également depuis cette année la mise en place d'un parcours renforcé en première année pour les étudiants acceptés en « Oui si » sur Parcoursup. Ce dispositif nous a permis de créer un petit groupe dont le suivi est plus soutenu, et dont nous espérons qu'il permettra de limiter une partie de cette déperdition. De même, nous avons mis en place deux enseignants référents destinés à accompagner les étudiants dans leur première année de façon plus soutenue, l'un avec les étudiants du parcours renforcé, et l'autre avec les étudiants du parcours classique.

Bien qu'il soit également mentionné que la formation pâtit d'une faible attractivité dans la région, ce point ne nous paraît pas tout à fait exact. Nos effectifs en N1 sont en progression quasi-constante (excepté l'année 2018-2019) depuis 5 ans, avec cette année un record de 64 inscrits (78 en comptant les CPGE). En comptant les étudiants que nous acceptons en mineure, notre nombre d'inscrits est cette année de 120 étudiants. Même en ne retenant que les 64 inscrits en majeure, le département de philosophie de l'UCA reste quoiqu'il en soit dans la moyenne nationale pour une ville de la taille de Clermont-Ferrand.

Afin d'améliorer ses effectifs de Licence, et de dépasser le seuil-plancher des 25 étudiants inscrits en N3, le département de philosophie s'est également associé à la création d'une option « Licence Accès Santé » (LAS), constituée d'un portail « Lettres et Sciences Humaines et Sociales », avec les Licences d'Histoire et de Lettres (modernes et classiques). Cette option offrira aux étudiants un choix de quatre disciplines (Histoire, Lettres modernes, Langues et cultures de l'Antiquité et Philosophie) au cours de leur première année de Licence (N1), parmi lesquelles l'étudiant en choisira trois, dont obligatoirement

l'histoire et les lettres modernes, avant d'opter en deuxième année pour une spécialisation dans l'une de ces disciplines (N2). Cette LAS permettra aux étudiants d'accéder aux études de santé en fin de N1 ou N2, mais aussi d'intégrer les licences et parcours correspondant aux trois disciplines qu'il aura choisies au sein du portail.

Une mineure « Lettres, Sciences Humaines et Sociales » est également proposée dans le PASS (Parcours d'Accès Spécifique Santé) et les étudiants ayant validé les 60 crédits du PASS sans intégrer la filière santé de leur choix accèdent de droit aux LAS 2 Lettres, Histoire ou philosophie ou aux Niveau 2 des mentions Lettres, Histoire ou philosophie.

Par ailleurs, nous avons à cœur d'améliorer la visibilité de notre formation. Nous travaillons de concert avec les enseignants de philosophie du second degré (les titulaires du département étant régulièrement impliqués dans des journées de formation), les étudiants participent à la fête de la science en organisant des exposés de philosophie dans des classes de terminale, et nous sommes systématiquement présents aux journées Infosup. Nous réfléchissons encore activement, en ce moment, aux différents moyens d'accroître encore notre visibilité (par exemple par le biais de pastilles vidéo qui permettraient de présenter nos activités).

Enfin, nous disposons pour l'instant d'une faible visibilité sur la professionnalisation des étudiants, mais les chiffres dont nous disposons pour l'année 2019 indiquent que sur 15 diplômés de Licence en 2018, 14 sont en poursuite d'études, dont 12 dans notre Master (comme le souligne d'ailleurs le rapport). Si nos étudiants ne se professionnalisent pas, c'est donc essentiellement parce qu'ils poursuivent leurs études, conformément au cursus habituel en sciences humaines. Ajoutons à cet égard que nous souhaitons maintenir et simplifier la spécialisation progressive en Licence, afin de faciliter davantage la conception des projets professionnels de nos étudiants.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020

Le Président

Mathias BERNARD


Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Licence Mention PSYCHOLOGIE

L'Université Clermont Auvergne remercie les experts du HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Elle souhaite apporter les précisions suivantes en réponse aux commentaires et interrogations du rapport d'évaluation :

1 – « On se serait attendu à davantage d'emphasis sur l'offre de formation à distance qui mériterait d'être vraiment mise en avant (peu d'universités le proposant) et analysée. »

Effectivement, nous n'avons pas décrit l'offre de formation à distance.

L'UFR PSSSE propose une licence mention psychologie entièrement à distance sur la base des mêmes cours et des mêmes UE et crédits associés que la licence en présentiel. Elle accueille 360 étudiants en 2018/2019. Cette formation est accessible aux personnes qui résident dans les académies suivantes : Besançon, Clermont, Grenoble, Limoges, Lyon et Poitiers et sous réserve de remplir un des critères de dispense d'assiduité (activité professionnelle, stage à l'étranger,...cf. <https://pssse.uca.fr/>). L'accès au contenu de formation (documents, vidéo, quizz etc..) s'effectue via l'ENT. Des regroupements (facultatifs) sont proposés en cours d'année pendant lesquels il est possible de discuter avec certains enseignants autour des contenus de formations. Un tutorat à distance est également proposé aux étudiant.es tout au long de l'année.

De plus, nous disposons d'une ressource de formation innovante qui s'inscrit dans le Plan Autisme pour la formation des personnels impliqués dans le contexte du spectre de l'autisme : la plate-forme **PUFADSA**, [<https://sites.google.com/site/pufadsa/descriptif-de-pufadsa>] qui accueille près de 1000 inscrits en 2019/2020.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020

Le Président

Mathias BERNARD


Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Licence Sciences du langage

L'Université Clermont Auvergne remercie les experts du HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Elle souhaite apporter les précisions suivantes en réponse aux commentaires et interrogations du rapport d'évaluation :

1 – Complexité de l'architecture de la licence en majeure/mineures/options/parcours.

- L'architecture de la formation et sa nomenclature seront simplifiées dans la nouvelle offre de formation, dans la mesure où les objectifs de spécialisation progressive et d'implication des étudiants dans la construction de leur apprentissage le permettent. Nous prévoyons notamment le remplacement de l'articulation majeure/mineure par des UE d'ouverture disciplinaire et des UE pluridisciplinaires.

2 – Effectif de l'équipe enseignante permanente qui ne suit pas celui de l'effectif étudiant. Suppression des travaux dirigés en L1 au profit de cours magistraux. Baisse de l'évaluation d'étudiants par contrôle continu.

- Nous attendons le recrutement d'un MCF à la rentrée 2021. Celui-ci pourra nous permettre de réintroduire des TD en niveau 1 et d'augmenter l'évaluation par le contrôle continu.
- Nous continuerons nos efforts pour encourager la mobilité sortante. Cependant, l'accompagnement des étudiants préparant une mobilité Erasmus est une tâche très chronophage, le renforcement de notre équipe pédagogique devrait permettre de répondre à ces besoins.

3 – Très faible taux de poursuite en master Sciences du langage.

- Notre licence affiche comme poursuite d'études principalement deux master : Sciences du langage et MEEF. Les étudiants choisissent le master en fonction de leur projet professionnel. Par ailleurs, le master Sciences du langage admet les étudiants qui n'ont pas suivi les UE de FLE sous réserve de les rattraper dans le cadre d'une option en M1.

4 – Absence, dans l'équipe pédagogique, de professionnels des secteurs d'activités visés.

- Nous sommes disposés à ouvrir une UE conçue autour d'interventions de professionnels de différents métiers en lien avec les Sciences du langage.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020


Le Président
Mathias BERNARD


Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Licence STAPS Activité Physique Adaptée et Santé

L'Université Clermont Auvergne remercie les experts du HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Elle souhaite apporter les précisions suivantes en réponse aux commentaires et interrogations du rapport d'évaluation :

- Enseignement par visioconférence actuellement non performant. La proportion d'utilisation (niveau N1) de cette modalité d'enseignement a été divisée par deux cette année universitaire (2019-2020). En outre, un meilleur équilibre a été établi entre les amphithéâtres émetteurs de la visioconférence (alternativement Clermont-Ferrand et Vichy). Perspectives : arrêt de la visioconférence au profit de modalités innovantes avec cours en présentiel et accompagnement avec capsules vidéo, diaporama avec bande son notamment.
- Il serait intéressant qu'une politique d'usage plus collégiale des outils numériques et une mise en place de pédagogies innovantes soient menées. Des modalités innovantes sont difficiles à créer pour des effectifs aussi importants (400 étudiants sur le site clermontois). Néanmoins nous réfléchissons à des perspectives énoncées dans le point précédent, en lien avec le pôle IPPA de l'UCA. Cette année déjà des enseignants ont travaillé avec ce pôle pour élaborer des capsules vidéo mises à disposition des étudiants pour accompagner le cours magistral et préparer les TD.
- La réflexion autour du nouvel arrêté licence et des nouvelles rédactions des référentiels de compétences doit se poursuivre. C'est bien le cas pour la conception de la prochaine offre de formation. La réflexion en cours avance en direction d'une formalisation d'objectifs formulée en termes de compétence, autour de quatre blocs communs aux quatre mentions. Ces blocs seront donc structurants de l'architecture des maquettes de formation pour les quatre mentions. Cette communauté de structuration en blocs de compétence pour les quatre mentions devrait permettre un meilleur fonctionnement du conseil de perfectionnement.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020


Le Président
Mathias BERNARD


Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Licence STAPS Education et Motricité

L'Université Clermont Auvergne remercie les experts du HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Elle souhaite apporter les précisions suivantes en réponse aux commentaires et interrogations du rapport d'évaluation :

- Enseignement par visioconférence actuellement non performant. La proportion d'utilisation (niveau N1) de cette modalité d'enseignement a été divisée par deux cette année universitaire (2019-2020). En outre, un meilleur équilibre a été établi entre les amphithéâtres émetteurs de la visioconférence (alternativement Clermont-Ferrand et Vichy). Perspectives : arrêt de la visioconférence au profit de modalités innovantes avec cours en présentiel et accompagnement avec capsules vidéo, diaporama avec bande son notamment.
- Absence problématique de cours de langue vivante en L2 dans le parcours EM. Il s'agit d'une erreur concernant le dernier document fourni, due à un copié/colle défectueux qui a fait disparaître plusieurs lignes. En effet, c'est non seulement la ligne de l'UE d'enseignement d'anglais en S4 qui a disparu, mais également tous les enseignements spécifiques EM du S3. Une présentation ainsi linéaire des UE de toute la maquette rend ses lectures et relectures difficiles (l'absence des UE spécifiques EM du S3 était passée inaperçue). Nous joignons à cette réponse le tableau des UE corrigé de ces erreurs.
- Il serait intéressant qu'une politique d'usage plus collégiale des outils numériques et une mise en place de pédagogies innovantes soient menées. Des modalités innovantes sont difficiles à créer pour des effectifs aussi importants (400 étudiants sur le site clermontois). Néanmoins nous réfléchissons à des perspectives énoncées dans le point précédent, en lien avec le pôle IPPA de l'UCA. Cette année déjà des enseignants ont travaillé avec ce pôle pour élaborer des capsules vidéo mises à disposition des étudiants pour accompagner le cours magistral et préparer les TD.
- La réflexion autour du nouvel arrêté licence et des nouvelles rédactions des référentiels de compétences doit se poursuivre. C'est bien le cas pour la conception de la prochaine offre de formation. La réflexion en cours avance en direction d'une formalisation d'objectifs formulée en termes de compétence, autour de quatre blocs communs aux quatre mentions. Ces blocs

seront donc structurants de l'architecture des maquettes de formation pour les quatre mentions. Cette communauté de structuration en blocs de compétence pour les quatre mentions devrait permettre un meilleur fonctionnement du conseil de perfectionnement.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020

Le Président
Mathias BERNARD



Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Licence STAPS Entraînement Sportif

L'Université Clermont Auvergne remercie les experts du HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Elle souhaite apporter les précisions suivantes en réponse aux commentaires et interrogations du rapport d'évaluation :

- Enseignement par visioconférence actuellement non performant. La proportion d'utilisation (niveau N1) de cette modalité d'enseignement a été divisée par deux cette année universitaire (2019-2020). En outre, un meilleur équilibre a été établi entre les amphis émetteurs de la visioconférence (alternativement Clermont-Ferrand et Vichy). Perspectives : arrêt de la visioconférence au profit de modalités innovantes avec cours en présentiel et accompagnement avec capsules vidéo, diaporama avec bande son notamment.
- Il serait intéressant qu'une politique d'usage plus collégiale des outils numériques et une mise en place de pédagogies innovantes soient menées. Des modalités innovantes sont difficiles à créer pour des effectifs aussi importants (400 étudiants sur le site clermontois). Néanmoins nous réfléchissons à des perspectives énoncées dans le point précédent, en lien avec le pôle IPPA de l'UCA. Cette année déjà des enseignants ont travaillé avec ce pôle pour élaborer des capsules vidéo mises à disposition des étudiants pour accompagner le cours magistral et préparer les TD.
- La réflexion autour du nouvel arrêté licence et des nouvelles rédactions des référentiels de compétences doit se poursuivre. C'est bien le cas pour la conception de la prochaine offre de formation. La réflexion en cours avance en direction d'une formalisation d'objectifs formulée en termes de compétence, autour de quatre blocs communs aux quatre mentions. Ces blocs seront donc structurants de l'architecture des maquettes de formation pour les quatre mentions. Cette communauté de structuration en blocs de compétence pour les quatre mentions devrait permettre un meilleur fonctionnement du conseil de perfectionnement.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020


Le Président
Mathias BERNARD


Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Licence STAPS Management du Sport

L'Université Clermont Auvergne remercie les experts du HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Elle souhaite apporter les précisions suivantes en réponse aux commentaires et interrogations du rapport d'évaluation :

- Enseignement par visioconférence actuellement non performant. La proportion d'utilisation (niveau N1) de cette modalité d'enseignement a été divisée par deux cette année universitaire (2019-2020). En outre, un meilleur équilibre a été établi entre les amphis émetteurs de la visioconférence (alternativement Clermont-Ferrand et Vichy). Perspectives : arrêt de la visioconférence au profit de modalités innovantes avec cours en présentiel et accompagnement avec capsules vidéo, diaporama avec bande son notamment.
- Il serait intéressant qu'une politique d'usage plus collégiale des outils numériques et une mise en place de pédagogies innovantes soient menées. Des modalités innovantes sont difficiles à créer pour des effectifs aussi importants (400 étudiants sur le site clermontois). Néanmoins nous réfléchissons à des perspectives énoncées dans le point précédent, en lien avec le pôle IPPA de l'UCA. Cette année déjà des enseignants ont travaillé avec ce pôle pour élaborer des capsules vidéo mises à disposition des étudiants pour accompagner le cours magistral et préparer les TD.
- La réflexion autour du nouvel arrêté licence et des nouvelles rédactions des référentiels de compétences doit se poursuivre. C'est bien le cas pour la conception de la prochaine offre de formation. La réflexion en cours avance en direction d'une formalisation d'objectifs formulée en termes de compétence, autour de quatre blocs communs aux quatre mentions. Ces blocs seront donc structurants de l'architecture des maquettes de formation pour les quatre mentions. Cette communauté de structuration en blocs de compétence pour les quatre mentions devrait permettre un meilleur fonctionnement du conseil de perfectionnement.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020


Le Président
Mathias BERNARD


Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Licence professionnelle Développement de projets de territoire

L'Université Clermont Auvergne remercie les experts du HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Elle souhaite apporter les précisions suivantes en réponse aux commentaires et interrogations du rapport d'évaluation :

1 – Enseignements pas nécessairement ouverts sur des pratiques de terrain.

La **dimension terrain**, jugée insuffisante par l'HCRES à la lecture du document que nous avons transmis, **est en fait bien présente dans la formation. Elle est notamment au cœur de l'UE 54 « Territoires et environnement »** qui est entièrement organisée autour d'une sortie de terrain (étude des ressources naturelles d'un territoire, des politiques de protection/valorisation mises en place, rencontre avec des acteurs...). De même, **des visites de terrain sont régulièrement organisées** pour étudier des actions concrètes menées par des collectivités et/ou des entreprises en lien avec le développement durable (par exemple pour l'année 2019-2020 : visite de l'incinérateur de Clermont-Ferrand sur la question de la gestion des déchets ; visite et échanges avec des acteurs territoriaux de l'Agglomération Pays d'Issoire sur la mise en place d'actions de développement durable, valorisation touristique/loisirs et protection de la biodiversité autour d'un plan d'eau à Cournon-d'Auvergne...).

2 – Partenariats non formalisés avec les acteurs socio-économiques et institutionnels.

En ce qui concerne l'absence de **partenariats formalisés avec les acteurs socio-économiques**, en dehors des conventions liées aux projets collectifs, il importe de souligner que cela **fait partie de nos objectifs à terme**. La concrétisation d'un contrat de professionnalisation avec la SNCF, le premier depuis la réouverture (2017) récente de la formation, va nous donner la possibilité d'engager avec cet acteur, une formalisation plus aboutie de notre partenariat.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020


Le Président
Mathias BERNARD


Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Licence professionnelle Gestion et Accompagnement de Projet Pédagogique

L'Université Clermont Auvergne remercie les experts du HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Elle souhaite préciser les améliorations prévues en réponse aux commentaires et interrogations du rapport d'évaluation :

Renforcer la participation des professionnels et des universitaires (à l'international en particulier) en élargissant le réseau déjà construit ; améliorer l'efficacité du format hybride de la formation en questionnant la répartition de la charge de travail pour les étudiants ; prendre en compte les perspectives d'internationalisation via la Chaire Unesco-centre collaborateur OMS « Éducatons et santé » ; mutualiser des UE de la Licence Pro avec la Licence de Sciences de l'éducation (SDE) pour permettre aux étudiants de la Licence SDE intéressés par les questions d'éducation et de prévention à la santé de poursuivre leurs études dans le Master « Santé publique ».

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020

Le Président
Mathias BERNARD



Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Licence professionnelle Guide conférencier

L'Université Clermont Auvergne n'a pas d'observation à formuler et remercie les experts de l'HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020

Le Président
Mathias BERNARD



Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Licence professionnelle Intervention sociale : insertion et réinsertion sociale et professionnelle

L'Université Clermont Auvergne n'a pas d'observation à formuler et remercie les experts de l'HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020

Le Président
Mathias BERNARD



Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Licence professionnelle Métiers de l'information : métiers du journalisme et de la presse

L'Université Clermont Auvergne n'a pas d'observation à formuler et remercie les experts de l'HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020

Le Président

Mathias BERNARD 

Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Licence professionnelle

Métiers du livre : documentation et bibliothèques

L'Université Clermont Auvergne remercie les experts du HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Elle souhaite apporter les précisions suivantes en réponse aux commentaires et interrogations du rapport d'évaluation :

1. Accroître le lien avec la recherche

Une collaboration avec le POLEN - pôle éditorial numérique - de l'Université Clermont Auvergne permettrait d'envisager un lien avec les humanités numériques. Il s'agirait de montrer comment les bibliothèques proposent de nouveaux services aux chercheurs et, au-delà, comment valoriser les ressources numériques et développer des alternatives aux bouquets payants.

2. Développer une collaboration en lien avec un partenariat à l'international

Le département des "Métiers de la culture" de l'UFR LCSH vient d'établir un partenariat ERASMUS+ avec l'Université de Philosophie et Lettres de Liège et son département "Médias, culture, communication" pour des échanges à Bac + 3 qui pourront concerner la licence professionnelle dès l'an prochain. Les maquettes de l'Université de Liège étant en cours de validation pour une nouvelle offre à la rentrée 2020, nous étudions activement comment la licence professionnelle peut bénéficier de ce partenariat, via diverses pistes relatives à la mobilité enseignante et étudiante.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020

Le Président

Mathias BERNARD


Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Licence professionnelle Technico-Commercial-Communication et Multimédia

L'Université Clermont Auvergne n'a pas d'observation à formuler et remercie les experts de l'HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020


Le Président
Mathias BERNARD


Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Master Civilisations, Cultures, Sociétés

L'Université Clermont Auvergne remercie les experts du HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Elle souhaite apporter les précisions suivantes en réponse aux commentaires et interrogations du rapport d'évaluation :

1 – Mise en place d'un conseil de perfectionnement »

Lors du contrat 2017-2021, l'organisation régulière (2 fois par an) d'un Programme Board à l'échelle du consortium international pour le parcours Choreomundus a permis un ajustement continu de la formation à partir des retours des étudiants (3 représentants 2 M1 et 1 M2). A l'échelle de l'ensemble du Master CCS, le premier conseil de perfectionnement a été organisé en Septembre 2019 ; des mouvements et déficits RH ont rendu difficile son organisation les deux années précédentes. Ce premier conseil a réuni différents professionnels issus d'organismes culturels, d'associations, d'institutions scolaires ou artistiques, cinq membres de l'équipe pédagogique, la responsable administrative du diplôme et un représentant étudiant.

Au cours du prochain contrat, des réunions seront annuellement organisées au mois de Septembre. La composition du conseil de perfectionnement s'ajustera également pour (1) ouvrir à d'autres champs professionnels (pratiques sportives, formation des adultes, entreprises...), (2) assurer une représentation des étudiants en fonction d'une part de leurs parcours mais également de leurs itinéraires dans le parcours ACTé.

2 – Manque de données relatives au public accueilli, à l'insertion et aux débouchés professionnels

Le rapport relève un manque d'information concernant le public accueilli et un « *manque de visibilité et de lisibilité des débouchés professionnels* » (point faible).

Concernant le public, les étudiants inscrits dans la Mention CCS ont des profils variés. Ils ont en commun un questionnaire (1) sur les pratiques corporelles, en particulier la danse mais pas seulement, (2) sur les connaissances, normes, valeurs sous-jacentes à ces dernières, (3) sur leurs modalités de transmission, de valorisation et de développement.

Afin de fournir les éléments demandés, une enquête a été menée sur les origines disciplinaires des étudiants depuis 2017¹.

Effectifs	Parcours LDOA	Parcours Choreomundus	Mention CCS
Discipline d'origine			
Danse	1	11	12
Musicologie	1	9	10
Théâtre		6	6
Arts du spectacle	4	7	11
Anthropologie et sociologie	4	3	7
Philosophie		3	3
Psychologie		3	3
SHS et géographie, histoire		7	7
Lettres et langues	1	7	8
Commerce		7	7
Droit, économie et gestion		3	3
STAPS	2	1	3
Architecture/arts plastiques	3		3
TOTAL	16	67	83

Concernant l'insertion et les débouchés professionnels, le bilan réalisé a exposé le devenir des étudiants en fonction des secteurs d'activité dans lesquels ils sont investis (métiers de l'art et de la culture ; recherche et enseignement supérieur ; secteur social ; transmission et enseignement). Les données concernant le niveau d'emploi sont plus difficiles à homogénéiser au niveau international. Le réseau d'Alumni du parcours Choreomundus étant bien constitué l'équipe pédagogique s'appuiera à l'avenir sur ce dernier pour construire un observatoire plus précis. Par ailleurs, à l'ère de la révolution numérique, les métiers et les débouchés professionnels évoluent extrêmement rapidement. Les étudiants sont pleinement acteurs de leurs parcours professionnels et construisent des débouchés singuliers. Ainsi, une lisibilité plus précise des débouchés professionnels reste à construire. Le travail sera réalisé en partant : (1) des compétences spécifiques développées dans le Master afin d'étudier, valoriser, transformer des pratiques des communautés étudiées ; (2) de la spécificité des terrains investis par les étudiants. Ce travail sera ensuite présenté au conseil de perfectionnement.

3 – Développement de contenus plus expérimentaux articulant pratique et conceptualisation

Des modalités d'enseignement de la théorie par la pratique ont été expérimentées lors des deux dernières années (2018/19 et 2019/20) notamment dans les unités d'enseignement suivantes : Corporeal experience and their modes of transmission ; Danse analysis ; Danse : approches anthropologiques. Des TP sont d'ores et déjà organisés en lien avec le SUC (Service Université Culture).

¹ Pour le parcours Choreomundus, les origines géographiques étaient suivies de manière régulière mais les origines disciplinaires ne figuraient pas dans les rapports. L'enquête a été menée depuis 2017, depuis le début du contrat mais aussi de la coordination par l'UCA du Consortium. Seules les catégories regroupant plus de 3 étudiants ont été retenues.

Le renforcement de leur place dans le master, en lien avec le parcours ACA du Master DPEC est à l'étude pour le prochain contrat. Au-delà de la danse, cette orientation articulant les temps d'expérimentation pratique comme support d'une conceptualisation concernera plus largement les pratiques corporelles.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020

Le Président
Mathias BERNARD



Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Master Création littéraire

L'Université Clermont Auvergne remercie les experts du HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Elle souhaite apporter les précisions suivantes en réponse aux commentaires et interrogations du rapport d'évaluation :

Partie Analyse : Finalité

« Les objectifs qui y (au nouveau master) sont assignés n'ont pas été exposés clairement dans le dossier »

Les effectifs du parcours recherche diminuant de façon inquiétante et les débouchés proposés étant trop peu diversifiés par rapport à l'horizon d'attente actuel, il a été proposé une reconfiguration du master. Celle-ci a été pensée de façon pragmatique, en s'appuyant sur l'offre locale effective en matière de partenariats, d'acquisition de fonds patrimoniaux et de jeunesse, d'organisation d'événements culturels littéraires reconnus, comme précisé plus loin dans le dossier. Les débouchés associés au parcours LPC sont corrélés au choix de programmes qui, au sein de ce parcours, orientent les étudiants, soit vers la recherche et la préparation des concours d'enseignement (notamment l'agrégation), soit vers les métiers de l'écriture. Cette répartition et cette orientation sont très bien comprises par les étudiants – en termes de formation, d'acquisition de compétences et d'orientation.

Partie Analyse : Positionnement dans l'environnement

La journée d'étude organisée par les étudiants du parcours LPC est en appui sur les deux centres de recherche en littérature associés au Master.

Pilotage

« Il semblerait que les responsables de la formation aient l'intention de remédier à cela » (l'absence d'intervenants professionnels)

→ C'est une certitude, clairement affichée, comme il est précisé à la p. 18 du dossier : « Perspectives d'amélioration », parcours LPC : l'équipe a pour objectif de « chercher des financements pour une résidence d'auteur (ou la présence d'un(e) écrivain(e) sur interventions ponctuelles sur l'année). » L'intégration plénière d'un(e) écrivain(e) au master est programmée dans le cadre de la nouvelle offre de formation, dès la rentrée 2021.

D'autre part, s'il est vrai que « la majorité des étudiants issus de la dernière promotion du master *Littératures de l'Antiquité* à nos jours prépare l'agrégation de lettres », en conformité avec l'orientation de ce master, il faut insister sur le fait que la configuration de cette formation a changé depuis, induisant une diversification des inscrits et des débouchés.

Partie Analyse : Résultats constatés

« Les taux de réussite ne sont pas toujours honorables : entre 50% en M1 et 60% ou davantage en M2. »

→ Ce pourcentage porte sur le Master tous parcours confondus. Il faut préciser que le parcours LFP (AUF), dans lequel les étudiants prennent plusieurs années pour achever leur master et où l'on déplore un taux d'abandon assez important qui s'explique par l'absence d'aide au financement et les difficultés matérielles, fait chuter ces pourcentages.

Conclusion

Dans les « points faibles », il faut préciser que la présence à l'international dans les parcours CELJG et LPC est conforme aux attendus d'un master non spécialisé en langues vivantes : offre variée de conventions actives – Erasmus ou conventions bilatérales, notamment avec la Chine et le Canada -, cours de langue (spécialisé en CELJG, de littératures étrangères en M2 LPC).

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020

Le Président

Mathias BERNARD
 UNIVERSITÉ
Clermont
Auvergne

Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Master Direction de projets ou établissements culturels

L'Université Clermont Auvergne remercie les experts du HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Elle souhaite apporter les précisions suivantes en réponse aux commentaires et interrogations du rapport d'évaluation :

1 – Finalité :

« Toutefois, si les débouchés et les poursuites d'études sont bien indiqués, l'adéquation entre la formation et les profils d'emplois effectivement occupés par les diplômés pose question (très faible taux de recrutement au niveau cadre) ».

« Cependant, l'examen des données détaillées pour les promotions antérieures laisse planer un doute important sur l'adéquation des emplois occupés avec le contenu et surtout le niveau de la formation : pour les trois parcours, la proportion d'emplois intermédiaires, d'emplois de techniciens et d'agents de maîtrise est beaucoup trop élevée pour une formation à bac + 5, et cela devrait constituer un signal d'alerte ».

Argumentaire

La formation assurée en master DPEC assure un niveau d'insertion professionnelle de 70% à moins d'un mois, de 78% à moins d'un an et de 81% à 30 mois après l'obtention du diplôme. Une part importante des structures d'insertion visées par les étudiants proposent un panel d'emplois diversifiés (dans les secteurs de la direction et de la conduite de projet, de la production, de la communication, de la médiation, de l'action culturelle et artistique, de la relation aux publics, du développement culturel et touristique des territoires, de la librairie et de l'édition). La maîtrise de ces emplois à la faveur d'une expérience supplémentaire est souvent un préalable à l'occupation de postes à responsabilité, notamment en direction. Afin de renforcer les connaissances et les compétences nécessaires à l'occupation de postes de niveau cadre, l'équipe pédagogique propose de renforcer dans la nouvelle offre de formation la connaissance des secteurs visés (objets théoriques particuliers) et d'offrir des enseignements complémentaires en socio-économie des organisations, en entrepreneuriat culturel, en droit privé et droit public, en gestion des ressources humaines notamment ; ces UE de formation pourront être prises en charge tout à la fois par les collègues spécialistes des secteurs concernés au sein de l'équipe pédagogique du département des métiers de la culture ou en dehors de celui par des enseignants-chercheurs et enseignants spécialistes issus des autres composantes de

l'UCA et des établissements de l'enseignement supérieur clermontois ou de professionnels du secteur culturel, touristique et artistique local, régional ou national.

2. Devenir du parcours MLMN :

« Une attention toute particulière doit être portée au devenir du parcours MLMN, au regard notamment de l'évolution de ses effectifs et de la qualité de l'insertion professionnelle de ses diplômés ».

Argumentaire :

Restructuration du parcours LMN transformé en MLSN (Métiers du Livre et Stratégies numériques) :
L'impact de la dématérialisation des supports est particulièrement évident dans le secteur des métiers du livre où le numérique a profondément modifié les usages et les métiers et fait émerger de nouveaux types d'emploi (chargé.e de mission/projets numériques, coordinateur.trice multimédia et de médiation numérique, chef.fe de projet web...). L'intitulé « Métiers du livre et médiation numérique », que nous avons privilégié précédemment, mettait l'accent sur l'utilisation des outils numériques dans le cadre de la mise à disposition et de la valorisation des collections (constitution de collections et de ressources numériques, conception de sites internet, animation de réseaux sociaux, services en ligne...). Le nouvel intitulé souligne la nécessité d'intégrer les outils numériques dans une stratégie globale qui excède le cadre de la médiation. Sans fétichiser l'outil numérique, ni minimiser la place des supports traditionnels et l'importance du contact personnel, il s'agit de former des professionnels du livre et de la culture capables d'intégrer les ressources numériques à toutes les étapes de leurs projets culturels et scientifiques (connaissance du secteur, organisation, management et stratégie, médiation et relation aux publics...) en tenant compte de la spécificité du contexte de chaque projet.

3. Positionnement dans l'environnement :

3.1. Articulation à la recherche

« En revanche, l'articulation à la recherche paraît moins solide et pourrait être développée ».

« L'articulation à la recherche reste en revanche moins claire. La répartition des enseignants-chercheurs entre quatre laboratoires de l'établissement ne la favorise probablement pas ».

Argumentaire

- le renforcement de l'UE Recherche avec alternance de séminaires thématiques et épistémologiques organisés autour d'axes et de séminaires pratiques fonction d'approches différenciées (actuellement la recherche est organisée au sein du master DPEC autour de 3 axes - Axe 1 « Imaginaire des lieux », Axe 2 « Espaces, images et sociétés » & Axe 3 « Nouveau lieux culturels, lieux culturels hybrides » - et de travaux dirigés - « Corpus », « Iconographie », « Terrain » ;
- une articulation plus forte des axes de recherche aux projets collectifs et aux projets professionnels personnels afin de conjuguer commandes des opérateurs/partenaires culturels extérieurs, aspirations professionnelles et objets de recherche des étudiants de manière plus étroite ;
- le recrutement d'un PR permettant de développer l'accompagnement au niveau doctoral ;
- soutenir les candidatures des étudiants intéressés aux contrats doctoraux alloués par l'Ecole doctorale des Lettres, Sciences humaines et sociales de l'UCA ;

- favoriser les collaborations entre les partenaires culturels professionnels du master DPEC et les laboratoires des membres de l'équipe des enseignants-chercheurs et des enseignants « chercheurs-associés » au bénéfice de contrats doctoraux CIFRE.

3.2. Part quantitative des partenaires professionnels de l'environnement socio-économique :

« Le lien avec les partenaires professionnels est important et l'environnement socio-économique est très présent (qu'il s'agisse de collectivités territoriales, d'établissements culturels, touristiques ou patrimoniaux, de festivals, de clusters, etc.). Cependant, la présentation du dossier d'autoévaluation ne permet pas de se faire une idée précise de leur importance quantitative dans la formation ».

Argumentaire :

- le nombre d'heures d'enseignement pris en charge par des professionnels de l'environnement socio-économique correspond à (moyenne master 1 et master 2) :
42,5% des heures assurées dans le tronc commun ;
26% des heures proposées dans le parcours ACTT ;
41% des heures proposées dans le parcours LMN ;
40% des heures proposées dans le parcours ACA.
- les partenaires professionnels interviennent auprès des étudiants à l'occasion de séminaires thématiques dédiés, de séances « Retour d'expérience » et de demi-journées ou journées d'accueil des étudiants *in situ*, au sein de leurs établissements.

4. Organisation pédagogique :

4.1. Evaluation des enseignements :

« La forme des enseignements est variée (cours magistraux, travaux dirigés, projets tutorés, ateliers d'écriture, etc.), mais le dossier manque de données précises sur les modalités d'évaluation ».

Argumentaire

- les enseignements théoriques et linguistiques sont évalués, selon les disciplines, tout à la fois par des travaux en CC (oraux, dossiers) et en ET (examens écrits de 2h ou 3h) ;
- les enseignements à portée professionnelle sont évalués à travers des réalisations pratiques (économie-gestion, communication, infographie/PAO) et des notes de synthèse (séminaires professionnels et sessions *in situ*) ;
- la recherche (production d'un article de recherche scientifique de 30 000 signes) est évaluée à travers trois livrables et un exercice oral final : Livrable 1 (S1) – définition du sujet, pistes de réflexion et formulation des problématiques de travail, bibliographie sélective commentée – ; Livrable 2 (S2) – introduction problématisée, plan détaillé – ; Livrable 3 (S3) – article de recherche finalisé – ; Livrable 4 (S4) – exercice de vulgarisation scientifique : Grand oral « Mon article en 300 secondes ».
- le Projet professionnel personnel (PPP) est évalué à travers quatre livrables : Livrable 1 (S1) – interviews de professionnels du secteur visé – ; Livrable 2 (S2) – Analyse de la structure de stage de fin de master 1 – ; Livrable 3 (S3) – Approche réseau, développement du réseau professionnel personnel – ; Livrable 4 (S4) – Grand Oral « Mon projet professionnel ».

- Le Projet collectif est évalué tout au long de chacune des deux années de la formation (les étudiants sont investis dans des projets différents en master 1 puis en master 2) : rapport et oral de restitution intermédiaires par projet ; rapport et soutenance finaux.

4.2. Manque de consistance des enseignements théoriques du parcours LMN :

« L'équilibre des contenus est assez clair s'agissant des parcours ACTT et ACA, un peu moins pour le parcours MLMN dont la consistance des enseignements théoriques fondamentaux est moins lisible, mais là encore le dossier manque de données précises ».

Argumentaire

- Création de nouveaux enseignements théoriques sur le modèle « Analyse des objets » déjà déclinés dans les parcours ACTT et ACA ;
- Création de nouveaux enseignements dans des secteurs clefs du nouveau parcours : veille stratégique propre au secteur ; programmation et développement de fablab, de troisième et quatrième lieu ; coordination et gestion d'un écosystème web (sites, newsletters, outils collaboratifs...) ; maîtrise des méthodes de référencement sur internet (SEO, SEA, SMO, SEM).

4.3. Composition et fonctionnement du conseil de perfectionnement :

L'équipe « est dotée d'un conseil de perfectionnement. Cependant le dossier demeure très lacunaire en informations précises sur la composition et le fonctionnement de ce conseil ».

Argumentaire

Le conseil de perfectionnement réunit : les représentants de l'équipe pédagogique, enseignants (6 responsables de parcours et d'année, 1 PAST) et professionnels (5 intervenants de manière transversale ou particulière aux parcours) ; 12 étudiants (2 par année et par parcours), 4 représentants du monde socioprofessionnel (DRAC AURA, Conseil régional AURA, Ville de Clermont-Ferrand, Cinéma Le Rio) et 1 personnel administratif (secrétaire du Master).

Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an, au terme de l'année universitaire (fin juin-début juillet). Les avis formulés peuvent déboucher sur des modifications lors de l'année universitaire suivante (adaptation d'un programme d'UE, changement d'intervenants et d'enseignants, amélioration des processus de conduite de projets et des référentiels, modification des MCC au regard des contraintes...).

4.4. Stage en master 1 :

« Il serait en outre souhaitable d'accentuer la professionnalisation des étudiants en proposant un stage plus long en M1, afin de favoriser la connaissance de l'environnement économique et le développement de réseaux professionnels ».

Argumentaire

Allonger la durée du stage en master 1 par une mesure d'encouragement ou l'adoption d'une durée minimale de 3 mois de stage.

4.5. Suivi des diplômés :

« Il serait nécessaire de mettre en place un meilleur suivi des diplômés pour surveiller ce point ».

Argumentaire

- Mise en place d'un réseau des *Alumni* et de temps de rencontres dédiés avec les étudiants en cours de formation à au moins un ou deux moments de l'année : une première à l'occasion de la journée d'accueil des étudiants à chaque rentrée universitaire et une seconde en janvier-février, autour de l'organisation d'un événement culturel et professionnel permettant aux néos-professionnels de proposer des offres de stages aux étudiants de la formation. Valoriser ainsi le lien entre étudiants en formation et diplômés.
- Mise en place d'un suivi strict par parcours du diplôme, **sur le modèle du suivi assuré dans le parcours « Action culturelle et artistique »**, permettant d'offrir une infographie à jour sur le placement en stage des étudiants et l'insertion des diplômés (à mobiliser ensuite dans les livrets de l'étudiant, les outils de communication de la formation, à l'occasion des forums du Supérieur et des journées Portes ouvertes de l'université).

Exemple du cahier statistique offert dans le parcours ACA : Annexe 1 jointe à ce fichier.

Note du Hcéres : l'annexe 1 citée a été fournie par l'établissement, mais ne fait pas l'objet d'une publication par le Hcéres.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020

Le Président
Mathias BERNARD



Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Master Études Européennes Internationales

L'Université Clermont Auvergne remercie les experts du HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Elle souhaite apporter les précisions suivantes en réponse aux commentaires et interrogations du rapport d'évaluation :

1 - Effectifs en baisse :

1) L'accroissement de la concurrence : celle-ci concerne notamment les doubles diplômes, en particulier franco-allemand et franco-italien. En revanche, l'option trinationale Franco-germano-espagnole est en progression.

2) La question du financement de la mobilité : il s'agit d'un point crucial en termes d'attractivité. Pour les diplômes franco-espagnol (EIFE) et franco-italien (EIFI), les financements incitatifs d'une durée de trois ans des Ministères, ambassades, et UFI (Université Franco-Italienne) se sont taris. L'UFE (Université Franco-Espagnole) n'a jamais rien financé et ne propose aucun appel particulier. Les seuls financements possibles pour ces deux diplômes pour la mobilité sont Erasmus (études et stages) et la bourse Régionale. La mobilité du diplôme EIE (franco-allemand et franco-germano-espagnol), aussi bien pour les étudiants allemands que français est financée grâce à l'UFA (Université Franco-Allemande).

2 - Faible part d'intervenants professionnels dans les secteurs socio-économiques concernés et peu de matières dans les domaines d'activités socio-professionnelles :

Globalement, il n'est pas évident de recruter des intervenants professionnels disposés à s'investir dans un enseignement à l'Université (horaires, rémunération faible etc.).

Une solution pourrait consister à recruter pour des cours au format « séminaires » regroupés sur une journée, d'anciens diplômés en poste, sur des secteurs bien identifiés

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020


Le Président
Mathias BERNARD


Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Master Gestion des territoires et développement local

L'Université Clermont Auvergne remercie les experts du HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Elle souhaite apporter les précisions suivantes en réponse aux commentaires et interrogations du rapport d'évaluation :

1 – « Manque d'indication des règles des doubles diplômes »

Chaque double-diplomation est régie par une convention élaborée conjointement par l'Université Clermont-Auvergne et l'université partenaire. Cette convention fixe notamment la constitution d'un jury commun (procédures de sélection et évaluation des connaissances et compétences), les modalités d'inscription des étudiants et leur durée de séjour (y compris pour le stage de fin d'étude), les langues d'enseignement, le programme d'étude, le nombre de crédits reconnus et les modes d'évaluation validés en commun ; la soutenance des mémoires de fin d'étude est commune avec participation d'au moins un enseignant chercheur de chaque université ; dans le cas des universités européennes, s'ajoute la création d'une instance de pilotage (composée d'enseignants-chercheurs - dont les co-responsables du diplôme - d'étudiants et personnels administratifs).

2 – « Un suivi des effectifs, de la réussite et de l'insertion par parcours serait nécessaire »

Les différentes instances (comité de pilotage de la mention, commission pédagogique, conseil de perfectionnement) disposent des éléments de suivi mentionnés, et ce par parcours, y compris à propos des publics spécifiques et repreneurs d'études. Une précision peut être apportée à cet égard à propos de la remarque selon laquelle « *on constate des effectifs en M1 peu nombreux (autour de la trentaine : 31 en 2017-18) mais plus importants en M2 (autour d'une soixantaine par an pour les deux dernières années)* ». En effet, les effectifs en M1 ont progressé : 42 en 2018-2019 et 56 en 2019-2020. En M2, sur ces deux dernières années, on compte une douzaine d'étudiants dans le parcours « Innovation sociale et développement territorial », 17 dans le parcours « Dynamiques territoriales, agriculture et aménagement rural » et 28 dans le parcours « Stratégies d'aménagement des villes petites et moyennes et de leurs territoires ».

3 – « Il convient de poursuivre l'internationalisation de la mention [...]. Il serait enfin possible de développer l'enseignement par alternance à travers les dispositifs d'apprentissage »

En réponse aux recommandations du HCÉRES, le master sera conforté dans le projet 2021-2026 sur le plan des relations internationales (3 accords spécifiques) et ouvert à l'apprentissage.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020


Le Président
Mathias BERNARD


Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Master Histoire, civilisations, patrimoine

L'Université Clermont Auvergne remercie les experts du HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Elle souhaite apporter les précisions suivantes en réponse aux commentaires et interrogations du rapport d'évaluation :

Réponses aux points faibles

1 – Absence de stage obligatoire dans le parcours histoire, histoire de l'art et archéologie

Selon les préconisations des évaluateurs et dans un souci de professionnalisation accrue, en parcours 1, le stage, déjà largement adopté par les archéologues et les historiens de l'art et souvent demandé par les historiens, devient obligatoire pour tous en M2 ; le temps de stage sera de deux mois. À cet effet, des contacts ont été pris avec les services des archives départementales régionales, mais aussi avec les archives municipales de Riom, qui ont un gros fond à classer. Les contacts anciens avec les institutions patrimoniales, les musées, les services archéologiques et culturels permettront de continuer à offrir nombre de stages, comme cela se fait déjà depuis plusieurs années. Cette décision était déjà actée par l'université dans les éléments de cadrage votés par les CFVU du 21 mai 2019 et du 28 janvier 2020.

2- Absence d'un conseil de perfectionnement en bonne et due forme à la date de rédaction du dossier d'autoévaluation

La gouvernance du master est conforme aux exigences, avec un conseil de perfectionnement qui se réunit au moins une fois par an, avec des représentants des enseignants des deux parcours, des professionnels extérieurs et des représentants étudiants issus des deux parcours. Le compte rendu de 2019 est disponible et consultable.

3- Absence d'information concernant les réunions de l'équipe pédagogique

Une assemblée générale des enseignants et intervenants du master se tient au minimum une fois par an, en général vers avril-mai et après le conseil de perfectionnement pour que tous soient informés des résultats des évaluations et des desiderata des étudiants. Néanmoins, en cas de nécessité cette assemblée générale peut se réunir à tout moment et cela a été le cas en 2018 et 2019, où il y a eu une deuxième réunion en octobre pour répondre à des problèmes ponctuels (bilan d'étape au premier semestre en parcours 1, problème d'effectifs dans certains cours). En 2020, il y a déjà deux réunions de l'assemblée générale pour répondre aux observations de l'évaluation et une troisième est d'ores et

déjà prévue. Les responsables des deux parcours, assistés des représentants de l'archéologie, de l'histoire de l'art et éventuellement d'un représentant du monde professionnel, soit 6 personnes, assurent la continuité du fonctionnement de la formation, pouvant se réunir en conseil de master ou de parcours dès que nécessaire. Les enseignants concernés se croisent également chaque semaine et sont en contact très fréquent par messagerie, ce qui permet de traiter en concertation les points à voir au plus vite.

3- Faiblesse des contacts internationaux, des mobilités entrantes et sortantes.

Des accords internationaux sont en place avec les universités de Palma de Majorque, Madrid, Regensburg, Bologne, Luxembourg, Warwick pour les échanges Erasmus. Le master accueille 2 à 3 étudiants Erasmus étrangers par an et envoie 2 à 3 étudiants en séjour Erasmus dans les universités partenaires.

Les étudiants en archéologie participent depuis 10 ans aux fouilles d'Ostra Vetere en Italie dans le cadre d'un partenariat avec l'université de Bologne, en présence d'une maîtresse de conférences en archéologie de notre université qui co-encadre sur place nos apprentis archéologues.

L'internationalisation de la formation va continuer à se développer. Un partenariat pour des accords Erasmus à destination de l'Irlande est envisagé, de manière à élargir l'offre que propose le master dans le monde anglophone. Les premiers contacts ont été pris cette année. Une ouverture vers l'Allemagne se dessine à Berlin, où une de nos étudiantes effectuera l'an prochain un stage de 2 mois au centre Marc Bloch, fondation franco-allemande implantée à la Humboldt Universität, dans le cadre de son M2.

Le dispositif Erasmus-stages, peu employé jusqu'ici, doit devenir pleinement opérationnel et permettre à nos étudiants d'envisager non seulement des échanges universitaires, mais aussi d'effectuer leur stage à l'étranger. Cette ouverture est particulièrement importante pour le parcours 2 dont le cursus ne facilitait pas les départs vers les universités partenaires, mais qui auront désormais la possibilité d'afficher dans leur CV un stage effectué à l'international, ce qui devrait valoriser leur candidature à certains emplois en fin de M2.

4-Faible nombre d'heures en présentiel.

Le total de 336 heures en parcours 2 relève d'une erreur de lecture, puisque seuls les CM ont été pris en compte et que 120 heures de TD ont tout simplement été omises.

De plus, dans le total des heures en présentiel pour les étudiants, il faut aussi prendre en compte pour le parcours 1, l'obligation pour les étudiants de suivre 2 journées d'études en M1 (16h) et les M2 doivent organiser, suivre et communiquer dans leur propre colloque sur deux jours (16h) ; pour le parcours 2, il faut rajouter l'organisation par les étudiants d'un projet collectif et des conférences et ateliers à suivre dans le cadre des conventions établies avec les partenaires du master (76h en tout). Le total actuel de formation en présentiel pour un étudiant est donc de 248h en parcours 1 et de 532h en parcours 2.

Pour le parcours 1, les heures d'accompagnement et d'encadrement pour l'important travail de mémoire de recherche ne sont pas prise en compte et valorisées dans le décompte des heures maquettes.

La maquette actuelle du parcours 1 va être profondément modifiée pour répondre à deux objectifs. D'abord le volume horaire de cours en présentiel sera augmenté, répondant ainsi aux souhaits de l'évaluation, ensuite une refonte plus générale est en cours d'élaboration, pour faire clairement apparaître les connaissances scientifiques acquises, les compétences visées et les techniques professionnelles maîtrisées. Il s'agit, à la fois de conserver la polyvalence de la maquette actuelle permettant de combiner un aspect pluridisciplinaire entre l'histoire, l'histoire de l'art et l'archéologie, mais aussi de permettre une plus grande spécialisation dans une période ou en archéologie, pour former des futurs chercheurs dotés de connaissances solides. Le lien avec l'équipe de recherche, le CHEC, sera ainsi renforcé et devra permettre à terme d'augmenter le nombre de doctorants.

Le parcours 2 va continuer à développer ses liens avec les organismes et les différentes administrations et associations régionales pour élargir davantage ses débouchés au-delà des concours administratifs des diverses fonctions publiques.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020

Le Président

Mathias BERNARD


Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Master Information Communication

L'Université Clermont Auvergne n'a pas d'observation à formuler et remercie les experts de l'HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Clermont-Ferrand, le 14/05/ 2020

Le Président
Mathias BERNARD



Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Master Langues Etrangères Appliquées

L'Université Clermont Auvergne n'a pas d'observation à formuler et remercie les experts de l'HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020

Le Président

Mathias BERNARD


Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Master Langues, Littératures et Civilisations étrangères

L'Université Clermont Auvergne remercie les experts du HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Elle souhaite apporter les précisions suivantes en réponse aux commentaires et interrogations du rapport d'évaluation :

1- Lisibilité de la maquette

La maquette a été retravaillée en 2019-2020 dans deux directions : mise en avant de la spécificité de chaque parcours de Master et uniformisation de l'offre des options. Ce travail sera poursuivi. Les étudiants ont à leur disposition par parcours et par option une fiche pédagogique qui simplifie les choix.

2- Taux de poursuite en études doctorales

Le nombre limité d'étudiants qui s'engagent dans des études doctorales s'explique par une réduction drastique des postes d'enseignants-chercheurs et chercheurs dans l'enseignement supérieur, par la généralisation des CDD dans les emplois liés à la recherche, un manque de reconnaissance du Doctorat en Lettres & Civilisations Etrangères dans le monde professionnel et la faiblesse des financements en soutien à la réalisation d'un doctorat en Lettres & Civilisations étrangères.

3- Nombre d'intervenants professionnels extérieurs

Nous cherchons à augmenter le nombre de professionnels participant à la formation. Certains facteurs sont indépendants de notre volonté : signalons une disponibilité des professionnels parfois faible, et surtout la faiblesse des financements à leur proposer ou disponibles pour leur permettre d'intervenir. Signalons également que certains enseignants-chercheurs, qui assurent des cours professionnalisants, ont un parcours professionnel antérieur à leurs fonctions d'EC (ingénieurs, journalistes).

4- Suivi des diplômés

Un suivi des diplômés est effectif depuis la mise en place d'un Bureau des stages en liaison avec l'Observatoire de la vie étudiante et de l'Insertion professionnelle.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020


Le Président
Mathias BERNARD


Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Master Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Encadrement Éducatif

L'Université Clermont Auvergne remercie les experts du HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Elle souhaite préciser les améliorations et évolutions prévues en réponse aux commentaires et interrogations du rapport d'évaluation :

La loi pour une École de la confiance promulguée au Journal Officiel le 28 juillet 2019 instaure de nouvelles contraintes pour la formation et le recrutement des enseignants. Les masters M.E.E.F. doivent être restructurés pour prendre en compte la disparition du statut d'Etudiant-Fonctionnaire-Stagiaire, le nouveau calendrier des concours, etc. Une conséquence est la disparition du hiatus de statut et de projets des étudiants entre M1 et M2. La continuité devient plus perceptible et sera renforcée par la répartition de la formation à certaines compétences sur les deux années (recherche, mémoire, compétences professionnelles transversales, mais aussi compétences disciplinaires et didactiques) et la permanence des objectifs des étudiants pendant deux ans.

Pour renforcer le lien avec la recherche, les nouveaux formateurs de terrain qui seront prochainement recrutés (septembre 2020), se verront proposer une solide formation à la recherche à la fois par les EC des laboratoires et par la participation à des colloques comme c'est déjà le cas pour les autres formations MEEF. Les profils des postes de ces nouveaux intervenants prendront en compte de façon explicite la dimension TICE. Le nombre d'EC intervenant dans la formation est plus important qu'il n'y paraît à la lecture des équipes dans la mesure où les enseignants intervenants dans le tronc commun (avec le MEEF 2nd degré) n'apparaissent pas. Les enseignements thématiques (sociologie, psychologie, philosophie, histoire) et ceux issus du tronc commun avec le MEEF second degré prennent fortement appui sur la recherche et nous allons accroître la contribution des EC des autres laboratoires de l'UCA, en particulier ACTÉ, le LAPSCO et le LESCORES.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020

Le Président

Mathias BERNARD


Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Master Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) 1^{er} degré

L'Université Clermont Auvergne remercie les experts du HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Elle souhaite préciser les améliorations et évolutions prévues en réponse aux commentaires et interrogations du rapport d'évaluation :

La Licence mention Sciences de l'Éducation qui sera créée lors du prochain contrat (ouverture de la L1 en 2021) permettra d'étirer le continuum de formation en amont.

Un travail d'articulation entre le MEEF 1^{er} degré et le MEEF 2nd degré est en cours.

Pour augmenter la participation des enseignants chercheurs à la formation, trois pistes seront mobilisées : des dispositifs de vidéotransmission de cours d'EC simultanément sur les différents sites sont déjà expérimentés et seront amenés à augmenter ; les enseignants chercheurs seront invités à intervenir plus fortement dans les MEEF plutôt que dans les autres diplômes ; une stratégie de recrutement d'enseignant. Il faut ainsi arriver à un équilibre entre les enseignants-chercheurs, les formateurs ayant une activité d'enseignement (demande ministérielle d'être à 33%), et les formateurs temps plein INSPE premier et second degré. Pour atteindre cet objectif d'articulation entre Recherche et Formation, l'INSPE et l'UCA développent une politique d'aide pour que les personnels du premier et du second degré obtiennent des doctorats et poursuivent des activités de recherches. Ainsi, un tiers des enseignants du premier et second degré affectés à temps plein à l'INSPE ont un doctorat, et la plupart d'entre eux sont qualifiés et contribuent également à l'articulation recherche / formation.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020

Le Président

Mathias BERNARD


Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Master Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) 2nd degré

L'Université Clermont Auvergne remercie les experts du HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

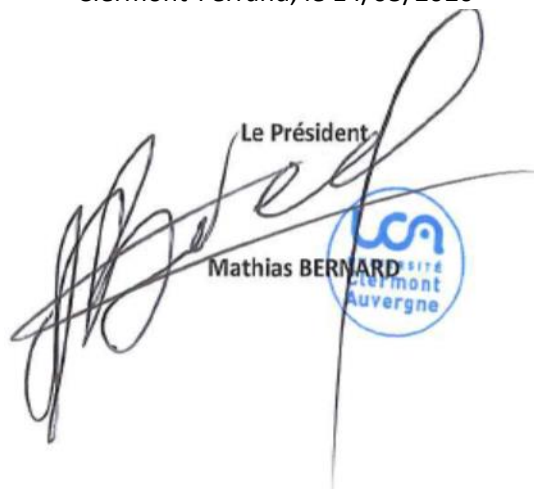
L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Elle souhaite préciser les améliorations et évolutions prévues en réponse aux commentaires et interrogations du rapport d'évaluation :

La loi pour une École de la confiance promulguée au Journal Officiel le 28 juillet 2019 instaure de nouvelles contraintes pour la formation et le recrutement des enseignants. Les masters M.E.E.F. doivent être restructurés pour prendre en compte la disparition du statut d'Etudiant-Fonctionnaire-Stagiaire, le nouveau calendrier des concours, etc. Une conséquence est la disparition du hiatus de statut et de projets des étudiants entre M1 et M2. La continuité devient plus perceptible et sera renforcée par la répartition de la formation à certaines compétences sur les deux années (recherche, mémoire, compétences professionnelles transversales, mais aussi compétences disciplinaires et didactiques) et la permanence des objectifs des étudiants pendant deux ans. Pour la mise en œuvre du master, l'INSPÉ s'appuie sur un partenariat fort avec le rectorat de l'académie : mise à disposition de stages pour les étudiants de M2 (tiers temps en responsabilité), co-tutorat (employeur / Université) pour les étudiants en stage, participation importante de personnels à temps partagé. Le partenariat avec les différentes UFR et les laboratoires de recherche sera renforcé, afin d'impliquer davantage d'enseignants-chercheurs. Les maquettes seront rendues plus lisibles par la conception d'un cadre général dans lequel chaque parcours devra s'inscrire. Ce cadre prévoit :

- des UE recherche et mémoire réparties sur les quatre semestres pour un total de 21 crédits, s'appuyant sur la recherche vivante et visant une formation aux sciences de l'éducation et aux didactiques des disciplines,
- une UE de certification des compétences TIC (référentiel Pix) et l'intégration forte et affichée des usages du numérique dans la construction et l'approfondissement des savoirs disciplinaires et dans la construction des compétences didactiques,
- des UE de maîtrise d'une langue étrangère, évoluant vers la formation à l'enseignement DNL en M2, un accompagnement des stages répartis sur les quatre semaines, avec une progressivité vers l'autonomie permettant la prise en charge autonome de classes dès le début du M2.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020


Le Président
Mathias BERNARD


Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Master de Philosophie

L'Université Clermont Auvergne n'a pas d'observation à formuler et remercie les experts de l'HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020

Le Président

Mathias BERNARD


Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Master PSYCHOLOGIE

L'Université Clermont Auvergne n'a pas d'observation à formuler et remercie les experts de l'HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020

Le Président
Mathias BERNARD



Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Master Sciences de l'éducation

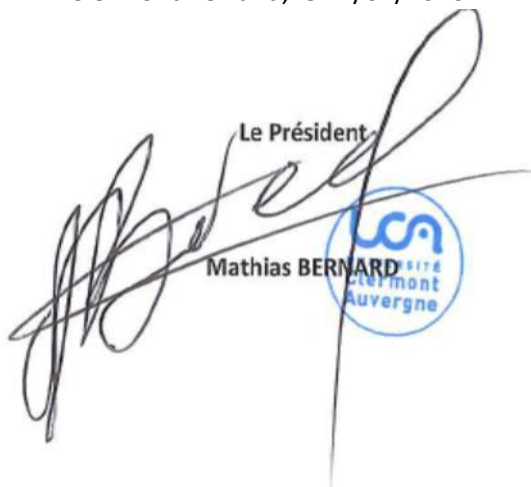
L'Université Clermont Auvergne remercie les experts du HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Elle souhaite préciser les améliorations et évolutions prévues en réponse aux commentaires et interrogations du rapport d'évaluation :

Les taux de réussite en M2 sont faibles car trop d'étudiants organisent leur cursus sur trois années, la dernière étant consacrée à la réalisation du mémoire. Les étudiants dans cette situation se révèlent, pour l'essentiel, être salariés en reprise d'études et mettent en place des stratégies personnelles au regard de leur situation. Un travail de coordination plus important des formateurs a été initié. Il sera accentué afin de mieux organiser la charge de travail des étudiants sur l'année et de leur permettre de mieux planifier la construction du mémoire. Nous allons aussi réviser les critères de validation des VAP pour des étudiants qui doivent rapidement retrouver des habitudes de travail universitaires. La création de la licence Sciences de l'éducation (L1 à la rentrée 2021 ; L2, 2022, L3 en 2023) permettra de construire une véritable filière Sciences de l'Education au sein de l'Université. La Licence SDE modifiera profondément l'environnement de ce master permettant, en particulier, d'en nourrir le parcours Ingénierie Pédagogique et Numérique.

Clermont-Ferrand, le 14/04/2020

Le Président

Mathias BERNARD


Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Master mention Sciences du langage parcours LiDiFLES (Linguistique, Didactique des langues et des cultures, Français langue étrangère et seconde)

L'Université Clermont Auvergne remercie les experts du HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Elle souhaite apporter les précisions suivantes en réponse aux commentaires et interrogations du rapport d'évaluation :

1– Suivi des diplômés insuffisants

La quasi-totalité des effectifs de la version intensive du master est en poste dans le domaine de l'enseignement du FLE après la validation du master 1 ou 2. Par ailleurs, pour ce qui des postes occupés dans le contexte français, il est délicat d'interpréter des résultats sur la seule mention par exemple de l'occupation d'un poste de professeur des écoles : en effet, si un tel poste peut effectivement ne rien avoir à voir avec le FLE, il peut en revanche être tout à fait en lien avec le domaine du FLE pour des postes de professeurs des écoles en section UPE2A.

2– Taux de réussite tout juste moyens

L'équipe pédagogique du master souhaite préciser deux points relatifs à cette conclusion du comité Hcéres :

- Les extractions de données du logiciel APOGEE fournies par les services de scolarité dans le dossier ne permettent pas de documenter précisément les taux de réussite en M1 et en M2 car les deux populations des deux versions du master, extensive et intensive, ne sont pas distinguées. La version intensive du master se déroulant sur 3 années universitaires et la version extensive sur 2 années, les calculs pour le M1 doivent être faits sur à peu près 50 % des effectifs de l'année n et sur 100% des effectifs sur l'année n+1 : en effet, sur deux années universitaires, les étudiants de 3 promotions de M1 (2 promos extensives mais 1 seule intensive) sont susceptibles d'être diplômés. Actuellement, ces données ne sont pas accessibles via les outils dont nous disposons et nécessitent un traitement manuel que nous n'avons pas le temps matériel de faire.
- Le taux de réussite mentionné par le comité est le taux de réussite annuel, en 1ère année d'inscription dans le M1 ou le M2, ce qui renvoie à un type de réussite particulier qui peut difficilement concerner tous les étudiants et qui ne tient absolument pas compte de la

personnalisation des parcours des étudiants en raison de leurs profils et de choix qu'ils opèrent (FC / FI, version intensive ou non du master, choix de stages à l'international ou non, étudiants en régime RS ou non, qui occupent des emplois alimentaires ou non pendant leurs études...). Ce taux annuel est peu adapté aux réalités des parcours d'études des étudiants du master et ne veut pas dire qu'ils n'obtiennent pas leur master au final. C'est notamment vrai pour les étudiants qui sont en mobilité (entrante ou sortante), soit plus de 50% de nos effectifs chaque année : ces derniers sont soumis aux temporalités étrangères pour leurs stages, dont les durées sont variables, ou parce qu'ils sont en poste à l'étranger (étudiants de la version intensive du master) et ces temporalités sont parfois peu compatibles avec le calendrier universitaire (l'année universitaire se termine au 30 septembre de chaque année).

2 - Faible mobilité internationale compte-tenu des objectifs de la formation

Le dossier étant lacunaire sur ce point, l'équipe pédagogique souhaite préciser que la mobilité internationale est bien présente dans la formation et ce, sous différentes formes. Pour ce qui est de la mobilité entrante dans la version extensive du master, des accueils d'étudiants étrangers se font via les accords Erasmus propres à la formation (2 accueils en 2017-2018 ; 2 accueils en 2018-2019 ; 1 accueil en 2019-2020) mais aussi via des accords Erasmus propres à d'autres formations (LLCER par exemple) (2 en 2017-2018 ; 1 en 2018-2019 ; 1 en 2019-2020). Les étudiants inscrits via la procédure Campus France complètent cette mobilité entrante : 2 inscrits en 2017-2018 ; 4 inscrits en 2018-2019 ; 0 inscrit en 2019-2020. La mobilité entrante pour version intensive représente la quasi-totalité des effectifs de la promotion (soit, pour M1 et M2, 51 étudiants sur 100 en 2017-2018 ; 48 sur 113 étudiants en 2018-2019 ; 56 étudiants sur 108 en 2019-2020).

Concernant la mobilité sortante, les accords Erasmus propres à la formation constituent un premier axe d'internationalisation (4 mobilités sortantes en 2017-2018 ; 4 en 2018-2019 et 1 pour 2019-2020). Le deuxième axe concerne des mobilités encadrées mais non formalisées : ainsi, l'équipe pédagogique a des relations privilégiées avec des organismes de formation au Canada et en Tunisie qui accueillent des stagiaires très régulièrement (1 stage au Canada en 2017-2018 ; 1 stage au Canada et 2 en Tunisie en 2018-2019 ; 1 stage en Tunisie en 2019-2020). Une formalisation de ces relations via des conventions est à l'étude. Une convention bilatérale a été signée avec le Shortwood Teachers' College de Kingston, en Jamaïque en juillet 2019 qui permettra l'accueil de 2 stagiaires de M2. Le dernier axe d'internationalisation concerne des mobilités sortantes « hors accords UCA » : des étudiants de M1 et de M2 en effet, répondant à des offres de stage diverses ou participant à des programmes particuliers (« programme « assistants de langue française » du CIEP ; programme « Bourses FLE » du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères »), partent à l'étranger tous les ans, pour des stages en Alliances françaises, en Instituts français, dans des universités étrangères... : en 2017-2018 : 5 stages en Chine ; en 2018-2019 : 2 stages en Chine, 1 en Irlande, 1 en Italie ; en 2019-2020 : 3 stages en Chine (prévus mais annulés en raison du coronavirus), 1 à Cuba, 1 au Vietnam, 1 en Corée, 1 en Birmanie, 1 au Pérou, 1 en Espagne, 1 aux USA, 1 en Afrique du Sud, 1 en Belgique, 2 en Italie. Ces stages, dont les contours sont préalablement validés par l'équipe pédagogique avant le conventionnement, sont appréciés des étudiants car ils leur permettent d'engager des mobilités en accord avec leur profil, leurs intérêts pour certaines aires culturelles et leur projet de développement professionnel et personnel.

Malgré une gestion complexe, l'équipe pédagogique souhaite évidemment maintenir cette pluralité de mobilités au sein de la formation car elle favorise une adaptation réelle aux profils et projets variés des étudiants que des accords formalisés et donc plus contraignants ne peuvent permettre.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020

Le Président

Mathias BERNARD


Observations sur le rapport d'évaluation

MASTER STAPS Activité Physique Adaptée et Santé (APA-S)

L'Université Clermont Auvergne remercie les experts du HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Elle souhaite apporter les précisions suivantes en réponse aux commentaires et interrogations du rapport d'évaluation :

En ce qui concerne l'insertion professionnelle concurrentielle entre les étudiants sortant du master et ceux de la licence APA-S, si les étudiants diplômés de master APAS sortant sont en « relative » concurrence avec les étudiants sortants de la licence APAS sur l'année d'obtention du 1er contrat, leur évolution de carrière est tout autre en raison du bagage scientifique et méthodologique acquis et de leur capacité d'action à un niveau cadre.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020

Le Président

Mathias BERNARD


Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

MASTER STAPS : Ingénierie et Ergonomie de l'Activité Physique

L'Université Clermont Auvergne remercie les experts du HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Elle souhaite apporter les précisions suivantes en réponse aux commentaires et interrogations du rapport d'évaluation :

1 – Points faibles : « Faible taux de réussite en M2 pour le parcours APECS » et « Peu de poursuites d'études en doctorat »

Sur les deux années complètes du M2 APEC, le faible taux de réussite ne concerne que la première année, et il est directement lié au faible nombre d'étudiants : 1 échec sur 3 étudiants en 2018 soit 33% d'échec. 2 étudiants qui valident sur 2 inscrits donne 100 % de réussite en 2019.

Ce même faible nombre d'étudiants explique le faible taux de poursuite en doctorat pour le parcours APECS. Par ailleurs, un étudiant sur les deux diplômés en 2019 envisage de revenir en doctorat avec quelques années de pratique dans le monde professionnel lié à son terrain de recherche. Pour le parcours IECSC, deux explications sont à noter : l'employabilité très élevée à un niveau réel de cadre, ce qui rend indirectement peu attractif un parcours doctoral ; l'impossibilité d'une réinscription dans le parcours APECS, plus tourné vers les métiers de la recherche, après avoir validé le parcours IECSC.

La proposition pour le prochain contrat est une réponse à ce constat : le parcours APECS intégrera - avec le parcours existant LDOA et un flux à définir issu de formations d'autres enseignants chercheurs du laboratoire ACTé - un nouveau parcours ACTé de la mention CCS, explicitement adossé sur le périmètre scientifique du laboratoire ACTé, dans lequel s'inscrit l'activité scientifique de tous les membres de l'équipe pédagogique du master IEAP. Par ailleurs, des diplômés du parcours IECSC pourront s'inscrire dans ce parcours ACTé.

2 – Recommandations : « le nombre d'étudiants de master retenus en première année paraît faible au regard du nombre de candidatures. Il serait souhaitable d'en expliquer la raison »

Les exigences spécifiques liées à l'apprentissage et aux différents référentiels qui cadrent la formation (Titre d'Ergonome Européen, Certification Ergonome Junior Certifié.e) sont notamment élevées en termes de stages (nature et durée), ainsi qu'en termes d'accompagnement des stages : heures de suivi, compétences attestées et spécialisées des tuteurs, visites de lieux de stage imposées, tenue à jour du Livret Electronique de l'Apprentissage. Pour ces différentes raisons, associées aux caractéristiques de

l'équipe, la capacité d'accueil est de 20 places, en M1 comme en M2. Nous investissons pleinement les commissions de recrutement avec des entretiens systématiques pour les candidats qui viennent compléter l'étude du dossier. Au cours de ces entretiens leur projet professionnel et son adéquation au projet du master IEAP sont interrogés. Des mises en situation pratiques vérifient également les pré-requis (capacité de rédaction, de compréhension, de synthèse et d'argumentation principalement).

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020

Le Président
Mathias BERNARD



Observations sur le rapport d'évaluation**Master STAPS management du sport****Conception développement et animation des espaces récréatifs
innovants**

L'Université Clermont Auvergne n'a pas d'observation à formuler et remercie les experts de l'HCÉRES pour leur analyse qui permet de renforcer le processus d'amélioration continue des formations.

L'équipe pédagogique a engagé un travail de fond pour répondre aux différentes remarques et observations, dont elle tiendra compte dans son projet 2021-2026.

Clermont-Ferrand, le 14/05/2020

Le Président

Mathias BERNARD


Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)